LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO.279

MONTRÉAL, JEUDI 26 NOVEMBRE 1964

MÉTÉOROLOGIE
Périodes ensoleillées
Min.: 35 — Max.: 40

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
Saint Léonard de Port-Maurice

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Le gouvernement confie l'enquête au juge Frédéric Dorion mais Nielsen réclame des "aveux complets" sur toute cette affaire de corruption

OTTAWA — Le premier ministre intérimaire, M. Paul Martin, a annoncé hier après-midi que le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Frédéric Dorion, dirigera l'enquête judiciaire dans l'affaire de tentative de corruption et d'intimidation sur la personne d'un avocat de Montréal par deux adjoints de ministres fédéraux.

M. Eric Nielsen est revenu à la charge, menaçant de faire de nouvelles révélations au sujet de la tentative de corruption dans une affaire de trafic de stupéfiants. Il a exhorté les ministériels à "faire des aveux complets" tandis que, sur les bancs de l'opposition, les représentants des divers groupes accusaient le gouvernement de chercher à "museler" la Chambre en instituant une commission et en refusant de répondre aux questions relatives à cette affaire.

M. Nielsen a demandé aux ministériels de répondre à deux questions :

— Le rapport de la Gendarmerie précise-t-il que M. Tremblay se trouvait dans son bureau d'Ottawa lorsque le pot-de-vin a été offert ?

— Le gouvernement voudrait-il établir la relation qui pourrait exister entre un "certain Monsieur Gignac," appréhendé à Montréal sous une accusation de meurtre, et "toute cette affaire" ?

Le ministre de l'immigration a aussitôt riposté. Jamais, avant ces "prétendus événements," a-t-il dit, ne connaissait-il toute cette histoire. En conséquence, je ne pourrais avoir pris part à une prétendue offre en vue de corrompre qui que ce soit.

Ne désarmant pas, M. Nielsen est revenu à la charge, soulignant qu'il avait la responsabilité de préciser les accusations formulées plus tôt. D'autres personnes, a-t-il ajouté à l'adresse de M. Favreau, sont impliquées dans cette affaire. "Je présume que le ministre sait très bien qu'un certain M. Gignac a été arrêté à Montréal sous une accusation de meurtre, et je donne au ministre l'occasion d'expliquer, s'il le veut, la relation qui peut exister entre M. Gignac et cette affaire."

A l'ouverture de la séance, le ministre a lu le décret du conseil établissant le mandat de la commission et aussitôt le chef du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, a demandé l'ajournement des travaux de la Chambre afin de tenir un débat d'urgence sur la nature de ce mandat qui, selon lui, est loin d'être suffisant.

M. Martin a précisé que le mandat de la commission sera "de faire enquête de façon complète sur les allégations relatives à des incitations irrégulières ou des pressions abusives auxquelles on a eu recours en vue d'influencer l'avocat s'occupant de la demande d'extradition d'un certain Lucien Rivard ainsi que sur toutes les circonstances pertinentes à cette affaire..."

"De plus, cette commission devra examiner à fond les rapports présentés au ministre de la Justice par la gendarmerie royale du Canada et la preuve relative qui lui a été soumise, de même que toute preuve supplémentaire ou à lui soumise, faire l'étude de toutes autres questions qui peuvent paraître pertinentes au commissaire et faire rapport quant à savoir s'il y a preuve suffisante justifiant des poursuites pour des infractions qui auraient pu être commises."

Cette enquête, annoncée mardi par le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, fait suite aux accusations lancées lundi par M. Erik Nielsen (PC — Yukon) selon lesquelles un ancien secrétaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Raymond Denis, et M. Guy Lord, qui occupait ce même poste auprès du ministre de la Justice, auraient tenté de corrompre un avocat montréalais, Me Pierre Lamontagne.

Voir page 23 : Le gouvernement confie...

L'enquêteur Dorion

Le décret créant la commission

OTTAWA — Voici le texte intégral du décret instituant une commission d'enquête chargée d'étudier les accusations portées par M. Erik Neilsen (PC-Yukon).

"Sur avis conforme du premier ministre, le comité du Conseil privé recommande que l'honorable Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour supérieure de la province de Québec, soit nommé commissaire en vertu de la partie I de la loi sur les enquêtes pour faire enquête de façon complète sur les allégations relatives à des incitations irrégulières ou des pressions abusives auxquelles on a eu recours en vue d'influencer l'avocat s'occupant de la demande d'extradition d'un certain Lucien Rivard ainsi que sur toutes les circonstances pertinentes à cette affaire, et en particulier, mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, examiner à fond les rapports présentés au ministre de la Justice par la Gendarmerie royale du Canada et la preuve y relative qui lui a été soumise de même que toute preuve supplémentaire découverte par le commissaire ou à lui soumise, faire l'étude de toutes autres questions qui peuvent paraître pertinentes au commissaire et faire rapport quant à savoir s'il y a preuve suffisante justifiant des poursuites pour des infractions qui auraient pu être commises.

Le comité recommande de plus :

1. Que le commissaire soit autorisé à exercer tous les pouvoirs que lui confère l'article II de la loi sur les enquêtes ;

2. Que le commissaire adopte la procédure et les méthodes qu'il peut au besoin juger utiles pour la poursuite régulière de l'enquête et siège aux dates et endroits qu'il pourra décider à l'occasion ;

3. Que le commissaire soit autorisé à retenir au besoin les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques à des taux de rémunération et de remboursement approuvés par le Conseil du trésor ; et

4. Que le commissaire fasse rapport au gouverneur en conseil, avec toute diligence raisonnable, et dépose au bureau de l'archiviste fédéral les documents et registres de la commission aussitôt qu'il sera raisonnablement possible après la conclusion de l'enquête.

Le greffier du conseil privé,
R.G. Robertsan."

Smallwood : le transport de l'électricité par des câbles sous-marins est économiquement possible

NEW YORK — Le premier ministre de Terre-Neuve a déclaré hier que la transmission de l'électricité produite par les chutes Hamilton aux Etats de la Nouvelle-Angleterre en passant par les Maritimes avait été jugée possible des points de vue technique, économique et financier.

Il a fait savoir que les travaux de réalisation d'un tel système de transmission débuteront le printemps prochain.

M. Jos Smallwood a passé deux jours à New York, où il s'est entretenu avec des ingénieurs anglais et des financiers de la métropole américaine.

Il a ajouté au cours d'une interview que prendre connaissance des conclusions d'un rapport rédigé par les ingénieurs-conseil anglais de la compagnie Preece, Carden et Rider lui avait procuré une des plus grandes joies de sa vie et que cette mise au point constituait un des plus grands événements de l'histoire de Terre-Neuve.

Depuis cinq mois les ingénieurs anglais travaillaient à ce rapport, demandé par le gouvernement terre-neuvien et "certains autres intérêts" pour savoir si le projet était réalisable.

Câble sous-marin

Selon ce projet, un câble sous-marin transportera l'électricité de Terre-Neuve sous les détroits de Belle-Isle et de Cabot. Des fils sur pylones à travers le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse la transmettront ensuite jusqu'aux Etats-Unis.

Quelque 3,000,000 h.p. seront destinés à la consommation dans les Maritimes et le reste des 9,000,000 h.p. produits au gigantesque projet hydro-électrique du Labrador seront destinés aux Etats de la Nouvelle-Angleterre.

M. Smallwood a décrit le projet des chutes Hamilton comme étant six fois plus vaste que celui du Bolder Dam.

Le premier ministre est arrivé à New York lundi soir. Il était accompagné de MM. Leslie R. Curtis, procureur général de Terre-Neuve, et George Hobbs, président du conseil administratif de la commission hydroélectrique de Terre-Neuve et du Labrador.

Les trois hommes ont eu hier des entretiens avec MM. F. J. Lane et Donald Miller, qui représentaient la compagnie Preece, Cardew et Rider. Ces deux derniers étaient arrivée de Londres lundi soir.

Le printemps dernier, les ingénieurs anglais avaient présenté un rapport préliminaire. Mardi, ils ont éclairci les grandes lignes du rapport final. M. Smallwood a expliqué que ses compagnons et lui-même avaient entendu une explication orale par MM. Lane et Miller et qu'ensuite ils avaient jeté un coup d'oeil sur les principales parties du rapport écrit.

Puis, a ajouté le premier ministre terre-neuvien, nous avons ensuite rencontré des représentants d'importants intérêts financiers newyorkais.

La journée d'hier a été consacrée à l'étude des aspects technologiques et financiers du projet. Hier soir, M. Smallwood quittait New York pour se rendre à Montréal où il doit rencontrer aujourd'hui les dirigeants de la British and Newfoundland Corporation, entre les mains de laquelle la réalisation du projet hydroélectrique a été remis, selon M. Smallwood.

La Presse : Lesage intervient

QUEBEC. (DNC). — "Les nouvelles viendront de Montréal. Je n'ai pas de commentaires à faire pour le moment," a répondu, hier, le premier ministre aux journalistes qui le questionnaient au sujet de l'intervention possible du gouvernement dans la grève qui sévit depuis six mois à "La Presse".

M. Lesage a dit qu'en revenant d'Europe il avait reçu un télégramme d'une des parties au litige et qu'il y avait répondu.

"J'ai demandé, a-t-il ajouté, aux parties de se réunir à nouveau. Elles se sont réunies hier et doivent se réunir encore demain. Les clauses concernant les relations des journalistes et de la direction sont réglées. C'était les plus difficiles. Il ne reste à régler que ce qui fait les sujets ordinaires des négociations : salaires, etc."

Les dirigeants de "La Presse" présenteront-ils un bill privé au cours de la prochaine session ?

Tout en admettant que cette entreprise ne pouvait passer entre d'autres mains sans l'approbation d'un bill privé par la législature, M. Lesage a affirmé qu'il ignorait absolument s'il y aurait un tel projet de loi.

"Au début de chaque session, dit-il, je demande la liste des bills privés. C'est à ce moment que j'en prends connaissance".

Hier, le secrétaire général de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré qu'effectivement des rencontres ont eu lieu mardi entre M. Maurice Chartré, président de la Compagnie de Publication La Presse, Me Claude Ducharme, conseiller juridique de l'entreprise, et lui-même.

A la suite de ces rencontres, dit-il, les deux parties ont communiqué avec le premier ministre Jean Lesage pour lui faire part de certaines de leurs difficultés. Le premier ministre a suggéré de nouvelles rencontres jeudi et de le tenir au courant des résultats.

M. Marcel Pepin a négocié depuis deux mois la plupart des clauses des contrats qui intéressent les membres des syndicats de "La Presse" affiliés à la CSN.

Une grande partie des efforts de M. Pepin a porté sur les clauses professionnelles des quelque 150 journalistes du quotidien montréalais et qui sont maintenant rédigées à la satisfaction des parties en cause.

Les négociations ont atteint une impasse la semaine dernière sur le règlement des questions monétaires qui présideront à la rentrée des employés et qui fixeront les salaires pour la durée des contrats.

Unanimement, sur la recommandation de M. Pepin, les trois syndicats de la CSN impliqués ont rejeté l'offre patronale. De plus, ils avaient demandé une intervention ministérielle immédiate. C'est à la suite de cela que M. Lesage a fait sa suggestion aux deux parties.

LE REGIME FEDERAL DE RETRAITE

Judy LaMarsh souhaite un accord avec les Etats-Unis

OTTAWA — Le ministre de la santé, Mlle Judy LaMarsh, a déclaré hier qu'il serait souhaitable de conclure une entente avec les Etats-Unis au sujet des fonds de retraite transportables. Le ministre a prononcé une allocution à l'occasion de la première réunion du comité parlementaire qui étudie le projet de plan de retraite. Il serait possible, a dit Mlle LaMarsh, de combiner le plan canadien avec celui de la sécurité sociale aux Etats-Unis. Les deux mesures ont plusieurs points en commun. Il pourrait également y avoir des ententes avec d'autres pays qui ont des plans contributifs de retraite. Le comité est formé de 24 députés et de 12 sénateurs; il tiendra des réunions quatre fois la semaine, dans le but d'entendre des experts et de discuter dans le détail le projet de loi. Mlle LaMarsh a répondu à des questions pendant une heure et devra le faire de nouveau, aujourd'hui.

APRES LA PRISE DE STANLEYVILLE

Les pays africains hésitent à saisir le Conseil de sécurité

LEOPOLDVILLE. — Alors qu'à Stanleyville les accrochages entre troupes congolaises et forces rebelles sur la rive gauche de la ville, se poursuivent, et qu'on est sans nouvelles des chefs rebelles, les gouvernements des pays africains membres de l'OUA hésitent entre deux solutions pour examiner l'affaire congolaise : la porter devant le Conseil de sécurité de l'ONU ou la faire examiner par les ministres des affaires étrangères de l'OUA. Le porte-parole du gouvernement du Kenya a annoncé hier que son pays demandera une réunion d'urgence du Conseil de sécurité si les autres Etats africains sont d'accord. On enregistre déjà une proposition de la délégation algérienne à l'ONU de porter l'affaire congolaise devant le conseil de sécurité tandis que la République Arabe Unie souhaite son examen par le conseil des ministres de l'OUA. Incapable cependant de faire l'unanimité mercredi soir pour demander une réunion du Conseil de sécurité, le groupe africain de l'ONU a décidé "sans préjuger de la position de certaines de ses délégations", de nommer un comité qui sera chargé d'examiner la situation au Congo Léopoldville, en liaison avec "une action au niveau ministériel ou de l'Organisation de l'unité africaine".

Le chargé d'affaires du Congo-Léopoldville à l'ONU, M. Pierre M'Bale a annoncé hier que tous les parachutistes belges étaient regroupés à l'aéroport de Stanleyville en attendant leur évacuation.

Le bilan officiel des événements de Stanleyville s'établit comme suit : 31 morts dont 28 Belges, 2 Américains et un Canadien. A Léopoldville, on entretient cependant des craintes pour la sécurité d'un certain nombre de Canadiens et d'Anglais encore aux mains des rebelles. L'ambassade canadienne à Léopoldville rapporte que 24 Canadiens sont sains et saufs dans la région de Stanleyville, tandis qu'on ignore le sort de plusieurs autres. La libération de 70 Européens, des Belges pour la plupart, s'est effectuée lundi dans la ville de Buta. Des avions se sont rendus par ailleurs à Aketi afin d'évacuer 134 Belges et 10 Américains récemment libérés. L'opération n'est pas encore terminée. ... ...

M. Jomo Kenyatta, en sa qualité de président de la commission ad hoc pour le Congo, a déclaré que l'opération de Stanleyville l'a révolté et que le processus de réconciliation au Congo, s'est trouvé non seulement interrompu, mais ramené en arrière. "Nous ne perdons pas courage, a dit M. Kenyatta, mais cette tragédie souligne la nécessité de supprimer au Congo toute l'influence extérieure, quelle qu'elle soit. "C'est aujourd'hui en effet que se tiendra la réunion de la commission, initialement prévue pour le premier décembre. On s'attend à ce qu'elle condamne énergiquement l'opération de Stanleyville et dénonce M. Tshombé pour ne pas avoir, selon les termes de M. Kenyatta, honoré ses engagements de retirer les mercenaires et d'organiser un cessez-le-feu.

BRUXELLES — Les yeux encore remplis d'horreurs, tremblants de froid dans le petit matin pluvieux, les premiers rescapés de Stanleyville arrivés hier matin à Bruxelles ont fait le récit des heures terribles qu'ils viennent de vivre.

M. Pocaf, commerçant, déclare : "Nous sortons d'un enfer. Nous avons vécu des moments comme je ne voudrais en souhaiter à personne. Nous étions gardés nuit et jour par les Simbas. Ils sont terribles. On avait donné l'ordre de nous tuer lorsque les paras sont arrivés."

Un autre réfugié, M. de Vroom, nous dit : "J'ai embrassé le premier para que j'ai vu. Cinq minutes de plus et c'était fini pour nous."

Un ressortissant luxembourgeois, M. Groche, déclare : "Nous étions parmi les privilégiés à Stanleyville du fait que nous étions Luxembourgeois. Cela nous a permis de cacher chez nous des amis belges."

La plupart des réfugiés sont en short, pieds nus dans des sandales. Ils frissonnent malgré les couvertures données par les secouristes de la Croix-Rouge.

Des scènes atroces se déroulent dans le hall de l'aérodrome, noir de monde. Un ancien colonial, M. Peneffe venu attendre son frère et sa belle-soeur, vient d'apprendre de la bouche d'un des rescapés que ceux-ci ont trouvé la mort dans la fusillade. Dans un coin, une famille en pleurs entoure une petite fille de 5 ans qui sanglote convulsivement : "Où est maman ?"

Les réfugiés émus jusqu'aux larmes se jettent dans les bras de leurs parents et amis venus

Voir page 23 : Les pays

Bertrand est nommé au conseil législatif, Cournoyer, au tourisme et Mme Kirkland-Casgrain, aux transports et communications

Au conseil législatif

QUEBEC — M. Lionel Bertrand devient conseiller législatif, M. Gérard Cournoyer ministre du tourisme, chasse et pêche, et Mme Claire Kirkland-Casgrain ministre des transports et communications.

A l'issue de la séance du cabinet, hier midi, le premier ministre a en effet annoncé que M. Bertrand venait de démissionner comme ministre du tourisme, chasse et pêche de même que comme député de Terrebonne pour occuper au conseil législatif le siège du représentant de la circonscription des Mille-Iles, vacant depuis le décès de M. Frank Connors.

Qui allait succéder à M. Bertrand ? C'est M. Gérard Cournoyer lui-même qui, à la sortie du conseil exécutif, a annoncé la nouvelle. Le sourire aux lèvres, il a déclaré aux courriéristes parlementaires : "Messieurs, je chausse mes bottes et m'en vais à la chasse".

Cependant, ce n'est que quelques minutes plus tard, devant le lieutenant-gouverneur, que M. Jean Lesage a confirmé officiellement ces nominations de même que celle de Mme Claire Kirkland-Casgrain aux transports et communications.

Avec l'entrée de M. Bertrand au conseil législatif, survenant trois mois après celle de l'ex-député de Verdun, M. George O'Reilly, il ne reste plus de vacances à la Chambre haute; les vingt-quatre sièges sont occupés.

Cependant, sa démission comme ministre et député laisse un deuxième comté sans représentant à l'Assemblée législative. Il y a un mois, M. René Hamel démissionnait comme procureur général et député de Saint-Maurice pour devenir juge de la Cour supérieure.

Y aura-t-il bientôt des élections dans Terrebonne et St-Maurice ? Le premier ministre s'est contenté de répliquer : "Je ne réponds jamais aux questions hypothétiques."

Aux ministères des affaires culturelles et municipales, c'est le **statu quo**, Me Pierre Laporte gardant ces deux portefeuilles.

M. Lesage a fait remarquer que M. Laporte n'était pas ministre intérimaire, mais bien ministre en titre des affaires culturelles.

M. Bertrand est relativement jeune. Agé de 58 ans, il souffre d'une mauvaise santé depuis près de dix ans.

Transports et communications

par Marcel THIVIERGE

En 1957, pour raisons de santé, il délaissait la scène fédérale après avoir représenté le comté de Terrebonne aux Communes depuis 1940.

En juin 1960, ce n'est qu'à la requête pressante de M. Lesage qu'il avait consenti à poser sa candidature aux élections provinciales.

Elu par une majorité de 8,387 voix, il devenait secrétaire de la province.

En novembre 1962, il avait manifesté le désir de se retirer; mais une fois de plus le premier ministre le suppliait de ne pas quitter la politique active.

Le 3 avril 1963, il était assermenté comme premier titulaire du nouveau ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche.

Journaliste de profession, M. Bertrand fut, de 1926 à 1939, collaborateur à "L'Avenir du Nord", de Saint-Jérôme, et à "L'Etoile du Nord", de Joliette.

En 1937, il fondait, à Sainte-Thérèse, "La voix des mille-îles" dont il est encore le directeur.

De 1949 à 1961, il fut secrétaire de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. Il en avait été le président de 1942 à 1944.

En 1950, il était le chef de la délégation canadienne de la presse catholique au congrès de la presse mondiale à Rome. La même année, il devenait vice-président de l'Union internationale des journalistes catholiques.

Tourisme, chasse et pêche

M. Rouleau publie un communiqué expliquant son rôle

OTTAWA — Le député libéral de Dollard, M. Guy Rouleau, qui a demissionné comme secrétaire parlementaire du premier ministre, a remis tard mardi soir à la presse un communiqué expliquant le rôle qu'il a joué dans l'affaire de cautionnement demandé pour Léo Rivard.

En voici le texte intégral:

"En vue de dissiper tout doute qui pourrait subsister à la suite de ma déclaration en Chambre cet après-midi, je me permettrai de rétablir les faits tels que je les connais, dans la mesure qu'ils me concernent directement.

"Comme tous mes collègues à la Chambre, je suis fréquemment appelé, à titre de député à faire des représentations auprès du ministère de la justice sur des cas concernant des personnes qui se disent victimes d'un traitement injuste de la part de la Couronne.

C'est ainsi qu'il y a quelques mois j'ai reçu un appel téléphonique de la part du président de la commission scolaire des Mille-Iles me demandant d'intervenir auprès du ministère de la justice afin d'obtenir un cautionnement pour un certain M. Rivard. On m'expliqua que M. Rivard était un homme d'affaires bien connu de l'île Jésus et qu'il avant été emprisonné injustement.

"Faisant suite à cette demande, j'ai alors communiqué par téléphone avec des fonctionnaires du ministère de la justice, les priant de vérifier s'il serait possible d'obtenir un cautionnement pour M. Rivard. J'ai appris que Me Pierre Lamontagne avait agi comme avocat de la poursuite dans cette affaire et connaissant Me Lamontagne, pour l'avoir rencontré dans le cours de ma pratique du droit à Montréal, j'ai téléphoné à ce dernier pour le mettre au courant de mes démarches.

"Me Lamontagne m'expliqua qu'il n'agissait pas au nom de la couronne, mais bien au nom du gouvernement des Etats-Unis. Il m'expliqua aussi la nature des accusations portées contre M. Rivard et les raisons pour lesquelles tout cautionnement lui avait été refusé. Après avoir fait enquête, les fonctionnaires du ministère de la Justice, eux aussi, me fournirent les mêmes renseignements. Je cessai alors toute démarche à ce sujet.

"Quelque temps plus tard, à la demande de représentants de la Gendarmerie royale du Canada, je fournissais à ce corps policier les renseignements que je viens de donner et je me mettais à son entière disposition pour toute enquête subséquente. Aucune autre information ne me fut demandée par la suite par la Gendarmerie.

"Mon intervention dans cette affaire se résume aux faits que je viens d'énoncer. Je n'ai fait aucune autre démarche; je n'ai discuté de la question avec aucune autre personne, ni à ce moment-là, ni par la suite. Je n'ai en aucun moment reçu ou transmis une offre d'argent et jamais telle offre n'a été portée à ma connaissance.

"Je répète qu'à titre de membre du Parlement, je suis souvent appelé à faire des représentations auprès du ministère de la justice au nom de personnes qui se prétendent victimes d'un traitement injuste.

Je m'en remets évidemment au ministère pour vérifier le bien fondé de ces prétentions.

"Dans le cas présent, je regrette que mon nom ait été mêlé à une affaire dont je ne connaissais pas les détails et dont je me suis retiré aussitôt que les renseignements m'ont été fournis par les autorités. Je regrette que mon intervention ait pu causer quelque embarras, que ce soit au très honorable premier ministre ou à l'honorable ministre de la justice.

Sincérité

"Je suis heureux que le gouvernement ait ordonné la tenue d'une enquête judiciaire pour tirer cette affaire au clair et je me tiendrai à l'entière disposition des responsables de cette enquête pour leur fournir tout éclaircissement désiré.

"Entre temps, j'ai prié le premier ministre de bien vouloir me libérer de mes fonctions de secrétaire parlementaire de sorte que ni le premier ministre ni le poste qu'il occupe ne soient d'aucune façon mis en cause durant cette enquête. Le premier ministre a acquiescé à ma demande et je l'en remercie.

"Je suis sûr à l'avance que cette enquête me permettra d'établir hors de tout doute que j'ai agi avec sincérité et de façon entièrement compatible avec la probité qui doit primer sur la conduite de tout membre du Parlement."

M. Pearson a une confiance totale en M. Guy Favreau

SASKATOON. — Le premier ministre Pearson a approuvé la façon dont le ministre de la justice, M. Guy Favreau, s'est comporté relativement aux accusations de corruption et de coercition lancées contre deux adjoints ministériels.

"J'ai confiance en mes ministres" a répondu M. Pearson lorsqu'on lui a demandé s'il croyait que M. Favreau avait agi correctement en ne signalant les faits au premier ministre que peu de temps avant qu'ils ne soient révélés publiquement.

Le premier ministre a déclaré au cours d'une entrevue que M. Favreau l'avait mis au courant des accusations juste avant que les crédits du ministère de la justice ne soient soumis aux Communes "parce qu'il croyait que les accusations pourraient être évoquées en Chambre".

M. Pearson a dit qu'une enquête judiciaire sera instituée "dès que nous aurons trouvé quelqu'un pour la présider".

Le premier ministre a ajouté que l'enquête portera sur les accusations de corruption et de coercition afin de déterminer si des procédures judiciaires seront nécessaires.

Qui a raison ?

M. Favreau avait déclaré plus tôt aux Communes que l'enquête permettra de déterminer s'il avait eu raison de conclure qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour justifier une poursuite.

Le premier ministre a dit que M. Favreau avait jugé qu'il s'agissait d'un problème administratif.

Parlant à la réunion annuelle des libéraux de la Saskatchewan, M. Pearson a avoué que le gouvernement avait été très malmené à la suite des accusations portées contre les anciens adjoints parlementaires Raymond Denis et Guy Lord.

M. Erik Nielsen (PC - Yukon) a accusé M. Denis, alors qu'il était adjoint du ministre de l'immigration, M. Tremblay, d'avoir offert un pot-de-vin de $20,000 à un avocat de Montréal afin qu'il ne s'oppose pas à la demande de caution de Lucien Rivard, arrêté à Montréal sous l'accusation d'avoir fait la contrebande d'héroïne.

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISSON,
Bien chaud ou dans une infusion, elle réconforte
Agent général pour le Canada
J. Alfred Ouimet, Montréal

Pourquoi pas Dupuis

toujours à l'avant-garde de la beauté avec
MAX FACTOR
qui vous propose pour vos lèvres et pour vos joues deux rouges s'harmonisant
- rouge à lèvres, format régulier
- rouge à joues en poudre assorti

ROSE FANTASTIQUE
LUXURY BRIGHT
TOUCH OF THE ORIENT
PASTEL BEIGE
CAFE AU LAIT

une valeur de 3.00 les deux 1.50

Dupuis — Rez-de-chaussée rayon 240

Des régimes bien gérés d'assurance collective Vie et Santé et des caisses de retraite solides facilitent les relations avec les employés. Nous sommes fiers de servir les employeurs avec sérieux et compétence.

75e ANNIVERSAIRE
L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY DISTILLERIES LTD

Ed. Archambault

Pour Noël . . .
Un piano "Sterling"

Un instrument d'excellente valeur pour le prix.
Clavier de 88 notes.
Belle sonorité. Action légère.
GARANTIE DE 5 ANS. Fini acajou ou noyer.
Livraison sur paiement de la taxe de vente, le solde payable en 12, 24 ou 36 versements mensuels.

500 est, Ste-Catherine
Coin Berri — Tél. 849-6201
2140 de la Montagne
Près de Sherbrooke. Tél.: 845-6202

Régulier : $750.00
SPECIAL
$499.00
(Banc non inclus)

Ed. Archambault

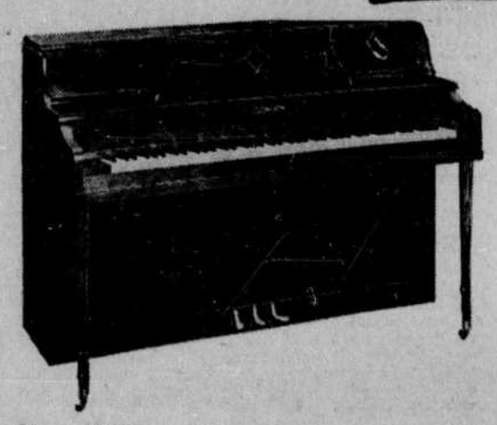

Pour Noël . . .
Un piano "London"

Modèle "118-L" de style Contemporain, fini noyer ou acajou.
Clavier de 88 notes avec couvercle.
Riche sonorité. Action rapide.
GARANTIE DE 5 ANS.
Livraison sur paiement de la taxe de vente, le solde payable en 12, 24 ou 36 versements mensuels.

500 est, Ste-Catherine
Coin Berri — Tél. 849-6201
2140 de la Montagne
Près de Sherbrooke. Tél.: 845-6202

Régulier : $850.00
SPECIAL
$599.00
(Banc non inclus)

dans ma province, la LAURENTIDE ça c'est une bière!

n'oubliez pas votre provision

Ed. Archambault INC.

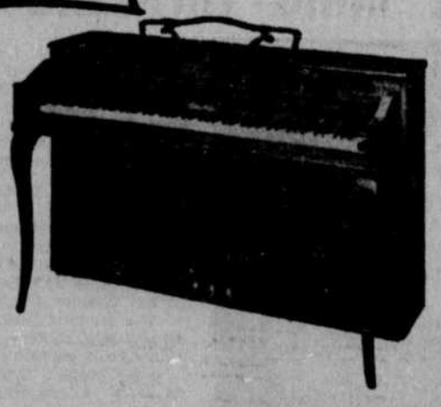

Pour Noël . . .
Un piano "London"

Modèle "105-108". Instrument superbe de style Provençal Français, fini arbre fruitier ou blanc antique et or.
Clavier de 88 notes avec couvercle.
Riche sonorité. Action rapide.
GARANTIE DE 5 ANS.
Livraison sur paiement de la taxe de vente, le solde payable en 12, 24 ou 36 versements mensuels.

500 est, Ste-Catherine
Coin Berri — Tél. 849-6201
2140 de la Montagne
Près de Sherbrooke. Tél.: 845-6202

Régulier : $895.00
SPECIAL
$645.00
(Banc non inclus)

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 26 NOVEMBRE 1964

Gattuso

L'HUILE D'OLIVE 100% PURE

Marcotte a-t-il participé au vol de banque de St-Laurent? l'enquêteur de Mayrand le nie

par Réal PELLETIER

En dix-sept points, un analyste de recherches à l'emploi de Me Yves Mayrand, procureur de Georges Marcotte, a souligné hier les "failles" des enquêtes et du procès qui doivent conduire Georges Marcotte à la potence, le 4 décembre prochain. L'enquêteur de Me Mayrand, M. Philip Michael, a fait ressortir hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, certains aspects de l' "affaire du Père Noël" qui vont jusqu'à mettre en doute la présence même de Georges Marcotte au vol de banque perpétré en décembre 1963 à St-Laurent et au cours duquel les policiers Marineau et Brabant furent assassinés. M. Michael a demandé la réouverture du procès de Marcotte qui, dit-il, révélerait l'identité du "vrai Père Noël".

M. Michael a rappelé que "seul Fournel a identifié Marcotte sur les lieux du meurtre". Or, selon M. Michael, il y a eu "tentative délibérée de la part de Fournel pour incriminer Marcotte". Par exemple, dans son témoignage, Fournel affirme à deux reprises, en termes identiques dans les deux occasions, avoir dit à un complice, sur les lieux mêmes du crime: "Tiens la porte, je vais aller chercher Marcotte". Or, comment, continue M. Michael, un voleur de banque de l'expérience de Fournel, qui avait déjà subi un procès pour vol de banque, serait-il assez bête pour mentionner le nom propre d'un complice sur les lieux mêmes du crime, devant au moins dix témoins, c'est-à-dire les clients qu'on fait coucher par terre à l'intérieur de la banque?

L'enquêteur de Me Mayrand a en outre affirmé qu'une arme de calibre 308, du type de celle qui a abattu les policiers, a été achetée, dix jours avant le meurtre par un dénommé André Krafchenko que la justice n'a pas fait venir devant les tribunaux et qui se trouve actuellement dans une chambre de la rue Jarry. L'appartement voisin, dit-il, est présentement occupé par trois détectives.

M. Philip Michael, analyste de recherches travaillant pour Me Yves Mayrand, procureur de Georges Marcotte. (Photo Le Devoir, par Denis Saint-Jean)

Une expertise a démontré, selon M. Michael, que André Krafchenko, qui avait d'ailleurs déjà participé à des vols de banque avec Jean-Paul Fournel antérieurement à décembre 1962, est celui qui a signé, du nom de A. Duval, la facture de l'achat de l'arme, à la compagnie International Firearms. Fournel, selon M. Michael, a admis avoir volé la même banque de St-Laurent à deux reprises antérieurement avec Krafchenko, mais pourquoi, continue M. Michael, ce dernier n'a-t-il jamais été traduit devant les tribunaux? Pourquoi aussi Fournel, de même que la Couronne, "ont-ils délibérément omis de dire que Krafchenko lui-même avait acheté l'arme du crime, lors du procès de Marcotte?"

Précédemment, M. Michael a demandé "qui a pris les dispositions pour que Jean-Paul Fournel attende à son appartement, situé Place Prieur, le matin du 11 janvier 1963, pour qu'il se rende à la police, et avec qui ces dispositions ont-elles été prises? Y a-t-il eu récompense en argent donnée par la police ou par la Canadian Bankers Association à cet homme pour sa collaboration à la mise en place des dispositions qui ont conduit Jean-Paul Fournel à se rendre et qui ont permis d'impliquer Georges Marcotte?" Et M. Michael ajoute: "Est-ce que cet homme, lui-même, a participé de quelque manière au hold-up fatal à la Banque Canadienne Impériale de Commerce au matin du 14 décembre 1962?"

C'est immédiatement à la suite de ces trois dernières questions que M. Michael parle de Krafchenko, mais dans des points distincts du communiqué qu'il a remis aux journaux.

Plus loin, M. Michael demande encore comment Mlle Jeannine Sicard, serveuse de restaurant, a pu identifier sans hésitation Georges Marcotte comme étant l'homme qui est venu chercher Jules Reeves au Coffee Pot Restaurant le matin du 14 décembre, tout en admettant qu'elle l'a seulement vu une minute, alors qu'en même temps elle affirme ne pas pouvoir identifier ou reconnaître Jean-Paul Fournel qu'elle a servie avec Reeves pendant environ 20 minutes le matin précédent, soit le 13 décembre?

A propos de Reeves, qu'on a déclaré inapte à comparaître en cour au procès de Marcotte et à subir son propre procès, M. Michael se demande s'il est encore vraiment malade. Il affirme avoir interrogé le médecin de Reeves à ce sujet sans avoir pu obtenir de réponse, ni négative, ni affirmative. Qu'arrivera-t-il, demande M. Michael, si un jour Reeves est en mesure de subir son procès et s'il déclare que Marcotte n'était pas présent sur la scène du vol? Et M. Michael rappelle que seul, des trois, Fournel a été identifié comme faisant partie du trio et que seul Fournel a identifié Marcotte.

En conclusion, M. Michael demande la réouverture du procès de Georges Marcotte. Il rappelle que le cabinet fédéral a commué la sentence de mort qui avait été prononcée contre Kenneth Meeker, récemment, qui avait pourtant bel et bien été trouvé coupable de son crime: viol et étranglement d'une fillette de 12 ans à Vancouver, tandis que l'affaire Marcotte, selon lui, est loin d'être claire.

Les pouvoirs du ministère du revenu, pris à partie

par Marc-Henri CÔTÉ

Les pouvoirs discrétionnaires du ministre du revenu ont été pris à partie hier, au congrès de l'Association canadienne d'études fiscales. L'une des dernières séances a été consacrée à la clause 138 de la loi de l'impôt sur le revenu. Elle était adoptée par le Parlement il y a environ un an, dans le but de mettre fin à "une échappatoire" qui aurait permis à un certain nombre de personnes de soustraire au fisc des sommes importantes, par la manipulation entre diverses sociétés de titres dont les détenteurs étaient souvent des dirigeants d'entreprises familiales.

Me Charles Gavsie, c.r., de Montréal, a laissé entendre que cette clause avait donné lieu à des abus d'interprétation de la part des fonctionnaires du ministère fédéral du revenu. Elle jette le doute sur les dispositions éventuelles des successions et c'est au demeurant "un bluff" de la part du ministre, mais il ferait bien de demander à quelqu'un d'autre de renchérir, a dit M. Gavsie.

La clause 138 a pour but d'éviter la liquidation de sociétés qui tenteraient de se soustraire à l'impôt sur la disposition de l'actif.

Si le but visé est excellent, il ne faudrait tout de même pas qu'il entraine une paralysie relative des transactions, a dit M. Gavsie. Il a fait part avec M. Herbert O. Spindler, c.a., de Montréal de diverses difficultés au moment de transactions, de crainte qu'elles tombent sous le coup de la clause 138, le plus souvent interprétée dans un sens restrictif par le personnel du ministère.

M. H.A. Stevens, du ministère du revenu national, voit de façon différente cette clause de la loi de l'impôt qui, dit-il, tend à maintenir le statu quo dans des problèmes de portée épineuse.

Les rapports fiscaux entre les municipalités et les provinces ont été traitées avec ampleur par des conférenciers tels que: M. Reginal J.P. Dawson, C.A., de Montréal, M. G.S. Mooney, de Montréal, directeur de la Fédération canadienne des maires et municipalités, et M. Thomas J. Plunkett, de Montréal.

Les recommandations de deux commissions d'enquête sur les finances au niveau local ont été passées en revue. M. Dawson a particulièrement décrit celles de la Commission royale d'enquête sur les finances locales, au Manitoba, tandis que M. Mooney a traité d'une enquête similaire au Nouveau-Brunswick.

Selon M. Mooney, le rapport Byrne, comme on l'appelle au Nouveau-Brunswick, vise à une centralisation souhaitable, bien que redoutée, des pouvoirs dévolus aux municipalités, mais il renferme trop de généralités pour qu'on lui attache la valeur d'un rapport d'experts.

Manitoba, tel que commenté par M. Dawson, définit bien les prérogatives des municipalités, quant aux services qu'elles doivent rendre à la population. Mais, des régions administratives, onze au total, devraient faire le pont entre les municipalités et la province et s'occuper de projets conjoints.

Les octrois aux municipalités devraient cesser, selon le rapport. Ils ne devraient subsister qu'en regard de certaines circonstances.

Quelque 106 municipalités rurales seraient regroupées en 40 ou 50, avec comme minimum une population de 3,000 personnes et un rôle d'évaluation de $5,000,000.

Le rapport pose en principe que les municipalités doivent assumer les soucis "matériels" alors que la province s'occupera des "gens", de leur bien-être.

Le rapport Michener, au

PREMIERE EXPLOSION — Au fond d'un grand trou de pieds de profondeur, là où s'élèvera le nouvel hôtel du Canadien Pacifique, le Château Champlain, rue Windsor, on a fait sauter hier une première couche de roche de fond. Très bien réussi, le dynamitage a déplacé 10 verges cubes de roc et il se continuera puisqu'il faut déplacer 10,000 verges cubes de roc pour bien asseoir les fondations de l'immeuble. Terminé en 1967, le Château Champlain aura 38 étages et comptera 620 chambres. A droite, W.-A. Généreux, ingénieur du Canadien Pacifique qui a "mis le feu aux poudres" et Bruce Tyler, de Dupont of Canada.

ARDA: les ministres préparent une nouvelle entente qui marquera un point tournant dans la politique agricole

La conférence fédérale-provinciale sur l'aménagement régional et le développement agricole (ARDA), qui s'ouvre aujourd'hui à Montréal, aura pour tâche de mettre au point les détails administratifs et techniques d'une entente qui s'inspire d'un esprit nouveau à l'égard des problèmes agricoles du pays. Après huit mois de consultations entre le ministre fédéral responsable d'ARDA, M. Maurice Sauvé, ses haut-fonctionnaires, et les responsables provinciaux du programme, tous les intéressés conviennent de la nécessité de donner une orientation plus précise et plus systématique au programme ARDA, même si l'accord n'est pas encore fait sur les moyens d'atteindre les nouveaux objectifs.

La loi ARDA, adoptée en juin 1961, a donné lieu un an plus tard à la signature d'une entente générale, permettant au fédéral de dépenser $50 millions jusqu'en mars 1965 pour partager la moitié des frais de programmes entrepris par les provinces en vue d'aider au relèvement des régions rurales. C'est de l'entente qui prévaudra à compter de mars prochain que discutent cette semaine les ministres de l'agriculture des provinces et le ministre fédéral des forêts.

Mais il ne s'agira pas uniquement du renouvellement d'un accord. Les objectifs fondamentaux du programme, la perspective dans laquelle on l'envisage, ont été révisés au cours des derniers mois, particulièrement depuis que le programme a été confié, au niveau fédéral, au ministre Maurice Sauvé.

La loi fédérale de 1961 a été rédigée en termes très généraux, et permet toutes sortes de réalisations. A l'origine, son application aussi était indifférenciée: n'importe quel projet, n'importe quel secteur, pouvaient en principe obtenir les fonds d'ARDA. En pratique, les fonds ont surtout servi à deux fins: des projets de recherches, et d'autres de mise en valeur d'une ressource particulière.

Il semble déjà acquis que le nouvel accord sera à la fois plus précis et plus large. Plus précis, parce qu'à l'avenir les fonds d'ARDA ne devront servir qu'aux secteurs ruraux sous-privilégiés, marginaux. Plus large, parce qu'au lieu d'être utilisé à la réalisation d'une série de projets spécifiques, sans lien entre eux, ARDA deviendrait un instrument de planification pour relever le niveau économique des régions sous-développées et permettre l'intégration dans le milieu urbain de la population rurale excédentaire. L'accent ne sera plus mis sur l'exploitation des ressources physiques, mais sur le développement des ressources humaines des régions rurales. ARDA continuerait d'autre part à affecter d'importantes sommes à la recherche.

C'est dans cette optique que s'engage la conférence fédérale-provinciale de cette semaine. A propos de la loi ARDA, Ottawa et les provinces devront pour la première fois jeter les bases d'un projet commun de planification. Bien que les consultations tenues depuis huit mois ont permis de dégager un certain accord sur les principes, les responsables fédéraux de l'administration d'ARDA prévoient qu'il ne sera pas facile de concrétiser la nouvelle entente, qui vaudra pour une période beaucoup plus longue que la première.

Gordon: le taux du dollar canadien restera inchangé

OTTAWA. — Il n'y a pas et il n'y aura pas de modification du taux du dollar canadien par rapport au dollar américain, a déclaré aux Communes M. Walter Gordon.

Le ministre des finances répondait à l'interpellation d'un député, demandant si le taux actuel du dollar canadien, fixé à 92.5 p.c. du dollar américain serait maintenu malgré les pressions que subissait la devise canadienne sur le marché de New York. Le dollar candien était coté mardi après-midi à 93.7/32 sur le marché new-yorkais

Le ministre a d'autre part indiqué qu'il ne prévoyait pas d'exode important de capitaux canadiens, par suite de l'augmentation du taux de l'escompte en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada.

Le Canada contribuera $200,000,000 à un fonds international de $3 milliards, crédit qui sera avancé à la Grande-Bretagne pour lui permettre de maintenir la valeur de la livre, en butte aux fluctuations d'un marché de spéculateurs. M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, a exprimé son désappointement de constater que la Banque du Canada ne prête pas aux Canadiens, mais a le droit de prêter à des "étrangers".

Les évêques qui ont pardonné aux Juifs ne pourront plus se rendre aux lieux saints...

AMMAN. — "Tous les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques qui ont approuvé, par leur vote au concile du Vatican, la déclaration sur les Juifs, se verront désormais interdire l'entrée du territoire jordanien et l'accès aux Lieux Saints de Palestine", a déclaré mercredi, au parlement, M. Bahjat Talhouni, premier ministre de Jordanie.

Le gouvernement jordanien a, ainsi, adopté la proposition faite par les communautés chrétiennes de Bethléem et des villages voisins. "Les concitoyens du Christ" avaient demandé que tous les prélats qui ont voté l'absolution des Juifs de la mort du Christ se voient désormais interdire l'entrée en Jordanie.

A la séance de mercredi au parlement jordanien, de nombreux députés musulmans et chrétiens ont pris la parole pour condamner la décision du concile concernant les Juifs. Intervenant à son tour, le premier ministre a déclaré: "Le gouvernement n'entend pas se mêler de l'aspect religieux que peut avoir la déclaration sur les Juifs, adoptée par le concile du Vatican. Mais, en ce qui concerne ses aspects politiques, le gouvernement jordanien tient à faire enregistrer son profond regret qu'une telle déclaration ait été adoptée".

M. Bahjat Talhouni a ajouté: "Nous sommes parfaitement au courant des raisons qui ont amené le cardinal Augustin Bea à promouvoir une telle résolution. Je demande à la Chambre de laisser le soin aux chrétiens de Jordanie de prendre les décisions qui s'imposent concernant leurs rapports avec le Vatican et l'Eglise occidentale", a conclu le premier ministre.

Durant le débat, un des députés avait déclaré: "Nous savons maintenant quelles sont les raisons qui ont amené le pape Paul VI a visiter Jérusalem. Le pape a fait un pèlerinage dans la Ville sainte comme une sorte de prélude à une internationalisation de Jérusalem".

Johnson quitte l'hôpital

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, quittera l'hôpital Notre-Dame, aujourd'hui, trois semaines après y être entré pour y subir un examen général et des traitements pour troubles gastriques.

Un porte-parole du chef de l'Union nationale a annoncé hier que M. Johnson se porte bien et qu'il se rendra probablement à Québec à sa sortie de l'hôpital.

M. Johnson a quitté l'hôpital à deux reprises durant son séjour pour remplir des engagements.

LE ROYAL-ROUSSILLON

Le Tromblon d'Argent

Le Tromblon d'Argent est en train de devenir le rendez-vous par excellence des gourmets de la métropole... et leurs invités sont tous d'accord! Le TROMBLON D'ARGENT 849-3214.

DÎNER D'AFFAIRES à partir de $1.50

STATIONNEMENT FACILE en arrière de l'hôtel dans la rue PROVIDENCE ENTRE BERRI ET ST-HUBERT par De Montigny ou Ontario

AIR CLIMATISÉ

1610 ST-HUBERT

Au nord de De Montigny près du terminus de la Provincial Transport

RESERVATIONS: 849-3214

CAPITAL DISPONIBLE

pour
- prêts hypothécaires de toutes sortes (min. $50,000)
- Amalgamation d'entreprises
- Acquisition d'entreprises

INCOMACO INTERNATIONAL LTEE

Administrateurs-conseils pour l'Industrie et le Commerce

Suite 3815, 1 Place Ville Marie, Montréal - Tél.: 866-3524

CRISTAL DE FRANCE
- Baccarat
- Daum
- LALIQUE

au Petit Versailles

Le centre du Cristal de France

930 EST, RUE STE-CATHERINE VI. 2-8219

NOUVELLE ADRESSE

Noël Beauchamp

TAILLEUR

6960 Park Ave., — Montréal 15

Tél.: 276-1355

NOUVEAU...

La cigarette pour les étudiants

Filtre et Nature

Pour vos achats de Noël, visitez

LA LIBRAIRIE FIDES

245 est, boulevard Dorchester

Montréal, Tél.: 861-9621

Moderne, spacieuse, climatisée, la librairie Fides offre un choix unique de collections de livres d'art, d'encyclopédies, de littérature générale, de livres de spiritualité, d'albums pour enfants.

Un vaste terrain de stationnement à l'arrière de l'immeuble, ouvert sur les rues Sainte-Elisabeth et Hôtel-de-Ville, permet à nos clients de garer leur voiture gratuitement.

Invitation spéciale aux éducateurs et aux étudiants, le samedi, alors que la librairie est ouverte de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

A Noël offrez un livre

au Petit Versailles

Le centre du Cristal de France

930 EST, RUE STE-CATHERINE VI. 2-8219

Si le TOIT est à VERSANT

Faites installer des

GOUTTIÈRES - "ho do"

ÉGLISES HÔTELS USINES ENTREPÔTS BUNGALOWS COTTAGES MOTELS

LONGUEURS DE 45' SANS JOINTS • GALVANISÉS - ALUMINIUM - CUIVRE Estimés gratuits

INSTALLATION EXCLUSIVE PRIMEAU MÉTAL INC. MONTRÉAL 322-4168 QUÉBEC 872-9244

EDITORIAL

L'enquête qui s'impose

La décision du gouvernement fédéral d'instituer une enquête judiciaire sur l'administration de la justice, à la suite des accusations portées par M. Nielsen, est probablement la seule façon de tirer au clair les faits pour le moins troublants qui ont fait l'effet d'une bombe aux Communes. Toute cette affaire peut avoir des conséquences politiques graves pour l'avenir du Canada, dans la crise actuelle de notre fédéralisme, et il faudra donc faire toute la lumière possible sur ces accusations.

L'aspect le plus inquiétant c'est la série des faits et des coïncidences invoqués. L'une ou l'autre des accusations, prise à part, peut n'avoir rien de concluant à première vue. Dans les tentatives de corruption ou d'influence injustifiée il n'y a habituellement pas de trace; c'est souvent la parole d'un accusateur contre la dénégation d'un accusé. Que dans ces conditions, M. Favreau veuille se justifier en disant qu'il n'y avait pas assez de preuve pour intenter un procès, ce peut être plausible; une telle prudence est souvent sage, car on ne doit pas éclabousser des gens contre lesquels il n'y a pas de preuve formelle.

Ce qui a fait éclater ce scandale, c'est l'addition des griefs. Et aussi la liaison qu'on prétend établir entre cette accusation de corruption et l'affaire Banks. Le gouvernement a été accusé d'avoir manqué de vigilance en laissant fuir Hal Banks. M. Pearson a dû admettre que le syndicat international des gens de mer a versé des souscriptions à des candidats libéraux du district de Montréal. Or voici que M. Douglas demande de vérifier dans les documents de l'enquête Norris si l'ancien chef de cabinet du ministre de l'immigration, impliqué dans le cas Rivard, n'aurait pas reçu de Banks une somme de $1,500.

•

Des commentateurs signalent déjà le fait que les gens impliqués jusqu'ici sont des Canadiens français. Il faut ajouter que les cadres du parti n'ont pas été suffisamment renouvelés et rajeunis, notamment dans la région de Montréal. M. Pearson a probablement contribué au gâchis actuel en faisant trop confiance aux vétérans dépassés de la vieille équipe libérale. Les compromis qui ont fini par placer M. Favreau à la tête de l'aile québécoise ne paraissent pas avoir été très heureux; un correspondant d'Ottawa rapportait hier que la carrière politique du ministre de la justice est en balance; il sera peut-être sacrifié pour tirer le gouvernement d'une situation dont M. Pearson partage la responsabilité.

L'on peut se demander dans quelle mesure cette crise aura été aggravée par la position minoritaire du gouvernement aux Communes. Un cabinet disposant d'une bonne majorité aurait peut-être pu disposer discrètement de ces difficultés, comme on avait d'ailleurs commencé à le faire; ou au contraire il aurait pu agir au grand jour et dissiper toute ambiguïté par des actes plus fermes.

La situation parlementaire actuelle rendait tout esclandre dangereux pour le gouvernement, et permet au contraire à l'opposition de tirer un effet maximum de ces accusations.

Ce scandale doit aussi être replacé dans son contexte politique. Des faits du même genre se sont peut-être produits dans le passé, et dont on a pu disposer discrètement; pour le savoir il faudrait pouvoir ouvrir les dossiers de la police fédérale. Il faut bien constater que cette bombe menace de briser les efforts du gouvernement Pearson dans la recherche d'un compromis avec le Québec pour le rajustement de notre fédéralisme canadien.

Ces circonstances accessoires mais fort sérieuses n'enlèvent rien à la gravité des faits allégués, elles commandent que tous les partis s'abstiennent d'envenimer les choses. Si, même très indirectement, cette crise allait faire tomber le gouvernement, et provoquer une élection où ces faits seraient donnés en pâture à la démagogie, cela pourrait favoriser un succès transitoire de groupes qui veulent renforcer le gouvernement central et imposer au Québec les vues d'une majorité canadienne. Mais ce serait alors du même coup donner un élan peut-être irrésistible au séparatisme chez nous.

D'autre part, la seule voie par laquelle le gouvernement peut espérer se tirer avec le moins de dégâts d'une situation aussi fâcheuse, c'est encore par une enquête judiciaire qui imposera au Parlement le silence sur tout ce débat. Il importe donc que le mandat de la commission soit assez ample pour que tous les dessous de cette affaire soient mis en lumière.

Paul SAURIOL

lettres au DEVOIR

Pour les nôtres à l'étranger, que font nos gouvernements ?

Aux intéressés,

Nos gouvernements municipal, provincial, fédéral, font grand cas des voyages des dirigeants des pays de toutes les couleurs et croyances qui viennent solliciter de l'aide, humaine, financière ou militaire. Mais quand plus de quarante Canadiens sont gardés en otage au Congo depuis un temps X et comment? Que font-ils?

Nous aimerions bien être renseignés sérieusement !

Un homme dans la lune c'est important !

Rita LEMIEUX

De la théorie à la pratique, la marge est souvent très grande

Dans le numéro du 24 novembre du Quartier Latin, **on trouve en dernière page, le texte d'un code d'éthique adopté récemment par la Presse étudiante nationale. Ce texte est très intéressant. On y trouve notamment un article établissant que le journal étudiant a le devoir d'être particulièrement respectueux :**

"a) du droit du public étudiant à une information véridique, objective et complète;"

"b) du droit des personnes mises en cause dans les textes d'information à un traitement équitable".

Les auteurs des titres qui coiffent ce document ont été prudents. Ils se demandent, en sous-titre, comment ce code sera appliqué dans la pratique. Il suffit de tourner la page, de consulter la première page du même numéro du *Quartier Latin*, pour constater que beaucoup de chemin reste à faire avant qu'on en arrive à une situation satisfaisante.

L'article principal de cette page frontispice, rédigé par une demoiselle Mance Vigeant, prétend résumer une causerie faite par le directeur du *Devoir* aux étudiants de l'université de Montréal lors d'un débat-midi qui eut lieu le 10 novembre 1964. Ce compte rendu est tellement inepte, tellement insignifiant, que l'auteur se croit justifié de rétablir les faits. Je ne m'occuperais pas de répondre à cet article, si le sujet que je traitai lors de ce débat-midi n'était si brûlant et s'il n'y avait risque sérieux qu'à ce moment névralgique, l'on me prête, dans l'opinion publique, des opinions et des attitudes que je ne me connais pas. Je me borne à reprendre un par un les points de cet article qui sont soit incomplets, soit tendancieux, soit insignifiants. Dans chaque cas, je devrai citer en italique le texte de l'auteur de l'article : je rétablirai ensuite les faits :

1. *"Pour M. Ryan, la théorie semble n'avoir guère d'importance: aussi situe-t-il sa pensée sur un point de vue strictement pratique".*

Je n'ai jamais dit que la théorie n'avait point d'importance. J'ai voulu éviter de fournir des armes à ceux qui voudraient voir tous les problèmes en termes de guerre idéologique. J'ai voulu modestement, ce jour-là, apporter aux étudiants, qui ont plutôt des notions théoriques dans ce domaine, des informations réalistes sur le problème de la liberté perçu dans les données concrètes où il se présente tous les jours pour ceux qui sont engagés dans le journalisme. Il y a là une nuance très importante.

2. *"Selon lui, la liberté n'existe pas à l'état pur et la liberté d'aucun journal n'est totale ni absolue. C'est une question de plus ou moins".*

Cette manière de rapporter ma pensée laisse sous-entendre qu'en définitive tous les journaux se situeraient à peu près au même niveau de médiocrité. Les uns seraient un peu plus libres, les autres un peu moins; aucun ne serait vraiment libre. Ce contre quoi j'ai voulu mettre les étudiants en garde, c'est la notion de liberté absolue qui n'existe nulle part. Cela étant posé, je suis le premier à savoir qu'il existe des journaux qui sont très libres sans l'être totalement, alors qu'il en existe d'autres qui sont très peu libres. J'ai dit que c'est dans cette grande différence de liberté qu'on trouve d'un journal à l'autre que réside la différence de qualité entre les journaux, différence sur laquelle le public est appelé en définitive à se prononcer.

3. *"Il distingue fondamentalement la liberté de l'entreprise de presse dans la société et la liberté du journalisme".*

Il aurait fallu dire que je distingue la liberté de l'entreprise de presse dans la société et la liberté du journaliste à l'intérieur de l'entreprise de presse.

4. *"Le directeur du DEVOIR reconnaît le problème que pose dans un système capitaliste la divergence d'idée et d'intérêt entre la direction et l'administration".*

Cette partie constituait en fait l'un des principaux thèmes de ma présentation. Je me suis appliqué assez longuement à décrire concrètement les problèmes qui se posent à l'intérieur du type d'entreprise de presse que nous connaissons actuellement. Au lieu de se contenter de dire que je "reconnais le problème", Mlle Vigeant aurait rendu service à ses lecteurs si elle avait dit exactement les problèmes que j'ai évoqués. Pour l'information de Mlle Vigeant, j'ai dit clairement qu'il existait deux types de problèmes :

a) *les problèmes au niveau de l'information:* il est évident que les propriétaires n'ont pas toujours la même conception de l'information que les journalistes. Cela engendre des tensions qui sont inévitables et qu'on ne saurait résoudre en excommuniant purement et simplement l'une ou l'autre des deux parties en cause.

b) *les problèmes au niveau des prises de position:* ici, j'ai voulu montrer qu'il serait naïf de s'imaginer que les propriétaires ou les administrateurs peuvent être totalement indifférents aux opinions qui sont exprimées dans leur journal. S'imaginer que ces hommes ne s'intéressent qu'au signe de piastre, c'est leur prêter une bêtise que tous ne possèdent pas au même degré. Ici encore des problèmes très réels se posent. Au lieu de les escamoter en recourant à des arguments globalistes, mieux vaut les regarder en face.

5. Aux problèmes actuels, je vois, rapporte correctement Mlle Vigeant, trois solutions. *"La première, à laquelle il ne croit pas d'ailleurs, fait des journaux des entreprises d'Etat".*

La vraie question, ce n'est pas de savoir si je crois ou non à cette solution. A propos de cette solution, j'ai dit clairement qu'elle n'avait été appliquée que dans les pays vivant sous un régime totalitaire et que nous pouvions franchement, malgré les défauts de notre tradition occidentale, trouver mieux à partir de notre propre expérience, que ce qu'ont à nous offrir les démocraties populaires de type communiste.

6. *"La solution qu'il favorise tend à réaliser une séparation plus nette entre les détenteurs de capitaux et les directeurs au moyen de conditionnements juridiques spéciaux".*

Ici, je me souviens d'avoir dit très clairement qu'on peut envisager deux types de solutions :

a) On peut, à l'intérieur d'une entreprise incorporée en vertu de la loi des compagnies, prévoir des dispositions fiduciaires qui réduisent au minimum la possibilité d'ingérence des détenteurs de capitaux dans l'administration et la rédaction d'un journal. J'ai cité à cet égard le cas du *Devoir* et le cas de plusieurs entreprises de presse britanniques.

b) J'ai aussi souligné qu'il faut tendre à donner un statut juridique fort et distinct aux personnes qui ont la charge immédiate de l'administration et de la rédaction. Au *Devoir*, nous avons une situation en vertu de laquelle le directeur a l'autorité dernière sur la rédaction et sur l'administration. Je ne suis pas sûr que cette formule puisse s'appliquer dans un journal de plus grande envergure financière. A défaut d'une telle assurance, je crois cependant qu'il faudrait donner à l'administrateur et au rédacteur en chef des pouvoirs très précis, un statut clair qui accorde à chacun une grande liberté. Cela étant acquis, j'ai souligné que quelle que soit la situation juridique de ces deux personnages, il faudra qu'existe toujours entre les deux une collaboration étroite. S'imaginer que la rédaction et l'administration peuvent fonctionner comme deux compartiments complètement étanches, c'est vivre dans l'illusion et le rêve.

7. *"Il favorise un investissement plus grand dans l'industrie du journal".*

Quel chef-d'oeuvre de clarté! Ce que j'ai dit, c'est que je favorise une plus grande diversification des détenteurs de capitaux dans les entreprises de presse à caractère capitaliste. Je connais une publication en Angleterre où le mouvement des actions est soumis au contrôle d'un bureau de fiduciaires qui n'a rien à voir avec la propriété de l'entreprise. La mission principale de ce bureau de fiduciaires, c'est de s'assurer que les actions ne tomberont pas sous le contrôle exclusif d'un groupe particulier, mais demeureront largement réparties dans des secteurs aussi variés que possible du milieu.

8. *"D'autre part, M. Ryan déclare n'avoir pas une très grande foi à un journal comme propriété d'un syndicat ou financé par un parti politique".*

En effet, j'ai dit que si l'on pouvait plutôt résoudre les problèmes actuels de notre presse par des mesures comme celles que j'ai préconisées ci-dessus, ce serait plus sain. J'ai peine à m'imaginer qu'un syndicat propriétaire d'un journal serait complètement détaché et impartial à l'endroit de l'information qui pourrait affecter sa propre activité. Etant donné, d'autre part, que l'activité des syndicats s'accroît sans cesse, je ne crois pas que le problème de la liberté de la presse sera réglé automatiquement parce qu'un mouvement syndical serait propriétaire d'un journal. J'ai cependant ajouté que, s'il devenait absolument impossible de trouver des solutions convenables à l'intérieur d'orientations comme celles que j'ai proposées, il pourrait être logique et nécessaire, en dernier ressort, qu'un mouvement syndical se lance dans le domaine de la presse quotidienne.

9. *"Selon lui, le journaliste doit obéir à deux sortes de normes: normes objectives et normes à l'intérieur même de la profession".*

Autre article parfaitement incompréhensible. Ce que j'ai dit c'est ceci: le journaliste doit obéir à deux sortes de normes: normes communes à toute la profession et normes propres à chaque entreprise. Au chapitre des normes proprement professionnelles, j'ai signalé que des progrès avaient été accomplis ces dernières années, mais que nous étions encore loin de compte, étant donné la jeunesse relative de la profession journalistique dans notre milieu et les développements très considérables qu'a connus cette profession ces dernières années. Au chapitre des normes propres à chaque entreprise, j'ai souligné que chaque journal, étant donné ses objectifs propres, son organisation technique particulière, est appelé à mettre l'accent sur tel secteur de l'information plutôt que sur tel autre, à accorder plus d'importance à telle nouvelle qu'à telle autre. Cette diversité d'un journal à l'autre est inévitable et saine. Il appartient à chaque journal, en tenant compte des normes objectives qui prévalent au niveau de la profession entière, d'établir des normes particulières qui lui permettent de mieux réaliser ses objectifs. A ce dernier sujet, j'ai souligné fortement que les normes propres à chaque entreprise devraient être élaborées à la faveur d'un travail de consultation impliquant conjointement les autorités du journal et les représentants du syndicat des journalistes.

10. *"Le directeur du DEVOIR prône la prudence pour les journalistes dans le choix de leurs options et leur façon de les exprimer".*

Il s'agissait ici de la liberté qu'ont les journalistes d'intervenir dans les débats du jour en dehors de leur activité proprement professionnelle. Mlle Vigeant aurait dû relater que j'ai d'abord reconnu la liberté que doivent avoir les journalistes d'intervenir dans les débats du jour. A cela, j'ai cependant ajouté que le journaliste, s'il ne veut pas discréditer son rôle d'informateur ou semer des doutes inutiles dans l'opinion publique, doit se prévaloir de cette liberté avec prudence et discernement.

11. *"M. Ryan ne s'engage jamais au niveau des idées, il reste toujours au niveau de la pratique".*

Ceux qui me considèrent comme un idéologue invétéré seront renversés de cette assertion. Ils croiront que j'ai subi, sous l'effet des réflecteurs de télévision qui m'aveuglaient à ce moment, une métamorphose radicale. Qu'ils se rassurent. S'ils ont bien lu ce qui précède, ils verront qu'il y a beaucoup d'options proprement intellectuelles dans tout ce qui a été écrit jusqu'ici. Mais exprimer des idées en s'occupant en même temps de les incarner dans la pratique, c'est souvent s'exposer à se faire taxer de pragmatisme vulgaire.

12. *"Interrogé sur le choix collectif ou individuel de l'hypothèse canadienne, le directeur du DEVOIR répond que le choix ressortait (sic) de ses privilèges en tant que directeur".*

Je serais surpris d'avoir employé le mot "privilège". J'ai dû plutôt parler de mandat ou d'attribution. Mais cela est secondaire. Ce que Mlle Vigeant aurait dû noter, c'est ceci: j'ai répondu en effet qu'un choix comme celui-là relevait en dernière analyse de l'autorité du directeur, mais que dans le cas précis qui était visé par la question, le directeur avait pris soin de consulter longuement et largement avant de faire option. Il avait pris soin de faire cette option dans des termes suffisamment souples pour être capable de compter, à l'intérieur de son équipe, sur un large "consensus" de la part de ses collaborateurs.

13. *"Selon lui, le choix de l'hypothèse Québec, qu'il accepte, dit-il, dans une large mesure, n'aurait pas amené sa démission. Il a tôt fait de nous rassurer. M. Ryan en a encore pour neuf ans et demi à la direction du Devoir. Quant à l'hypothèse canadienne? ? ?"*

Le code d'éthique de la presse étudiante dit clairement (article 10) que "le journaliste étudiant doit éviter le commentaire à l'intérieur d'un texte d'information".

Je ne sais pas comment les responsables du *Quartier Latin* jugent cette partie terminale du compte rendu de Mlle Vigeant. Si un journaliste du Devoir avait conclu un reportage de cette manière, je me serais fait un devoir de lui signaler que je trouvais qu'il injectait subtilement son opinion personnelle dans son récit des faits.

Mlle Mance Vigeant, à plusieurs reprises, m'accuse de m'être plutôt désintéressé de la théorie et de m'être confiné aux problèmes pratico-pratiques reliés à la liberté de presse. Le petit exercice de dissection que je viens de faire prouve que je n'avais pas tout à fait tort d'agir ainsi. Quand il s'agit de faire de la théorie, nous sommes là, nous sommes les champions du monde. Quant à la pratique, c'est une autre affaire.

C.R.

OPINION DU LECTEUR

Confessionnalité de l'Université de Montréal

par le professeur Marcel LEFEBVRE, ptre,
Université de Montréal

Les réflexions proposées ici veulent se situer dans le contexte d'une remise en question des structures actuelles de l'Université de Montréal. Elles font écho à des opinions émises lors d'un symposium tenu au Centre social le 18 novembre courant, sous l'égide de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal; elles tâcheront cependant d'élargir la problématique qui a alors été adoptée.

Dans le climat de liberté d'expression et de recherche qui prévaut de plus en plus en notre milieu universitaire, personne ne s'offusquera de constater qu'un membre de l'Association des Professeurs prend l'initiative de venir réfléchir sur des affirmations de ses distingués collègues et de continuer un dialogue dont ils ont eux-mêmes fourni l'amorce. On devrait, au contraire, se réjouir que des problèmes aussi vitaux soient discutés dans le calme et dans un effort de lucidité sur les faits.

● Aperçu sur le contenu des exposés :

Comme le rapportait très bien l'édition du "Devoir" du 20 novembre, la note fondamentale des exposés se ramenait à l'affirmation suivante: "les structures actuelles de l'Université de Montréal, autocratiques et confessionnelles, sont inadéquates". Cette affirmation donnait lieu à un triple voeu émis par les professeurs: "qu'on rende l'université aux universitaires, qu'on reconnaisse un statut de service public à l'institution, et qu'on la déconfessionnalise".

Chacun des trois professeurs participant au symposium a montré en quoi les structures actuelles de l'Université lui paraissaient anachroniques et inadéquates. M. Jean Blain s'est attaqué au problème par le biais de l'histoire: il a cru pouvoir montrer que la structure accordée par la charte de 1930 ne constituait pas une amélioration majeure par rapport à celle de 1852. M. André Morel a décrit la structure autoritaire de l'Université; il a montré les graves lacunes d'une administration faite de l'extérieur; il a réclamé, comme une nécessité, la mise en place de structures égalitaires, rendues possibles par une véritable collégialité au niveau de chaque faculté. Quant à M. Bertrand Rioux, il a abordé directement le problème de la déconfessionnalisation: pour lui, il est nécessaire que l'Université de Montréal devienne une université laïque, c'est-à-dire non-confessionnelle.

● Remarque globale sur la rigueur de l'argumentation:

Sans vouloir minimiser ou nier l'apport extrêmement positif que constituent les analyses de mes collègues sur la situation actuelle de l'Université, je me permets cependant de noter qu'il m'est resté une impression moins favorable de la synthèse qu'ils ont tenté de brosser. Il m'a semblé que le cheminement ou le passage des prémisses aux conclusions s'avérait un peu rapide et insuffisamment motivé.

Réfléchissant sur cette première impression, j'ai constaté qu'elle était due au flottement constant que l'on retrouvait dans chacun des exposés: les affirmations concernant les mauvais effets des structures autoritaires étaient toujours considérées comme des indices négatifs au bilan de la confessionnalité.

Était-il toujours légitime d'attribuer les lacunes actuelles au caractère confessionnel de l'Université? Si l'on voulait expliquer le caractère archaïque et inadéquat des structures par le rattachement confessionnel, ne s'imposait-il pas, au simple titre de la rigueur de pensée, de montrer clairement et sans équivoque le lien historique entre les deux? Ce lien, le professeur Jean Blain l'a affirmé, mais ne l'a pas démontré: il a même admis explicitement qu'un certain nombre de lois assez rigides et paralysantes de la charte pontificale étaient effectivement tombées en désuétude.

Il fallait donc, me semble-t-il, prouver de façon évidente que les défauts signalés étaient et demeurent solidaires du caractère confessionnel, si l'on voulait pouvoir conclure à la nécessité de se débarrasser de la confessionnalité en même temps que de la structure administrative actuelle. De plus, même si certaines lacunes s'avéraient inhérentes au fait de la confessionnalité, n'était-il pas important de se demander si elles étaient essentielles à toute expression de la confessionnalité ou si, au contraire, elles en constituaient une expression accidentelle?

On m'objectera peut-être ici que je subtilise à l'excès et que mon argumentation verse dans l'argutie. Et pourtant, je ne fais qu'appliquer au problème les règles fondamentales de la méthode scientifique moderne, les normes méthodologiques de Francis Bacon sur le procédé d'induction.

● Orientation des recherches à poursuivre

La remarque globale que je viens de formuler sur un certain manque de rigueur de l'argumentation me semble même s'appliquer à l'exposé de M. Bertrand Rioux qui s'était précisément fixé comme but de discuter du caractère confessionnel de l'Université de Montréal. Après une bonne énumération des définitions de base, M. Rioux a décrit comme suit les lacunes perçues actuellement dans notre milieu universitaire: l'administration est cléricale; devant le fait du pluralisme religieux, même dans notre milieu francophone, on voit s'ériger un système universitaire monolithique qui conserve un monopole de droit. Ces lacunes sont attribuables à la confessionnalité.

Remarquons d'abord que la cléricalité n'est pas du tout indispensable à la confessionnalité; il n'est même pas nécessaire que la nomination du recteur soit faite par la Congrégation des Séminaires et Universités: il existe sur ce point un intéressant précédent: une cinquantaine d'universités catholiques dans le monde ne relèvent absolument pas de la Congrégation des Séminaires et Universités. Remarquons, d'autre part, que le pluralisme religieux n'est pas nécessairement ignoré ou bafoué dans une université confessionnelle!

Le professeur Bertrand Rioux apporte, comme dernier argument, celui de l'intervention massive de l'Etat dans le financement de l'institution: il semble y voir une raison suffisante de déconfessionnalisation. — Il est certain que cette intervention massive des subventions de l'Etat fait perdre à l'institution son caractère purement privé et implique un contrôle étatique de plus en plus précis sur l'administration de l'institution. Mais, à cause même de la neutralité de l'Etat, ce contrôle ne peut aller jusque dans la réglementation des options philosophiques et religieuses des universitaires, à moins que ces options de certains groupes ne deviennent préjudiciables au bien commun dont l'Etat est le gardien.

Je ne voudrais pas que les remarques qui précèdent apparaissent comme une véritable charge contre les affirmations de mon distingué collègue, le professeur Bertrand Rioux: je crois, au contraire, que son exposé nous laisse voir l'orientation que devraient adopter nos réflexions et nos recherches, pour préparer les remaniements qui s'imposent.

Je n'oublie pas, en particulier, les remarques tout à fait pertinentes de mon collègue sur le type de présence des catholiques à l'intérieur d'une université qui se serait dépouillée de structures archaïques et autoritaires et qui apprécierait beaucoup plus le témoignage que l'institutionnalisation, la compétence que le privilège, la lucidité que les interdictions, la pensée que les lois. Comme catholique, je crois que le christianisme doit laisser au profane le soin d'élaborer ses structures, lui demandant seulement de ne pas être exclu a priori, mais jugé selon les fruits qu'il peut porter, au niveau même des valeurs humaines. J'accepte totalement l'idée émise par mon collègue vers la fin de son exposé: il faut que les chrétiens se défassent de pensées et d'attitudes empruntées à l'ère constantinienne qui faisait porter l'accent sur les structures et sur l'encadrement des chrétiens, en minimisant les aspects de confiance et de liberté.

● Vers une redéfinition de la confessionnalité :

Mais, m'objectera-t-on, si vous admettez tout ce qui précède, ne pensez-vous pas que le titre de "confessionnel" dont vous coifferez l'institution ne sera plus qu'un vain mot, vide de contenu, extrêmement équivoque? — Je répondrai qu'il est possible que l'on trouve l'expression trop ambiguë et qu'on préfère lui en substituer une autre: on pourrait peut-être parler d'une université "d'inspiration chrétienne", faisant explicitement allusion au fait que le christianisme se contenterait de fournir à l'institution des principes inspirateurs et non pas des structures.

Quoi qu'il en soit, il me semble essentiel et urgent que s'instaure un dialogue sérieux et profond tendant à redéfinir, au niveau des principes et des applications, les exigences véritables de la recherche universitaire et les normes permettant d'élaborer les meilleures structures possibles pour une université. Que, dans cet inventaire, on ne néglige pas de noter les lacunes qui seraient solidaires du caractère confessionnel de l'institution: les chrétiens, plus que les autres, ont intérêt à ce que disparaissent les anomalies inacceptables; ils devraient être les premiers à suggérer les modifications qui s'imposent.

Le dialogue sera fécond si l'on consent franchement à envisager le même idéal universitaire, sans faire acception des types de solutions proposées en raison de leur seule origine. Le point de vue confessionnel ne devrait être sacrifié que si, à l'analyse, on vérifiait que ses modalités d'application demeurent incompatibles avec un véritable idéal universitaire.

C'est sur la voie de cette recherche lucide et exigeante que peut nous situer le symposium, si nous acceptons de voir les problèmes sans fard, ni préjugé.

Le 23 novembre 1964.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE : Victor 4-3361

Bousquet: dans la période troublée actuelle, on ne peut se fier entièrement aux alliances

On ne peut actuellement se fier entièrement aux alliances, mais on ne peut non plus s'en passer, a déclaré hier l'ambassadeur de France au Canada, M. Raymond Bousquet devant le Kiwanis-St-Laurent de Montréal, au cours une allocution intitulée : "L'Europe et l'Alliance atlantique". Nous traversons une période de crise due à la résurrection de l'Europe — avec une France forte — et aux craintes américaines de voir le territoire des Etats-Unis servir de cible aux ICBM soviétiques alors que, jusqu'ici, le Nouveau Monde a toujours été à l'abri des guerres.

"Pour être une grande puissance, pour compter dans le monde, il faut être une puissance nucléaire. C'est pourquoi, la France ne renoncera pas à sa force nationale et c'est là un fait irréversible."

La France ne veut pas être exclue de la stratégie nucléaire. Elle ne veut pas que l'Europe demeure sous la seule protection des Anglo-Saxons. Elle envisage des perspectives à plus long terme et elle prend une assurance contre l'imprévu en plus des cartes diplomatiques pour influencer les Etats-Unis.

Enfin, a poursuivi l'ambassadeur, la force de dissuasion de la France peut servir de détonateur aux Soviétiques, obligés de la compter, en plus, parmi leurs incertitudes en matière de dissuasion et de stratégie d'emploi.

M. Bousquet qui avait, dans son préambule, traité des 15 années de "révolutions techniques" de 1945 à 1960 avec d'abord la mise au point de la bombe atomique et plus tard de la bombe nucléaire, a ensuite abordé "l'avenir de l'Alliance Atlantique".

Il constate d'abord qu'il n'existe plus d'intervalles de temps entre la rupture diplomatique et les hostilités. L'alerte est donc permanente et il n'y a plus de mobilisation. Stratégie et diplomatie sont confondues dans la dissuasion. Le principe actuel est celui de l'intangibilité du statu quo. Ceci, estime l'ambassadeur de France, est vrai aussi bien du côté soviétique que du côté américain, chacun évitant la grande guerre.

La réplique graduée n'accroit pas le risque de guerre, poursuit M. Bousquet, car, entre autres, les Soviétiques ne croient pas aux discriminations subtiles des analystes américains. Mais, pour les Américains, soit bluff, soit calcul, la thèse soviétique paraît irrationnelle à Washington et ceci d'autant plus que la thèse soviétique contredit la supériorité russe classique. Or, les Russes, d'ajouter l'ambassadeur, ne veulent pas croire à la limitation des conflits. Il y a donc asymétrie entre les conceptions des deux Grands. Cette asymétrie est paradoxale, chaque Grand adoptant la thèse la plus favorable à l'autre. Cette asymétrie encourage la limitation des conflits, chacun évitant les confrontations directes.

Ce qui est important, de souligner l'ambassadeur de France, c'est la communication entre ennemis — le téléphone rouge. Les Américains jouent aux échecs et les Russes au poker.

Selon M. Bousquet, le débat des deux côtés de l'Atlantique entre les Occidentaux a une triple origine géographique, politique et stratégique.

Le bloc soviétique constitue une masse terrestre manoeuvrant sur les lignes intérieures. Dès que les gros engins ICBM sont neutralisés, les Etats-Unis sont à nouveau à l'abri et ils redeviennent l'arsenal et la dernière réserve de l'Occident. Des hostilités classiques redeviennent possible et l'Europe en serait la victime. Il en résulte donc un dissentiment entre les Etats-Unis et l'Europe.

Le débat est devenu passionnel pour les deux raisons suivantes : d'une part, la doctrine MacNamara, qui adopte les thèses des universitaires plutôt que des militaires, et la position du général de Gaulle, d'autre part.

La première querelle, explique l'ambassadeur, porte sur le renforcement des forces classiques. Aux yeux des Américains, 30 divisions occidentales doivent suffire en Europe contre quelque 90 divisions soviétiques. On envisage ainsi une répétition de la guerre de 1944-45, ce qui déplait profondément à l'Europe. Les Etats-Unis ont remis l'accent sur la stratégie d'emploi et pas assez sur la menace de représailles. M. Bousquet estime que la thèse américaine peut se défendre quand elle affirme qu'il faut une alternative au tout, ou rien.

Mais les réticences européennes se justifient, selon le conférencier, par la situation géographique de l'Europe et par sa dépendance des armes nucléaires.

M. Bousquet affirme que les Etats-Unis ne devraient pas insister comme ils le font sur le non-emploi des armes atomiques tactiques à titre de dissuasion, sinon à titre d'emploi. D'où le danger du refus américain d'installer en Europe continentale des engins terrestres à moyenne portée — réservant ainsi les territoires américain et soviétique comme des sanctuaires.

Pour rapprocher les points de vue, l'ambassadeur de France au Canada suggère que les Européens pourraient admettre, dans une certaine mesure, le système de pensée américain — graduée — et que les Américains, de leur côté, ne devraient pas mettre l'accent sur leur souci d'éviter l'escalade en stratégie d'emploi et en faisant des concessions aux craintes justifiées des Européens.

Alors que les Américains veulent un contrôle absolu du système d'armes atomiques, le général de Gaulle veut l'indépendance de sa force nucléaire. L'accord de Nassau n'a fait qu'ajouter à la controverse. Le général de Gaulle l'a refusée et Londres est revenu sur son adhésion à la force nucléaire multilatérale, celle-ci perdant dès lors beaucoup de son attrait pour l'Europe.

Pour rétablir l'accord au sein de l'Alliance Atlantique, M. Bousquet suggère: 1 — De revoir la conception stratégique; 2 — Revoir le problème du droit sur la gâchette — décision de l'emploi de l'arme nucléaire; 3 — Il faut une bonne force conventionnelle — 3 divisions — et en Europe faire davantage confiance aux Américains et les E.-U. devront mieux comprendre la psychologie européenne.

M. Bousquet, au déjeuner du Kiwanis-St-Laurent, s'entretient avec le Dr A.-D. Archambault. (Photo LE DEVOIR)

Conférence du P. Arès à une section de SSJB

Désireuse d'éveiller ses membres à l'actualité québécoise et de les faire participer à une action nationale plus active et plus dynamique, la section Nicolas-Viel de la SSJB de Montréal organise une première série de conférences sur l'éducation politique.

La première conférence sera donnée le mardi 1er décembre à 8 h. 30, à l'issue d'une assemblée générale de la section, au Collège Saint-Ignace, 1700 est, boul. Henri-Bourassa. Le conférencier invité, le Rév. Père Richard Arès s.j., traitera des options politiques possibles de l'Etat du Québec. Bien que cette série de conférences s'adresse d'abord aux membres de la Section Nicolas-Viel, les organisateurs invitent également les membres des autres Sections de la Société, ainsi que toutes les personnes, adultes et étudiants, intéressées à parfaire leur éducation politique. L'entrée est libre.

GÉRARD PERRON, DEVANT LE RICHELIEU-OTTAWA

La confédération actuelle: une minorité de députés canadiens-français forcés de plier devant la majorité anglo-saxonne

OTTAWA — Le député créditiste de Beauce, M. Gérard Perron, a déclaré hier midi devant les membres du Club Richelieu d'Ottawa que l'image de la confédération actuelle est celle d'une minorité de députés canadiens-français obligés de plier devant une majorité anglo-saxonne.

Conférencier dans le cadre de la série sur la Confédération entreprise au club social de la capitale, M. Perron a ajouté que son parti, le Ralliement des créditistes voulait modifier cette image en préconisant une confédération composée d'Etats entièrement souverains qui s'associent en vue de sauvegarder des intérêts communs, tel le maintien de leur indépendance et la protection de leur territoire.

M. Perron a expliqué le programme de son parti qui veut pour le Québec le contrôle de son crédit et de sa monnaie, le contrôle de son commerce extérieur, le contrôle de son immigration et la reprise en main de ses pouvoirs fiscaux.

Selon lui, le Québec a besoin de ces libertés pour rattraper le retard de 20, 30 ou même 40 ans qu'il accuse dans son développement économique, son éducation et sa politique sociale.

"Une banque du Québec, soutient-il, permettrait la mise de fonds nécessaires aux travaux qui doivent être entrepris dans le Québec au lieu de voir le gouvernement aller emprunter à l'étranger. Au domaine du commerce extérieur, le Québec aurait droit de regard sur ses importations et exportations, afin de ne pas importer ce qu'il peut produire chez lui et ne pas exporter sa matière brute à des prix dérisoires alors qu'il pourrait lui-même la transformer."

M. Perron a aussi accusé les gouvernements fédéraux de n'avoir jamais tenté d'efforts sérieux pour amener au Canada des immigrants de langue française et il a souligné qu'en contrôlant son immigration, le Québec pourrait remédier à cette situation.

Enfin, le conférencier s'est dit d'avis que le gouvernement du Québec devrait recevoir toutes ses sources de fiscalité afin d'assumer les responsabilités qui lui incombent.

M. Perron croit que la mise en vigueur de ces principes peut amener soit la création d'un Canada formé exclusivement de provinces anglophones et d'un Québec possédant des droits identiques à ce Canada, quasi souverain, soit la formation d'une Confédération groupant cinq régions, les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique, possédant la plupart des attributs de la souveraineté et étudiant les voies de collaboration possibles en matière de défense, d'affaires extérieures, de transports communs ou de service postal.

Thompson propose qu'on cherche une formule pour que le Sénat "serve vraiment à quelque chose"

RED DEER. — M. Robert Thompson, leader du Crédit social, a préconisé une méthode complètement nouvelle en ce qui concerne la nomination des sénateurs afin d'assurer à des provinces telles que l'Alberta une représentation sur le plan politique.

Il est primordial qu'une nouvelle politique soit adoptée si l'on veut que le Sénat serve réellement à quelque chose, a-t-il déclaré à un groupe de 300 personnes assistant à la réunion annuelle de la ligne albertaine du Crédit social.

Il est grandement temps que l'Alberta soit représentée au Sénat, dit-il. C'est une disgrâce que l'Alberta n'ait pas eu depuis 1921 un seul sénateur représentant vraiment la pensée politique de son gouvernement provincial. La même situation, a-t-il ajouté, vaut pour la Colombie-Britannique et la Saskatchewan durant les 20 ans que le CCF est demeuré au pouvoir.

M. Thompson a déclaré que le premier ministre Pearson pourrait prouver qu'il s'intéresse réellement à la représentation sur le plan national en modifiant les méthodes suivies jusqu'ici pour nommer les sénateurs. Le leader du Crédit social a affirmé qu'il y a certains sénateurs qui ne devraient pas être à la Chambre haute. "Vous croyez que ça va mal aux Communes, dit-il, vous devriez voir le Sénat."

LES "AFFAIRES DE L'ETAT"

M. Thompson a également critiqué Radio-Canada au sujet du temps mis à la disposition des partis politiques. Radio-Canada a augmenté récemment de 20 à 24 le nombre des émissions des "Affaires de l'Etat" tout en diminuant le nombre des programmes du Crédit social de trois à un et demi.

Ainsi, ce soir, je devais paraître à la TV durant sept minutes et demie. J'ai refusé. Je préfère n'avoir rien à faire à cela tant que la politique n'aura pas été changée", dit-il.

Parlant du voyage qu'il a accompli récemment au Congo à la demande du gouvernement fédéral, il a souligné que le branlebas qui s'est produit aux Communes "est la plus sale manifestation de partisannerie politique depuis bien longtemps".

M. Thompson a affirmé aux créditistes albertains qu'il ne s'est pas joint aux rangs libéraux et que son voyage n'avait aucun but politique. Il s'est dit inquiet de l'apathie et du manque d'intérêt à l'endroit de l'Afrique. "Il semble que l'univers ne s'en préoccupe nullement. Il y a 50 ans, la détention de trois otages aurait provoqué une guerre".

M. Thompson a également souligné qu'il y a également apathie en ce qui concerne le problème de la faim. On est plus intéressé, dit-il, à lancer un homme sur la lune que de nourrir les affamés.

Les journaux de Détroit ont recommencé à publier

DETROIT — Le Detroit Free Press a publié hier matin pour la première fois depuis le 13 juillet, alors qu'il avait fermé ses portes en même temps que le Detroit News à la suite d'une grève des pressiers et des manutentionnaires de papier.

Le Detroit News, pour sa part, devait être remis en vente hier après-midi.

C'est la fin de la plus longue grève chez les journaux métropolitains dans l'histoire des Etats-Unis.

Les rotatives du Free Press se sont mises à l'oeuvre peu après la signature d'un nouveau contrat avec le syndicat des pressiers.

Les manutentionnaires de papier en étaient arrivés à une entente avec les employeurs avant les pressiers. Ce n'est que samedi dernier que les pressiers ont accepté le nouveau contrat.

Dans un article éditorial, publié en page frontispice, le Free Press signale qu'après 134 jours de silence, il reprend de nouveau la parole... "Depuis ce temps, plus de 184,260,000 copies du Free Press et du Detroit News n'ont pas été publiées. C'est une perte irrécupérable".

Les habitants de Detroit ont accueilli avec joie la nouvelle de la reprise de la publication de leurs quotidiens.

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison du journal

LE DEVOIR

dans REPENTIGNY

Pour renseignements, communiquez avec:

Service du tirage :

844-3364

LE

RIALTO

DE GULBRANSEN

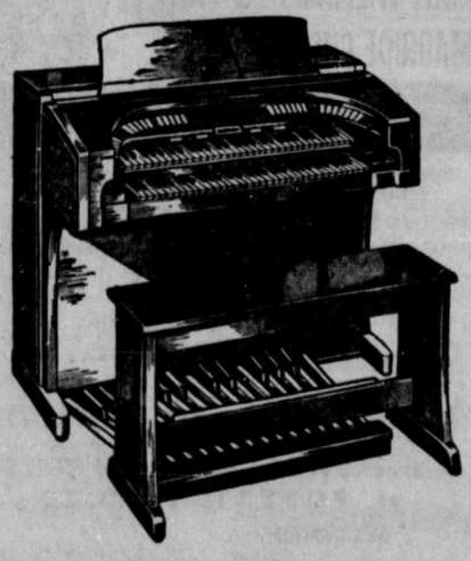

GALIPEAU MUSIQUE INC. est fier de présenter l'ORGUE "RIALTO" de Gulbransen. Voici un instrument qui représente 15 années de recherches dans le domaine de l'électronique appliquée à un instrument de musique. On obtient un effet musical unique, que l'on ne peut associer qu'à celui de l'orgue à tuyaux.

Disponible en plusieurs finis de bois chez

GALIPEAU MUSIQUE INC.

1480 est, Fleury — 387-5451

AIMERIEZ VOUS AVOIR PLUS DE CONFIANCE EN VOUS?

Notre cours vous aidera à :

- mieux vous connaître
- adopter une attitude positive
- préciser vos buts dans la vie
- devenir un chef
- acquérir l'esprit de décision
- vaincre la timidité et le trac
- multiplier votre enthousiasme
- contrôler la gêne et la peur
- persuader par la parole
- surmonter un complexe
- obtenir un plus grand calme
- développer votre mémoire
- soutenir une conversation
- vous faire de nouveaux amis
- parler en public avec assurance

DE NOUVEAUX GROUPES DÉBUTENT LES COURS CHAQUE MOIS

Assistez en toute confiance à une

DÉMONSTRATION GRATUITE

au Palais du Commerce
Suite 219
(entrez par 1600 Berri, et prenez l'ascenseur)
mercredi le 25 ou jeudi le 26 novembre
à 8 heures p.m.

Pour plus de détails, signalez 842-8186

Vous pouvez nous rendre visite le jour de midi à 6 h.

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devenir plus dynamique en parlant, en parlant et en agissant

SUIVEZ CES INDICATIONS SUR LE BOUL. MÉTROPOLITAIN...

VERS L'OUEST: SORTEZ APRÈS L'ENSEIGNE "ESPLANADE-ST-LAURENT-DE L'ACADIE"

EXIT 16

VERS L'EST: SORTEZ APRÈS L'ENSEIGNE "ROCKLAND-DE L'ACADIE"

EXIT 50

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

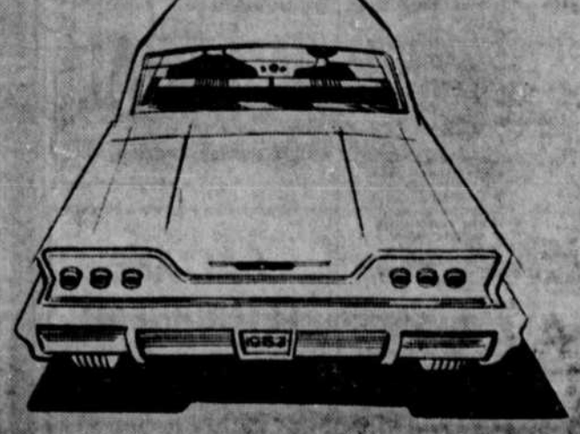

DE L'ACADIE PRÈS BOUL. MÉTROPOLITAIN, VILLE MONT-ROYAL
OUVERT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'À 9.30 p.m.

...POUR ALLER À ROCKLAND, L'ENDROIT TOUT INDIQUÉ!

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

INTERTEL

L'Assemblée annuelle du Conseil d'administration de l'Intertel (Fédération internationale de télévision) aura lieu à Montréal du 27 novembre au 1er décembre. On remettra aux représentants de la presse un communiqué contenant un résumé des décisions importantes et d'intérêt public que le Conseil aura prises.

CHAT

Dans "La Danse de mort" de Strindberg, que présente le TNM, Jean Gascon traverse la scène au milieu de l'action avec un gros chat noir sous le bras. On saura pour la petite histoire que ce chat est celui du musicien Jean-Marie Cloutier.

MUSIQUE

L'Association des Professeurs de Musique du Québec tiendra sa réunion le samedi 28 novembre au salon Péribonka de l'hôtel Reine-Elisabeth, à 20 h. 30.

Mme Jean Leduc, qui possède une maîtrise en arts du collège Mills de Californie parlera des influences de Debussy. Elle a intitulé sa causerie: "Regards en arrière, Regards en avant".

MANGANO GARBO

Silvana Mangano jouera le rôle de Greta Garbo dans un film évoquant l'histoire de la vie de la célèbre vedette, qui sera produit par Dino de Laurentiis.

M. de Laurentis aurait déclaré qu'il était possible qu'il se mette bientôt en contact avec Greta Garbo pour lui demander de collaborer à la réalisation du film.

SUZOR-COTE

La Galerie "L'Art Vivant" annonce le vernissage, mercredi 2 décembre à 20 h., d'une exposition des oeuvres peintes, dessinées et sculptées de Suzor-Côté. L'exposition sera ouverte jusqu'au 31 décembre.

DAUMIER

Une toile de Honoré Daumier qui s'intitule "Nymphes poursuivies par des satyres" a été prêtée par le Musée des Beaux-Arts de Montréal à une exposition qui a lieu actuellement en Californie. L'exposition se poursuivra jusqu'au 3 janvier 1965 au palais de la Légion d'honneur du parc Lincoln, à San Francisco.

TCHIN-TCHIN

La comédie dramatique à l'affiche à l'Egrégore, Tchin-Tchin, sera présentée pour trois autres soirées, les 27, 28 et 29 novembre. Françoise Berd, la directrice du théâtre, a pris cette décision devant l'affluence des derniers jours, soit samedi et dimanche dernier.

LE TNM A L'ORPHEUM

"La Danse de mort" de Strindberg

par Jean BASILE

En voulez-vous de l'horreur? En voilà... Imaginez un couple après vingt cinq ans de mariage, perdu dans une île que les littoraux appellent un "petit enfer", reclus dans une vieille tour. Lui, vieux militaire — elle ancienne actrice. Pourquoi se sont-ils épousés? Ils ne le savent plus eux-mêmes mais ils savent que leur vie commune a été un terrible échec. Ils savent surtout qu'ils se détestent au point de se souhaiter mutuellement la mort quitte à l'aider selon les circonstances.

Mon Dieu, que de hargne ils mettent à se déchirer et quelle est leur ardeur quand il s'agit de faire mal à l'autre. Rarement, je le pense, et peut-être jamais, a-t-on été si loin dans l'horrible description d'un tel couple et si parfois le ton va jusqu'à la caricature à force d'outrance, quelle magistrale leçon à rebours nous donne Strindberg.

Ajoutons à cela, si ne n'est pas suffisant, le grand souffle glacial du nord qui gèle tout sentiment et le rend soudain terrifiant comme un iceberg et nous aurons une image presque complète de cette "Danse de mort" qui se déroule devant nous plus fascinante, plus terrifiante encore que la danse nuptiale des mantes religieuses.

Le texte ust long mais admirable; l'action est presque inexistante. Ce duo qu'interrompt à peine un comparse est une inexorable tragédie.

Deux comédiens servent ce texte rocailleux: Denise Pelletier et Jean Gascon. Léo Ilial, comparse au rôle ingrat, les soutient de son mieux.

On ne sait pas, à vrai dire, qui choisir entre Denise Pelletier et Jean Gascon.

Denise Pelletier est tout simplement admirable. J'ai pour cette comédienne la plus grande estime. Chaque fois que je l'ai vue, sa technique, son autorité, sa sensibilité, m'ont conquis. Ici, elle se surpasse elle-même donnant un relief formidable à cette Alice, odieuse au premier acte, presque séduisante au trois, démoniaque au quatre. Sans doute le rôle en soi est admirable de souplesse et de nuance. Elle se l'approprie tout entier et le conduit avec un souffle qui ne se dément pas. Dans cette scène extraordinaire où on la voit devenir presque folle à force de tension nerveuse, elle est vraiment ce "monstre" de théâtre qui peut tout se permettre car tout ce qu'elle fait ou dit semble sortir d'elle-même et non pas d'un quelconque texte écrit.

Jean Gascon ne lui cède en rien. Dessinant avec une justesse étonnante un vieil officier dans le style de von Stroheim, il joue en virtuose de tous les registres avec un art de la finesse et de l'ambiguïté à proprement parler, hallucinant.

J'ai dit de Léo Ilial qu'il n'était qu'un comparse et c'est vrai dans l'esprit de la pièce où il sert en quelque sorte de catalyseur. Jouant le rôle toujours un peu niais du raisonneur, il s'en sort avec précision et élégance. Mais le récital n'était pas pour lui.

C'est à Jean Gascon que l'on doit également la mise en scène. Il l'a voulu serrée et dépouillée. Tout son travail a consisté, il me semble, à dépister chaque facette des protagonistes dans une mise en place juste assez réaliste pour éviter toute boursouflure. Je ne sais pas si on doit son "entrée au chat" à Strindberg ou à lui même. Mais les trois secondes où on le voit se promener avec l'animal sous le bras est un petit miracle théâtral par tout ce qu'il implique.

Je n'ai pas beaucoup aimé le décor de Mark Negin ou plutôt je ne le comprends pas mais ses costumes sont très beaux.

Voici donc un spectacle dur et peut-être un peu plus mais dont les qualités sont celles d'un beau diamant noir.

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Giuseppe di Stefano — 8.30.
COMEDIE CANADIENNE — Relâche.
ATELIER DES SALTIMBANQUES: "Le Tigre" — "Les Dactylos" — Jeu. Ven. Sam.: 8.30 — Dim. 7.30
THEATRE ANJOU — "Moins une" — 9.00. Dim. 8.30.
THEATRE DE LA PLACE — "LE Quadrillé". 9.00 Sam. 8.00 - 10.30 - Rel. lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Les Jouets" — 8.30. Dim.: 2.30 - 7h.30
LES APPRENTIS SORCIERS — "La visite de la vieille dame" — Jeu., ven., sam. 8.30. Dimanche 7.30.
THEATRE DE L'ECHANGE — "Renaud et Armide". Sam. 8.30 — "Don Juan". Dim. 8.30.
THEATRE DE L'ESTOC, Québec — "Lettres de Stalingrad" — 8.30.
THEATRE ORPHEUM — "Les Fantasticks". Sem. 8.30 — Dim. 7.30 Relâche lundi.
THEATRE DE L'EGREGORE — "Tchin-Tchin" — 8.30 — Dim. 7.30 — Relâche lundi.

CINÉMA

CINEMATHEQUE CANADIENNE — "Nanook of the North" (1925) et "The Land" (1939), de Flaherty — 6.30.
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 2.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Carry on Spying" — 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35.
BEAUBIEN — "La bonne soupe" — Sem. 7.30 - 9.30 — Dim. 12.54 - 3.08 - 5.22 - 7.36 - 9.50.
BIJOU — "Cherchez l'idole" — 1.50 - 5.10 - 8.33 — "Rythme, amour et twist" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01.
CANADIEN — "Filles perdues" - 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "La chauve souris" — 1.30 - 4.50 - 8.10.
CAPITOL — Bikini Beach" — 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.35.
CHAMPLAIN — "Cet enfant est mien" — 12.00 - 3.25 - 6.30 - 10.15 - "Gypsy, vénus de Broadway" — 1.48 - 5.13 - 8.38.
CHATEAU — "Gibraltar" — 1.10 - 3.55 - 6.45 - 9.35 — "Ce monde infâme" — 2.30 - 5.15 - 8.20
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.20 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc. et sam. 2 h. film. 1 h.
ELYSEE — Roumain: "Le feu follet". Jeu. au ven. 7.30 - 9.30. Sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Eisenstein. "La Peau douce", même horaire.
EMPIRE — "Le Silence" — 6.30 — 8.45 — Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS — "La taverne de l'Irlandais" — 10.52 - 2.00 - 5.40 - 9.35 — "Citoyen de nulle part" — 12.15 — 3.50 — 7.40
GRANADA — "Gibraltar" — 1.00 — 3.50 — 6.45 — 9.40 — "Ce monde infâme" — 2.40 — 5.35 — 8.30
KENT — "The Luck of Ginger Coffey" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
LOEW'S — "Marnie" — 10.00 — 12.15 — 2.30 — 4.45 — 7.00 — 9.15
LAVAL — "Une grosse tête" 12.00 - 3.15 - 6.35 - 9.50 — "Goliath contre les Géants" — 1.35 - 4.55 - 8.10.
LA SCALA — "Fabien femmes" — 1.35 - 6.35 - "Volupté" — 3.30 - 8.30 "Un soir sur la plage" — 5.00 - 10.00.
OUTREMONT ET MONKLAND — "Cleopatre" — 1.00 - 4.30 - 8.15.
PAPINEAU — "Gibraltar" — 2.15 — 5.15 — "Ce monde infâme" — 1.00 - 4.00 - 7.00 - 10.00
PALACE — "Where Love Has Gone" 10.30 - 12.30 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
PARISIEN — "La vie conjugale" 10.15 - 12.25 - 2.00 - 4.55 - 7.05 - 9.35.
PLACE VILLE MARIE — (Petite salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (Grande salle) "The Luck of Ginger Coffey" — 1.10 - 3.15 - 5.30 - 7.35 - 9.30.
PLAZA — "Filles perdues" — 12.00 3.20 - 6.30 - 10.00 — "La chauve-souris" — 1.30 - 4.50 - 8.10.
RIALTO et SAVOY — "Man in the Middle" — 1.00 - 3.00 - 5.00 - 9.25 "Night Train to Paris" — 2.45 - 5.30 - 8.30.
RIVOLI — "La taverne de l'Irlandais" — 1.00 - 5.15 - 9.30 — "Citoyen de nulle part" — 3.30 — 7.35
ST-DENIS — "Cherchez l'idole" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01 — "Rythme, amour et twist — 1.50 - 5.13 - 8.37.
SEVILLE — "Mediterranean Holiday 8.15. — Sam. 10.00 — 2.15 — 8.15 — Merc. 2.15 — 8.15 — Dim.: 2.15 — 7.45
SNOWDON — "Topkapi" — 12.30 - 2.50 - 6.35 - 7.00 - 9.05.
STRAND — "Man in the Middle" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 9.35 - "Night Train to Paris" — 11.45 - 2.45 - 5.00 - 8.00.
WESTMOUNT — "A shot in the Dark" — 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.15 9.15.

RADIO-SELECTION

• A CBF-FM, à 1 h. 10, Matinée symphonique. Au programme, la Sérénade en si bémol majeur pour 13 instruments à vent, de Mozart; la 2e Symphonie, de Honegger; Suite de l'opéra The Fairy Queen, de Purcell; la Sonate pour trompette et deux orchestres à cordes, de Stradella, avec le concours de Roger Voisin, et Ma Mère l'Oye, de Ravel, sous la direction d'André Cluytens.

• Aux Chefs-d'oeuvre de la musique, à 3 heures, la 4e Symphonie, de Rachmaninov; Légende de la cité invisible de Kitèje, de Rimsky-Korsakov, et la Symphonie en soi mineur, de Kalinnikov.

• A 8 heures, Récital d'orgue d'André Mérineau en l'église Saint-Vincent-Ferrier.

• A 8 h. 30, l'Orchestre des Petites Symphonies jouera le Concerto en ré majeur pour violoncelle, de Haydn, avec le concours d'Henri Honegger, et la 8e Symphonie, de Haydn.

• A 9 h. 55, le Trio vocal de Montréal chante Lionel Daunais.

• A Place publique, à 9 h. 20, le nouveau visage du monde. Animateur: Jules Chatelain; invités: Jacques-Yvan Morin, Paul Painchaud, Jean Pellerin et Jean-Gabriel Maranda.

HORAIRES DE LA TELEVISION

JEUDI 26 NOVEMBRE

CBFT (2)

10.00 Musique
11.00 CINEMA "Un américain bien tranquille" — américain — drame
12.30 Téléjournal
1.00 CINEMA "La Cavalcade des heures" — français sketches
3.00 La bonne fourchette
3.30 Le quotidien magique
4.00 Bobine
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Cadets de la forêt
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.30 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 "Septième nord" — téléroman de Guy Dufresne
8.30 La poule aux oeufs d'or
9.00 Canada 98 "La Fraser"
10.00 Cartes sur table La situation politique sur la scène fédérale
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA "L'affaire des poisons" — français - drame historique

CFTM (10)

10.35 Mire
11.00 Bien l'bonjour
12.00 Manchettes — horaire
12.15 EN MATINEE "Une nonne du tonnerre" — allemand - comédie
1.00 Bon après-midi
4.00 Ramous
4.30 Zoo du capitaine Bonhomme
5.30 Kit Carson
6.00 Télé-métro
6.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-Roman
7.30 Mot de passe
8.00 A la Catalogue
8.30 CINEMA KRAPT "Les grandes personnes" français — drame
10.00 Adam ou Eve
10.30 Qui tes vous
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Aux Deux Colombes" français - comédie
12.40 Fermeture.

CBMT (6)

9.57 Today on CBMT
10.00 National Schools Telecast "Hamlet"
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Helène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Focus "An Evening with Steve Bloomer"
12.30 Calendar
1.30 Movie Matinée "Lets Do It Again"
3.00 As the World Turn
3.30 Take Thirty
4.00 The Secret Storm
4.30 Razzle Dazzle
5.00 Magilla Gorilla
5.30 Music Hop
6.00 Reach For The Top
6.30 Across Canada
7.00 CBC TV News
7.23 Sports With Doug Smith
7.30 Some Those Days
8.00 Hazel
8.30 The Serial
9.00 The Defenders
10.00 The Rogues
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.35 3 Cars "Affray"

CFCF (12)

7.30 Meditation
7.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Bid Alton Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 10 Theatre "Heart of a Nation" — comédie
2.30 Pour of a Kind
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Surprise Party
5.00 Family Theatre "Standing Room Only" — drame
6.30 Star Stakes
6.45 Pulse
7.00 The Munsters
7.30 My Favorite Martian
8.00 Sunset Theatre "Kiss the Blood of my hands" — drame
9.30 The Baileys of Balsam
10.00 The Jack Parr Program
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse "Sea Fury" — aventures dramatiques
1.00 Newsroom 12 - Meditation

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
861-6665
le Quadrillé
Comédie populaire canadienne
Tous les soirs, à 9h. — Admission : $2.00
Samedi, 2 représentations : 5h. et 10h.30
194 REPRESENTATIONS

INGMAR BERGMAN A SON MEILLEUR!
— DANS —
LE SILENCE
Version originale, sous-titres anglais
Soirées à 6h.30 et 8.45 p.m.
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE
451 avenue Ogilvy (coin Durocher)

THEATRE DU RIDEAU VERT
Ce soir 8h.30
dim.: 2h.30 et 7h.30
Les Jouets
avec
MARJOLAINE HEBERT
HELENE LOISELLE
ANDRE CAILLOUX
LIONEL VILLENEUVE
BERNARD BABE
FRANÇOIS CARTIER
AU STELLA 844-1793

ULTRADUPLEX
A ST. LAURENT
CONSTRUIT SELON VOS CAPRICIEUSES SPECIFICATIONS
de salaberry

JOSEPH E. LEVINE presente SUSAN HAYWARD BETTE DAVIS dans WHERE LOVE HAS GONE
Parmi un des grands livres à succès
CONNORS · HEATHERTON · Produced by JOSEPH E LEVINE · Directed by EDWARD DMYTRYK · Screenplay by JOHN MICHAEL HAYES
Horaire: 10.10 - 12.20 2.35 - 4.45 - 7.05 - 9.25
PALACE 2ème semaine

15e SEMAINE
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT"
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE"
Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964
LA FEMME DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CE SOIR A 8 H. 30 AU THEATRE ORPHEUM
"LES FANTASTICKS"
Comédie musicale
de : Tom Jones et Harvey Schmidt
Adaptation française de Eloi De Grandmont
Avec : Margot Campbell, Gabriel Gascon, Yvon Deschamps, Edgar Fruitier, Jean-P. Compain, Léo Ilial, Victor Désy, Jacques Kasma
Avec en alternance : (les 27 - 28 - 29 - 30 novembre)
"LA DANSE DE MORT"
de August Strindberg
Avec : DENISE PELLETIER, JEAN GASCON, LEO ILIAL
Mise en scène : JEAN GASCON
Décor et costumes : MARK NEGIN
Demi-tarifs pour étudiants et syndiqués (les mardis, mercredis et jeudis)
Pour réservations : 845-7149
TNM

ELYSEE 3e semaine
SALLE REDMAN
"Louis Malle a accompli une oeuvre d'art" — FRANCE-SOIR
LE FEU FOLLET
avec MAURICE RONET, Jeanne Moreau, Alexandra Stewart
15e SEMAINE BERGMAN
la peau douce

BEAUBIEN
RA. 1-6069
Beaubien près Iberville
10e SEM.
La Bonne Soupe
ANNIE GIRARDOT
Horaire sur semaine : 7.30 - 9.30
Dim. 12.54 - 3.08 - 5.22 - 7.36 - 9.50

LE THEATRE D'AVANT-GARDE DANS LE VIEUX MONTREAL
DEUXIEME SEMAINE
LES DACTYLOS
2 comédies en 1 acte de M. SHISGHALL
LE TIGRE
Mise en scène : RODRIGUE MATHIEU
Avec J.-C. GUICHARD, CHARLOTTE JONES, WILMA GHEZZI, MARC CHARTIER
LES SALTIMBANQUES — LA. 5-2732
Prix d'entrée | Etudiants $1.00 | Adultes $2.00
Jeu. ven. sam. — 8.30
Dim. — 7.30

à la COMEDIE-CANADIENNE
"Le Vol Rose du Flamant"
de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault
Du 7 au 20 décembre
Tous les soirs à 8 h. 30 p.m.
Les dimanches à 7 h. 30 p.m.
Matinée samedi 12 décembre, 2 h. 30 p.m.
(Le 7 décembre à guichet fermé)
1ère comédie musicale canadienne-française présentée à Montréal
20 vedettes en scène — Mise en scène d'Albert Millaire
Billets : $4.00 - $3.00 - $2.00 Le samedi soir : $4.50 - $3.50 - $2.50
Les commandes postales accompagnées d'un chèque certifié ou d'un mandat-poste de même que les réservations téléphoniques sont acceptées aux : Productions Deschamps-Lelarge, 1958 ouest, Dorchester, Montréal, 931-1779 ou 935-4659
Billets en vente également : Comédie-Canadienne, UN. 1-3339
Bijouterie Jim Charlebois, 2115 est, Jean-Talon ou 6960, St-Denis

CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal
AV. 8-7102 ou 5603
Jeu., Ven. 8h.30
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et CINERAMA
Nulle part ailleurs à Montréal en Cinerama
• Un record • Etes-vous du nombre ? • 265,000 spectateurs • 150 mois
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
• Vous ririez à vous tordre les côtes ! • Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Poucher Electrique, chez Morgan (magasins Rockland, Dorval, Boulevard)

GAETANE LETOURNEAU
en vedette les
jeudi, 26
vendredi, 27
samedi, 28
à 10 heures et minuit
à
LA BARRE 500
Boul. Taschereau
Tél. : 677-9101

UNE GALERIE DES PLUS RENOMMÉES AU CANADA PRESENTE
OSCAR de LALL, R.C.A. — Albert CLOUTIER, R.C.A.
René GAGNON — Adrien HEBERT, R.C.A.
F. IACURTO, A.R.C.A.
LA GALERIE ROYALE
1420 OUEST, RUE SHERBROOKE — 845-4383
Nous sommes obligés de disposer de notre ancien stock de tableaux européens. Cette collection vous offre une grande variété de sujets, formats et genres. Les prix sont établis pour permettre de récupérer notre capital initial, et, représentent à votre avantage des valeurs exceptionnelles.
NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE UNIQUE
Heures d'ouverture: tous les jours de 9.00 a.m. à 6.00 p.m.
(Excepté le dimanche)
(Les soirs sur rendez-vous seulement)

Sur la plage les plus JOLIES BAIGNEUSES vous feront RIRE aux LARMES avec LOUIS DE FUNES, GENEVIÈVE BRAD, MICHEL GALABRU dans LE GENDARME DE SAINT TROPEZ
DES DEMAIN
Le Parisien
DERNIER JOUR FRANÇOISE "VIE CONJUGALE"

BILLETS EN VENTE AU GUICHET OU PAR LA POSTE
My Fair Lady
CE SOIR A 8 H.
AUDREY HEPBURN · REX HARRISON · STANLEY HOLLOWAY
Les enfants de 10 ans ou plus sont admis en matinées seulement.
Guichet ouvert de 10h. a.m. à 9h. p.m.
Matinées: 2h. p.m. mercredi $2.00
Samedi, dimanche et fêtes $2.50
Soirs à 8h. p.m. lun. à jeu. $3.00
Vend., sam., dim., et fêtes $3.50
ALOUETTE

SANDRA DEE, ROBERT GOULET, ANDY WILLIAMS et MAURICE CHEVALIER
"I'd Rather Be Rich"
in EASTMAN COLOR
DERNIERE JOURNEE BIKINI BEACH
DEMAIN CAPITOL

Basé sur l'histoire réelle de la plus grande dame des Etats-Unis
A House Is Not a Home
avec SHELLEY WINTERS et ROBERT TAYLOR
DES DEMAIN
LOEW'S
DERNIER JOUR MARNIE

Cinema
Gagnant du prix 1964 du festival international de l'Argentine
"Ne manquez pas de le voir! Intéressant... humain, éclatant, compatissant et humoristique."
MARCELLO MASTROIANNI "The ORGANIZER"
HORAIRE 12.10 - 2.25 4.45 - 7.05 9.25
20e SEMAINE !
HORAIRE : 12.10 - 2.20 4.30 - 6.45 9.00
Cinema
SOPHIA LOREN • MARCELLO MASTROIANNI de VICTORIO De SICA
en COULEURS : HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

théâtre • cinéma

Renato Salvotori et surtout Marcello Mastroianni sont les interprètes du film de Mario Monicelli, auteur du "Pigeon" et de la "Grande Guerre", "The Organizer", au cinéma Place Ville-Marie, qui conte l'histoire de la première grande grève italienne, à la fin du siècle dernier, dans une usine textile de Turin.

la Musique par **Gilles POTVIN**

Un "Messie" peu traditionnel mais mémorable

L'OSM a eu la main heureuse en engageant le maître Hans Swarowsky pour diriger son MESSIE annuel, dont la première de deux auditions avait lieu mardi soir, dans la Grande Salle. Le chef autrichien, grâce à une interprétation pleine d'imagination et à une juste conception de l'ouvrage, a littéralement rajeuni le vieux chef-d'oeuvre de Haendel. S'il est une oeuvre dont on dit qu'elle a une tradition, c'est bien cet oratorio que l'on chante sans répit depuis plus de deux siècles à travers le monde, principalement dans les pays de langue anglaise. Les Anglais, qui considèrent Haendel comme un des leurs, en sont arrivés à chanter Haendel avec une telle solennité que l'on tombe souvent dans la monotonie, oubliant que Haendel savait aussi être gai, simple et direct, comme beaucoup de pages du Messie l'attestent.

Swarowsky adopte des tempi qui donnent à la musique toute sa vigueur et sa jeunesse. C'est ainsi que des pages comme la SINFONIA qui ouvre l'oeuvre et la très belle SYMPHONIE PASTORALE, plusieurs des arias et des choeurs que l'on chante d'habitude avec une lenteur exagérée ont été enlevés dans des mouvements plus animés mais qui nous ont semblé plus en rapport avec l'esprit de l'oeuvre. Il n'est pas exagéré de dire que Swarowsky a littéralement dépoussiéré cette grande oeuvre.

Je ne sais s'il faut attribuer à cette nouvelle conception de l'oeuvre la vigueur et l'autorité qu'a démontrées le choeur Elgar qui, ces dernières années, avait été mou et incolore. Sous la baguette de Swarowsky, il a chanté avec justesse, précision et, ce qui n'est pas le moindre, enthousiasme. Il y a bien quelques entrées de ratées ici et là mais on chantait avec esprit et verve. L'ALLELUIA a touché au grandiose.

Le travail des solistes et de l'orchestre a été en tous points excellent. Pierrette Alarie a donné une joie véritable à REJOICE GREATLY. Huguette Tourangeau a paru nerveuse et incertaine dans son premier air, mais cette jeune chanteuse dont le métier s'affirme de plus en plus, fut très à l'aise dans HE WAS DESPISED. Les fervents de la tradition ont sans doute été surpris d'entendre la reprise de l'air avec une ligne mélodique ornée comme cela se faisait au temps de Haendel. Cela n'est pas désagréable du tout.

Léopold Simoneau et Donald Gramm se sont tous deux acquittés de leur tâche avec le métier et l'art qu'on leur connaît. Il faut souligner aussi l'excellente trompette qu'est James Ranti.

Ce fut un MESSIE vraiment mémorable même si pour certains, il n'était pas selon la tradition acceptée.

AU JAZZ-HOT

Le Modern Jazz Quartet

Le Modern Jazz Quartet, au terme de sa quatorzième année d'existence, possède la qualité et le prestige auxquels aucun autre ensemble de jazz, passé ou présent, ne saurait prétendre. Il se produit actuellement au Jazz Hot, où il sera jusqu'au 29 novembre.

Milt Jackson, le plus grand vibraphoniste, et John Lewis, cet ex-anthropologue devenu pianiste-compositeur et maître à penser du groupe, ont si bien réussi à concilier les deux composantes contradictoires du Jazz: arrangement et improvisation (et par conséquent, individualisme et collectivité, liberté et discipline) qu'ils forment aujourd'hui avec le contrebassiste Percy Heath et le batteur Connie Kay, l'ensemble le mieux intégré et auquel les critiques accordent tous les titres d'excellence, y compris celui de "monument à la richesse du jazz".

Grâce à leurs nombreuses années d'expérience commune, ces quatre musiciens en sont arrivés à pouvoir s'écouter les uns les autres plus qu'ils ne s'écoutent eux-mêmes et le résultat d'une telle maîtrise est ce mécanisme minutieux et sans faille au moyen duquel ils se complètent avec une rare subtilité.

Leur répertoire, en grande partie l'oeuvre de Lewis, comprend fugues, rondos, concertos-miniatures, valses, blues, mélopées, petites suites et même des chansons de Noël. Si Lewis s'inspire beaucoup des conceptions contrapuntiques de Bach et de l'ancienne musique européenne en général, c'est en jazzman qu'il le fait, comme en témoignent ses propos au sujet de sa composition "Fontessa": "C'est, dit-il, une petite suite inspirée de la Commedia dell'Arte de la Renaissance. Ce qui m'a intéressé dans ces pièces de théâtre, c'est qu'elles se contentent d'un canevas approximatif, d'un simple schéma, tout le reste étant improvisé..."

VOULEZ-VOUS UN BON COCKTAIL!

Bien servi, dans un décor agréable

VOULEZ-VOUS DANSER?

Aux rythmes de 2 bons orchestres?

ELDER LEGER
JULIO WISKY

SANS FRAIS DE COUVERT NI MINIMUM

VENEZ

AU RENDEZ-VOUS LOUNGE

Pour une consommation ou pour une soirée

Pour réservations téléphonez à: 747-9861

SKYLINE HÔTEL MONTRÉAL

6050 Chemin de la Côte de Liesse
Toronto — Brockville
Montréal
Chaîne Canadienne

Vous êtes invités chez

BILL WONG'S INC

A VOIR FILMER LES SEQUENCES DU PROGRAMME

"BRAS DESSUS BRAS DESSOUS!!

DIMANCHE LE 29 NOVEMBRE 1964

toute la journée

7965 boul. Décarie
au sud du boul. Métropolitain

c'est différent..

LA CAVE LORRAINE

Vin, Musique, Danse
en joyeuse ambiance

chez Desjardins

1175 rue MACKAY
Montréal

RÉSERVATIONS: 866-9741

6 p.m. à 3 a.m. — fermé dimanche

Valiquette

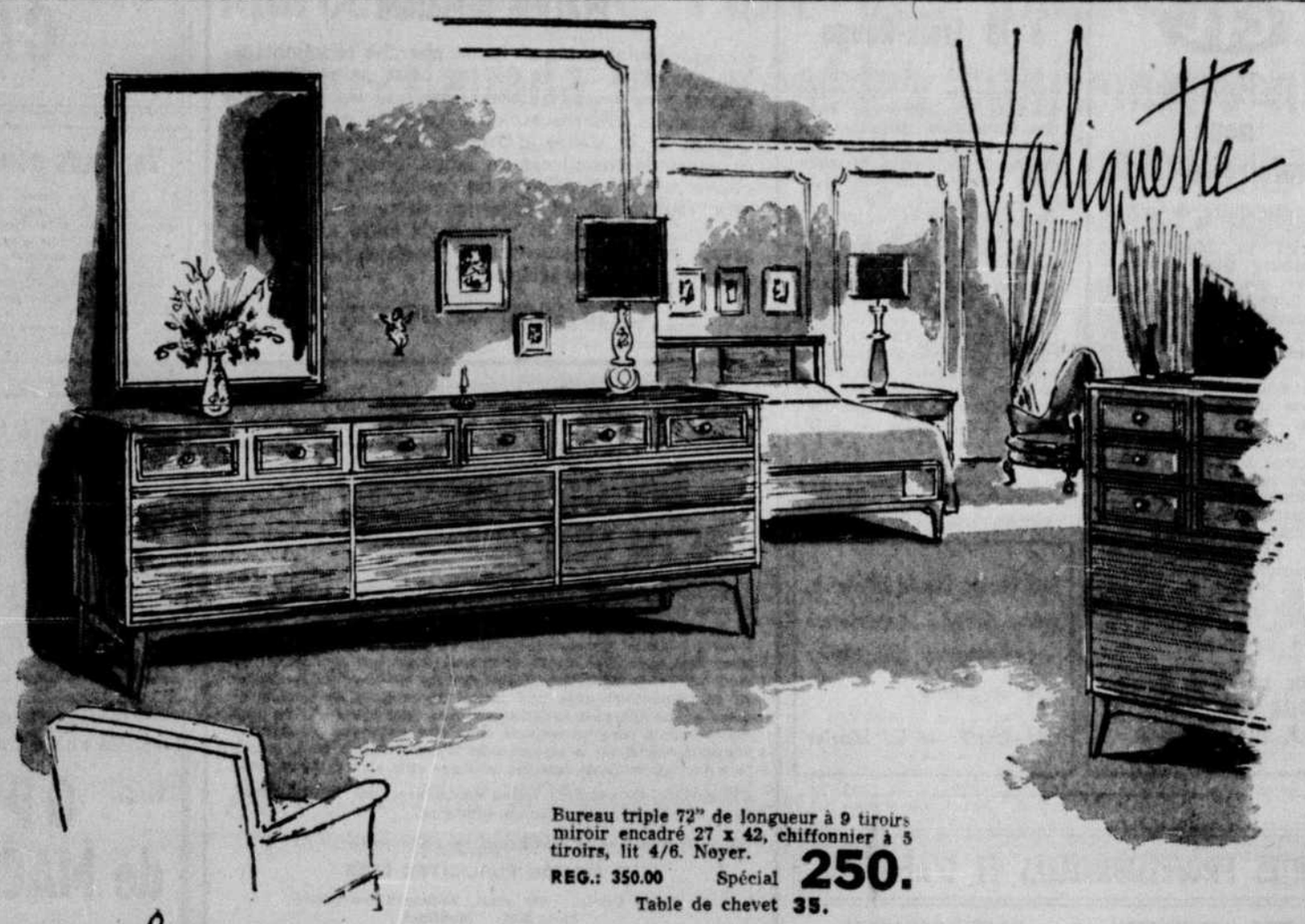

Bureau triple 72" de longueur à 9 tiroirs miroir encadré 27 x 42, chiffonnier à 5 tiroirs, lit 4/6. Noyer.
REG.: 350.00 Spécial **250.**
Table de chevet **35.**

PROVINCIAL FRANÇAIS

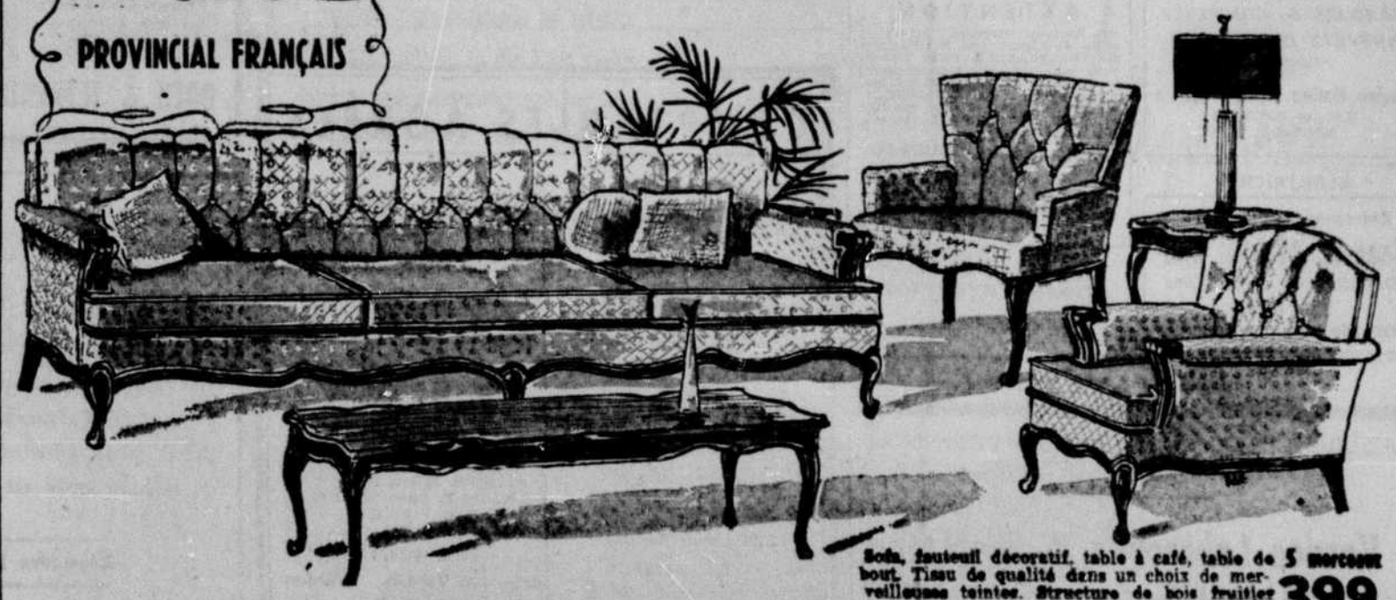

Sofa, fauteuil décoratif, table à café, table de bout. Tissu de qualité dans un choix de merveilleuses teintes. Structure de bois fruitier sculpté. **399.**

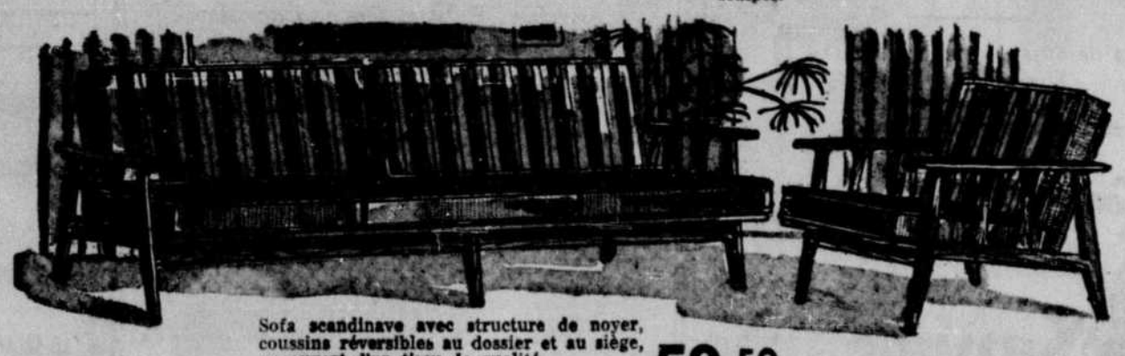

Sofa scandinave avec structure de noyer, coussins réversibles au dossier et au siège, recouvert d'un tissu de qualité. **59.50**

Fauteuil de même description. **29.50**

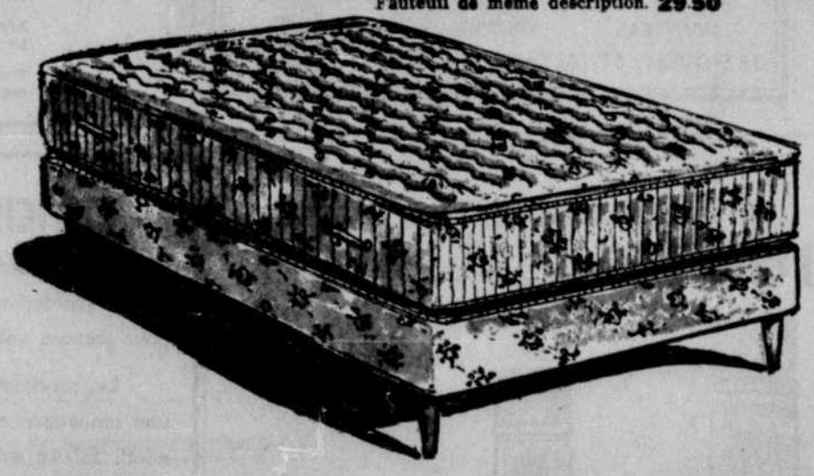

SIMMONS

Lit continental sur pattes "Starlite" de "Simmons" Unité de 252 ressorts recouvert de feutre blanc. Base à ressorts sur 6 pieds de bois franc. Grandeur 3'3" seulement. REG. 89.50. **59.**

Berceuse pivotante, coussin reversible au siège cuirette de haute qualité, couleur blanc, vert et or. **46.50**

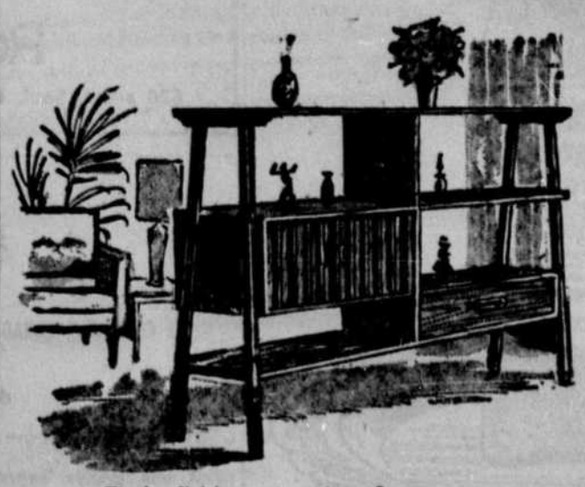

Etagère-division en noyer, 2 compartiments et tablettes, hauteur 44", longueur 60". Spécial: **95.**

3 mcx dinette, table ovale avec bordure brune et blanche, dessus Arborite blanche, chaise de vinyle rayé or et blanc. Special **99.**

PLAN BUDGETAIRE

Stationnement municipal à l'arrière du magasin

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 rue Ste.Catherine est Tél.: 842-8811

Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.. Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9.00 p.m.

C-I-L

TECHNICIEN pour laboratoire de chimie

Le laboratoire de recherches de notre Division des Explosifs et Munitions à Brownsburg, Qué. désire embaucher un technicien de laboratoire qui sera affecté aux travaux de recherches relatifs aux détonateurs, aux munitions et à la pyrotechnie. Les tâches sont variées et comprennent certaines analyses inorganiques qualitatives.

Les candidats devront posséder une formation d'institut de technologie comprenant un entrainement spécifique dans la technique d'un laboratoire de chimie.

Une certaine expérience de laboratoire serait utile.

Prière d'offrir ses services par écrit et de fournir les détails de ses aptitudes et de son expérience.

Officier, service de l'emploi, CANADIAN INDUSTRIES LIMITED B.P. 10 — Montréal

Difficultés financières à la Croix-Rouge

TORONTO. — La Société canadienne de la Croix-Rouge connaîtra peut-être une situation financière difficile dans un an, si on en croit les dirigeants de la société présentement réunis en assemblée générale annuelle. William B. MacDonald, directeur du comité du budget de la Croix-Rouge, a dit qu'on devra recueillir davantage de fonds pour répondre aux exigences du budget de 1965. Déjà, à la fin de l'année en cours, la Croix-Rouge prévoit un déficit de $300,000. Pour ce qui est du prochain exercice financier, on l'a déjà réduit à un minimum, soit $6,625,000, après l'avoir coupé de $210,000.

SECRETAIRE DEMANDEE

Secrétaire légale bilingue, sténo-dactylo, expérience pas nécessaire; téléphoner pour entrevue:

861-2617 — G. Morier

PLACIER DEMANDE

Grand manufacturier de lames cherche représentant bilingue entre 25 et 35 ans pour se mettre en rapport avec les détaillants ainsi que les grossistes de produits pharmaceutiques dans la province de Québec et la Vallée d'Ottawa. L'expérience dans ce genre de travail est un atout. Nous offrons un salaire selon l'expérience du candidat. Une voiture sera fournie et les dépenses défrayées. Veuillez envoyer en anglais un résumé de votre expérience passée tout en incluant une photographie récente et votre numéro de téléphone à:

CASE 1061, LE DEVOIR

UNE BELLE SITUATION DANS UNE BELLE VILLE

A quelques dizaines de milles de Montréal, une maison progressive (produits alimentaires) vient de créer un poste de directeur de la mise en marché et de la publicité. Il s'agit maintenant de trouver l'homme qui saura remplir ce poste avec enthousiasme. Nous l'aimerions âgé de 27 à 35 ans, mais pas nécessairement. Peut-être est-il présentement l'adjoint au directeur du marketing ou de la publicité dans une société de produits de consommation... administrateur publicitaire dans une agence... ou spécialiste de la mise en marché dans une entreprise quelconque. Où qu'il soit, il est à la recherche d'une situation où il pourra se tailler une brillante carrière, dans une ville où il fait bon vivre.

L'expérience du candidat choisi déterminera son salaire initial. Pour la suite, nous lui faisons confiance.

Prière d'adresser votre candidature en toute confiance à:

LA MAISON PUBLICITEX LTEE

Edifice C-I-L 630 ouest, boulevard Dorchester Suite 2620 Montréal

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Vendeurs pour grande maison d'imprimerie

Dans les cadres de son programme d'évaluation accélérée, une des plus importantes maisons d'imprimerie à Montréal désire augmenter son personnel de ventes.

L'expérience n'est pas essentielle mais sera considérée comme un atout important. L'ambition et la volonté de réussir sont des qualités nécessaires. Les candidatures seront considérées comme hautement confidentielles. Pour obtenir une entrevue, les candidats sont priés d'écrire à Case 1060 LE DEVOIR, en envoyant leur curriculum vitae.

Tout le personnel de ventes de cette maison a été avisé de la publication de cette annonce.

HOMMES DEMANDES

Employés avec au moins 5 ans d'expérience dans la ligne de matériaux électriques en gros. Candidat devra être bilingue, bonne apparence, etc. Position permanente, bons revenus, assurance-maladie, fond de pension, etc. — Strictement confidentiel.

PRODUITS LDG INC.
RA. 8-9241 — M. Jolicoeur

INGENIEUR-VENDEUR

QUINCAILLERIE DES LIGNES ELECTRIQUES

Est demandé pour travailler avec une compagnie reconnue au service des comptes, dans Montréal et les environs, pour la vente de quincaillerie des lignes électriques.

Doit avoir de l'expérience dans le domaine de la mécanique et de l'électricité, être un ingénieur professionnel ou posséder un diplôme équivalent.

Age: 30 à 45 ans. Doit être bilingue. C'est une excellente occasion pour le candidat qualifié.

LACAL INDUSTRIES
Boite postale 130, Station U, Toronto 18, Ontario

COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française recherche les services de représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Case 807, Le Devoir

JEUNE FILLE DEMANDEE

OPERATRICE de MACHINE à FACTURES

Demandons jeune fille pour opérer machine à factures "Friden Computyper" pour marchands de bois en gros. Doit être bilingue, références exigées.

S'adresser à: Robert DeMontigny

BOCK & TETREAU LTEE 748-6311

INGENIEUR PROFESSIONNEL

Bilingue et ayant quelques années d'expérience dans différentes phases du génie municipal: aqueducs, égouts, pavages, trottoirs, constructions civiles, etc., ("design", exécution, surveillance, rapports, etc.). Travail à Iberville, P.Q., située à 25 milles de Montréal. — Salaire à discuter suivant l'expérience du candidat choisi. — Ecrire et transmettre curriculum vitae.

VILLE D'IBERVILLE
C. P. 40 — Tél.: 347-2318
Jean PARADIS, secrétaire-trésorier,
Hôtel de ville, 87, 1ère rue, Iberville, P.Q.

CHEF COMPTABLE

Bilingue, ayant une très bonne expérience comptable en assurance-vie et autant que possible des notions en assurances générales, est recherché par une compagnie d'assurance bien connue dont le siège social est à Montréal. Bon salaire. Le personnel de la compagnie est au courant de cette annonce.

Répondre à 1020 "Le Devoir"

STENOGRAPHE

Une compagnie de pétrole à Montréal-Est a besoin d'une sténographe pour son service du personnel. La candidate doit être bilingue, posséder une belle personnalité, avoir le sens des responsabilités et aimer à transiger avec le public.

Une expérience antérieure dans ce domaine ou travail connexe serait avantageuse. Une attention particulière sera donnée à la candidate pouvant faire du travail de traduction anglais-français.

La position est permanente et offre des conditions de travail excellentes, semaine de 37h.½, bénéfices marginaux généreux et une cafétéria est à la disposition des employés.

Pour rendez-vous, veuillez communiquer avec

M. Gilles Dallaire à 645-8711 poste 219
The British American Oil Company Limited

ADMINISTRATEUR

LA POSITION — Diriger le programme des ventes d'une compagnie agressive dans le domaine électrique. Responsable au président pour développer et administrer les politiques de vente et développer de nouveaux marchés.

LE CANDIDAT — Age 30 à 40 ans — gradué école d'administration, expérience de mise sur le marché, vente et administration.

LE SALAIRE — $9,000. à $12,000. à discuter en fonction de l'expérience et des qualifications — et bénéfices marginaux.

Adresser "Curriculum vitae" à case postale 1056, Le Devoir, Montréal.

Toutes les réponses seront tenues strictement confidentielles.

DEMANDE "DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES"

La Commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs, avec siège social à Carleton, comptant plus de 2,000 élèves au cours secondaire, recevra d'ici le 15 décembre 1964, des offres de service pour le poste de "Directeur général des études".

Cette fonction comporte les responsabilités suivantes:

a) Administration pédagogique et académique,
b) Choix des manuels (approuvés par le Ministère),
c) Horaires et transports,
d) Programmation scolaire,
e) Relations professionnelles et sociales,
f) Mesures disciplinaires,
g) Toute autre fonction connexe.

Toute offre de service sera faite par écrit et comprendra l'information pertinente aux qualifications acamédiques et autres. Les offres devraient parvenir au Secrétariat de la Commission scolaire régionale avant le 15 décembre prochain, afin de fixer une rencontre avec les commissaires où les parties s'entendront sur les conditions de travail et la rémunération. Le directeur général aura la charge complète du cours secondaire pour tout le comté de Bonaventure dès septembre prochain.

La Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs
a/s Charles E. Dugas, Secrétaire,
C.P. 135,
Carleton, Cté Bon.

OFFICIER D'ASSURANCE

RoyNat Ltd., une société financière qui progresse rapidement, désire une personne qualifiée pour prendre charge de son service d'assurance.

Les candidats devront être bilingues et posséder une connaissance approfondie de l'assurance en général. Salaire selon l'expérience et la compétence.

Les réponses, qui seront tenues confidentielles, devront mentionner l'âge et l'instruction, contenir un aperçu de l'expérience et être adressées au secrétaire.

RoyNat

620 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, P.Q.

MESSAGE D'IMPORTANCE AUX ADMINISTRATEURS

Saviez-vous que la division des emplois administratifs et professionnels du **Service National de Placement vous offre**

- Recrutement instantané à travers le Canada.
- Sélection scientifique du personnel exécutif, professionnel, administratif ou technique.
- Facilités pour entrevues.
- Service absolument gratuit.

COMMUNIQUEZ AVEC LE
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
10 est, rue Notre-Dame Tél. 861-1581

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMOND
MONTREAL 25

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
RA. 1-9630

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL — VI. 9-2371

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
132 ouest, rue St-Jacques
Chambre 813 — 849-2071

Gilles Ménard, C.A.
Comptables agréés
3310, ave Maplewood, appt 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptable agréé
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co.
Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — E.H. Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A.
Hensley, Bourgouin, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A.
Percy Auger, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Clément Primeau, C.A.
Marcel Imbleau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Bernard Lachapelle, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre David, C.A. — Réal Auger, C.A. — Emile Mallette, C.A.
Robert Garlépy, C.A. — Roland Frenette, C.A. — Gilles Lévesque, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A. — Robert Ladouceur, C.A. — Pierre Pharand, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Denis Schmouth, C.A. — Emilien Gauthier, C.A.
Roland Lévesque, C.A. — Emile Fortin, C.A. — Jean-Guy Denis, C.A.
Jean Favreau, C.A. — Gaston Boucher, C.A. — Gérald Lafontaine, C.A.
Jean-Claude Lemay, C.A. — Roger Gélinas, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. — Paul Gonthier, C.A. — Georges A. Roussin, C.A.
Conseils: M. Chartré, C.A., A.E. Beauvais, C.A., G. Marceau, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL 842-4691

Pendant les Fêtes...

offrez Seagram en toute confiance

Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Waterloo, Ont.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967

demande un

Chef de service — Concessions des restaurants

ayant une grande expérience dans les domaines suivants: alimentation de groupes, gestion des restaurants, administration, contrôle, préparation des aliments, relations avec les employés, installation du matériel, comptabilité des prix de revient, etc. Doit connaître les deux langues. Tous avantages sociaux. Discrétion assurée.

Veuillez adresser votre "curriculum vitae" détaillé au:

Service du personnel:
COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967
33e étage — Edifice Place Ville-Marie
Montréal 2, P.Q.

AVIS DE DÉCÈS

BOUDRIAS — A Ville Mont-Royal le 21 novembre 1964 à l'âge de 61 ans, est décédé Adrien Boudrias, époux de Thérèse Desmarais, père de Pierre et Richard. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 novembre. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers, no 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges à 9h.30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré à 9 heures. Ralliement à l'église.

FOLEY — A Montréal, le 24 novembre 1964, est décédé Wilfrid Joseph Foley, époux de Kathleen Furlong, funérailles auront lieu vendredi le lendemain à 3325 ave Maplewood. Le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée No 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Kaven, où le service sera célébré à 9.00 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis son rtpiés d'y assister sans autre invitation.

MORIN. — A Montréal, le 24 novembre 1964, est décédé, René Morin, époux de Elisabeth Lefebvre. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire Magnus Poirier, No 6520 rue St-Denis à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9.00. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD — A Montréal, le 23 novembre 1964 à l'âge de 66 ans, est décédé, Eugène Savard, professeur à l'École des métiers commerciaux, époux de Irène Racicot, demeurant à 4302 rue Hochelaga. Les funérailles auront lieu vendredi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., No 4240 rue Adam à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 10 hres. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

Une messe anniversaire sera célébrée pour le repos de l'âme de M. et Mme Albert Roy, samedi le 28 novembre à 8 heures a.m., en l'église Notre-Dame du Foyer. Parents et amis sont priés d'y assister.

28-11-64

En hommage à la mémoire
de notre gérant général

M. William F. "Bill" Deans

décédé le 23 novembre 1964

les bureaux et l'usine de Ex-Lax, Ltd.
seront fermés
toute la journée du 26 novembre

Nouveau soulagement!
DEEP HEAT aide à calmer les douleurs arthritiques

DEEP HEAT commence à soulager en quelques minutes. Ce baume à action rapide procure un soulagement bienfaisant des douleurs arthritiques, rhumatismales ou musculaires. Vous pouvez vous mouvoir, travailler, vous distraire avec plus de facilité.

DEEP HEAT vous offre ce double avantage pour aider à calmer la douleur! Deep Heat pénètre littéralement dans la peau et contient un analgésique qui agit vite.

DEEP HEAT active la circulation locale aux endroits douloureux. Vous savez qu'il agit car vous sentez une chaleur bienfaisante qui apaise la douleur. Non gras, il ne tache pas. Agréable à utiliser. Economique.

Recherchez la boite rouge et blanche

Mentholatum DEEP HEATING Rub

DÉCOUPEZ CETTE CARTE!
GAGNEZ
$100.- $500.
ou $1000.
VÉRIFIEZ LES NUMÉROS SUR LA CARTE AVEC LES NUMÉROS AU VERSO DES RUBANS!

CINQ D'UNE RANGÉE FONT GAGNER DE L'ARGENT!
CARTE GRATUITE DU JEU Dominion "CINQ-O"
Carte No 44 VALIDE jusqu'au sam. 5 déc.
Jouez les numéros au verso des rubans GRATUITS de caisse Dominion

83	68	98	81	11
20	90	63	92	85
8	2	97	40	27
21	26	15	14	72
93	52	95	17	7

Facsimile de cette carte acceptable. Toutes les cartes sont exposées au Dominion

NOM_____
ADRESSE_____
VILLE OU CITÉ_____ TÉL._____

Marcelle Barthe, l'une des pionnières de Radio-Canada, est décédée subitement hier

Mlle Marcelle Barthe — qui fut la première speakerine à la radio canadienne — et l'une des pionnières de la Société Radio-Canada — est décédée subitement hier à son domicile de l'avenue Western. Agée de 59 ans, Mlle Barthe était née à Ottawa où elle avait fait ses études, d'abord au Collège Notre-Dame, puis à l'école de musique et d'élocution de l'université d'Ottawa qui lui octroyait un diplôme en 1933.

Boursière en 1938 de l'Institut de culture italienne, elle devenait la même année speakerine à Radio-Canada. En 1939, à l'occasion de la visite au Canada du roi George VI et de la reine Elisabeth, elle avait assuré le reportage radiophonique de l'événement à Montréal, à Ottawa et à Québec. En 1941, alors qu'une messe pour la paix était célébrée à Notre-Dame, Marcelle Barthe avait préparé des textes en italien destinés à la BBC de Londres. Ayant fait un séjour en Europe, elle était rentrée au Canada à bord d'un des derniers océaniques avant la déclaration de la deuxième guerre mondiale.

En 1945, elle avait réalisé et animait "Lettre à une Canadienne" qui passa quotidiennement jusqu'en 1957, date à laquelle Mlle Barthe conçut une nouvelle émission destinée aux femmes: "Arc-en-Ciel". Elle anima aussi une émission sur la langue française, "La Langue bien pendue", à laquelle participait notamment M. Pierre Daviault, l'un de ses collègues, décédé la semaine dernière. Elle participa également, durant quelques années, au courrier de Radio-Parents. Dans ses loisirs, Mlle Barthe s'adonnait à la peinture et à la poésie. Elle était membre de la Société des écrivains canadiens, du Canadian Women Press Club, du Cercle des Femmes journalistes.

Mlle Barthe fut, durant toute sa carrière à Radio-Canada, d'une remarquable constance, toujours fidèle au rendez-vous quotidien avec ses auditrices et aux rencontres hebdomadaires avec les linguistes.

Mardi encore, "Lettre à une Canadienne" était diffusée à 1h. 15 comme à l'ordinaire. Hier, à la même heure, le malheur voulut que la nouvelle de sa mort soit communiquée aux auditeurs par cette formule incroyable: "Nous regrettons de ne pouvoir vous présenter "Lettre à une Canadienne", Mlle Barthe étant décédée subitement...."

Mlle Barthe laisse trois frères, Georges, Alphonse et Bernard, et un neveu, Daniel Barthe. La dépouille mortelle est exposée au salon J. C. Wray, 1234 rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Léon de Westmount. L'inhumation se fera dans le lot familial, à Ottawa.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Ecole séparée à Arnprior

ARNPRIOR, Ont. — Plus de 100 élèves se sont présentés aux quatre salles de cours de la nouvelle école séparée construite au coût de $200,000 dans cette localité de la vallée de l'Outaouais. L'école Jean XXIII sera officiellement ouverte lors de l'achèvement des travaux le printemps prochain.

Le crédit à la consommation

OTTAWA — Le comité des Communes et du Sénat sur le crédit à la consommation se réunira à Ottawa la semaine prochaine en compagnie des représentants du comité créé aux mêmes fins par le gouvernement ontarien. Les législatures des autres provinces ont aussi été invitées à y déléguer des représentants.

Le major Griffin en Palestine

OTTAWA — Le major J.F.J. Griffin, d'Ottawa, se joindra ce mois-ci au personnel des Nations unies chargé de surveiller la trêve en Palestine. Le major, qui faisait partie du personnel du ministère canadien de la défense depuis 1959, a servi dans la deuxième guerre mondiale et avec le secteur militaire de la délégation canadienne au Vietnam.

YAMAHA

Avant d'acheter, connaissez les incomparables caractéristiques du fabuleux PIANO YAMAHA. La plus haute qualité à un prix remarquablement bas: tous modèles: à Queue, Spinet, Droit.

Langelier Valiquette

Les pianos **YAMAHA** sont exceptionnellement remarquables pour la qualité de leur vibrante et riche tonalité. Leur endurance peut répondre aux plus dures épreuves. Les artistes, professeurs et techniciens s'accordent à complimenter l'excellence des pianos **"YAMAHA"**.

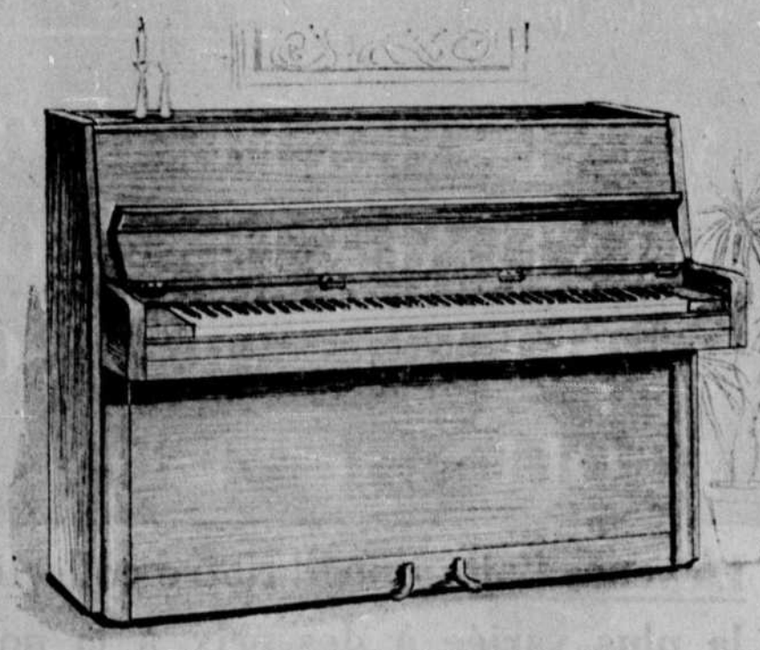

Droit, modèle P-18
85 notes, hauteur 3' 8 4/5", largeur 4' 8 3/10", profondeur 2'. Fini satin sur orme, noyer, acajou ou noir.

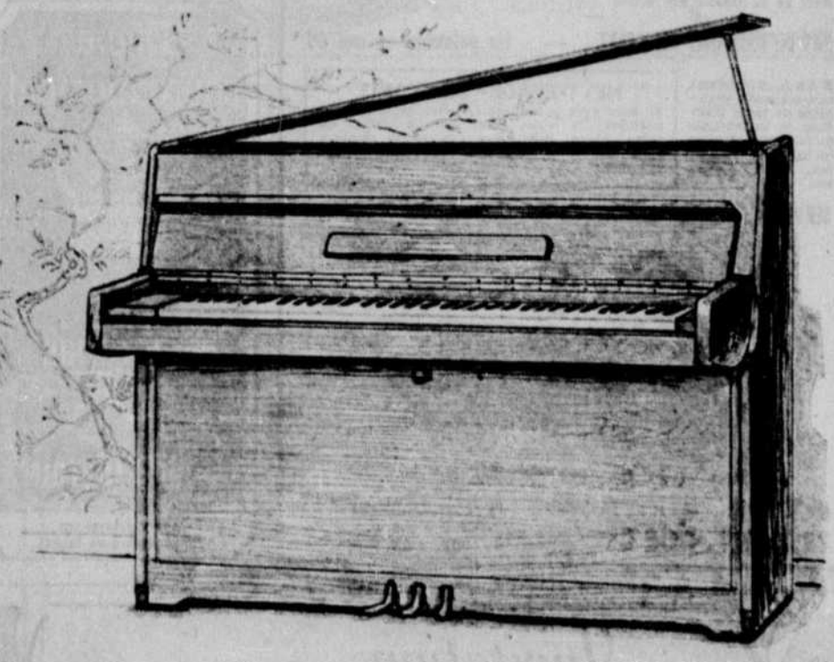

Droit, modèle M-1 A
88 notes, hauteur 41 4/5", largeur 58 1/10, profondeur 20 3/5". Noyer américain fini naturel, acajou poli ou satiné.

Ouvert le soir sur rendez-vous

Nous donnons quelques leçons avec l'achat d'un instrument !

Stationnement municipal en face du magasin

LANGELIER-VALIQUETTE LTEE, 510 EST, RUE STE-CATHERINE (Coin rue Labelle) **TEL. 845-8111**

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9h. 30 a.m. jusqu'à 5h. 30 p.m.
Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9h.

L'univers féminin

Dans votre panier à provisions

Les Etats-Unis arrivent en tête de la production des mets prêts-à-manger, sous enveloppes, en pots de verre, en boîtes, etc. Il y a quelques semaines, la maison Laury's qui a maintenant une succursale à Toronto, lançait sur le marché canadien un assortiment nouveau d'assaisonnements pour salades, de mélanges à "trempettes" ou de bases pour sauces, le tout sous enveloppes et déshydraté.

Notons le mélange à vinaigrette ail-fromage, celui à l'italienne ou au fromage bleu, un mélange pour sauce chili ou sauce à spaghetti, un autre pour relever le goût des ragoûts et enfin une base au raifort pour "sauce-trempette".

Ces savants mélanges sous enveloppes ne sont pas tous également bons, parfois trop épicés, d'une saveur très prononcée, mais ils peuvent vous aider à l'occasion à varier l'assaisonnement de vos salades si vous en utilisez moins que la quantité indiquée sur le paquet. En vente dans les principaux marchés d'alimentation au prix d'environ .25 l'enveloppe.

26 décembre...

C'est trop tôt, nous direz-vous pour parler des préparatifs de Noël? Non, puisque c'est déjà le temps de cuire votre gâteau aux fruits qui y gagnera en saveur si vous lui accordez quelques semaines pour mûrir. Le gâteau aux fruits se conserve mieux lorsqu'il est fait au beurre. Une fois cuit, badigeonnez-le sur tous les côtés de vin, de rhum ou de cognac; enveloppez d'un coton et de plusieurs rangs de papier journal. Ficelez et garder dans un endroit frais. Ne glacer qu'au moment de vous en servir.

Autre suggestion: achetez dès maintenant nappes, serviettes de papier, chandelles et décorations pour le temps des fêtes. Le choix est encore varié, votre porte-monnaie pas trop dégarni et vous serez libérée de ces achats qui peuvent se faire dès maintenant. Vous aurez toujours trop à courir à la dernière minute.

A prix d'économie, cette semaine

Le meilleur achat de viande, du moins pour réaliser des économies, est certainement la dinde; peut-être pourrez-vous dès maintenant la congeler en prévision de Noël. Le jambon fumé, prêt-à-manger, entier ou demi, est offert également cette semaine à prix d'économie. Au comptoir des fruits et légumes, nous avons remarqué les bananes dont le prix varie entre 0.09 et 0.12 la livre selon les magasins et le raisin vert de Californie.

Si vous n'avez pas du tout envie de fabriquer à la maison votre gâteau aux fruits, comme nous vous le suggérons, les maîtres-boulangers Weston mettent sur le marché, en prévision de Noël, un gâteau qu'ils disent "vieux jeu", c'est-à-dire cuit selon une recette ancienne. Il est offert dans un emballage de Noël tout à fait gai et ravissant. Vous le trouverez chez tous les épiciers de la métropole.

Un mets inusité

Vous recherchez un dessert exotique? M. et Mme Alan McKensie, de Pickering, en Ontario, nous suggèrent une crème bavaroise parfumée à l'oeillet d'Inde.

Où trouver les ingrédients requis pour cette recette originale. Dans leur jardin, l'été; l'hiver, dans leur cuisine. Ce couple qui aime les plats aux saveurs recherchées et différentes, cultive 75 variétés d'herbages et de spécimens de fleurs les plus rares. Dans la cuisine, on trouve des pots de marjolaine, de basilic, de thym, de ciboulette, etc.

Madame McKenzie, une excellente cuisinière, tartine des tranches de pain de blé entier avec une garniture de ciboulette hachée, un peu de fenouil, du thym citronné, de l'estragon et du beurre salé. Sa recette de crème bavaroise se prépare avec une pinte de lait, trois jaunes d'oeufs et de la gélatine, ajoutant à ces ingrédients une tasse de pétales de fleurs, en l'occurrence des oeillets d'Inde, broyés très finement.

Cuisiner de cette façon rompt la monotonie des trois repas par jour à préparer inlassablement.

Fort utile

Le col de votre tailleur noir est blanc de pellicules, les coussins du fauteuil sont pleins de poils de chien si difficiles à déloger, même avec l'aspirateur, Servez-vous du nouveau rouleau So-Rite, muni d'un ruban adhésif qui happe tout: poussières, fils, poils, nettoyant parfaitement et vite vêtements et meubles recouverts de tissus. En vente pour moins d'un dollar au comptoir des menus articles dans tous les grands magasins.

R. R.

Pénurie d'infirmières

NIAGARA FALLS — L'automatisation peut prendre la place de certains emplois féminins pour un travail de sténographie ou autre routine de bureau, mais peut également s'avérer un réel avantage dans le domaine du nursing, déclarait récemment M. Matthew Dymond, ministre de la Santé d'Ontario.

Prenant la parole au congrès annuel des directrices d'écoles de nursing de l'Ontario, le conférencier a précisé que de nombreuses jeunes filles, ayant moins de choix dans d'autres domaines, pourraient choisir la profession d'infirmière.

"Je ne vois pas très bien un robot prendre la place d'une infirmière", de commenter M. Dymond, ajoutant qu'on mettra au point un cours accéléré pour la formation d'un plus grand nombre d'infirmières. Il a exprimé l'espoir qu'avec des bourses d'études et autres encouragements, les jeunes filles seront de plus en plus attirées par cette carrière.

Mlle Nicole Duranleau, étudiante infirmière de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, recevant une bourse d'études de M. Jean Smith, représentant l'Industrie Florale du Québec, lors du premier Bal des Fleurs annuel, qui a eu lieu dernièrement à Montréal. Les recettes de cette manifestation furent versées au profit de bourses d'études pour les infirmières de la province de Québec.

VENTE D'ARTICLES D'ARTISANAT A LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

La vente annuelle des articles d'artisanat confectionnés par les anciens combattants de l'hôpital de Ste-Anne de Bellevue et du pavillon de Sennaville, aura lieu samedi, le 28 novembre, au magasin Henry Birks rue Ste-Catherine. Cette vente est commanditée par les membres du comité féminin de la Croix-Rouge de Montréal.

Les articles offerts en vente comprendront des étoles en fine laine tissée, rehaussées de fils d'or ou d'argent, des dessous de plats en nylon tissé, des petits animaux rembourrés qui font la joie des enfants, des couvre-théières et des poignées de feutre fleuries d'appliqués multicolores et une variété d'autres spécimens de la dextérité et du bon goût de nos artisans.

Les recettes de la vente seront versées aux patients de l'hôpital des vétérans de Ste-Anne et du Pavillon de Senneville.

Votre enfant manque-t-il d'appétit à l'école?

Si l'institutrice de votre enfant vous rapporte qu'il ne mange pas son casse-croûte faites d'abord un examen de conscience. Si vos enfants font la fine bouche à la maison aussi, vous pouvez considérer que le problème en est un de mauvaises habitudes alimentaires, et adopter désormais une discipline plus sévère concernant la table. Mais si le petit déjeuner et le souper en famille sont des repas qu'ils engouffrent avec plaisir, cherchez d'autres raisons à ce qu'ils dédaignent votre repas de la boîte à lunch.

En premier lieu, il se peut que vous soyez ancrée dans la routine et que vous serviez la même nourriture jour après jour. Variez la soupe que vous mettez dans le flacon isolant, variez le pain des sandwiches, variez la garniture et coupez les sandwiches de diverses façons: languettes, carrés, triangles. Employez les petits sacs de polyéthylène spécialement conçus pour les boîtes à lunch, car les paquets piquent la curiosité et stimulent l'intérêt. Dans l'un, glissez des carottes taillées en rubans, du céleri coupé en bâtonnets faciles à croquer, ou en quartier de laitue et un petit bouquet de persil. Mettez dans un autre une poignée de raisins secs, de dattes ou d'abricots séchés... toutes sucreries qui regorgent de fer et qu'il est agréable de mâchonner entre deux bouchées de pomme, de banane, de biscuit ou autre dessert.

Une deuxième possibilité pour expliquer le manque d'appétit de l'enfant au milieu de la journée, c'est l'état de la boîte à lunch. Comme on la tient fermée la plupart du temps, elle peut recéler diverses odeurs qui altèrent le goût des aliments. Il est facile de remédier à cet inconvénient si vous prenez l'habitude d'ouvrir la boîte à lunch dès que votre enfant la rapporte à la maison pour la faire aérer, et de laver le flacon thermos et les récipients de plastique utilisés pour une salade ou un pouding, avec une solution de bicarbonate de soude. Ou encore, laissez une boîte de bicarbonate près de l'évier, à portée de la main des enfants pour qu'eux-mêmes prennent l'habitude d'emplir ces récipients vides avec de l'eau et d'y ajouter une cuillerée à thé de bicarbonate; en faisant la vaisselle du souper, vous n'aurez plus qu'à les rincer, puis sécher, essuyez l'intérieur de la boîte à lunch avec un linge mouillé dans une solution de bicarbonate de soude. N'oubliez pas non plus de la laisser entr'ouverte lorsqu'elle est inutilisée.

Il est indispensable de nettoyer dès le retour de l'école, le flacon isolant et la boîte à lunch de votre enfant. Saviez-vous que le bicarbonate de soude est le produit par excellence pour enrayer les odeurs de boîtes fermées hermétiquement? Une cuillerée à thé de bicarbonate déposée dans le flacon rempli d'eau, c'est tout ce que vous avez à faire jusqu'au moment où vous rincerez vous-même les récipients à l'eau claire, au moment de faire la vaisselle.

COUTURE

9152

Cette robe de fin lainage se porte fort joliment sous le manteau de fourrure. La jupe, entièrement par plis, est nouvelle d'allure, et convient plus particulièrement aux personnes minces.

Le patron imprimé no 9152 est offert pour les tailles 12½, 14½, 16½, 18½, 20½ et 22½.

La grandeur 16½ requiert 5 verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

H.R. ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

VISON H.R.!

Nous n'avons jamais eu une telle VENTE DE VISON

Nous n'avons jamais vu tant de luxueux vison dans une seule collection! Vous aussi, vous serez renversées par le choix extraordinaire et ravies des très bas prix pour du Vison de qualité H.R.

MANTEAUX DE VISON $1595
MANTEAUX DE VISON (longueur ¾) . $1295
JAQUETTES DE VISON $695
ETOLES DE VISON $395

La vente finit samedi! Notre collection de vison la plus grande et la plus variée à des prix à la portée de tous.

Procurez-vous un manteau, une jaquette ou une etole de vison! Adoptez le plan budgétaire H.R. qui vous convient, aujourd'hui.

HOLT RENFREW

Stationnement gratuit, 1 hre — Sherbrooke et de la Montagne

. . . complétez le charme et l'élégance de votre "home" pour Noël

avec de luxueux et moelleux...

TAPIS DUPONT "501" 100% NYLON

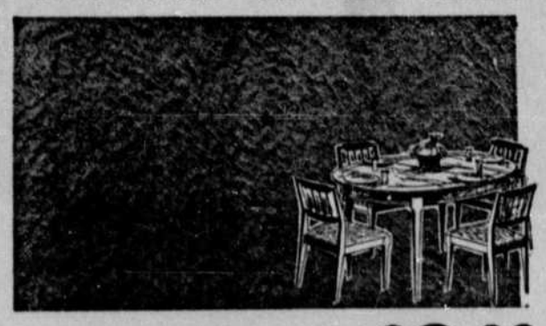

OFFRE SPECIALE DE NOEL $9.00 la verge carrée. Installé avec rembourrage solide.

Un choix parmi 12 magnifiques teintes qui rehaussera le décor de votre maison pour Noël et la saison des fêtes.

PAS DE PAIEMENT COMPTANT — 1er paiement en mai 65

Nous possédons une sélection complète de tapis Harding — la marque de fabrique la plus recherchée. Acrilan, laine nylon, etc.

NETTOYAGE DE TAPIS
Si vous avez présentement des tapis à faire nettoyer, il vous reste encore assez de temps avant Noël. Nos experts se chargeront de leur redonner leur apparence originale.

SERVICE A DOMICILE GRATUIT — SANS AUCUNE OBLIGATION

Les TAPIS GASTON LAUZON

Maison essentiellement canadienne-française

• VENTE • NETTOYAGE • INSTALLATION

2350 EST, RUE BELANGER — 725-9161

Digne couronnement d'un bon repas

Grand Marnier

Office général des Grandes Marques, limitée

Invitation...

Vous êtes invités à venir voir le beau choix de

BIJOUX – CADEAUX – VALISES

que nous avons à votre disposition pour vos cadeaux des fêtes.

256 Ste-Catherine est
7780 Sherbrooke est

Pomponnette — INC. — J. BRASSARD, prop.

Tél.: 861-9293

L'univers féminin

Sur 198 finissants, une secrétaire, Juliette Boivin, se classe première au Baccalauréat du soir à l'U. de M.

C'est samedi prochain, le 28 novembre, qu'aura lieu la remise officielle à l'Université de Montréal, des diplômes aux finissants qui ont complété leur baccalauréat ès arts à la section de l'Extension de l'enseignement, en cours du soir. Nous avons eu le plaisir d'interroger cette semaine, Juliette Boivin, secrétaire du président et de la Commission du Service civil de la ville de Montréal, qui s'est classée première et recevra la médaille du lieutenant-gouverneur lors de la prochaine collation de grades.

8 ans d'études en travaillant

— Retourner aux études tout en travaillant ce n'est pas facile, nous dit Juliette Boivin. Comme je ne pouvais pas consacrer plus de deux soirées par semaine à ces cours, j'obtiens ce Baccalauréat après huit ans de cours assidus à l'Université.

Elles sont ainsi cette année 86 femmes sur 198 finissants à obtenir un Baccalauréat en cours du soir. La plupart des étudiantes sont des femmes qui travaillent: infirmières, professeurs, secrétaires. L'obtention de ce diplôme, après tant de soirées d'études, permettra-t-il à ces femmes d'accéder à des postes supérieurs?

— Malheureusement, je ne crois pas, répond Juliette Boivin. Bien sûr, un patron est toujours ravi d'avoir à son service une secrétaire plus diplômée que la moyenne des secrétaires, mais il n'y a pas de promotion au mérite et les études des entreprises après l'entrée en emploi, ne sont pas reconnues à l'Hôtel de Ville.

Pourtant cette secrétaire modèle accomplit son travail depuis 25 ans; elle vient de se classer première au Bac du soir, et ne pourra jamais — à moins que certains règlements soient amendés — être nommée par exemple chef de service ou technicienne du personnel. Ces emplois sont réservés aux hommes.

— Si j'ai travaillé à l'obtention de ce diplôme, nous dit encore Juliette Boivin, c'est uniquement par souci personnel de culture. Personne ne m'y obligeait, personne ne le reconnaîtra. Même plus, si j'avais l'intention de poursuivre par exemple d'autres études supérieures en faculté, je crois qu'aucune condition spéciale de travail — comme les heures — ne pourrait m'être accordée. Il est évident que ce système en décourage plus d'une. Seul le syndicat des fonctionnaires nous accorde — depuis deux ans seulement — une aide financière d'environ $50. par année pour défrayer une partie du coût de nos études.

Les fonctionnaires féminines sont nombreuses à l'Hôtel de Ville de Montréal; pourtant bien peu accèdent à des postes supérieurs. La nomination toute récente de Mlle Germaine Pépin, au poste de directeur des services, est certainement l'unique exception qui confirme la règle. Jusqu'ici le plus haut poste accordé à une fonctionnaire féminine est celui de secrétaire.

Cette situation nous semble assez anormale et nous poursuivrons demain, dans un autre article, ce rapide tour d'horizon, des conditions faites aux fonctionnaires féminines et du peu de reconnaissance accordé à leur compétence dans ce service.

S.C.

Un abus de vitamines pourrait conduire à l'arriération mentale

HOUSTON, Texas — "Les femmes qui consomment une trop grande quantité de vitamine "D" durant leur grossesse peuvent mettre au monde des enfants souffrant d'arriération mentale", a déclaré récemment un éminent pédiatre des Etats-Unis. Le Dr Robert E. Cooke précise que le fait peut se produire accidentellement, considérant qu'une forte proportion de vitamines est intégrée aux aliments consommés par les Nord Américains.

Le Dr Cooke, directeur du département de pédiatrie à la faculté de médecine de l'université Johns Hopkins, a expliqué durant un colloque de pédiatres diplômés, qu'à la suite de recherches scientifiques, on avait trouvé une proportion excessive de calcium dans l'énumération sanguine de nouveau nés atteints d'arriération mentale.

Le Dr Cooke dit que les vitamines ont été ajoutées au lait, au pain, aux céréales et autres produits manufacturés. En plus, les médecins prescrivent des vitamines et conseillent aux femmes enceintes de boire beaucoup de lait.

"Et cette quantité s'ajoute encore à la vitamine "D" que l'organisme absorbe naturellement par le soleil", d'ajouter le spécialiste.

Coloris de saison: chamois, marine et rouille

NEW YORK — La couleur chamois retrouve sa popularité cette saison et on l'utilise pour la confection de plusieurs genres de vêtements, depuis le manteau gabardine jusqu'aux costumes. En contraste avec d'autres teintes brillantes offertes dans les collections vestimentaires se trouvent le nouveau ton chamois, à côté des couleurs marine et rouille.

Les blouses, accompagnant les costumes sombres, apportent une note claire dans un choix de nuances florales. Ces ensembles sont très pratiques pour l'automne et peuvent être utilisés pour des vacances durant l'hiver et même jusqu'au printemps.

Dans la section des chapeaux, les plus ravissants sont les modèles du soir dont le but est d'embellir les élégantes. Parmi cette collection, on note le petit chapeau de velours noir, avec bordure et noeud de ruban de satin dégageant le visage. Un autre modèle consiste en une large boucle fixée au sommet de la tête et retombant sur les côtés ve. la nuque.

Yvette Brind'Amour raconte l'aventure du Rideau Vert au Women's Canadian Club

Deux fois par an, le Women's Canadian Club reçoit une conférencière qui s'est particulièrement illustrée dans l'univers féminin au cours des derniers six mois. C'était hier, à l'hôtel Windsor, au tour d'Yvette Brind'Amour, femme de théâtre, fondatrice du RIDEAU VERT, à recevoir cet hommage. Mme Brind'Amour était entourée, outre la présidente de ce club féminin de langue anglaise, Mme R.C. Scrivener, de l'hon juge André Montpetit, président honoraire du Rideau Vert ainsi que de M. Pierre Tisseyre directeur actuel de la compagnie, ainsi que de MM. Léon Lortie, président du Conseil des arts de Montréal et M. Guy Beaulne, directeur de la section théâtre au Ministère des Affaires culturelles du Québec. Plusieurs autres personnalités du monde théâtral ainsi que du Women's Canadian club avaient pris place à la table d'honneur.

La grande aventure théâtrale poursuivie par le RIDEAU VERT, dit Mme Brind'Amour est à la mesure du public du Québec qui, jusqu'ici, a si bien répondu à l'appel des comédiens. On sait que la troupe du Rideau Vert est installée en permanence au théâtre Stella depuis maintenant quatre ans et qu'elle présente une nouvelle pièce tous les mois, donnant un spectacle tous les soirs, sans interruption, pendant neuf mois par année. En plus, récemment le Rideau Vert était invité à présenter au Théâtre des Nations à Paris, "l'heureux stratagème" de Marivaux, pour un public parisien. Mme Brind'Amour nous annonce que le Rideau Vert ira probablement à Moscou, l'été prochain et que la troupe, sur l'invitation personnelle de J.-L. Barrault, ira de nouveau à Paris, le printemps prochain.

Comment ce miracle d'une troupe permanente, dirigée par une femme, a-t-il réussi à se concrétiser? La conférencière avoue franchement qu'en plus du travail et du talent des comédiens, les trois grands responsables de ce succès sont le Conseil des arts de Montréal, le conseil des arts du Canada et le Ministère des affaires culturelles du Québec, Mme Brind'Amour oublie de noter son esprit de ténacité, d'audace et de continuité, trois qualités indispensables pour garder en place une troupe de théâtre au Québec. L'aventure du Rideau Vert s'est soldée par un succès et si le public a répondu gracieusement à l'invitation de cette femme de théâtre, il est également de plus en plus exigeant vis à vis une troupe qu'il aime. Femme de théâtre, Yvette Brind'Amour a réussi à créer au Québec une troupe permanente qui permet, selon ses propres chiffres, à donner chaque année environ 300 représentations et à faire vivre 75 comédiens. C'est un bilan dont elle mérite d'être fière. Cet hommage du Women's Canadian club ne pouvait être mieux décerné.

S. C.

Barbara Ward, écrivain anglais, de passage au Canada

OTTAWA — Une femme écrivain et économiste de Grande-Bretagne donnera des conférences dans trois universités canadiennes au cours d'un voyage au Canada. Les 26 et 28 novembre, Mme Barbara Ward sera à l'Université Carleton d'Ottawa, pour parler de "l'Idéologie et nationalisme dans le monde d'après-guerre".

Elle participera à un colloque avec les membres des facultés de l'Université d'Ottawa, le 27 novembre, et prononcera une conférence à l'université Laval de Québec le 1er décembre. Barbara Ward était attendue à Ottawa le 24 novembre, et durant son séjour dans la capitale fédérale elle sera l'invitée du ministre des Finances et Mme Walter Gordon. Mme Georges Vanier, épouse du gouverneur général, l'a invitée à déjeuner à Rideau Hall, le 25 novembre. La visiteuse britannique sera également l'invitée d'honneur à un dîner offert par Lady Lintott, épouse du haut commissaire britannique au Canada. Barbara Ward qui, dans la vie privée, est l'épouse du commandant Robert Jackson, et la mère d'un fils, est très bien connue dans les milieux littéraires et radiophoniques de Grande-Bretagne depuis la période précédant la seconde guerre mondiale. Elle est professeur à l'université Harvard depuis 1957.

AVEC MARCELLE BARTHE DISPARAIT DES ONDES UNE VOIX TRE AIMEE

Première speakerine de la radio d'Etat, Marcelle Barthe, journaliste, réalisateur, auteur de cette "Lettre à une Canadienne" qui nous arrivait tous les jours, par le courrier d'une heure trente de l'après-midi, vient de mourir.

Au nom de toutes les femmes qui pratiquent son métier, je veux ici lui rendre hommage; au nom de toutes ces autres qui l'ont écoutée sur les ondes de Radio-Canada, depuis plus de vingt ans, je veux lui dire merci pour ce long courrier qu'elle avait réussi à créer entre ses auditrices et elle.

C'est une voix aimée que nous perdons; c'est encore plus une femme qui aura permis à d'autres femmes de pratiquer leur métier dans de meilleures conditions.

Solange Chalvin

Chez Pierre

depuis 20 ans

on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre

ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

VI. 2-1590

de chez BIRKS pour Noël

MAGASIN DU CARRE PHILLIPS OUVERT JUSQU'A 9H. P. M.

COMMANDES TELEPHONIQUES : 866-1[illegible]1 LOCAL 391 - 392 - 393

BIRKS B·B

En exclusivité chez Birks

COBRA de VILLE

Nouvelle version du sac de ville: moins grand, plus svelte et d'une élégance distinguée... le compagnon idéal de vos toilettes dernier cri. Noir, brun, gris ou rouge.

35.00

BIRKS JOAILLIERS

GROUPE 1

BIRKS

TASSES et SOUCOUPES

ACHAT SPECIAL

Un achat particulier nous permet de vous offrir ces tasses des plus célèbres fabricants de fine porcelaine anglaise à des prix considérablement réduits. Faites votre choix parmi un important assortiment de modèles, de formes et de couleurs ...pour votre propre colection ou pour offrir en cadeau !

GROUPE 1 **1.95** 4 POUR 7.50

GROUPE 2 **2.95** 4 POUR 11.50

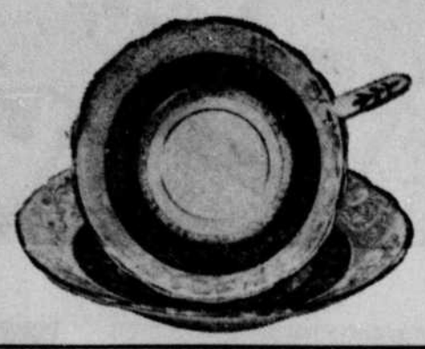

GROUPE 2

- AYNSLEY
- PARAGON
- ROYAL STAFFORD

BIRKS JOAILLIERS

BIRKS B·B

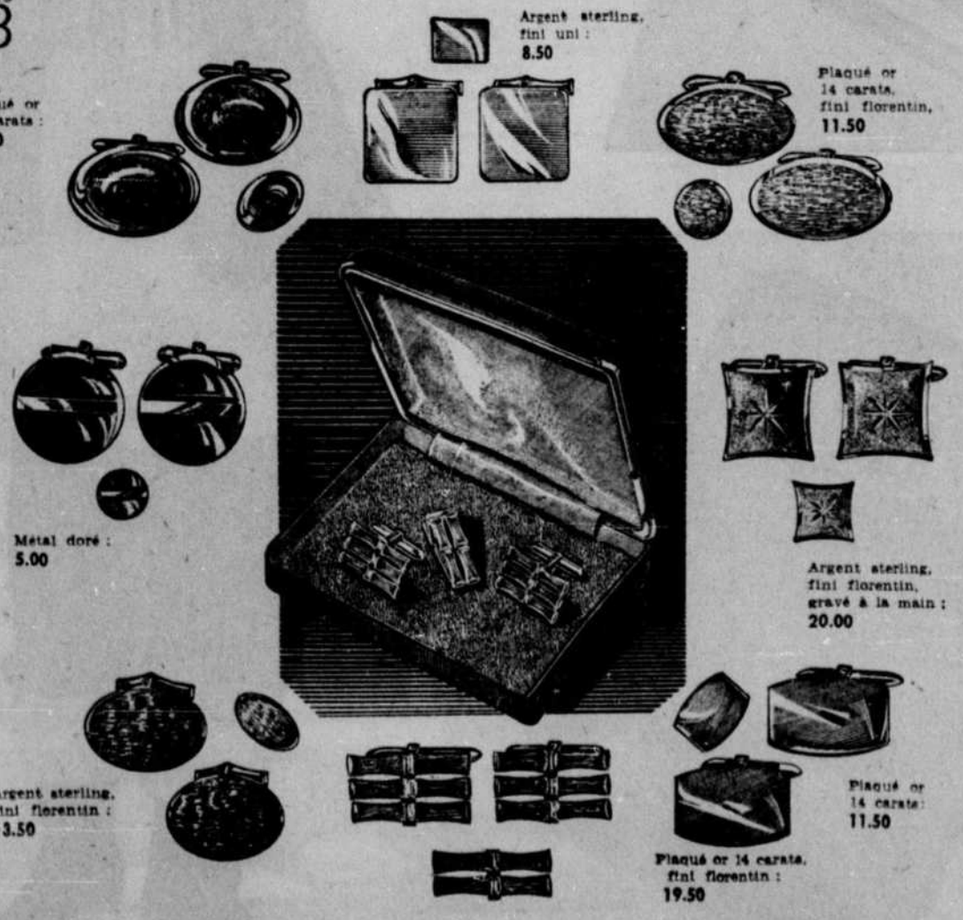

Modèles élégants choisis parmi notre importante collection de bijoux masculins. Ces nouveaux ensembles de boutons de manchettes et épingles à cravates ajouteront la note finale au costume de monsieur...

BIRKS JOAILLIERS

BIRKS B·B

VOS INVITÉS DIRONT "TRÈS À POINT"...

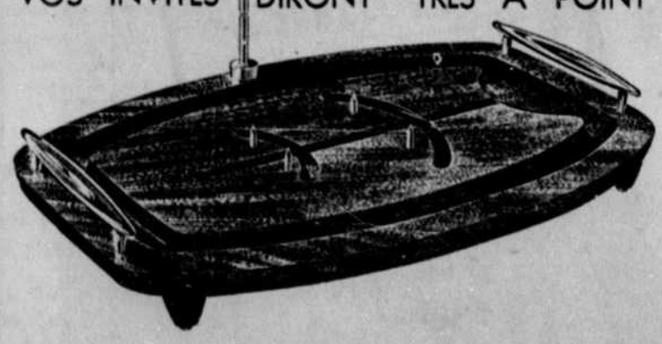

C'est un plaisir de dépecer sur cette belle planche de noyer. Les pointes de chrome tiennent le rôti bien en place pendant que le jus s'écoule dans le caniveau profond. Exclusif à la maison Birks.

13" x 19" de grandeur. **15.00**

BIRKS JOAILLIERS

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'A 9 HRES

Pourquoi pas Dupuis où Père Noël ACHÈTE TOUS SES CADEAUX

PÈRE NOEL
a bien hâte de revoir tous ses jeunes amis

FÉE DES ÉTOILES
attend tous les petits copains... pour chacun, elle réserve un petit souvenir-surprise
Entrée: .25

P'TIT TRAIN DU NORD
ding... pouf! ding... pouf! on démarre pour une balade inoubliable
Le voyage .15

AU POSTE CKVL
à ne pas manquer chers enfants le MESSAGE DE PERE NOEL
à 4 h. 30
du lundi au vendredi

CIRE DES JOUETS AU 4e ETAGE CHEZ DUPUIS

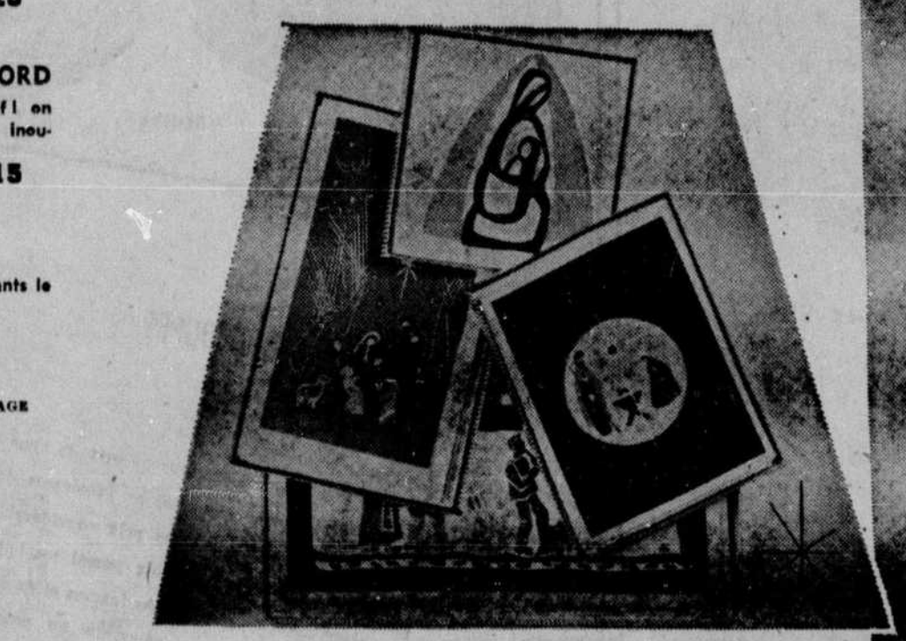

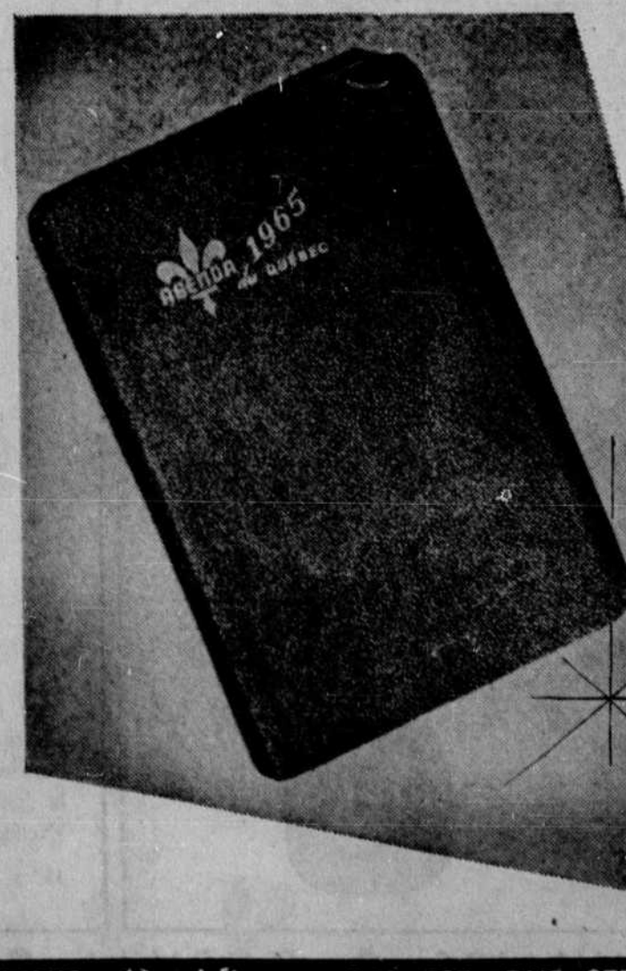

SAPIN MUSICAL
Hauteur 36 pouces
NOMA propose ce sapin différent... qui vous fera entendre un refrain de Noël. Arbre en vinyle ton vert argenté, base musicale en métal. Fera un joli centre de table, décoratif aussi sur le bahut, etc. **5.95**

ARBRE DE NOEL, hauteur 7 pi.
PERMAPINE, d'un beau vert. En plastique lavable, ignifuge, démontable, base métal solide. Chaque branche d'environ 3', bien fourni et parfaite imitation. **39.50**

CARTES DE SOUHAITS
Sujets religieux appropriés pour la Fête de Noël... les souhaits du Nouvel An. Par les RR. PP. St-Benoit-du-Lac.

No 1	10 cartes du même sujet 4¼ x 4½	1.00
No 2	10 cartes du même sujet 5½ x 4¼	1.50
No 3	10 cartes sujets assortis 7¼ x 4¼	2.50
No 4	10 cartes du même sujet 9½ x 4¼	3.50

GUIRLANDES DE LUMIÈRES
Séries de lumières, couleurs assorties, fabrication par General Electric, haute qualité. Si une s'éteint les autres restent allumées.

INTÉRIEUR

15 ampoules, opaques ou claires	6.49
25 ampoules, opaques ou claires	7.40

EXTÉRIEUR

15 ampoules, opaques ou claires	5.75
25 ampoules, opaques ou claires	9.49

PLAQUETTE MURALE À FAIRE VOUS-MÊME
Env. 12 x 24", les pièces découpées prêtes à être collées suivant leur numéro. Imitation de bois "wood grain" avec fil métallique cr. l'ensemble
• GOLDEN BIRD • SUMMER TREASURE • CLASSIC WOOD-WIND • SUMMER SETTING • ORIENTAL GARDEN • FORD 1911 (les motifs au choix) **9.95**

AGENDA 1965 "DOMINION"
Format 5½ x 8", magnifique couverture rigide similicuir • rouge • marron • noir. Impressions en français. Un jour à la page. Pour la maison, le bureau... c'est l'agenda par excellence. **2.20** chacun

DUPUIS — Rez-de-chaussée, rayon 280

Costumes pour personnifier le PERE NOEL

Grande tunique, pantalon, tuque, ceinture et jambières. Finette rouge, garniture blanche.
avec barbe blanche chacun **11.95**

Costumes de luxe en velours coton cordé, rouge, garniture blanche.
avec perruque barbe, moustache blanches **29.50** chacun

• Ces costumes ne sont pas échangeables

Dupuis — Rez-de-chaussée rayon 280

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.

Pourquoi pas Dupuis où Père Noël ACHÈTE TOUS SES CADEAUX

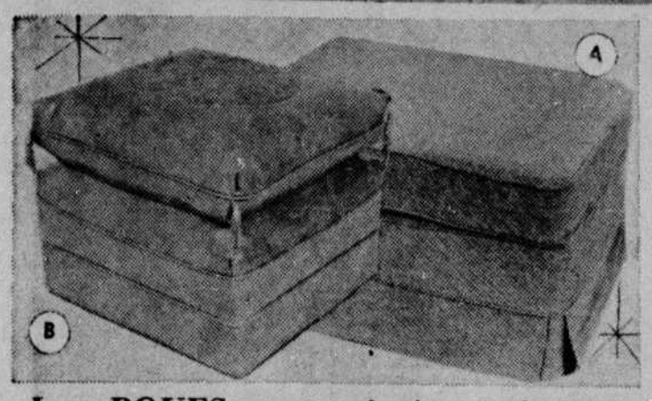

Les POUFS sont aimés

pour leur apparence, leur utilité

A) STYLE "COLONIAL" — Le coussin semi-dégagé avec bourre de Polymousse. Surface en tweed ton sur ton — ● brun ● vert ● rouille. Hauteur 13 po. Surface 24 x 18 pouces. **19.95**

B) POUFS CARRES — peu encombrants, le siège bien rembourré, surface de simili-cuir blanc. Un gland de coton doré aux extrémités. ● vert ● or ● ivoire. Hauteur 15 po., surface 18 x 18 po. **15.45**

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 714

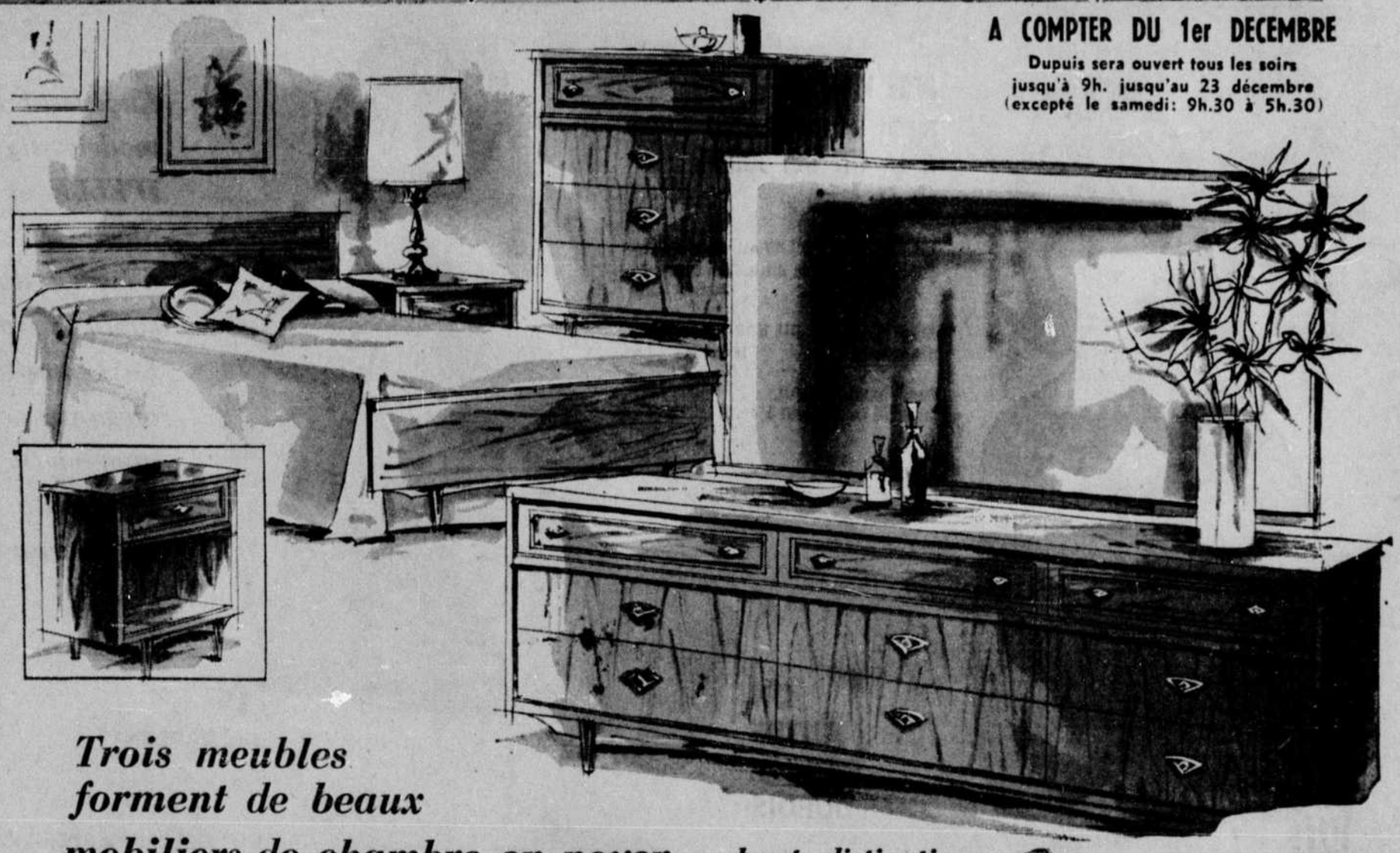

A COMPTER DU 1er DECEMBRE

Dupuis sera ouvert tous les soirs jusqu'à 9h. jusqu'au 23 décembre (excepté le samedi: 9h.30 à 5h.30)

Trois meubles forment de beaux mobiliers de chambre en noyer — haute distinction

Si l'on a désiré un nouveau mobilier voici bien l'occasion de l'OFFRIR tout en épargnant. Fabrication de noyer, les tiroirs glissant sur coulisses centrales, en nylon — poignées décoratives métal au fini bronze antique.

- BUREAU TRIPLE 9 tiroirs, hauteur 30 po., longueur 72 po.
- SON MIROIR HORIZONTAL mesure 30½ x 60 po.
- CHIFFONNIER COMMODE 4 tiroirs, hauteur 40 po., longueur 32 pouces.
- LE LIT DOUBLE 54 pouces, avec panneaux pleins.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

Prix ord. $295.
SPECIAL CHEZ DUPUIS (lit/bureau commode) **$225**

LA TABLE DE CHEVET ASSORTIE, $29.

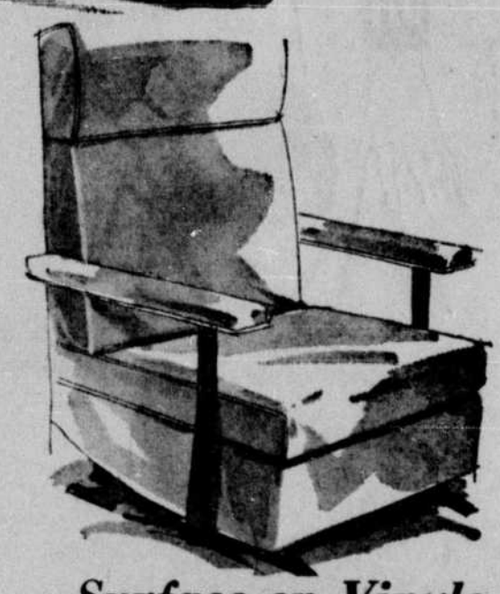

Lit-Davenport à ressorts

FORMANT UN LIT POUR 2 ADULTES

Les ressorts sont confortablement isolés sous un feutre et une épaisseur d'un pouce de Polymousse. Surface de vinyle renforcé et résistant. Spécial DUPUIS **$58**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 711

Surface en Vinyle

Faisant ce fauteuil pratiquement inusable. Tons de brun épice, turquoise mandarine ● jaune or ou ● vert. Siège/dossier à bourre de polymousse ● Haut du dossier plus confortable. — ● Siège coussin demi-dégagé.

Ord. $49.95 **$39**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

Au complet avec tête de lit

'Continental' marque 'Serta' 39 po.

DES ANNES DE CONFORT — Ord. $89.

- Matelas série de 252 ressorts recouverts de feutre blanc et de la meilleure qualité d'isolant SISAL. Enveloppe robuste en rayonne aux piqûres de luxe.
- Le sommier-tapissier de fabrication robuste et soignée.
- LA TETE DE LIT complète l'ensemble, surface de simili-cuir blanc.

SPECIAL DUPUIS **$68** (tête, matelas, sommier)

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 711

Digne d'un foyer moderne

Mobilier SALON SOFA et FAUTEUIL

Fabrication experte pour durer des années.

Large sofa de quatre places aux coussins réversibles. Bourre de polymousse moelleux. Les housses des coussins sur glissière pour faciliter l'entretien. Le tout recouvert de riches tissus aux tons modernes. ● brun ● jaune or ● bleu ● Accoudoirs bois noyer.

LE FAUTEUIL assorti au sofa.

Ord. $219. SPECIAL DUPUIS **$175**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

Nouvelle cuisine de 5 pièces

Une série de $109. SPECIAL DUPUIS **$85** les 5 meubles

TABLE DE 36 x 48 avec rallonge à 60 po.. Forme ovale surface ARBORITE ton noyer veiné. Rebord de vinyle moulé Pieds coniques à décor bronze.

QUATRE CHAISES dossier bois noyer arrondi, le siège rembourré, surface vinyle ton beige. Cadre de la table, des chaises en métal verni satiné brun.

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 714

Fauteuil de luxe

Parfait repos pour papa ou maman. Dossier le haut oreiller. Bourre de polymousse, fini capitonné. Inclinable à l'angle voulu en avançant l'appui-pieds. Le tout recouvert de vinyle effet de cuir si durable. Brun, beige, or, vert olive. **$75**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

Transformez votre vivoir à temps pour les Fêtes

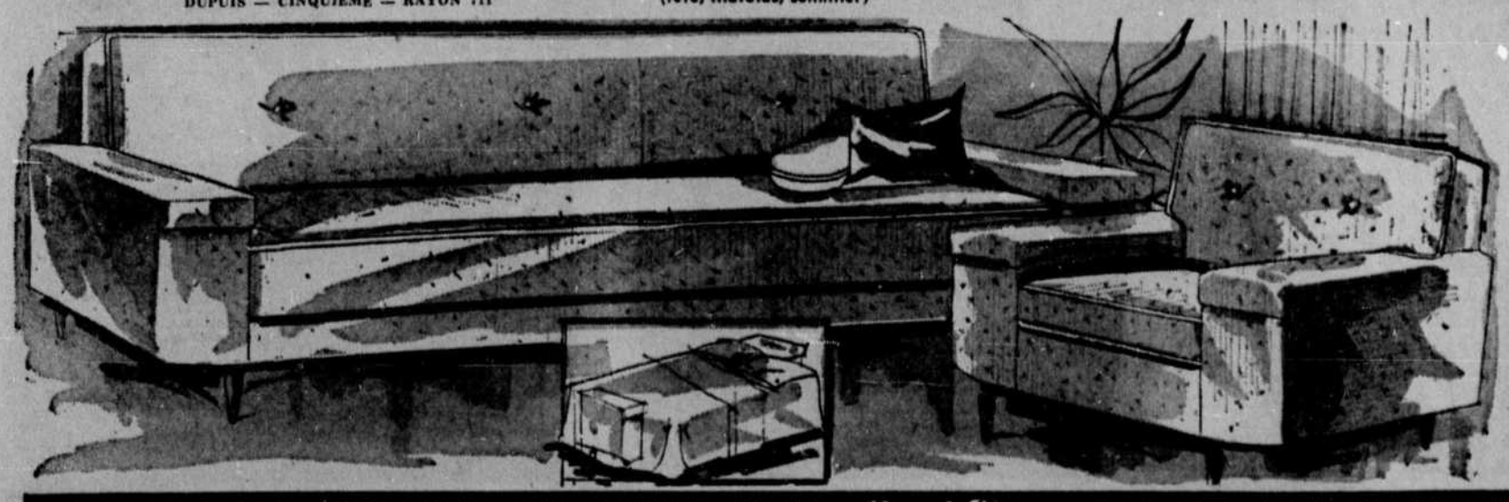

Mobilier sofa et fauteuil. Ord. $139. SPECIAL DUPUIS **$98** les 2 meubles

LE SOFA DEVIENT UN LIT DOUBLE POUR 2 ADULTES Siège et dossier tout à ressorts sur cadre de bois franc. Couverture de frise ton brun. LE FAUTEUIL ASSORTI.

DUPUIS — CINQUIEME RAYON 711

Le bahut moderne

est de grande utilité et peu encombrant... Le devant se ferme de panneaux coulissants, l'intérieur avec tablette s'ajustant à la hauteur désirée. Tout en noyer, hauteur 30 po; surface 72 x 18 po. **$85**

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS — Dupuis Frères — 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL — COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 — AUTRES APPELS VI. 2-5151

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H. (SAMEDI 9H.30 A 5H.30)

Pourquoi pas Dupuis

OÙ Père Noël ACHÈTE TOUS SES CADEAUX

PERE NOEL...
reçoit ses petits amis
A LA CITE DES JOUETS
au 4e étage

LA FEE DES ETOILES est ravie de chaque visite et donne un cadeau souvenir. Entrée **.25**

LE P'TIT TRAIN DU NORD fait la joie des enfants le voyage **.15**

PERE NOEL A CKVL
du lundi au vendredi à 4h.30

Choisissez un modèle digne D'ELLE et placez-le au pied du sapin à Noël... La Canadienne élégante appréciera la qualité de chacun...

UN AUTRE SERVICE DUPUIS

Lorsque vous avez des emplettes à faire confiez vos bambins (bébés exceptés)

à notre

GARDERIE D'ENFANTS

au 6e étage

DU LUNDI AU SAMEDI A VOTRE DISPOSITION de 9h.30 à 5h.30

Sans frais durant les deux premières heures chaque heure additionnelle: **25¢**

a) "DARLENE"
Tricot laine et mohair lavable tons de bleu ou brun. Le "Pull" est à manches longues et les dessins géométriques bleu/blanc ou brun/blanc se superposent. Pour le ski, le patin **14.99**
Poitrine : 34 à 40

b) "HELEN HARPER"
suggère "CHUNKIE" dans un tricot 100% ORLON et lavable. Deux tons beige/brun, blanc/noir, Encolure tortue. L'effet cotelé laisse les mouvements libres. Poitrine: 34 à 40 **14.99**

c) VOICI LE "BLAZER"
en tricot TOUT LAINE, classique et pratique. Tons de rouge ou bleu. Manches longues devant boutonné aux boutons jumelés, métal ton cuivre à relief. **14.99**
P.M.G. pour taille jeune.

d) HELEN HARPER
est un nom fameux et ce modèle CARDIGAN en tricot fin et doux 100% LAINE BOTANY est à manches longues et façonnées. Lavable à la machine. Poitrine: 34 à 44. — Noir — gris oxford — brun — vert ou bleu **8.99**

e) UN PULL-OVER
genre classique toujours en faveur — l'encolure bijou permet de l'enjoliver d'une jolie broche ou d'un collier. 100% laine BOTANY en — noir — brun — gris oxford — bleu — vert. **6.99**
Poitrine 34 à 44

f) ENCOLURE MONTANTE
fait ce Pull Over plus chaud etdifférent. 100% LAINE BOTANY aux manches longues et façonnées. Peut se porter comme blouse de tailleur sport d'hiver. Poitrine 34 à 40 — Noir brun — gris oxford — vert **8.99**

VI 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 541

Le cadeau tout trouvé pour la petite demoiselle

A) Le tricot "Jacquard" **4.99**
est toujours faveri... En Orlon deux tons de rouge et noir. Pour 18 à 14 ans. L'empiècement JACQUARD tranche avec le tricot uni des manches et du bras. Coupe Dolman ample et confortable. C'est lavable.
DUPUIS — TROISIEME — RALON 530

B) Chandails élégants **2.59**
Pour la tenue habillée des jeunes au temps des Fêtes. Tricot SILKRON lavable et soyeux. Encolure ronde 2 boutons à l'épaule, manches courtes. En ● bleu ● rose ● blanc pour enfants de 2 à 3x ans.

C) Le tricot "Silkron" **2.99**
Un charmant veston sport attachant de petits boutons en écaille blanche. C'est lavable donc rpatique pour les bambines de 2 à 3x ans. En ● bleu ● rose ● blanc
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 430

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

L'immeuble de l'administration de la justice aura trente étages et coûtera environ $50,000,000

QUEBEC (DNC) — Le conseil des ministres a approuvé, hier, en principe, le projet de construction d'un immeuble de trente étages qui abritera l'administration de la justice dans la métropole.

L'édifice dont le coût s'élèvera à environ $50 millions, sans compter les sommes versées pour les expropriations, sera construit dans le quadrilatère formé par les rues Craig, Saint-Gabriel, Notre-Dame et le boulevard Saint-Laurent.

Le premier ministre a expliqué que le plus gros des dépenses se feront au cours des exercices financiers 1966-67 et plus particulièrement 1967-68.

Il a déclaré que ce n'est pas par hasard que le gouvernement avait décidé de répartir ainsi les dépenses.

Il y a d'abord une raison financière : d'ici 1967, le gouvernement est appelé à faire de lourds investissements principalement dans le domaine de la voirie en vue de l'Exposition universelle, en plus des sommes qu'il devra engager directement dans l'Exposition elle-même.

De plus, il y a une raison économique : si le gouvernement entreprend avant 1967 le gros du travail de construction de cet immeuble il risque de créer une demande trop forte de main-d'oeuvre et de matériaux qui empêcherait la réalisation à coût raisonnable de l'Exposition.

De plus, en construisant en 1967, le gouvernement absorbera la main-d'oeuvre libérée par l'Exposition. ... ..."C'est ce qu'on appelle, a dit M. Lesage, de la planification".

Dès 1968, l'administration de la justice pourra occuper une partie de l'immeuble terminée.

Le "vieux palais" de justice actuel abritera d'autres services gouvernementaux, tandis que les causes criminelles seront entendues dans l'édifice qu'on appelle communément le "nouveau palais".

Quant à l'immeuble de trente étages, il logera la Cour d'appel, la Cour supérieure, la Cour de magistrat, les divisions de pratique de celles-ci, la bibliothèque du barreau et les régies à caractère judiciaire.

Ces édifices n'occuperont qu'une partie de la Place de la justice, et seront placés de façon à créer des espaces ouverts, conçus à l'échelle du piéton, et ornés de plates-bandes, de pièces d'eau et de fontaines, d'oeuvres d'art. La Place de la justice se déversera éventuellement dans les jardins du Champ de Mars.

Le plateau de la Place de la justice sera formé par un édifice dont les deux étages supérieurs apparaîtront au-dessus de la rue Craig mais seront sous terre au niveau de la rue Notre-Dame. Ces étages occuperont la superficie entière du terrain et logeront le bureau du protonotaire, le greffe de la Cour de magistrat, les archives, le bureau de tutelle, le bureau d'enregistrement des compagnies et raisons sociales, les bureaux de la loi Lacombe, la division d'enregistrement, un poste de secours, et une cafetéria à l'usage du public.

Les avocats y disposeront d'un vestiaire de près de deux mille places et d'une salle commune aménagée de façon à leur permettre une poursuite, aussi normale que possible, de certaines activités professionnelles entre les audiences.

Un garage, d'une capacité de près de 160 voitures, accessible de la rue Craig, sera aménagé au 1er sous-sol, et sera mis à la disposition des juges et des officiers supérieurs des cours. Un autre garage d'une capacité de quelque 800 voitures sera aménagé à proximité du palais, et servira aux avocats, aux justiciables et aux témoins. Un tunnel reliera ce garage au palais de justice.

Le procureur général, M. Claude Wagner, a dit que cette décision du cabinet constituait une étape importante dans l'administration de la justice et que le nouvel immeuble répondait aux besoins dans ce domaine pour des générations à venir.

LE DEVOIR
MONTRÉAL, JEUDI 26 NOVEMBRE 1964

Pas d'expropriation forcée le long du boul. Taschereau

QUEBEC — "Le ministère de la voirie n'a pas l'intention de mettre les gens dehors surtout à quelques semaines de la période des Fêtes", a déclaré hier un porte-parole du ministère.

Cette mise au point fait suite à un article paru la semaine dernière dans un journal de Montréal, où on accusait le gouvernement de vouloir exproprier certaines personnes le long du boulevard Taschereau, à Ville Jacques-Cartier, sans leur fournir d'explication.

Le directeur du service des expropriations du ministère, M. Jean-Paul Adam, a tenu à préciser hier que les expropriés dans ville Jacques-Cartier entre les rues Logan et Riverdale sont divisés en deux catégories. Il y a tout d'abord ceux qui sont situés du côté sud du boulevard Taschereau, au nombre de dix, et ceux qui sont situés du côté nord du Boulevard Taschereau.

Comme on le sait, le gouvernement a déjà soumis un tracé pour l'élargissement de ce boulevard dans ville Jacques-Cartier. Les dix propriétaires et locataires qui sont situés du côté sud du boulevard Taschereau ont été visités tous sans exception par M. P.-E. Beauchemin le 14 octobre dernier. Tous les locataires sans exception ont déjà réglé avec le ministère et ils recevront leurs chèques sous peu. Par contre, on leur a demandé d'évacuer les lieux qu'ils occupent actuellement avant le 1er décembre 1964. Quant aux propriétaires, des offres leur ont été faites et il n'y a aucun doute que les problèmes qui se posent du côté sud du boulevard Taschereau seront réglés d'ici le 1er décembre 1964.

Pour ce qui a trait aux expropriés du côté nord du boulevard Taschereau, il est exact que le ministère n'a encore envoyé personne pour les visiter, sauf dans le cas de M. Gérard Angers, qui a déjà accepté les conditions proposées.

Quant aux autres, les expertises sont prêtes et elles ont été soumises au bureau central des expropriations il y a déjà quelque temps. Ces expertises seront négociées d'ici deux ou trois semaines et les personnes intéressées recevront des offres et des avances si nécessaire bien avant la fin de la présente année.

Il faut toutefois noter que l'emprise du côté nord du boulevard Taschereau ne doit être libérée que le premier mars 1965 et, par conséquent, il n'y a aucune urgence à faire déménager les gens avant le 1er décembre.

Il y a du côté nord du boulevard Taschereau douze propriétaires qui sont concernés. Les offres seront faites incessamment, a dit le porte-parole du ministère, et nous croyons que la nouvelle qui a paru la semaine dernière dans la presse montréalaise prêtait à confusion en ce sens qu'elle ne rapportait pas tous les faits.

Le porte-parole a expliqué également que les expropriations pour ce qui concerne les gens situés sur le boulevard Désaulniers se feront d'ici quelque temps. Les expertises sont en préparation et elles devraient être complétées avant la fin du mois de novembre. Les personnes recevront bientôt la visite des expropriateurs et des représentants du gouvernement. Il est à noter toutefois que, sur le boulevard Désaulniers, les expropriations ne sont pas urgentes puisque l'emprise ne doit être libérée que pour le 1er mai 1965.

Les membres de l'Alliance des professeurs acceptent la conciliation

En dépit de l'opposition vigoureuse d'une forte minorité qui exigeait des gestes spéciaux immédiats, dont la tenue de "journées pédagogiques", pour amener la Commission des écoles catholiques de Montréal à leur accorder d'importantes hausses de traitements, la majorité des 3,500 professeurs réunis en assemblée générale ont finalement accepté mardi soir, après quatre heures de discussion tendue, de recourir aux offices d'un conciliateur qui devra être agréé par les deux parties.

Soutenant qu'elle veut rester dans la légalité, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal demande toutefois que le dit conciliateur fasse rapport dans les quinze jours suivant son choix. La CECM a été avisée hier du désir des professeurs, mais on ne sait pas encore quand le conciliateur se mettra à l'oeuvre.

Conformément à l'engagement pris au cours d'une réunion précédente, il y a deux semaines, l'Alliance avait convoqué les professeurs pour leur faire part du rapport des négociateurs qui tentent depuis juin dernier d'en venir à une entente pour la signature d'une nouvelle convention collective de travail. La présente convention a pris fin le 31 août dernier.

En dépit de progrès réalisés sur les clauses "secondaires", le point en litige est celui des traitements des enseignants. Un fort groupe de ces derniers a réagi avec vigueur et a demandé avec insistance d'utiliser des moyens radicaux pour faire céder la CECM.

Le président de l'Alliance a eu beaucoup de mal à faire admettre que l'Alliance, en tant que telle, ne pouvait se permettre de faire une grève déguisée sous forme de journée pédagogique, et qu'il fallait tenter la conciliation.

La résolution adoptée rejette comme totalement inacceptables les offres de traitement faites par la CECM; exige que le comité conjoint de négociation en revienne aux demandes originales des professeurs; demande au même comité de recourir aux services d'un conciliateur agréé par les deux parties "pour tenter de trouver une formule de règlement satisfaisante dans les plus brefs délais, afin d'éviter que le climat ne se détériore davantage au sein du personnel enseignant".

Entreprises en juin dernier, les négociations se sont déroulées lentement au cours de l'été et ont repris avec plus de vigueur à l'automne, particulièrement depuis la réunion générale des professeurs, le 9 novembre, au cours de laquelle ils ont sommé la CECM de négocier véritablement avec les représentants du personnel enseignant et de conclure un règlement satisfaisant dans les quinze prochains jours. Ce qui n'a pu être atteint, d'où la réunion de mardi soir.

Les attendus de la résolution font état de l'attitude intransigeante de la CECM au sujet des salaires. Les offres représenteraient en fait une baisse relative des salaires, en ce sens qu'elles ne comblent même pas la hausse du coût de la vie depuis deux ans. On y déclare également que les deux parties doivent faire tous les efforts nécessaires pour que la situation ne se détériore pas et ne dégénère pas en conflit.

Un porte-parole de l'Alliance a déclaré hier que cette réunion était la plus considérable jamais tenue par les instituteurs, qui ont manifesté ainsi leur grande détermination. Mais l'Alliance ne peut pas se lancer dans l'illégalité et elle estime que la décision de recourir à un conciliateur est la plus sage à prendre dans les circonstances, a-t-il précisé.

Les demandes originales des professeurs, au chapitre des salaires, entraîneraient des déboursés de l'ordre de $8 millions par la CECM au cours des années 1964-65 et 65-66. D'autre part, le projet de convention soumis par les professeurs met fortement l'accent sur les questions professionnelles.

Les professeurs demandent notamment une aide accrue pour le perfectionnement du personnel enseignant et l'établissement de conseils d'écoles. L'entente est acquise sur ces points mais les négociations achoppent sans cesse au chapitre des traitements.

Si la conciliation échoue à son tour, la seule procédure prévue est celle de l'arbitrage.

Dauphin Iron Mines

Dauphin Iron Mines Ltd, tenait son assemblée annuelle des actionnaires, à l'hôtel Reine Elisabeth de Montréal, récemment. A la suite des élections, les mêmes directeurs furent réélus pour un nouveau terme.

Il fut aussi décidé que la compagnie ferait les démarches nécessaires pour être inscrite à la Bourse Canadienne.

Dans son rapport, le président, M. Raymond L'Ecuyer, a annoncé que les travaux effectués au cours de l'été, sur la propriété du lac Gwillim (canton McKensie), ont indiqué plusieurs occurrences de minéralisation porteuse d'or. Les analyses d'échantillons pris sur des affleurements de roches minéralisées ont donné jusqu'à 0.48 onces en or par tonne.

Les travaux de sondage au diamant faits sur la zone principale, ont démontré que celle-ci continuait plus bas que les profondeurs établies par des travaux antérieurs. Un résumé des résultats obtenus il y a plusieurs années, suggère une zone de minérai de 400 pieds de long par 375 pieds de profond, avec une moyenne de $9.27 la tonne en or (à $35.00 l'once), sur une largeur moyenne de 8.6 pieds, rapporte-t-on.

Gérin-Lajoie entreprendra une 3ème tournée l'hiver prochain

QUEBEC — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education, entreprendra l'hiver prochain, une tournée, à travers le Québec, dans le but de renseigner la population sur les recommandations faites par la commission Parent sur l'éducation.

Le ministre entreprendra ainsi une troisième tournée en moins d'un an et demi. Il a déjà fait la tournée du Québec avant l'adoption du bill 60, créant le ministère de l'Education, et il complète présentement la tournée "Opération 55," par laquelle il explique aux commissaires des différentes commissions scolaires du Québec, l'organisation des 55 commissions scolaires régionales dont sera dotée la province, dans le cadre de cette opération.

La tournée de l'hiver prochain sera baptisée "Opération enseignement," a dit le ministre dans l'avion qui le ramenait à Québec à la suite d'une tournée éclair dans la région de Montréal et de Chicoutimi. Il a visité, en compagnie de fonctionnaires du ministère, de représentants des corps intermédiaires et de journalistes, différentes écoles de ces régions.

Le but de cette visite était de montrer de quelle façon le ministère avait l'intention de construire, en collaboration avec les commissions scolaires, les écoles du Québec, principalement au niveau élémentaire.

Colloque de "Maintenant"

La revue *Maintenant* tient un colloque ce soir, à 8 h. 30, dans l'auditorium du monastère St-Albert-le-Grand, 2715, côte Ste-Catherine.

Le sujet débattu sera : "Pourquoi la violence ?" et les participants seront: MM. Pierre Maheu, de la revue *Parti-Pris*, Jacques Larue-Langlois, président du mouvement pour le désarmement nucléaire, Jean Pellerin, directeur de *Cité libre*, et Jacques Ferron, médecin et écrivain. L'animateur sera Pierre Nadeau, annonceur de Radio-Canada.

Le public est invité.

du MAURIER
recherche sans cesse

Par cette porte passe le papier à cigarettes le plus minutieusement éprouvé qui soit au monde.

Un technicien de nos laboratoires introduit dans ce four spécial (où règne une température de 1,500° F.) un échantillon de papier qu'on a fait brûler à la flamme du gaz. A la chaleur intense du four, les éléments combustibles qui restaient dans le papier vont se consumer entièrement, ne laissant qu'un peu de cendre fine.

En analysant cette cendre, nous vérifions le papier acheté pour les cigarettes du MAURIER. Nous avons des normes strictes. Si un lot de papier n'y répond pas, nous le refusons. Et chacun des éléments qui composent chaque du MAURIER est examiné avec le même soin.

Si vous fumez déjà la du MAURIER, vous bénéficiez des importants avantages de ce contrôle. Sinon, faites un essai: pendant une semaine, fumez des du MAURIER — format régulier ou "King Size". Vous constaterez vous-même que la dernière vous procure exactement autant de satisfaction que la première. Pendant ce temps, nous poursuivrons nos propres essais. Car chez nous, la recherche ne cesse jamais.

Formats RÉGULIER et KING SIZE

RIEZ
CHANTEZ
MARCHEZ
CONDUISEZ
VOYAGEZ
REGARDEZ
CONVERSEZ
TRAVAILLEZ
VIVEZ
EN
ANGLAIS
RUSSE
ITALIEN
ESPAGNOL
TURC
PORTUGAIS
CHINOIS
ESQUIMAU
DANOIS
SUÉDOIS
FLAMAND
ARABE
JAPONAIS
ALLEMAND
NÉERLANDAIS
FRANÇAIS
OU EN TOUTE
AUTRE LANGUE

TÉLÉPHONEZ-NOUS
IMMÉDIATEMENT
PRENEZ
RENDEZ-VOUS
UN SPÉCIALISTE
EN PROGRAMMES
LINGUISTIQUES
VOUS RECEVRA
ET VOUS DIRA
CE QUE
BERLITZ
PEUT FAIRE
POUR VOUS
BERLITZ
ANALYSE VOS
CONNAISSANCES
ET DÉTERMINE
VOS APTITUDES
GRACIEUSEMENT
ET SANS
ENGAGEMENT
DE VOTRE PART

ÉCOLES
BERLITZ
LANGUES VIVANTES

Montréal
845-1161
2055, rue Peel
1621, Place Ville-Marie

Québec
529-6161
500 est, Grande-Allée

Ottawa
232-5343
31, rue Metcalfe

TOUS LES JOURS
DE LA SEMAINE
DE 8H.30
A 10 P.M.

Le Bureau de Québec métropolitain conteste le rapport de la SGF sur l'emplacement de la future usine de montage Peugeot-Renault

QUEBEC. — Le Bureau du commerce et de l'industrie du Québec métropolitain, dans une déclaration remise à la presse hier, conteste les affirmations de M. Gérard Filion au sujet du terrain offert par Québec à la société Peugeot-Renault, et nie le bien-fondé du rapport de rentabilité de l'usine de montage, lequel serait défavorable à Québec. Selon le Bureau, M. Filion a certainement négligé des facteurs de première importance qui favorisent davantage la région de Québec que celle de Montréal.

Rejoint à Montréal, M. Gérard Filion a déclaré au DEVOIR qu'il n'avait aucun commentaire à faire et que pour lui cette affaire était classée.

Voici le texte de la déclaration du Bureau métropolitain :

Les journaux de samedi, le 21 novembre, reproduisaient une déclaration de M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement, au sujet de l'usine de montage Peugeot-Renault, dont il annonçait l'établissement dans la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville, à quelques milles à l'est de Montréal, sur la rive sud du fleuve.

Le passage suivant de cette déclaration est à relever :

"Tout ce qui a été offert par Québec, c'est un terrain qui n'existe pas, et un quai qui aurait nécessité de nombreuses réparations; et même après des réparations, on ne pouvait être assuré que les navires pourraient venir accoster au quai en question."

Devant une pareille attitude, le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain, Inc., se voit dans l'obligation de rétablir une fois de plus les faits.

Les affirmations de M. Filion ne correspondent pas aux faits, et en voici les raisons :

1) Le terrain offert existe et il est même encore disponible;

2) Le quai de la Pointe Lévis peut être utilisé après quelques réparations;

3) La profondeur d'eau, en face de ce quai, est de 36 pi., à marée basse, de sorte que les océaniques de fort tonnage peuvent y accoster, et cela en hiver comme en été.

Reprenons le premier de ces trois points.

Le terrain offert à la Société Peugeot est situé à la Pointe Lévis, en bordure du fleuve Saint-Laurent. Il fut choisi à la suite d'une visite de l'ingénieur Gaspard, de la Société Peugeot, qui l'a parcouru en compagnie de représentants du Bureau métropolitain et des financiers de la province de Québec qui s'intéressaient alors au projet.

Le bureau l'a réservé des Chemins de fer nationaux et, à cette occasion, Me Raynald Guay, député de Lévis aux Communes, est même intervenu auprès de M. Donald Gordon, président de la compagnie, qui a accordé sa coopération.

Un plan spécial du Canadien National, daté du 5 avril 1963 et portant le No 425, montre les limites de ce terrain. C'est M. J. A. Lambert, alors directeur du secteur de Québec, qui l'a transmis au Bureau métropolitain, avec une lettre à la date du 12 juin 1963, dossier No 4520. Cette lettre débute par le paragraphe suivant: "La présente fait suite à ma lettre du 30 mai 1963, en réponse à la vôtre du 24, au sujet de l'achat et location de terrains pour l'établissement d'une usine d'assemblage d'automobiles à Pointe Lévis".

Fait intéressant à signaler: Au cours de sa visite à Pointe Lévis, l'ingénieur Gaspard, de la Société Peugeot à Paris, remarqua des navires de fort tonnage passant à quelques centaines de pieds du terrain en question. S'étant renseigné sur les services réguliers de la navigation d'hiver à Québec, il s'est exclamé que c'était sans doute l'endroit idéal, puisqu'on pouvait décharger les pièces Peugeot directement dans l'usine.

A ce moment, l'affaire était donc en bonne voie et il était à prévoir que l'usine de montage Peugeot serait bientôt établie dans la région métropolitaine de Québec.

Ce n'est qu'après une visite des financiers du groupe québécois à M. Gérard Filion que l'affaire commença à se gâter. Ces hommes d'affaires avaient demandé à la Société générale de financement une participation financière minoritaire de 40 pour cent, et le principe en fut accepté. Par la suite, unilatéralement, M. Filion décida de prendre le projet à son compte et de poursuivre seul les négociations avec les autorités de la société Peugeot à Paris, et enjoignit au groupe financier de la province de Québec de se retirer du projet.

Ce fait est relaté dans une lettre du groupe financier à l'adresse de Peugeot, 29, rue Berri, à Paris, dans laquelle on trouve, en effet, la déclaration suivante: "Encore là, nous vous avions expliqué, soit au téléphone ou de vive voix, lors de notre visite, que la Société générale de financement nous avait interdit tout contact et toute démarche pour activer ce projet, étant donné que votre Société et eux étaient à en faire l'étude. Nous fiant sur la parole de ces messieurs, nous n'avons fait qu'attendre patiemment des développements".

Nous devons déclarer, d'autre part, que c'est depuis 1961 que le Bureau métropolitain s'occupe en faveur du Québec métropolitain du projet Peugeot.

Nous citons maintenant, comme preuve de nos avancés, un extrait du procès-verbal de l'assemblée tenue à Paris, jeudi le 25 avril 1963, à 4h.20 dans les bureaux de la société Peugeot, à 29, rue de Berri, Paris 8e:

"Monsieur Lombard, directeur général de la maison Peugeot, souhaite la bienvenue aux visiteurs québecois et explique sommairement le but de la réunion qui est de s'entendre sur la possibilité d'ouvrir une usine d'assemblage des voitures Peugeot dans la province de Québec, ce projet étant d'une certaine façon identique à celui de Belgique."

"Il est proposé que l'usine de Belgique soit visitée par ces messieurs de Québec (Cette visite fut faite, par la suite, par les représentants du groupe financier, avant leur retour au Canada). "Après quoi, M. Lombard fait un court historique des études du montage de cette usine, études entreprises depuis plusieurs années par l'intermédiaire de M. Viau du Bureau métropolitain de Québec".

Si, malgré ces documents, M. Gérard Filion ne reconnait pas ou n'admet pas la priorité et les droits acquis de la région métropolitaine de Québec sur le projet Peugeot, il pourrait consulter avec avantage les dossiers officiels du ministère de l'industrie et du commerce, dans lesquels il trouvera des lettres assez éloquentes aux dates d'octobre et novembre 1961.

Quant au rapport de rentabilité du projet, qui serait défavorable à Québec, nous en nions l bien-fondé: M. Filion a certainement négligé des facteurs de première importance qui favorisent davantage la région de Québec que celle de Montréal.

M. Poirier suggère une société sans but lucratif pour assurer la représentation agricole à l'Expo

M. Rolland Poirier, agronome et président du comité national consultatif de l'agriculture à l'Exposition universelle, a invité les ministres fédéraux et provinciaux responsables de l'agriculture à s'unir pour mettre sur pied une société sans but lucratif qui prendrait charge financièrement de la représentation du secteur agricole à l'Expo 1967.

S'adressant aux ministres de l'agriculture réunis à Montréal en vue de la conférence fédérale-provinciale sur l'ARDA, qui a lieu aujourd'hui et demain à Montréal, M. Poirier a souligné que le secteur économique de l'agriculture ne connaissait pas comme d'autres secteurs une haute concentration. Par exemple, a-t-il dit, dans l'industrie de l'automobile, cinq à six compagnies peuvent parler pour l'industrie tout entière. Il ne faut pas beaucoup de travail de coordination pour assurer sa participation à l'Expo. Le contraire est vrai dans le secteur agricole.

C'est pourquoi le comité consultatif que préside M. Poirier a étudié comment d'autres pays ont résolu le problème de la participation du secteur agricole à une exposition.

A Lausanne et à Bruxelles, des fonctionnaires des ministères de l'agriculture ont résolu le problème en mettant sur pied une société sans but lucratif pour prendre la responsabilité financière de tout le secteur agricole. M. Poirier a précisé qu'un projet de création d'un groupe analogue pour l'Expo de Montréal est présentement à l'étude, et il a fait appel à la collaboration des ministères de l'agriculture pour aider à réaliser ce projet.

Le comité national consultatif de l'agriculture est un autre moyen d'assurer la représentation du secteur agricole à l'Expo. Formé de représentants de toutes les parties du pays et d'un grand nombre de secteurs agricoles, il pourra servir d'agent de liaison pendant l'Exposition.

Le comité consultatif a étudié les formes à la participation de l'agriculture à l'Expo. Une première pourrait être reliée directement à la partie thématique de l'Expo; on y montrerait les grandes lignes du problème crucial de l'utilisation rationnelle des ressources; un deuxième aspect illustrerait l'agriculture actuelle au Canada et les améliorations pratiques prévues pour les dix prochaines années; les organisations agricoles et les entreprises commerciales pourraient avoir une participation personnelle dans cette section; enfin, un trosième secteur s'occuperait des spectacles agricoles.

Le cardinal aux funérailles du P. Pagé

Le cardinal Paul-Emile Léger a officié hier matin aux funérailles du R. Père Lucien Pagé, ancien supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, à l'Institut des sourds-muets de Montréal, en présence d'une foule nombreuse venue rendre un dernier hommage au religieux. Son Eminence a résumé la brillante carrière du défunt, auquel il a rendu hommage, de même qu'à sa famille et à sa communauté.

Les PP. Etienne de Blois, Hervé Gouger et John Stanford, respectivement supérieurs des provinces de Montréal, Joliette et Chicago, participaient à la messe pontificale de requiem, de même que les PP. Joseph Paquin et Maurice Hard, supérieurs des Instituts de sourds-muets de Québec et de Montréal, dont le défunt était un bienfaiteur insigne.

On remarquait également Mgr Paul Touchette et Mgr C.-A. Labelle, de Montréal, Mgr Rodrigue Lussier, de Gravelbourg, les RR. PP. J.-C. Laframboise, o..m.i., Maurice Lafond, c.s.v., Simon Chênevert, o.mi.i., Mennès Leduc, p.b., O'Connell, c.s.v., de Chicago, représentant du supérieur général, Alphonse Galarneau, Alphonse Therrien, Gaston Pinard, Louis-Joseph Lefebvre, Gaston Bibeau, Rosaire Blondin, tous des Clercs de Saint-Viateur, le Frère Gérard Côté, c.s.v., Soeur Marie Claire des Anges, supérieure générale des Soeurs de Sainte-Anne, de même que plusieurs religieuses de la Providence et du Sacré-Coeur.

UNE ASSURANCE CONTRE LE FROID...

Le froid disparaîtra...

dès que vous chausserez une paire de ces bottes entièrement doublées de mouton.

"TYROL"

ZURICH
Suède, Noir, Gris ou Taupe
6 écussons $24.95

POLAR
En phoque véritable
(Loup marin)
Semelle crêpe $36.95

Nous n'illustrons ici que deux modèles d'une importante collection en provenance des meilleurs fabricants :

TYROL ★ SLATER
NORTHERN PATROL
MACFARLANE ★ PLAYBOY

$13.95 à $59.95

STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière du magasin (rue Sanguinet)

J.R. LÉONARD LTÉE

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 heures

301 est, STE-CATHERINE (près ST-DENIS) *Tél. 844-1440*

EUX, EN REVIENNENT...
À QUAND VOTRE TOUR DE FUIR L'HIVER EN JET D'AIR CANADA?

NASSAU $153.60 JAMAÏQUE $209.80 ANTIGUA $199 TRINITÉ $261.70
BARBADE $230.30 GUADELOUPE* $218.40 MARTINIQUE* $230.30

Les visages bronzés que vous rencontrerez cet hiver, ils reviennent de la patrie du soleil. Si vous vous sentez très "visage pâle" et un peu jaloux, à votre tour de prendre la route du ciel bleu. En quelques heures AIR CANADA vous déposera à destination, à l'ombre des palmes, au bord des plages de sable tiède et fin. Un accueil aimable, un repas délicieux, quelques magazines feuilletés à bord d'un jet et vous voilà à destination frais et dispos.

Si le coeur vous en dit vous pourrez aller à la découverte des îles de la gaieté et de la douceur de vivre: la Guadeloupe et la Martinique. Vous y trouverez un peu de France sous les tropiques et bien vite vous vous sentirez chez vous! Vous y ferez de merveilleuses emplettes de produits français à des prix à faire rêver. Le trajet d'Antigua via compagnie correspondante est court—et il en vaut la peine!

Profitez du tarif "Excursion 21 jours", classe économique, du plan "Voyagez maintenant — payez plus tard" et du plan "Voyage tout compris" que vous offre AIR CANADA. Votre agent de voyages, homme averti, saura vous donner tous les renseignements nécessaires, voyez-le ou appelez AIR CANADA 489-3411.

**Via compagnie correspondante d'Antigua*

AIR CANADA a des bureaux de vente des billets Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

AIR CANADA

NOUVEAU gin importé d'Angleterre

FOSTER'S MILITARY GIN

Très sec. Distillé à Londres, Angleterre. Fidèle aux traditions d'excellence observées par les dragons de la Garde

RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC
26 oz. no 1990 — 40 oz. no 1991

OCTROI DE BOURSES UNIVERSITAIRES

EST ADMISSIBLE

TOUT CITOYEN CANADIEN BILINGUE, ENCORE AUX ÉTUDES OU DÉJÀ EMPLOYÉ, AYANT OBTENU, DANS LES SEPT DERNIÈRES ANNÉES, UN BACCALAURÉAT RECONNU DANS UNE UNIVERSITÉ DU QUÉBEC.

L'Hydro-Québec offre des bourses annuelles pour l'obtention de maîtrises, de licences ou de doctorats, ou la poursuite de recherches post-doctorales dans les domaines suivants: génie, sciences sociales ou politiques, sciences pures ou appliquées, économie ou commerce.

Ces bourses varient entre $4,000 et $6,000 par année selon qu'il s'agit d'une maîtrise, d'une licence, d'un doctorat ou de recherches post-doctorales. Elles sont renouvelables pour une ou deux années, selon le cas.

L'examen des candidatures sera confié à un jury de personnalités éminentes ne faisant pas partie du personnel de l'Hydro-Québec.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à l'adresse suivante:

LES BOURSES DE L'HYDRO-QUÉBEC,
a/s du secrétaire du comité de sélection,
75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Qué.

HYDRO-QUÉBEC

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

Des porte-parole des syndicats de cheminots: certaines clauses du code fédéral sur les heures de travail réduiront les revenus d'un grand nombre d'employés

OTTAWA — Des représentants des principaux syndicats d'employés des chemins de fer se sont plaints hier au ministre du Travail que les clauses sur le nombre d'heures de travail dans le projet fédéral d'un code du travail réduiront les salaires d'un grand nombre d'employés.

Une délégation de huit représentants syndicaux a demandé à M. Allan J. MacEachen de voir à ce que le projet de loi soit amendé. Les Communes n'ont pas encore approuvé le bill. Les délégués ont demandé que soit pris en considération et établi un taux de salaire bien précis dans les cas où les heures de travail seront réduites.

Selon le code, la journée de travail serait de huit heures et la semaine de 40 heures dans toutes les industries sous la juridiction fédérale. Ces normes s'appliqueront pour environ 400,000 travailleurs, dont plus d'un tiers appartiennent aux chemins de fer.

Dans un mémoire, la délégation précise que la grande faiblesse du projet de code du travail était son incapacité à reconnaître les effets qu'aura sur la paye apportée à la maison par l'employé une réduction des heures de travail non accompagnée d'un contrôle sur le salaire.

PAYEE A L'HEURE

Dans le cas des chemins de fer, un bon nombre d'employés payés à l'heure se ressentiront d'une telle limitation. De ce nombre, il y a en particulier les équipes d'entretien des rails, les employés saisonniers sur les quais qui accomplissent des journées de 10 heures et sont payés à l'heure, ainsi que certains employés du traversier de l'Ile-du-Prince-Edouard, qui font également des journées de 10 heures.

Les délégués ont cité plusieurs autres de groupes de travailleurs des chemins de fer qui verront leur paye diminuer avec le nouveau code de travail. Selon le mémoire, cet aspect du problème peut avoir des effets malheureux sur 40 pour cent des personnes employées dans des industries sous la juridiction fédérale.

"Ceci nous amène à conclure que le projet de loi est tel qu'il coûtera peu aux employeurs et que le gouvernement actuel veut mettre en pratique une certaine politique de l'emploi en réduisant les salaires d'une partie de la force ouvrière pour procurer du travail à d'autres travailleurs actuellement sans emploi," déclare le mémoire.

"S'il en est ainsi, le code est établi sur une analyse tout à fait erronée des causes du chômage et des remèdes à apporter. Si au contraire le gouvernement ne cultive pas une telle idée, il sera juste et raisonnable que le projet de loi soit amendé en vue de maintenir les salaires tels qu'ils sont."

Le CN inaugure le centre de recherches ferroviaires le plus moderne au Canada

Le Canadien National a inauguré hier le Centre de recherches ferroviaires le plus moderne du Canada, restant ainsi à l'avant-garde du progrès technique dans le domaine du transport.

Situé à proximité de l'immense gare de triage électronique du CN, à Ville Saint-Laurent, le Centre groupe tous les laboratoires de recherches et d'essais techniques de la Société.

M. Marcel Laurin, maire de Ville Saint-Laurent, a procédé à l'inauguration officielle en balançant une lanterne de cheminot dans le champ d'un oeil électrique faisant ainsi passer du rouge au vert un signal ferroviaire. Il était accompagné de MM. Donald Gordon, président du CN et Maurice Archer, vice-président chargé de la recherche et du développement.

'Nous sommes particulièrement honorés, a précisé le maire Laurin, de l'intérêt que les autorités du Canadien National ont démontré envers Saint-Laurent en choisissant de venir établir ici ce Centre de recherches qui contribuera à l'avancement de l'industrie canadienne des chemins de fer en général ainsi qu'à toutes les autres industries connexes.

"Ce n'est pas la première fois qu'on choisit Ville Saint-Laurent pour y installer un centre ferroviaire important. Il y a quelques années nous avons applaudi à l'inauguration par le CN de l'une des gares de triage électroniques les plus modernes du monde".

M. Archer a souligné que les progrès rapides réalisés dans le domaine de la science et de la technologie jouent un rôle primordial dans la grande industrie et favorisent la prospérité économique de tout le pays. "Bien que le gouvernement fédéral ait consacré en 1961 une somme de 206 millions de dollars à la recherche et au développement, a dit M. Archer, il reste beaucoup à faire pour que la recherche et l'expansion industrielles atteignent, en étendue et en qualité, les niveaux qui permettront au Canada de conserver son rang parmi les grandes nations industrielles et commerçantes du monde moderne."

Dans une brève allocution M. Gordon a insisté sur l'importance du Centre de recherches dans l'augmentation de la productivité au CN.

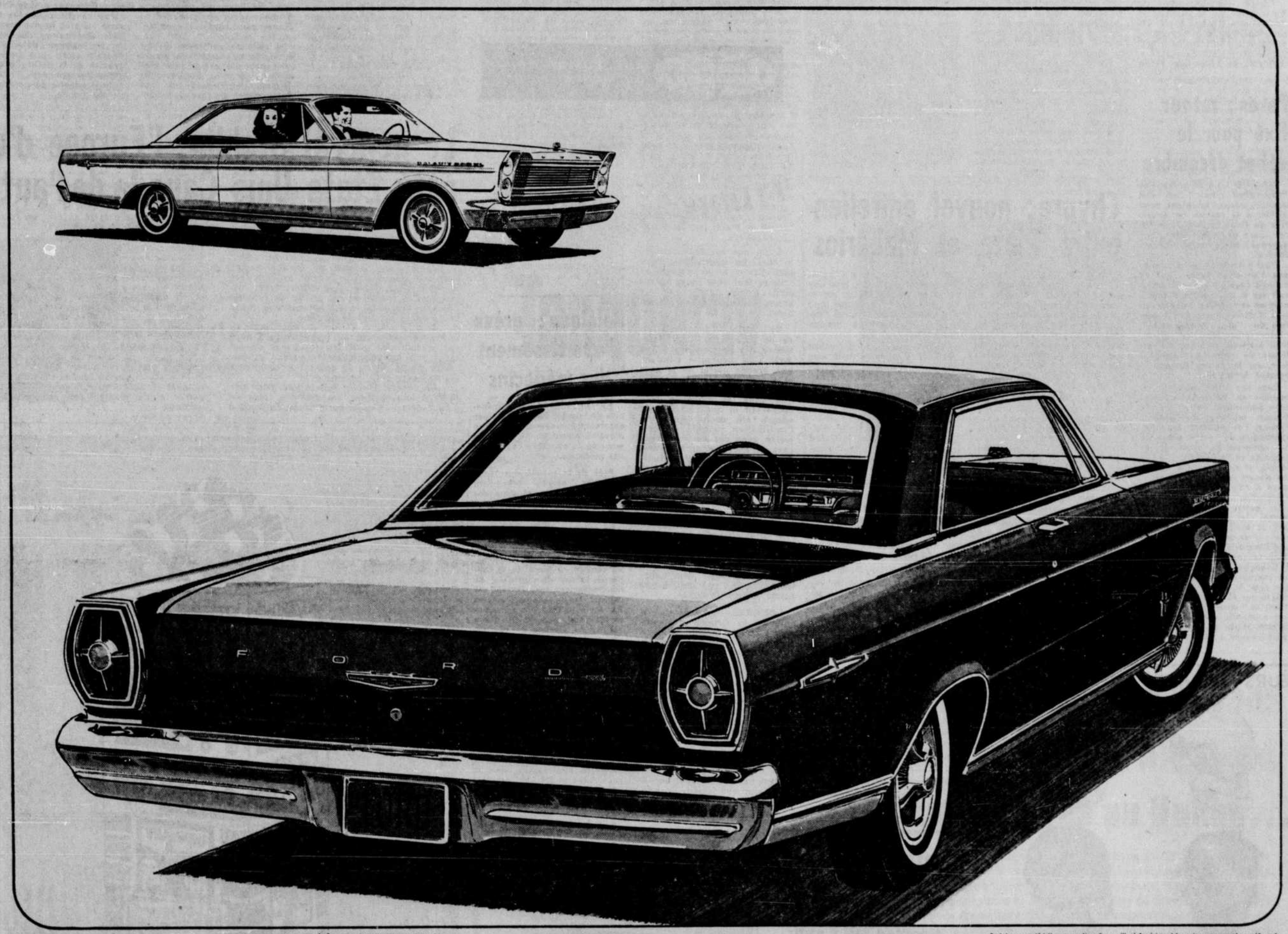

LES HARDTOP 2 PORTES FORD GALAXIE 500 XL 1965 ... DES FORD D'UNE EXCELLENCE GÉNÉRALE, CONSTRUITES AU CANADA.

Certaines caractéristiques mentionnées ou illustrées ici sont fournies moyennant supplément.

La FORD 1965 - massive, silencieuse, séduisante!

(Un monde nouveau d'élégance)

Une quiétude suprême **caractérise la Ford 1965 . . . un silence qui vous impressionnera.**

Ford s'emploie, depuis des années, à construire des voitures plus silencieuses; mais la Ford 1965 est une réalisation sans précédent dans ce domaine. Le secret? Un cadre renforcé aux coins à l'aide de caissons qui amortissent le bruit et la vibration venant du moteur et de la route, les empêchant de parvenir jusqu'aux passagers. Il en résulte un calme serein que vous goûterez à chaque instant de votre randonnée.

Et cette quiétude étonnante n'est pas que reposante . . . elle constitue en plus un apport d'élégance qui agrémentera tous vos déplacements. Vous constaterez qu'il y est plus facile de converser, d'entendre la musique. C'est un luxe dont vous ne devez pas vous priver.

Les Ford 1965 offrent une foule d'autres perfectionnements: la clef réversible . . . le nouveau coffre à hauteur de chargement surbaissée pour faciliter le chargement et dans lequel on peut ranger plus de valises debout. Nouveau choix d'ensembles moteurs: Gros Six de 150 CV, quatre puissants V8, trois transmissions, dont la boîte manuelle à 3 vitesses entièrement synchronisées comme équipement standard.

Que vous songiez ou non à échanger votre voiture, venez essayer cette Ford massive, silencieuse, séduisante . . . chez le Vendeur Ford. Il attend votre visite.

Découvrez un monde nouveau d'excellence générale

MUSTANG • FALCON • FAIRLANE • FORD • THUNDERBIRD

FORD

CHARTRAND AUTOMOBILE Inc. 4731, boul. Lévesque St-Vincent-de-Paul—NO 1-7757

JARRY & FRÈRE CO. Ltée 7275, boul. St-Laurent CR 4-8331

LATIMER MOTORS LIMITED 1953 ouest, rue Ste-Catherine WE 7-9311

GARAGE FORTIER Limitée 5021 est, rue Notre-Dame 254-7171

HY-ROAD FORD MOTORS Ltd. 4901 ouest, rue Jean-Talon RE 1-8271

VOITURES USAGÉES A-1

MAURICE VAILLANCOURT Ltée 2032, boul. Labelle Cité de Chomedey MU 1-1666

LIBERSAN AUTOMOBILE, Ltée 10000 ouest, boul. Gouin Roxboro—MU 4-2300

CHRISTIN AUTOMOBILE Inc. 11243 est, boul. Gouin Rivière-des-Prairies 321-1580

GARAGE LATREILLE AUTOMOBILE Ltée 4184, rue St-André LA 2-3105

KEATING FORD SALES Limited 4475, ave Bannantyne Verdun—PO 8-8831

COOPER'S GARAGE Limited Ste-Anne-de-Bellevue 453-3220

BOUCHARD GARAGE Ltée 340 108me Ave. Lachine—637-5891

SUD AUTOMOBILE Inc. 864 ouest, rue St-Laurent, Longueuil—OR 4-8288

Thant multiplie ses efforts pour éviter une crise dès l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a tenté mercredi des efforts in extremis pour éviter la crise qu'on prévoit le jour de l'ouverture de l'Assemblée générale mardi prochain au sujet de l'article 19 de la charte (qui envisage le retrait du droit de vote aux pays membres en retard dans leurs contributions financières.)

C'est ainsi que U Thant a convoqué hier matin les deux principaux protagonistes à cette affaire : M. Adlai Stevenson, qui insiste pour que l'article 19 soit appliqué à l'URSS pour non paiement des contributions du Congo, et M. Nicolas Fedorenko, qui refuse de payer les sommes réclamées et qui maintient que l'article 19 ne s'applique pas à celles-ci.

En fin d'après-midi, U Thant a reçu, sur sa demande, les quatre diplomates qui ont cherché vainement jusqu'ici des formules pour éviter une confrontation entre Washington et Moscou : M. Carlos Soza-Rodriguez (Venezuela), président sortant de l'Assemblée générale, auquel il appartient en premier lieu de prendre une décision sur cette affaire, le chef Adebo (Nigeria), M. Sivert Nielson (Norvège) et M. Abdul Rahman Pazhwak (Afghanistan).

Le pilote du Boeing 707 : l'accident a été provoqué par le rouleau compresseur

ROME — L'explosion du Boeing 707 de la compagnie américaine TWA aurait été provoqué par le rouleau compresseur qui se trouvait à proximité de la piste d'envol. Telle serait en substance — selon les indiscrétions qui ont filtré des milieux proches de l'enquête — la déposition faite par le commandant Vernon Lowel, qui pilotait l'appareil au moment de la catastrophe.

Le commandant Lowel, les deux mains bandées en raison de ses brûlures, a été entendu au début de l'après-midi hier pendant trois heures par le procureur de la République chargée de l'enquête.

Selon les indiscrétions recueillies, le commandant Lowel aurait précisé qu'au moment où il gagnait la piste d'envol, tous les moteurs tournaient normalement. A mi-chemin sur la piste de décollage, le réacteur numéro 4 tomba à la puissance zéro puis le réacteur numéro 3 se mit à fonctionner irrégulièrement.

Le pilote actionna les freins et renversa la puissance des moteurs. Si le rouleau compresseur n'avait pas été là, aurait précisé le commandant Lowel, la manoeuvre aurait réussi.

Le second pilote doit également être entendu par le procureur de la République.

Peron : retour fixé pour le début décembre

MADRID — Le démarrage de "l'opération retour" qui doit aboutir, suivant les plans péronistes, à la rentrée en Argentine de l'ex-président Juan Peron, aura lieu début décembre, apprenait-on de bonne source à Madrid.

C'est à Asuncion au Paraguay que l'ancien dictateur, qui vit en exil depuis 9 ans, débarquerait sur le continent sud-américain où son arrivée coïnciderait avec le déclenchement en Argentine du "plan Barberousse", l'insurrection populaire permettrait à Peron, espèrent ses partisans, de rentrer en triomphateur, sur les ruines du gouvernement Arturo Illia.

Dans une lettre adressée dimanche au lieutenant général Jose Samaniego, chef de la maison militaire du général Franco, l'ex-président argentin, apprend-on de source digne de foi, remercie les autorités espagnoles de l'asile dont il a bénéficié. Il ajoute qu'il a décidé son départ pour ne pas rester sourd à "l'appel de millions d'Argentins".

En outre, selon la même source, les préparatifs de départ se multiplieraient à la villa "17 de octobre", résidence madrilène de Peron. Il partirait en compagnie de son conseiller et financier Jorge Antonio et des membres de la "commission pour le retour de Peron", dirigée par M. Augusto Vandor, et qui se trouve au grand complet à Madrid après le retour de MM. Iturbe et Lascano d'un court voyage à Alger.

Chypre : nouvel entretien entre Plaza et Makarios

NICOSIE — M. Galo Plaza, médiateur des Nations unies à Chypre, s'est entretenu de nouveau à Nicosie avec le président Makarios. Cet entretien pourrait être le dernier du représentant de l'ONU à Chypre avec les autorités cypriotes, avant l'ouverture de la prochaine Assemblée générale de l'ONU, où le problème de Chypre doit être discuté.

M. Galo Plaza, qui s'était déjà entretenu mardi avec le président Makarios ainsi qu'avec le vice-président Kutchuk, chef de la communauté cypriote-turque de l'île, doit quitter Chypre pour se rendre à Londres, puis à New York, où il est attendu samedi, pour y rendre compte à M. Thant de sa mission.

On apprend, par ailleurs, que Chypre et la Grèce étudient le rapatriement des quelque 10,000 soldats grecs qui avaient été envoyés dans l'île lors de la crise de décembre dernier, ceci afin de ne pas fournir à la Turquie d'argument contre la position gréco-cypriote, lors de la prochaine session de l'ONU.

La Grèce n'a jamais admis officiellement la présence de ces 10,000 hommes à Chypre. Toutefois, le ministre grec des Affaires étrangères a reconnu, il y a quelque temps, que des soldats grecs avaient "déserté" et s'étaient rendus dans l'île.

Alors que, en décembre dernier, Chypre n'avait pas d'armée régulière, elle en possède, aujourd'hui, une forte de quelque 20,000 hommes, dans laquelle certains des officiers grecs pourraient servir comme instructeurs.

Aux termes du traité d'alliance, la Turquie et la Grèce n'ont le droit de faire stationner à Chypre que, respectivement, 650 et 950 soldats.

PARIS — M. Vaclav David, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, est arrivé hier après-midi à Paris, en visite officielle, sur l'invitation de M. Maurice Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères. Il a été accueilli par plusieurs hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, ainsi que par M. Vaclav Pleskot, ambassadeur de Tchécoslovaquie à Paris. Parlant de ses prochains entretiens avec M. Couve de Murville, M. David a notamment déclaré: "Ces entretiens auront pour résultat d'accroître et de fortifier les relations entre nos deux pays. Ces relations se sont d'ailleurs considérablement développées ces derniers temps et j'estime souhaitable, pour ma part, de les renforcer davantage encore".

Vietnam : loi martiale à Saïgon

SAIGON — M. Tran Van Huong, premier ministre du Sud-Vietnam, a proclamé hier la loi martiale à Saïgon, à la suite de manifestations d'une extrême violence dans les rues de cette ville. Une centaine de personnes, dont 60 policiers et militaires, ont été blessées.

Un couvre-feu d'une durée de sept heures a été imposé dans la capitale. Toutes les écoles et les facultés ont été fermées jusqu'à nouvel avis.

Les manifestations se sont poursuivies pendant dix heures et n'ont pris fin que lorsqu'un supérieur bouddhiste a demandé aux 2,000 jeunes gens qui y participaient de retourner chez eux.

Tout a commencé lorsque les élèves de cinq écoles qui s'étaient mis en grève ont déployé des banderoles et distribué des tracts dans lesquels ils réclamaient "la démission immédiate du gouvernement Tran Van Huong".

Les policiers, envoyés sur les lieux pour maintenir l'ordre, furent accueillis par une pluie de projectiles et durent chercher refuge dans les bâtiments de l'École nationale d'administration, située à proximité de l'institut bouddhique pour la propagation de la foi. Il semble qu'à ce moment, les forces de l'ordre avaient reçu l'ordre de ne pas réprimer brutalement les manifestants.

Armés seulement de bâtons, munis de masques anti-gaz lacrymogènes, les policiers désarmés, encerclés par les étudiants, refluèrent en désordre emmenant plusieurs blessés dont certains dans un état grave.

"Je me rends à Washington pour rendre compte au président Johnson et au secrétaire d'Etat Dean Rusk des récents développements de la situation au Vietnam, des progrès de la guerre contre le Vietcong et du récent transfert du pouvoir des militaires au gouvernement civil de M. Tran Van Huong, a déclaré M. Maxwell Taylor au moment de quitter Saïgon pour les Etats-Unis.

"Le peuple vietnamien et les forces armées, a-t-il ajouté, continuent à faire preuve de détermination pour repousser les agresseurs. Pour assurer le succès, il est de la plus haute importance que les divers éléments du peuple vietnamien s'unissent derrière le gouvernement dans le but de faire face à la conspiration communiste".

Après avoir rendu hommage au chef de l'Etat, M. Phan Khac Suu, au chef du gouvernement, M. Tran Van Huong, aux généraux Duong Van Minh et Nguyen Khanh, dont les efforts combinés, a-t-il dit, ont permis de jeter les bases "d'un gouvernement représentatif et démocratique au Vietnam", l'ambassadeur Maxwell Taylor a déclaré: "Il reste cependant beaucoup à faire et le succès éventuel dépendra de la coopération de toute la population. Ce gouvernement (celui de M. Tran Van Huong) mérite la coopération loyale et l'appui du peuple. Ce n'est que s'il obtient cet appui que le gouvernement pourra effectivement diriger les affaires de l'Etat et utiliser les programmes d'aide américain.

DES DECISIONS A PRENDRE

La première phase du nouvel examen de la politique des Etats-Unis au Vietnam débutera vendredi dans la capitale américaine entre l'ambassadeur Maxwell Taylor, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire à la défense Robert McNamara, le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême Orient William Bundy et le comité d'état-major interarmes.

Le représentant des Etats-Unis à Saïgon, qui arrive à Washington de bonne heure jeudi matin, consacrera sa journée à sa famille célébrant avec les siens la fête annuelle du "Thanksgiving" avant de se plonger dans des discussions importantes. Après avoir procédé à un examen préliminaire de la situation, l'ambassadeur aura des conversations avec le président Lyndon Johnson. Elles auront lieu, en principe, au début de la semaine prochaine lorsque le président sera de retour dans la capitale. On ne rejette toutefois pas la possibilité que le chef de l'exécutif demande à l'ambassadeur de se rendre au Texas pour conférer avec lui.

L'ambassadeur arrive à Washington au moment même où une nouvelle et sérieuse tension politique se manifeste au Vietnam et précédé de son interview à un grand hebdomadaire américain dans laquelle il a préconisé le lancement d'attaques contre certains objectifs précis au Nord-Vietnam. Les déclarations de M. Maxwell Taylor ont été approuvées par l'administration américaine.

Selon le correspondant de la "National Broadcasting Company" à Hong-Kong, où le général Taylor vient de faire escale sur le chemin de Washington, l'ambassadeur serait prêt à démissionner de son poste si le gouvernement n'accepte pas ses vues de bombardement de ces objectifs du Vietcong. Ce correspondant ne cite cependant pas ses sources et à Washington on dément formellement qu'une telle suggestion ait été faite par l'intéressé ou son entourage.

Tous les éléments de la politique américaine au Vietnam, les répercussions de la situation politique intérieure à Saïgon et toutes les questions touchant au Sud-Est asiatique constitueront les points dont les plus hautes personnalités américaines devront faire un examen détaillé d'où devrait sortir une indication précise de la politique que le gouvernement des Etats-Unis entend adopter dans cette partie du monde.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

CARACAS — Sept guerrilleros ont été tués et plusieurs soldats blessés au cours de deux engagements qui se sont produits dans les montagnes de Santa Cruz de Bucaral et dans celles d'Iracara et Cabure. Un troisième engagement a eu lieu dans les monts de la juridiction de Socono (Etat de Trujillo), zone qui a été bombardée ce matin par les effectifs réguliers.

Selon une source autorisée, le chef des guerrilleros Douglas Bravo a pu s'échapper sain et sauf avec vingt autres civils armés, tandis que six autres étaient faits prisonniers.

TEL AVIV. — L'interrogatoire de Mordekhai Louk commencé dès sont arrivée à Tel Aviv s'est poursuivi pendant une grande partie de la nuit et a continué hier. Un porte-parole de la police a déclaré que Louk se montrait très coopératif et que rien n'avait encore été décidé quant à l'inculpation possible de collusion avec des agents étrangers à l'encontre de l'homme de la "malle parlante". Actuellement Mordekhai Louk est accusé de passage clandestin en Egypte.

LONDRES — Le ministre belge des affaires étrangères Paul Henri Spaak effectuera une visite officielle à Londres le mercredi 2 décembre pour s'entretenir avec les principaux membres du gouvernement britannique des questions d'intérêt commun, a annoncé le Foreign Office.

LONDRES. — Le Soudan a informé la Grande-Bretagne ainsi qu'un certain nombre d'autres pays qu'il interdisait le survol et l'atterrissage sur son sol des avions militaires étrangers transportant des armes à destination de la "région de l'Arabie du Sud" apprend-on de source autorisée. Le porte-parole du Foreign Office a confirmé qu'une note du gouvernement soudanais à ce sujet avait été remise hier soir à l'ambassade de Grande-Bretagne à Khartoum ainsi qu'à plusieurs autres missions diplomatiques. Il s'est borné à déclarer que la note était à l'étude.

LONDRES — Le sous-secrétaire d'Etat américain, M. George Ball rencontrera probablement le premier ministre britannique M. Harold Wilson et aura des entretiens avec le chef du Foreign Office ainsi qu'avec d'autres membres du gouvernement britannique travailliste à l'occasion de sa visite à Londres lundi et mardi prochains, a déclaré hier le porte-parole du Foreign Office. M. Ball est attendu à Londres dimanche prochain et doit quitter la capitale britannique mardi pour assister à la réunion de l'O.E.C.D.

Belgique : grève d'avertissement des médecins

BRUXELLES — Les médecins de tous les hôpitaux belges observeront vendredi une grève d'avertissement de 24 heures, a annoncé la chambre syndicale des médecins.

Près de la moitié des 12,000 médecins belges travaillent dans les hôpitaux et dans des cliniques privées, au moins à temps partiel.

La grève a pour but de protester contre une loi mise en vigueur récemment dans les hôpitaux qui, selon les médecins, les conduit au bord de la faillite en raison de dépenses de fonctionnement trop élevées par rapport aux sommes payées par les malades. Les médecins se plaignent également d'être obligés de participer aux dépenses des hôpitaux à partir de leurs propres honoraires. Ils demandent une plus grande participation à la gestion des hôpitaux et une augmentation des prix pour les chambres et les lits.

En avril dernier, tous les médecins belges avaient fait la grève pendant 17 jours, ainsi que les 2,000 dentistes belges, pour protester contre une nouvelle loi de sécurité sociale. A l'issue de négociations entre le gouvernement et le syndicat des médecins, un accord avait été conclu le 25 juin.

Le général Stehlin : l'Europe d'un côté, États-Unis-Canada de l'autre

PARIS — Les pays européens ne peuvent plus apporter une solution à l'échelon national aux problèmes actuels de défense. "Ils sont obligés de faire en commun ce qui n'est plus à la portée de chacun individuellement", écrit le général Paul Sethlin, en retraite, ancien chef de l'état-major de l'armée de l'air dans la revue "Entreprise". Les observateurs rapprochent la teneur de cet article de celle du discours prononcé le 22 novembre à Strasbourg par le général de Gaulle.

Pour le général Stehlin il s'agit du cas de la France comme de tout autre pays d'Europe car le coût des matériels modernes d'armement est extraordinairement élevé et une "série de 20, 30 ou 50 avions est comme on dit vulgairement, "hors de prix".

Le général Stehlin estime que, pour parvenir à une solution "la première étape est d'aller vers une unité européenne de façon à avoir une organisation atlantique bi-polaire avec deux centres de decisions: Etats-Unis - Canada d'un côté, Europe de l'autre". Cette Europe deviendrait le véritable partenaire des Etats-Unis puisqu'elle pourrait créer elle même ses moyens de défense et parce qu'elle en serait maitresse, en dehors de la volonté des Etats-Unis, ses alliés.

Il reste que la prolifération des armes nucléaires accroit le risque d'un conflit atomique et le général Stehlin ne voit pas d'autre solution à cette situation que celle du désarmement. Il écrit en conclusion de son article: "Je crois que dès lors qu'un partenaire européen unique disposant de moyens atomiques parlerait à égalité avec l'Amérique, avec l'Union soviétique et avec la Chine, on aurait réuni là des interlocuteurs qui pourraient faire entrer le désarmement dans la voie des réalisations".

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSÉ !

EN 12 MOIS EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici vendredi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie.

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Montréal, vendredi, le 27 novembre à l'hôtel Queen's.

Le spécialiste en science capillaire, M. P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre 12.00 et 8.00 p.m.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider ?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie ? "Non !" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps!

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés et séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé ; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucuns frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôle le numéro de la chambre de M. P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous ; venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.

DONNEZ DES CERTIFICATS-CADEAUX "DIONNE"

Pour les fêtes...

dénominations à partir de $5.00 - échangeables dans tous les "MARCHES DIONNE"

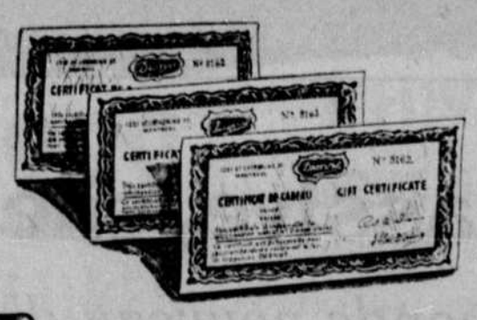

LES FAMEUX PANIERS-CADEAUX DIONNE SONT EXCLUSIFS

Ils renferment des fruits succulents et friandises importées.

C'est un bon moyen de transmettre vos souhaits avec prestige.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 o., Ste-Catherine Montréal Tél. VI. 9-2341

En bouteilles de 25 et 40 oz

Donnez et servez le meilleur des meilleurs...

Canadian Club par HIRAM WALKER

Moelleux, velouté et léger, c'est le whisky le plus recherché pour offrir en cadeau

Maintenant en boîte de présentation sans majoration de prix

POUR SOUTENIR LA VALEUR DE LA LIVRE STERLING

Londres reçoit une aide de $3 milliards

LONDRES. — La banque d'Angleterre a diffusé ce soir le communiqué suivant: "La banque d'Angleterre a conclu des accords aux termes desquels 3 milliards de dollars seront mis à sa disposition pour soutenir le sterling. Les banques centrales d'Autriche, de Belgique, du Canada, de France, d'Allemagne occidentale, d'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de Suède, de Suisse et des Etats-Unis y participent, de même que la banque des règlements internationaux". Le communiqué de la banque d'Angleterre poursuit : "ce total comprend également un prêt de l'"Export Import Bank" des Etats-Unis Ces nouveaux crédits sont distincts des crédits des banques centrales sur lesquelles la Grande-Bretagne a tiré au cours des récents mois et qui arriveront prochainement a maturité. Ces derniers crédits seront remboursés après que la grande-Bretagne aura achevé son prochain tirage auprès du fonds monétaire".

Les pays ayant accordé ce prêt sont les suivants: Allemagne fédérale, Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède et Suisse. La Banque des règlements internationaux a également participé à l'opération. Ce prêt s'ajoute au droit de tirage supplémentaire d'un milliard de dollars récemment accordé à la Grande-Bretagne par le Fonds monétaire international.

La livre sterling est sauvée, affirme-t-on ce soir avec soulagement dans la cité, après l'annonce de la mise à la disposition de la Grande-Bretagne d'un crédit de trois milliards de dollars.

Cette aide massive, symbole de la solidarité internationale sur le plan monétaire, devrait mettre un terme à la spéculation contre la livre qui, loin de s'atténuer malgré les démentis opposés dans les milieux officiels britanniques aux rumeurs de dévaluation, n'a fait que s'accentuer ces derniers jours. Il est même probable, pense-t-on, que ces énormes crédits, dont le montant dépasse celui des réserves d'or et de devises de la Banque d'Angleterre, n'auront jamais à être utilisés.

En effet, cette alliance financière, la plus puissante qui ait été montée dans l'histoire pour défendre une devise, démontre de la manière la plus formelle possible que, d'une part, le gouvernement travailliste n'a pas l'intention de dévaluer et que, d'autre part, les onze principales nations du monde libre, dont les banques centrales participent à cette opération, défensive sont tout aussi résolues d'éviter cette dévaluation, aussi vif que soit le mécontentement causé chez elles par la surtaxe douanière britannique.

Or, la spéculation cessant, les moyens dont disposait antérieurement le gouvernement britannique devrait amplement suffire. Le relèvement draconien du taux d'escompte, annoncé dramatiquement lundi dernier, devrait même pouvoir être partiellement effacé dans de brefs délais.

Les fonds ayant fui la Grande-Bretagne ces derniers temps sont en grande partie des fonds de roulement servant au financement d'échanges commerciaux dans le monde entier. Ils devront être reconstitués rapidement. Peut-être les échéances saisonnières freineront-elles le reflux d'ici la fin de l'année. Mais, en janvier, les fonds devraient recommencer à converger vers Londres. La surtaxe douanière devrait par ailleurs, elle aussi, commencer à soulager à cette époque la balance des comptes britanniques.

A court terme, donc, les difficultés financières de la Grande-Bretagne paraissent surmontées. Il n'en demeure pas moins qu'une longue pente reste à surmonter. En premier lieu, il lui faudra rétablir l'équilibre de la balance des comptes (dont le déficit est officiellement estimé pour cette année à entre 700 et 800 millions de livres), tout en éliminant le plus rapidement possible la surtaxe douanière. Il lui faudra aussi rembourser le milliard de dollars que le Fonds monétaire international est sur le point de lui prêter pour consolider sa dette à court terme auprès des banques centrales d'Europe et d'Amérique du Nord.

Wilson aux prises avec de graves difficultés

LONDRES — Huit semaines à peine après son arrivée au pouvoir le gouvernement Wilson se trouve en face de l'une des crises les plus graves qu'aie subies la Grande-Bretagne depuis la dernière guerre.

En quarante jours — sur les cent que M. Harold Wilson s'était donnés pour lancer le pays sur la voie du renouveau — le premier ministre a été obligé de prendre des mesures d'urgence radicalement contraires à l'idéologie du parti travailliste, à son programme électoral et à son ambition.

Economique dans son essence, la crise britannique a des répercussions immédiates et dramatiques dans le domaine de la politique étrangère, dans celui de la défense et même sur le plan électoral.

Résolument expansionniste, le gouvernement Wilson a dû imposer des mesures déflationnistes à court terme, inflationnistes à la longue. D'abord l'augmentation des taxes sur l'essence et le carburant diesel, ensuite l'augmentation de l'impôt sur le revenu, enfin le relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre porté de 5 à 7 p.c.

Non moins résolument favorable à ses proches partenaires européens, par opposition aux pays du marché commun, il a dû mécontenter surtout ses collègues de l'AELE en imposant une surtaxe de 15 p.c. sur les importations de produits manufacturés.

Désireux avant tout de maintenir les liens avec le Commonwealth, le gouvernement Wilson se demande s'il ne sera pas amené à abandonner des bases aussi importantes qu'Aden.

Pro-américain et attaché plus qu'aucun autre pays à l'Alliance atlantique, il a annoncé qu'il était opposé au projet de création de force nucléaire multilatérale.

Anti-colonialiste et désirant jouer aux Nations unies un rôle prépondérant à l'égard du tiers monde, il a été amené à autoriser l'utilisation de l'île de l'Ascension pour l'opération belgo-américaine au Congo.

Toutes ces contradictions ont été supportées jusqu'ici sans trop de murmures alternativement par l'aile droite et l'aile gauche du parti travailliste, mais la révolte gronde parmi une quarantaine de députés, parce que le gouvernement n'a pu promettre d'accorder avant Noël les augmentations de pensions promises aux vieux. Cette révolte n'ira pas loin.

La relative discipline des députés travaillistes et la modération de ses adversaires viennent du fait que dans tous les secteurs politiques et économiques on se rend compte que la crise est nationale.

Malgré les mesures prises, dans une sorte de précipitation qui voulait peut-être donner à l'intérieur l'impression d'énergie, mais qui a semé à l'étranger la colère et la défiance, la livre sterling continue de subir les plus grandes pressions.

Démenti plusieurs fois en quelques jours, le bruit d'une possible dévaluation de la livre s'est propagé de nouveau hier jusqu'à l'annonce du prêt de $3 milliards.

En attendant, l'heure des révisions déchirantes a sonné. Sur le plan financier le gouvernement a encore quelques cartes à jouer pour essayer de sauver la livre: il peut brutalement restreindre le crédit, demander un nouvel emprunt au fonds monétaire international, réimposer un contrôle sur les exportations de capitaux, augmenter les impôts indirects (purchase tax). La partie n'est pas perdue encore. Mais toutes ces mesures sont absolument contraires à l'esprit et à la lettre du programme travailliste.

M. Wilson devra-t-il renoncer aux beaux plans de modernisation socialisante, à l'aide accrue aux pays sous-développés? Se résoudre, en fin de compte, et malgré sa profonde aversion, à la solution américaine de la MLF? Les options profondes ont été prises en fait depuis deux ans déjà par les conservateurs: hésitations à Bruxelles, accords de Nassau, les échéances qui se présentent devant M. Wilson c'est au pays tout entier d'y faire face.

Déjà un journal, hier matin, a lancé l'idée d'un gouvernement de coalition nationale, aussitôt rejetée par Downing Street. Mais il est des démentis qui ne résistent pas toujours au dur assaut des réalités.

La question israélo-syrienne devant le Conseil de sécurité

NATIONS UNIES — Le Conseil de sécurité se réunira vendredi pour la suite de ses travaux sur les plaintes réciproques pour agression de la Syrie et d'Israël à la suite des incidents du 13 novembre, annonce-t-on à l'O.N.U. mercredi soir.

Le rapport fait sur les récents incidents syro-israéliens par le général Odd Bull, chef d'état-major de la commission mixte d'armistice de Palestine était attendu pour la reprise des débats engagés le 16 novembre dernier par le Conseil de sécurité sur les plaintes israélienne et syrienne.

Ce rapport met en relief l'intensité que les échanges de feu entre Syriens et Israéliens prirent rapidement pour aboutir à une action aérienne israélienne.

Londres livrera les 16 bombardiers à Prétoria

LONDRES — Le gouvernement britannique a décidé d'honorer la commande sud africaine de 16 bombardiers buccaneers, a annoncé hier M. Harold Wilson à la Chambre des Communes.

Dans une brève déclaration, le premier ministre a précisé qu'après avoir réexaminé la commande sud africaine le gouvernement avait décidé également de s'engager à fournir les pièces de rechange nécessaires à l'entretien des 16 appareils.

La Grande-Bretagne ne livrera pas à l'Afrique du Sud 14 autres bombardiers buccaneers sur lesquels le gouvernement de Pretoria avait pris une option, a indiqué M. Harold Wilson.

L'Afrique du Sud, rappelle-t-on, avait fait une commande ferme pour 16 appareils de ce type et contracté une option facultative pour 14 autres.

WASHINGTON. — L'ambassade de la République fédérale allemande a annoncé mercredi que le ministre des affaires étrangères de la RFA, M. Gerhard Schroeder, est toujours contraint de garder le lit à la suite d'une inflammation résultant d'une vaccination antivariolique.

WASHINGTON. — Un sénateur américain qui revient de Paris s'est plaint du prix trop élevé des cigarettes américaines en Europe et a demandé que le Marché commun réduise les droits de douane sur le tabac. M. Everett Jordan, sénateur de Caroline du Nord, étant gros producteur de tabac, a constaté que les cigarettes américaines coûtaient à Paris près du double des cigarettes locales en raison des droits de douanes élevés imposés par la France sur le tabac manufacturé.

Ouvert ce soir et vendredi soir jusqu'à 9h. - samedi 9h.30 à 5h.30

Dupuis

Mme. Simone Ross

SPÉCIALISTE EN BEAUTÉ Du Barry

sera chez Dupuis au rez-de-chaussée COSMETIQUES DU BARRY, jeudi 26 novembre jusqu'à samedi 28 novembre inclusivement — Venez apprendre comment tirer profit de vos dons naturels par l'usage des produits DU BARRY.

GLISSANDO par DuBarry

Maquillage des lèvres d'un effet absolument inédit, maintenant en quatre nouvelles teintes: AMBER 3; AMBER 6; PINK 4; PINK 7.

Un mélange merveilleux de couleurs distinctes qui se fondent, s'unissent et se mêlent. Un seul rouge à lèvres ne saurait donner à vos lèvres un pareil éclat. Deux rouges à lèvres ne pourraient jamais s'harmoniser ainsi.

GLISSANDO... le rouge à lèvres qui conviendra à la tenue que vous portez actuellement.

Un bâton de rouge, étui doré 2.75

Bâton de rechange 2.00

Dupuis — Rez-de-chaussée, rayon 240

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL

RÉCEMMENT ARRIVÉ

Tanqueray Gin

dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique.

EN BOUTEILLES DE 40 OZ. ET DE 25 OZ.

DISTILLÉ, EMBOUTEILLÉ ET IMPORTÉ DE LONDRES, ANGLETERRE.

$143.89 par mois pour un six-pièces deluxe à loyer? Introuvable, voyons!

Avouez-le donc...

De nos jours, il n'est guère facile de se loger à bon compte et dans un cadre agréable. Et pourtant, vous pouvez acquérir *en pleine propriété* (plutôt que de louer temporairement) le six-pièces rêvé *plus* un vaste terrain de 8,000 pi. car. entièrement gazonné pour une mensualité totale de $143.89. Voyez le Grand Prix III ci-dessus: un versement initial modique suffit. Ensuite, le paiement mensuel comprend *tout:* hypothèque, intérêts, taxes diverses. Et votre argent est placé dans un immeuble dont la valeur à la revente est assurée.

Vous avez sûrement déjà entendu parler du Parc Laurier, le gagnant de la Médaille d'Or de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal. C'est la résidence idéale pour les familles actives, averties et prévoyantes.

Pour vos loisirs, le sport, l'éducation, le culte ou le magasinage, tout est déjà prévu et installé. L'espace et l'intimité sont respectés dans ce cadre boisé. (220,000 arbres additionnels viennent d'y être plantés depuis deux ans). Golf et piscines inclus, bien entendu.

Venez voir dès cette fin de semaine ou tout autre jour jusqu'à 8 hres 30 du soir. Traversez le pont vers la Rive Sud et prenez la Route 9 vers Candiac (à l'ouest de Laprairie). Arrêtez aux enseignes du Parc Laurier. Pour renseignements, appelez 659-5493.

Parc Laurier

Le nouvelle résidence chic de Candiac

Voici les avantages que vous retirez d'un pneu d'hiver qui a fait ses preuves au Yukon...

Excellente adhérence. Les nervures souples en forme de "S", mises au point par Seiberling, s'accrochent à toutes les surfaces. Les sculptures très profondes augmentent encore cette adhérence. Une rainure centrale, à inclinaison variable, assure une bonne maîtrise et empêche la voiture de chasser. Des lamelles placées de biais permettent des arrêts et des démarrages sûrs, particulièrement lorsque la chaussée est glissante. Grâce à la semelle large, la surface de contact avec le sol est plus grande, d'où meilleure adhérence et meilleure tenue de route.

Excellente résistance. La profondeur des nervures (18/32", soit 3/16" de plus que pour tout autre pneu) prolonge la durée de la semelle et garantit une traction remarquable dans les plus mauvaises conditions. Les semelles des pneus Seiberling sont faites de caoutchouc naturel qui ne devient pas friable ni ne durcit par temps froid. Le caoutchouc naturel, au contraire du caoutchouc synthétique, conserve sa flexibilité. On y incorpore des produits qui prolongent de milliers de milles la durée du pneu, tout en augmentant sa résistance à l'échauffement.

Excellente tenue de route. La carcasse du pneu est faite de NYTEX: 2 épaisseurs de toile de nylon et 2 épaisseurs de toile de Tyrex incorporées à une épaisse couche de caoutchouc. Cette construction contribue à rendre la conduite remarquablement plus agréable et le pneu bien plus résistant aux chocs. Grâce au dessin de la semelle, le pneu est extrêmement silencieux, même lorsque la route est sèche. Le Seiberling Commuter est garanti contre les risques routiers pour toute la durée de la semelle, quel que soit le millage ou la durée d'utilisation.

Les pneus à neige Seiberling Commuter se sont révélés les mieux adaptés aux hivers canadiens lors d'épreuves qui ont eu lieu au Yukon, le plus rude terrain d'essais du monde.

N'attendez pas la venue de l'hiver et ne risquez pas d'être pris au dépourvu alors que, pour seulement $2, un marchand SEIBERLING peut vous réserver vos pneus jusqu'à ce que vous en ayez besoin.

PNEUS D'HIVER COMMUTER NYTEX 120

SEIBERLING Performance Rated TIRES

Nouveau? Tout nouveau! Bon? Parfait!

Votre magasin de la Régie a reçu du GROS GIN MARCHAND. Achetez-en, mais n'acceptez pas de substitut. Si vous ne pouvez l'obtenir sur demande, PATIENCE! Dans une journée ou deux, votre magasin de la Régie en aura de nouveau en stock... et vous pourrez juger vous-même pourquoi il est devenu si populaire si rapidement!

À LA RÉGIE: Exigez toujours le

GROS GIN MARCHAND

par son numéro, (sans oublier le boîtier)

Les Distilleries MARCHAND Limitée
une distillerie véritablement canadienne-française
Québec — Qué.

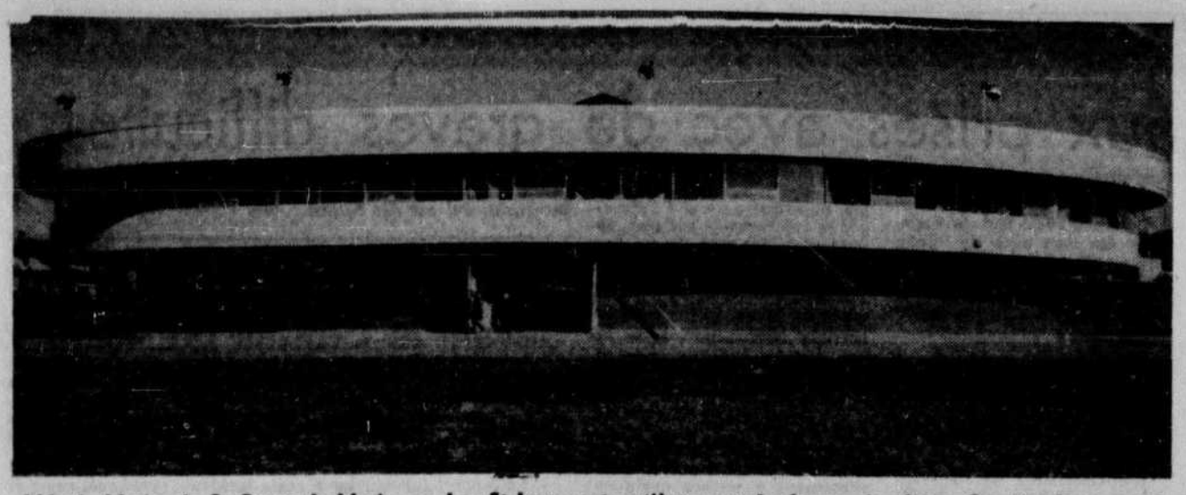

L'école Maria, de St-Coeur-de-Marie, au Lac St-Jean, est entièrement de forme circulaire. Ses 12 classes sont toutes à l'étage et elles sont attenantes à une mezzanine circulaire surplombant entièrement la grande salle qui, à elle seule, est de la hauteur de deux étages. Eclairée par un dôme polygonal de 30 pieds de diamètre, cette grande salle donne accès à toutes les pièces de service (entrées principale et secondaire, bureau de la directrice et des professeurs, bibliothèque, résidence des religieuses enseignantes, etc. Cette école est entièrement fabriquée de béton non recouvert. Si l'on exclut la résidence des religieuses, l'école Maria a coûté $25.82 par élève, soit $74 de moins que les normes du ministère de l'éducation; même la surface de la grande salle, qui est déterminée en fonction des 12 classes, correspond aux normes du ministère à cet égard.

Pendant deux jours, M. Gérin-Lajoie a visité des écoles-modèles

Le trait dominant des nouvelles écoles du Québec: elles sont centrées sur l'étudiant

par Jules LeBLANC

"C'est un lieu commun de dire que l'école est faite pour l'enfant; pourtant on pense trop souvent à l'enseignement en fonction des programmes, des maîtres ou de l'école elle-même." Cette phrase, à première vue banale, constitue le pivot central de la deuxième tranche du rapport Parent: la nécessité de revenir à "un enseignement centré sur l'enfant". Cette phrase toute simple a dominé constamment la visite de sept écoles de construction récente que le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie et ses collaborateurs ont effectuée lundi et mardi dans la région de Montréal et de Chicoutimi, en compagnie de députés, de journalistes et d'éducateurs québécois.

Non pas qu'elle ait été prononcée à plusieurs reprises; non pas qu'on y ait fait directement allusion à tout propos. Mais parce qu'elle exprime parfaitement l'impression la plus nette et la plus marquante qui se dégage de cette tournée.

Les écoles qui ont été visitées au cours de ces deux journées montrent de façon à la fois éloquente et concrète que depuis quelques années, et surtout depuis environ deux ans, le service de construction du ministère de la jeunesse (aujourd'hui la direction générale de l'équipement au ministère de l'éducation) a commencé d'appliquer l'esprit du rapport Parent bien avant que ce document soit publié et même rédigé.

Ce service — que dirigeait M. Gilles Bergeron jusqu'à sa nomination au poste de sous-ministre adjoint de l'éducation, il y a un mois environ — attache beaucoup plus d'importance qu'auparavant à la nécessité de construire des écoles qui soient fonctionnelles, et non pas surtout des amas de briques et des locaux disposés au hasard. Dans l'ensemble, les locaux sont conçus pour répondre aux besoins pour lesquels ils sont érigés et ils sont regroupés entre eux de façon à répondre à un plan d'ensemble; qui plus est, leur présence ne se justifie pas par des caprices mais par un degré d'utilisation élevé.

Ces écoles sont agréables à regarder et à habiter, sans tomber pour autant dans deux excès contraires qu'une grande proportion des écoles québécoises n'ont pas su éviter: le luxe et la monstruosité. Les exigences de l'esthétique ne sont pas bafouées ici: non seulement on en tient compte, mais on les concilie facilement avec les exigences de l'économie. Cette conciliation d'exigences qu'on est souvent porté à trouver paradoxales est souvent le résultat d'un simple effort d'imagination. Ces écoles sont belles, dans une large mesure, parce qu'on réussit à briser la monotonie qui caractérise nos innombrables écoles du type "boîtes de savon" en variant le jeu des lignes et des couleurs: ici on change la couleur des tuiles du plancher dans un long corridor; là, on ne recouvre pas de plâtre et on ne dissimule pas dans un mur la structure de l'édifice, laissant ainsi les poutres découvertes et se contentant de les peindre; ailleurs, on adopte pour l'ensemble de l'école une forme originale (hexagone ou circulaire, par exemple).

De 40 à 50% moins cher

Ces écoles sont fonctionnelles et belles, et malgré tout, elles coûtent moins cher qu'auparavant. L'effort que le service de construction a consenti en ce domaine est bien connu: la très grande fermeté, voire l'intransigeance, dont il fait preuve dans l'étude et l'adoption des projets, les coupures qu'il exige des commissaires d'écoles sont presque légendaires dans les milieux d'éducation. Ce qu'on sait moins, ce sont les résultats d'une telle attitude.

En quelques années, le coût de construction d'une école primaire est passée de plus de $1,000 par élèves à un coût qui varie entre $800 et $700; et ce tout en augmentant les services mis à la disposition des élèves et des professeurs. Au niveau secondaire, les coûts par élève se situent présentement entre $900 et $1,000, alors qu'ils atteignaient parfois $1,700. Quant au coût de construction des écoles de métiers et des instituts de technologie, il variait entre $5,000 et $7,000 par élève il y a seulement quelques années; aujourd'hui, il varie entre $2,500 et $3,000. Ces réductions ont été obtenues depuis deux ou trois ans grâce à l'établissement de normes; les hauts fonctionnaires de l'éducation soulignent d'ailleurs que ces normes ont été fixées non pas à partir d'abstractions mais en s'appuyant sur des réalisations concrètes dans certaines localités du Québec.

Mais au delà du coût de ces écoles nouvelles, au-delà des matériaux utilisés, de leur caractère fonctionnel et agréable, ce qui frappe le plus c'est le souci poussé d'ériger des édifices qui répondent aux besoins et à la psychologie de ceux à qui ils sont d'abord destinés: les enfants. Dans les écoles élémentaires, en particulier, l'école, en tant que milieu physique tout au moins, devient véritablement le prolongement de la famille: l'école n'est plus terne, austère, fermée; elle est vivante et aérée, les couleurs sont vives et gaies, les locaux offrent des débouchés sur le monde extérieur. Qui plus est, l'école est un milieu physique où règne un climat chaud et accueillant.

Dans les écoles secondaires, ce souci porté aux étudiants est moins apparent (d'autant moins qu'on ne prévoit pas de locaux jusqu'ici pour les activités parascolaires...). On sent quand même sa présence. On la sent particulièrement dans le matériel mis à la disposition des étudiants. Il faut voir les nouveaux pupitres (en forme de "T") et les tables qui servent à deux élèves, la légèreté de leur ligne et de leur matériau, et les comparer aux traditionnels pupitres en bois et à leur lourdeur pour comprendre à quel point l'équipement et le milieu physique en général peuvent influer sur le rendement des étudiants. Ceci est encore plus remarquable lorsqu'on compare la souplesse et l'adaptabilité des nouvelles tables à dessin aux monstrueuses et énormes tables traditionnelles qui sont lourdes et rigides. Sans parler des laboratoires de toutes sortes...

La tournée visait à présenter des écoles représentatives des normes architecturales et économiques du ministère de l'éducation et à montrer, à partir de sept cas concrets, les changements qui sont survenus depuis quelques années dans la conception des devis pédagogiques et la construction des écoles.

Quatre écoles de la région de Montréal et trois écoles de la région de Chicoutimi ont servi à illustrer ces normes et ces changements. Les exemples offerts ont été suffisamment diversifiés pour qu'on puisse en dégager certaines constatations et impressions de portée générale.

La tournée, en effet, a englobé:

1) Un institut de technologie qui a ouvert ses portes en septembre et qui accueille 1,000 étudiants (garçons et filles); l'Institut de technologie de Vaudreuil est le premier édifice érigé sur le campus de la Cité des jeunes de Vaudreuil.

2) Une école de métiers, celle de Port-Alfred, qui a été inaugurée à la mi-octobre et qui peut recevoir 400 étudiants.

3) Une école secondaire, la plus considérable du Québec: l'école secondaire John F. Kennedy, à Ville St-Michel (CECM), recevra près de 2,500 étudiants catholiques de langue anglaise lorsqu'elle sera terminée, en février prochain; c'est une école jumelée qui comprend 66 classes régulières et 25 locaux spécialisés (laboratoires, etc.), en plus des locaux administratifs et des services communs (bibliothèques, gymnase, etc.).

4) Dans les quatre autres cas, il s'agit d'écoles élémentaires qui diffèrent par les besoins qu'elles veulent satisfaire et par leur forme architecturale. Elles sont toutes mixtes et comprennent:

— une grande école de 24 classes qui accueille 750 élèves: l'école élémentaire protestante Christmas Park, à Pointe-Claire et Beaconsfield, dont la construction a été complétée en août 1963; elle a été primée au début de la semaine par l'Association canadienne d'éducation et représente une incarnation authentique de "l'école, prolongement de la famille";

— une école-type, dont les plans et devis peuvent s'appliquer en série, avec des adaptations, dans différentes régions du Québec: l'école élémentaire Vanier, à Chicoutimi-Nord, reçoit environ 240 enfants dans ses huit classes régulières; elle a été terminée en mars dernier;

— deux écoles très compactes et ultra-modernes qui accueillent environ 400 enfants chacune. L'école Mgr Laval, à St-Martin, se caractérise par la forme hexagonale de ses 14 classes régulières; les travaux de construction ont pris fin en février 1963. L'école Maria, à St-Coeur-de-Marie, au Lac St-Jean, est entièrement de forme circulaire; comprenant 12 classes et une résidence pour les religieuses enseignantes, elle a été terminée au début d'octobre.

Aucune de ces écoles ne constitue un modèle parfait, chacune comportant un nombre variable d'imperfections et d'erreurs que les guides n'ont d'ailleurs pas cherché à dissimuler; au contraire, ils ont souvent indiqué comment ces écoles-modèles auraient pu être encore plus fonctionnelles, plus belles, plus chaudes ou moins dispendieuses qu'elles ne le sont déjà.

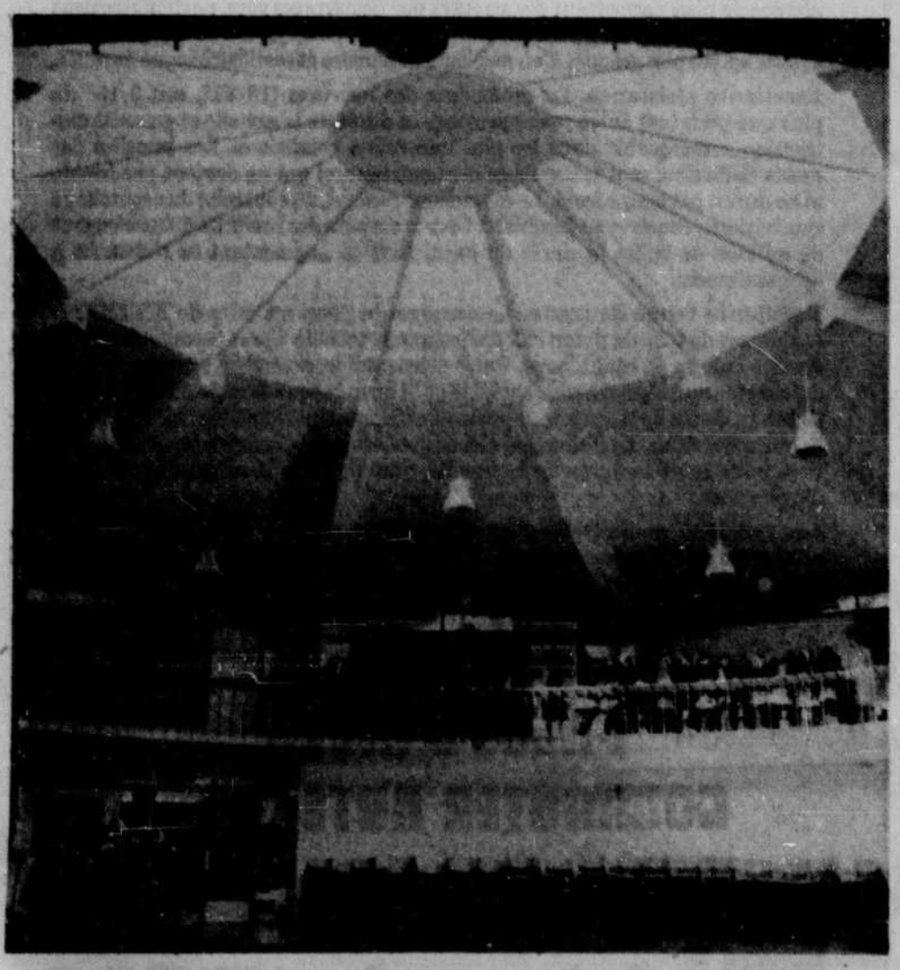

L'école Maria, au Lac St-Jean est de forme circulaire. Une bande de béton descend le long des fenêtres afin d'intercepter les rayons du soleil.

L'école élémentaire Mgr Laval, à St-Martin, en banlieue de Montréal, a obtenu la cote de popularité la plus élevée parmi les sept écoles qu'a visitées M. Gérin-Lajoie. Ses classes sont des hexagones, ce qui permet une grande concentration des locaux et une grande liberté dans les formes architecturales. Ainsi, les endroits de circulations sont réduits au minimum. Le jeu du soleil et la vue extérieure changent d'un local à l'autre, conférant à chacun son atmosphère propre. La forme hexagonale des classes favorise une distribution uniforme de l'éclairage artificiel (distribution en étoile) et une utilisation optimale des tableaux. Elle favorise également la rencontre des parois (cloisons et murs) à angles obtus plutôt qu'à angles droits, ce qui améliore l'accoustique. Cette école a coûté $527.85 par élève alors que la norme du ministère de l'éducation est de $600.

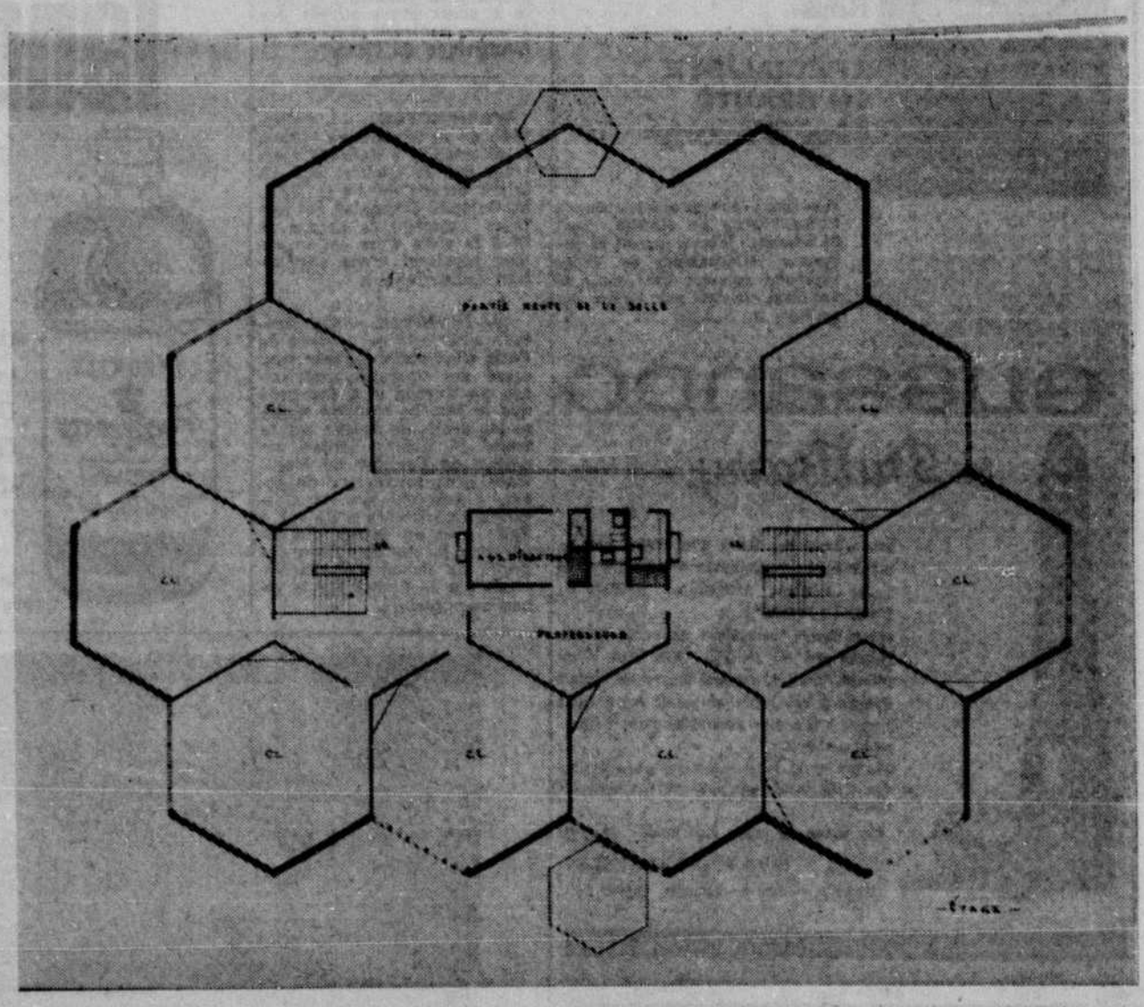

le temps des fêtes approche... réservez tôt!

Plus de gens prennent le train parce que c'est le moyen le plus reposant de voyager dans le "temps des Fêtes". Réservez vos places dès maintenant. Téléphonez au bureau des ventes du Canadien National.

Les places de voiture-coach doivent être réservées dans:
l'océan (montréal-halifax)
le super continental (montréal-vancouver)
le panorama (montréal-vancouver)
le champlain (montréal-québec)
le chaleur (montréal-campbellton)

CN

À travers la province — à travers la province — à travers la province — à travers la province —

Le P. Cousineau au comité de planification

A la demande de la Commission des écoles catholiques de Montréal, les supérieurs des collèges classiques situés sur le territoire de la C.E.C.M. se sont réunis dans le but de se choisir un représentant au sein du comité de planification de la C.E.C.M. C'est le Père Jacques Cousineau, s.j., recteur du Collège Sainte-Marie, qui a été désigné pour représenter les collèges classiques.

On sait que la formation de ce comité de planification a été annoncée récemment. Ce comité doit réaliser, pour l'île de Montréal (territoire de la C.E.C.M.), des travaux et des recherches analogues à ceux des autres comités régionaux de planification dans les cadres de l'Opération 55.

Conseil économique dans le Nord-ouest

ROUYN — M. Albert Allain, dirigeant de l'UCC à Amos, a été élu récemment président du nouveau Conseil d'orientation économique de la région du Nord-Ouest du Québec. Les autres membres de l'exécutif sont: MM. Alphonse Fortin, de la mine Noranda, Robert Bouchard, des Métallos-Unis, Albert Perron, des Chambres de Commerce du Témiscamingue, et Honorius Fortin, des Chambres de Commerce de l'Abitibi. La réunion était sous la présidence de M. J.-H. Fortin, qui a été élu secrétaire-trésorier. Le bureau compte en outre 16 directeurs venant des quatre comtés de la région économique.

Livres italiens à la disposition du public

Le service culturel italien met à la disposition du public montréalais plus de 5,000 volumes de publication récente ayant trait aux principaux aspects de la culture italienne contemporaine. Une bibliothèque de prêts, dont le catalogue comprend 1,300 titres, est ouverte à tous les lecteurs qui désirent emprunter des romans et des oeuvres de vulgarisation. Ce service est gratuit. La bibliothèque est ouverte au public du lundi au jeudi, de 4 à 7 hres du soir, et le vendredi, de 4 à 9 hres du soir. Pour tous renseignements, téléphoner au service culturel italien, 1200, avenue McGregor, 849-2368.

Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérard D. Lévesque, recevait mardi, à l'Hôtel Windsor, une centaine d'invités à l'occasion de l'ouverture de l'exposition "Offres de fabrication" que son ministère a organisée en collaboration avec la compagnie Canadian Westinghouse. Cette société offre à quelque sept cents manufacturiers québécois la possibilité de fabriquer un millier de pièces, exposées à l'hôtel Windsor. L'exposition prendra fin ce soir à 9 heures. De gauche à droite: MM. John D. Campbell, président de Canadian Westinghouse, et Gérard D. Lévesque.

Cartes aux Archives

QUEBEC — Cent quarante-deux cartes marines ayant appartenu au capitaine J.-E. Bernier, l'explorateur du Nord canadien, se trouvent maintenant aux Archives du Québec. Ces cartes donnent une idée assez complète des levées faites de 1820 à 1900 le long des côtes de l'Atlantique et du fleuve Saint-Laurent, et des expéditions qui ont parcouru le Grand Nord canadien. Quelques cartes contiennent des inscriptions et tracés ajoutés par le capitaine Bernier. Ces cartes marines complètent très heureusement la riche collection de l'*Atlantique Neptune* de Des Barres que les Archives possédaient déjà.

Professeurs pour des pays francophones

QUEBEC — Un contingent d'environ 60 professeurs canadiens-français, au niveau de l'enseignement universitaire et secondaire, doit être recruté pour aller enseigner dans douze pays francophones d'Afrique au cours de l'année académique 1965-1966. A cet effet, le ministère de l'Education du Québec se substituera au Bureau fédéral de l'Aide extérieure pour l'engagement des professeurs qui voudront aller enseigner à l'étranger, dans le cadre des programmes de coopération avec les pays francophones en voie de développement. Le ministère de l'Education sollicite des offres de service de la part de professeurs de l'enseignement secondaire, des écoles normales et des universités. Les candidats doivent détenir un grade universitaire, un brevet d'enseignement et quelques années d'expérience dans l'enseignement.

La date limite pour les offres de service est fixée au *milieu de décembre*. Comme les procédures en vue du transfert de certaines responsabilités administratives d'Ottawa à Québec ne sont pas terminées, dans le but de faire l'économie de délais les candidats sont invités à écrire directement au Bureau de l'Aide extérieure, 75, rue Albert, Ottawa 4, Ontario.

Le Richelieu vient en aide aux enfants

BROSSARD — M. Gilles Gatien, président du Cercle Richelieu Laprairie-Candiac-Brossard, annonce que 233 enfants, dont 119 garçons et 114 filles, ont été aidés par le cercle durant la période du 1er janvier au 1er novembre 1964. MM. Albert Berthiaume et Jean-Marie Langlois, chargés de coordonner les charités du cercle, ont donné suite à 362 demandes représentant un montant de $2,356.52. L'exécutif du cercle est le suivant: MM. Gilles Gatien, président, Ernest Marcoux, vice-président, Paul-Emile Blais, trésorier, Normand Langlois, secrétaire, André Dubé, Albert Berthiaume, Pierre Trempe et Claude Hébert, directeurs.

Saulnier retournerait en Europe en fin de semaine

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier retournerait en Europe en fin de semaine. M. Saulnier s'est déjà rendu à Paris le 7 novembre dernier pour assister à la réunion du Bureau international des expositions qui a eu lieu le 11 novembre. Il est revenu à Montréal le 15.

Le maire Jean Drapeau qui a quitté Montréal le 9 novembre est demeuré en Europe depuis. M. Saulnier partirait au cours de la journée de vendredi. Il devait quitter Montréal aujourd'hui mais il a tenu à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu ce soir. On ne connaît pas encore le but de ce second voyage de M. Saulnier ni sa durée.

M. Comtois honore 247 scouts du Québec

Le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Paul Comtois, a présenté des certificats de mérite à 247 scouts de la province. Cette cérémonie annuelle, sous les auspices conjointes des succursales du Québec des Boy Scouts of Canada et les Scouts catholiques du Canada, groupait 119 troupes scoutes de langue française et de langue anglaise de 43 districts provinciaux.

Parlant en français et en anglais, le lieutenant-gouverneur a félicité les membres d'élite du scoutisme connus sous le nom de "scouts de la reine", et a déclaré: "Par les temps difficiles que traverse présentement notre pays, je trouve qu'il est très significatif qu'au cours de cette réunion, des jeunes Canadiens donnent un aussi magnifique exemple de fraternité, d'entente amicale et de compréhension mutuelle. Cela laisse bien augurer pour l'avenir."

M. Albert Paiement, ancien membre du Bloc populaire, a été élu président du Ralliement des créditistes, section de Montréal. Membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la Corporation des entrepreneurs en plomberie et chauffage de la province de Québec, M. Paiement était candidat aux dernières élections fédérales: il a été défait par M. Guy Favreau dans Papineau, mais a recueilli plus de voix que ses adversaires conservateur et néo-démocrate.

Baptême d'un vaisseau

QUEBEC — Mme J. W. Pickersgill, épouse du ministre fédéral du Transport, a baptisé le bateau de pêche "Albatros" en brisant sur sa coque la traditionnelle bouteille de champagne. Le chalutier, qui a une coque de 152 pieds de longueur en acier soudé, et d'une capacité de 625 tonnes, a été construit par la Davie Shipbuilding Limited pour l'Acadia Fisheries Limited. Le vaisseau possède un équipement moderne pour le nettoyage et l'entreposage du poisson et est aussi équipé de radar, de radio-téléphone, d'équipement pour le sondage et d'un indicateur de distance électronique.

Assemblée générale des maitres-électriciens

La section de Montréal de la Corporation des maitres-électriciens du Québec, présidée par M. Jean Chauret, a tenu récemment son assemblée générale annuelle.

Le fait saillant de cette réunion fut sans contredit la remise d'un "certificat de spécialiste en chauffage électrique" à 39 de ses membres, tous entrepreneurs électriciens de la région de Montréal. Cette cérémonie était sous la présidence de M. Alexandre Beaulieu, de Québec, président de l'Institut de perfectionnement du maitre électricien.

Centres d'apprentissage à Hull et à Maniwaki

QUEBEC — Deux constructions de grande envergure dans le domaine de l'apprentissage au Québec seront mises bientôt en chantier: l'une à Hull et l'autre à Maniwaki. La Commission d'apprentissage de Hull va édifier dans la Cité étudiante de Hull un nouveau centre d'apprentissage des métiers de la construction pour remplacer l'édifice actuel devenu inadéquat. C'est une bâtisse de l'ordre de $1,250,000. Une autre construction pour un sous-centre d'apprentissage, sous l'autorité de la même Commission, commencera incessamment, à Maniwaki. Il s'agit d'un coût de construction qui s'élèvera à $300,000.

A Hull, le centre reçoit 163 élèves et groupe 14 professeurs. A Maniwaki, il sera possible de passer de 22 élèves et 4 professeurs à une certaine progression. Les avantages du nouvel édifice de Hull seront multiples. D'abord, sur le plan fonctionnel, la construction ne sera pas à trois planchers mais sur un seul étage. En ce qui a trait à l'administration, l'espace sera plus considérable de façon à accommoder le personnel qui a été augmenté. Au niveau de l'éducation physique, les plans prévoient un gymnase. Pour accommoder les élèves de l'extérieur, une cafétéria moderne viendra répondre à un besoin. A l'échelon de l'enseignement, les plans prévoient une bibliothèque qui renfermera les volumes à caractère technique et une salle pour la diffusion des matières du cours par le procédé audio-visuel.

Campagne du cadeau de Noël pour le malade mental oublié du 25 novembre au 25 décembre

M. Doris Lussier, artiste bien connu du théâtre, de la radio et de la télévision a accepté la présidence provinciale de la Campagne du cadeau de Noël pour le malade mental oublié. Il est ici accompagné de M. Jean Ostiguy, vice-président, et de M. Paul-Marcel Gélinas, directeur de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Un minimum de 22,000 cadeaux est l'objectif que l'Association canadienne pour la Santé mentale s'est fixé pour répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées par les institutions et hôpitaux mentaux de toutes les parties de la province.

Cette campagne du cadeau de Noël a pour but d'apporter un peu de joie à ceux qui sont hospitalisés, voire même oubliés de ceux qui leur sont chers. Du même coup cette campagne aide à développer, dans le population, une plus grande compréhension du malade mental et contribue ainsi à réduire les préjugés qui persistent encore.

Cette année 14 villes participent activement à l'organisation de la campagne de Noël dans leur propre milieu. Ce sont: Amos, Gaspé, Granby, Hull, Joliette, Montréal, Québec, Rimouski, St-Jean, St-Jérôme, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val d'Or - Bourlamarque.

M. Lussier se dit confiant du résultat de la campagne en autant que chaque famille prendra l'initiative d'envoyer un cadeau. "Comme pour les années passées, je voudrais faire appel aux associations d'hommes d'affaires, aux groupements féminins, aux compagnies, aux écoles, afin que tous propagent le message de l'Association: Partagez vos joies de Noël avec un malade mental oublié".

On peut faire parvenir son cadeau à l'une des filiales de l'Association dans les villes mentionnées ci-haut ou au bureau de la Division, 5757 Decelles, Montréal.

Lévesque et la liberté d'expression

M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles dans le cabinet provincial, participera à un colloque sur "LA LIBERTE D'EXPRESSION", le samedi 5 décembre 1964, à deux heures de l'après-midi, au Centre social de l'université de Montréal, avenue Maplewood.

Ce colloque est organisé par la Ligue des droits de l'Homme et ceux qui sont intéressés à y assister peuvent se procurer des billets en communiquant par téléphone avec le secrétariat de la ligue à RE. 9-5850.

Le CP commande des wagons-trémie

Le Canadien Pacifique a confié à la National Steel Car Corporation, de Hamilton, une commande pour la construction de 400 wagons-trémie couverts, tout-acier, du type wagon-citerne, dont le coût total sera de $7,000,000. Il y a quelques mois, le chemin de fer commandait 500 wagons semblables du même manufacturier. Ils auront une capacité cubique de 3,400 pi et 100 tonnes, et ils seront les premiers de cette dimension à être utilisés par un chemin de fer canadien. La première commande sera livrée dans les premiers mois de 1965 tandis que la seconde le sera au cours de l'été. La flotte des wagons couverts du Canadien Pacifique s'élèvera alors à 2,600.

Bourses d'études Shell

La société Shell du Canada offre présentement dix bourses du mérite Shell aux professeurs et chefs de départements des écoles secondaires spécialisés en sciences et en mathématiques, pour leur permettre d'assister à des séminars, soit à l'université Cornell, soit à l'université de Stanford au cours de l'été 1965.

Le programme des bourses du Mérite Shell, programme unique en son genre au Canada, a été institué pour favoriser l'essor de l'enseignement des sciences et des mathématiques, en donnant aux professeurs qui se distinguent dans ces disciplines l'occasion de se perfectionner et, de ce fait, susciter chez un plus grand nombre d'élèves le désir de faire une carrière dans le domaine scientifique sinon dans l'enseignement des sciences.

Cinq nominations de fonctionnaires

QUEBEC (DNC) — Le cabinet a sanctionné hier cinq nominations au sein du haut fonctionnarisme du gouvernement.

M. Paul A. Brown devient sous-ministre adjoint du tourisme, chasse et pêche en remplacement de M. L. P. Gagnon qui demeure au ministère à titre d'officier spécial et conseiller technique.

M. Brown était jusqu'ici secrétaire exécutif du ministre du tourisme, chasse et pêche.

M. Jacques Boulanger, assistant-contrôleur du Conseil de la trésorerie, est depuis hier muté au poste de contrôleur au comité du régime des rentes.

M. Guy Langlois lui succède comme assistant contrôleur du Conseil de la trésorerie, tandis que M. Gilles Guérin devient directeur des agents de ce même organisme.

Le contrôleur actuel de la trésorerie, M. André Dolbec, prendra sa retraite le premier janvier prochain.

Session fédérale

OTTAWA — Les Communes ont approuvé des crédits de $323,802,000, en faveur de cinq ministères fédéraux. Les estimés du secrétariat d'Etat sont de l'ordre de $116,075,000; ceux de la citoyenneté et de l'immigration, de $64,036,000; ceux des finances, de $88,104,000. Des crédits de $19,270,000 ont été approuvés pour le ministère des anciens combattants, et de $36,316,000 pour le ministère du commerce.

* * *

George Lincoln Rockwell, chef du parti nazi américain, n'a pas reçu d'émoluments pour sa participation à une émission de télévision de Radio-Canada, a déclaré le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne. Il a ajouté toutefois que la société de la Couronne a dépensé $1,200 pour filmer l'interview à Washington.

* * *

Le Sénat a été avisé hier que la Colombie-Britannique pourrait bien se retirer de la Confédération s'il ne se rend pas à la demande de cette province d'établir une banque à charte. Selon le sénateur Roebuck une telle décision pourrait inciter la province à s'annexer aux Etats-Unis, qui est la voie naturelle des affaires commerciales de la Colombie. L'étude du projet a donné lieu à une discussion assez chaude. La décision du Sénat a été ajournée à mercredi prochain.

* * *

Aucun changement n'est prévu dans la politique nucléaire du Canada, qui demeure jusqu'à nouvel avis telle qu'elle a été définie dans le livre blanc sur la défense publié en mars dernier, a déclaré aux Communes M. Paul Hellyer. Le ministre de la défense répondait à l'interpellation d'un député, demandant si le Canada modifierait sa politique nucléaire, afin d'essayer d'amener la France et les Etats-Unis à modifier leurs positions respectives dans le domaine de la stratégie nucléaire. Le député faisait état d'une information d'agence, selon laquelle le gouvernement canadien voulait poursuivre sa politique nucléaire actuelle, telle qu'il la pratique dans le cadre de l'OTAN, plutôt que d'y renoncer, afin d'essayer d'amener la France et les Etats-Unis à envisager une politique nucléaire commune.

* * *

Le ministre du commerce, M. Sharp, a dit que l'on demandera à M. Wilson des informations au sujet de la durée et de l'application de la surtaxe de 15 p.c. sur les importations britanniques, lorsque le premier ministre Wilson viendra au pays, le 9 décembre. Il a ajouté que cette visite serait trop brève pour discuter en détail de toutes les questions concernant le commerce.

Les mots croisés du "DEVOIR"

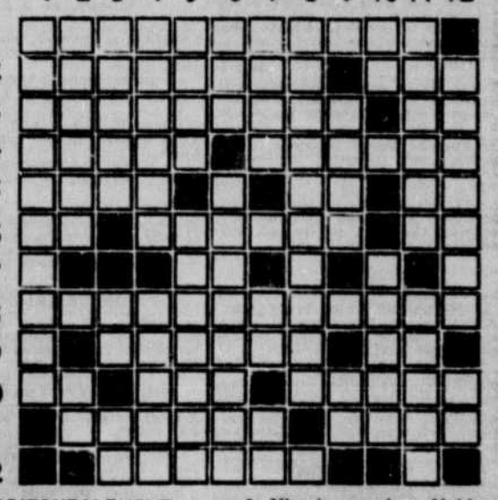

HORIZONTALEMENT

1—Fête à l'occasion d'un événement marquant
2—Qui coûte cher — Sans eau
3—Habite un logement qui ne lui appartient pas — En calèche
4—N'intéresse pas les poètes — Lieu de recueillement
5—En communauté — Lui — Individu non spécifié
6—Note — Ote — Négation
7—Possessif inversé
8—Faire ressortir ses pensées intérieures
9—Employés —Consonne doublée
10—Grecque — Recherche la paix — Déviation
11—Qualifie parfois l'être humain — Grand lac
12—Font du tort

VERTICALEMENT

1—Vend ses marchandises d'une maison à l'autre
2—De grande taille — Fleuve russe
3—A apprendre par l'écolier—Personnel — Lui
4—Savant et philosophe hollandais — Inspira souvent Lafontaine
5—Animal — Créent un courant d'air utile
6—Leva les pattes en signe d'impatience —Hauteur au-dessus du niveau de la mer
7—Continent peuplé —De Vancouver à Halifax — Dans
8—N'arrive pas à se décider
9—La femme — Démonstratif
10—Partie de charpente — Récompense à Hollywood
11—Amiral anglais — Mis sur papier
12—Chef patriote tué au combat de Saint-Eustache—Pronom

Solution d'hier

Horizontalement :—

1—CATARACTE
2—IMITATION
3—MENTIR — FOU
4—ELSENEUR — ONT
5—TINE — UNE
6—ENTRE
7—ERRATUM — ENTE
8—RA — TE — NI
9—ETUI — GENDRE
10—INO — ORAGE
11—LOINTAINE — EO
12—ANS — EST — SIEN

Verticalement :—

1—CIMETIERE — LA
2—AMELIORATION
3—TINS — UNIS
4—ATTENUATION
5—RAINETTE — TE
6—ATRE — GRAS
7—UREMIE — IT
8—TOUR — NON
9—EN — TENDRES
10—FOURNIRA
11—BONNET — EGEE
12—FLUTE — EN — EON

Québec No. 1
Chansons du Québec

Serge Laprade vous réserve des entrevues exclusives avec les plus grandes vedettes de la chanson et fait tourner, chaque après-midi les disques de vos chanteurs, compositeurs et interprètes préférés.

à 4h. p.m.

QUÉBEC NO 1
CKAC

UN SYMBOLE
D'EXCELLENCE EN PHARMACIE
- LA LICORNE -

Au cours de l'Histoire, la Licorne fut associée aux arts de Pharmacie et de Médecine. De nos jours, elle sert à identifier à travers le monde les produits de la Fondation Wellcome et des Compagnies Burroughs Wellcome affiliées. Comme marque de commerce de 'B. W. & Co.', la Licorne revendique plus de cinquante années de recherche médicale pure et de haute classe.

Avec ce brillant passé, et un plan d'entraînement élaboré, les représentants de 'B. W. & Co.' sont confiants et sûrs dans leurs relations avec médecins et pharmaciens. Actuellement, nous recherchons un **représentant pour la région de Montréal.** Si une carrière chez 'B. W. & Co.' vous intéresse — que vous possédez de fortes aptitudes pour la vente et une formation universitaire, nous aimerions vous rencontrer.

Le salaire sera en fonction de l'expérience. Nous fournissons une automobile et payons les dépenses. De plus, vous profitez de nombreux bénéfices marginaux.

Ecrivez, en toute confiance, à :

DIRECTEUR GENERAL DES VENTES
BURROUGHS WELLCOME & CO. (CANADA) LTD.
BOITE POSTALE 500, LACHINE, P.Q.

JUSTERINI & BROOKS
SYNONYME DE QUALITÉ

J & B
RARE SCOTCH WHISKY
reconnu pour sa saveur inégalée.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" – 844-3361

— TÉLÉPHONEZ DEUX JOURS D'AVANCE —

AIDE DOMESTIQUE

Fille pour aider aux légers travaux du ménage, aimant les enfants, femme de ménage, bons congés. RI. 4-1328. 28-11-64

Recherche une personne pour travail général dans la maison. Bon salaire (4 enfants). 488-2274. 26-11-64

COTE-DES-NEIGES
Jeune fille entre 20 et 30 ans, aimant enfants (3). Aide générale, famille canadienne-française, chambre privée et téléviseur, $30.00 semaine. Références. RE. 8-2565. 27-11-64

Aide familiale, aimant les enfants (3). Bonnes conditions de travail, $30.00 par semaine. Outremont, 733-0336. 27-11-64

DEMANDEE — $50 PAR SEMAINE
Ménagère avec expérience pour famille d'adultes. Résidence dans le quartier de Westmount, près de la rue Sherbrooke. Aura à sa disposition appartements privés. Travaux de ménage deux fois la semaine. Appeler sur semaine entre 9 hres et 5 hres., UN. 1-9901, local 9. 30-11-64

Femme de ménage demandée cinq jours par semaine assurés, française de préférence, non logée, excellent salaire à personne qualifiée. Téléphoner vendredi ou samedi seulement, 735-0649. 30-11-64

AUTOS A VENDRE

Mustang 1965, voiture neuve, V-8, toit rigide ou convertible. Choix de couleurs et équipement. Echange accepté. Demander Yvon Beauchamps. CL. 4-7171. 30-11-64

A LOUER

ENTREPOSAGE D'AUTOS pour l'hiver, à l'intérieur, assuré, service batterie. Eastern Automobile Storage, 2760 Notre-Dame est, 526-0859. 9 a.m. à 10 p.m. Remorquage. 8-12-64

Beau magasin à louer comme salle de démonstration ou tout autre commerce. 739-0878. 28-11-64

Manufacture 2 étages, 3,000 pieds, située à 2141 Beaudry. Tél.: 526-2843. 26-12-64

Boul. Métropolitain, St-Laurent, bureau moderne. Stationnement $50. par mois. Tél.: 381-7484. 2-12-64

AHUNTSIC — magasins situés ouest Fleury, 1700 p.c. et plus, subdiviseraient; excellent pour tous genres boutiques, libres. Excellente période année, chauffés, neufs. Constructeur, 387-5766. 28-11-64

ST-DENIS, nord Mont-Royal, 3e étage, app. 1,530 pieds carrés, convenable pour bureaux de professionnels, studio de ballet, etc. Occupation immédiate. $110 par mois. ROYAL TRUST, 849-4741, local 321. 27-11-64

Bureau, 960 est, Jean-Talon, $75.00 par mois, éclairage et chauffage payés par le propriétaire. Communiquer à 276-3639. 28-11-64

A VENDRE

Salon de haute coiffure, équipé au complet: 1448-a de la Montagne, 937-9251, M. Guy Demers. 28-11-64

VAL-DAVID, chalet suisse, idéal pour skieurs, situé en montagne, proximité centre de ski. Tout le confort nécessaire : foyer, chauffage central, meublé complet. 387-5766. 28-11-64

Local pour petite manufacture, centre de la ville. Près de Mozart, 6967 De Gaspé, 387-0727. 30-11-64

FLEURISTE
Commerce profitable. Prix $6,000.00. Comptant : $3,000.00. Ecrire à Louis Dubois, C.P. 1492, Place d'Armes. 28-11-64

AHUNTSIC — Excellent pour placement dans centre des affaires, est rue Fleury, 3 magasins au rez-de-chaussée, bureaux en haut, bons revenus, neuf. Constructeur 387-5766. 28-11-64

CHALETS A LOUER

Chalets de ski, 4 appts, cuisine et chambre de bain. 1500 pieds de la pente de ski. Téléphone Montréal, après 6 heures, 523-2213. Ste-Agathe, 326-3480. JNO

CHALET MEXICAIN
VAL-MORIN — chauffé, foyer naturel, poêle à gaz, réfrigérateur, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, meublé style américain. Jour : 866-8384. 28-11-64

ESTEREL, bungalow 6 pièces, foyer, chauffé, complètement meublé. A louer ou à vendre. 389-4356. 2-12-64

VAL-MORIN, chalet moderne meublé, foyer, 3 chambres, cuisine, grand vivoir. 731-1407. 30-11-64

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE avec commodités, pour étudiant ou jeune homme sérieux, chez professeur. St-Hubert et Sherbrooke, 849-7896. 26-11-64

DEMANDE D'EMPLOI

Prendrais ouvrage de dactylo à domicile : lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir: 766-1405. J.N.O.

Désirerais travailler dans une maternelle ou enseigner la gymnastique ou réceptionniste. Pour plus d'informations appeler Mlle Pitre, à 622-7704. 27-11-64

Comme aide pour légers travaux domestiques ou avoir soin enfants, prendrais également enfants chez moi, dans Longueuil, St-Lambert ou Ville Jacques-Cartier. OR. 4-0892. 27-11-64

Travaillerais dans imprimerie soir, pressier 4 ans d'expérience. Appeler Jacques à 872-2738, entre 8h. 30 a.m. à 4.30 p.m. 27-11-64

Je cherche travail intérieur, temps partiel soir. Appeler Jacques à 872-2738, entre 8h. 30 a.m. à 4h. 30 p.m. 27-11-64

Diplômée en haute couture disponible pour confection avec ou sans patron. Créations et croquis. Prix abordable. Appeler 937-0417. 30-11-64

DIVERS

ABSOLUMENT SANS POUSSIERE
A $3.00 et plus l'appartement, sablage de planchers, travail garanti, garde-robe gratuit. LA. 1-3971. 30-11-64

Nous achetons vieilles peintures canadiennes. Appeler : FE. 4-8106. JNO

A vendre, collection privée de peintures, D'Ayotte. Tél.: AV. 8-5076, de préférence le matin. 30-11-64

EDUCATION

Cours de céramique, poterie, émaux sur cuivre. Atelier du vieux Montréal. Pour information 861-4913 et 350 est, Notre-Dame. 30-11-64

CHIMIE, cours privés. — 849-7896. 26-11-64

FEMMES DEMANDEES

Comptable bilingue, balance de vérification, paie, factures, dactylo, etc. pour petit bureau à Ville St-Michel. HU. 1-3250, après 4 h. p.m. 28-11-64

Infirmières licenciées pour enseigner aux étudiantes pratiques. Préfère bilingue si possible. 937-6328 et 735-1285. 27-11-64

Sténo-dactylo bilingue, étude de notaire. 215 St-Jacques ouest, 845-7634 ou RE. 8-2565. 28-11-64

Coiffeuse avec carte de compétence, connaissant manicure, pour ouverture d'un salon dans Ahuntsic. Distinguée, jeune, excellent salaire à la personne qualifiée. Tél.: 389-9700. 27-11-64

UNE DIETETISTE AVEC INTERNAT

Entre 30 et 45 ans ou senior professionnelle, capable de prendre charge d'un hôpital moyen, capacité d'environ 300. Bonne expérience et références exigées. Salaire selon qualifications. Ecrire casier 1058, Le Devoir. 28-11-64

SECRETAIRE BILINGUE

Compétente pour gérant général d'un très fameux hôtel des Laurentides. Salaire conforme à l'expérience de la candidate. Faire parvenir tous détails à casier 1059, Le Devoir. 28-11-64

HOMMES DEMANDES

Architecte et dessinateur, expérience minimum 5 ans. Les architectes Gagnon et Archambault, 844-5806. JNO

HOMMES DEMANDES

UN CHEF

D'entretien ménager, entre 30 et 55 ans, pour hôpital moyen, capacité environ 500. Bonne expérience et références exigées. Salaire selon qualifications. Ecrire casier 1057, Le Devoir. 28-11-64

VENDEURS EXPERIMENTES

Dans vente de chaussures, temps plein ou partiel. Détails : Bons salaires et commission. 523-5281. 27-11-64

Jeune homme bilingue avec expérience dans la vente pour nouvelle compagnie de produits sanitaires. Appeler après 4 hres p.m. à HU. 1-3250. 28-11-64

Jeune homme fort, bilingue, demandé pour camionneur; empressé et consentant de travailler fort, connaissant très bien la ville, pour nouvelle usine à Ville St-Michel. Caution requise. 481-3250. 30-11-64

Demande homme honnête et travaillant qui veut gagner un salaire plus élevé que la moyenne. Possédant une auto et de l'ambition pour de l'avancement. Entre 4 et 5 heures p.m., jeudi et vendredi. 9 et 10 heures a.m., lundi et mardi.

FULLER BRUSH CO. LTD.

a/s M. Léo Comtois,
3025, boul. L'Assomption
28-11-64

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

Côte-des-Neiges, Sherbrooke, 3½ app. meublés luxueusement. Pour 2 ou 3 personnes. 1636, Selkirk, app. 10. 937-4184. 30-11-64

Ahuntsic, bachelor, bureau, 1½ pièce, chauffé, épreuve du feu, climatisé, poêle, réfrigérateur. DU. 1-7788 et soir DU. 8-6273. 30-11-64

Près de l'école secondaire, autoroute, à Ste-Rose, app. 6 pièces, garage, chauffé, eau chaude fournie, libre réservations pour mai 1965. 669-1856 ou 625-9310. 30-11-64

ST-LEONARD, face au magasin Tower, nouveaux, luxueux, chauffés, 3-4-4½-5½, toutes commodités, un mois gratuit. Tél.: 727-1909. 1-12-64

VILLE D'ANJOU — Logement 5½ pièces, neuf, éclairé, 7331 boul. Roi-René, $75 par mois. Téléphoner 2 à 8 h. p.m., 352-3310. 259-5000 J.N.O.

Côte-des-Neiges, ave St. Kevin, 4½, poêle, réfrigérateur, taxes. Occupation immédiate. 737-4833. 30-11-64

Rue Labelle, près Ste-Catherine, 3 pièces chauffées, réfrigérateur, poêle, eau chaude à l'année, taxe payée, $60.00; 1 pièce chauffée, eau chaude, taxe payée, cuisinette, réfrigérateur, toilette et douche, $40.00. VI. 9-1525 le matin seulement sauf samedi. 27-11-64

STE-ROSE — bungalow neuf, trois chambres à coucher, 2 salles de bain, $130.00 par mois. Option pour acheter si demandé. Jour : 731-5759; soir HU. 9-0997. 30-11-64

Bachelor — 2160 Harmony, entre DeLorimier et Fullum, 1½, neuf, meublé. 524-7086. 28-11-64

8230 est, rue Sherbrooke, appartements 2½-3½ modernes, meublés et non meublés. VI. 9-8458. 28-11-64

ROSEMONT, 4½, fermé, neuf, moderne, chauffé, eau chaude fournie. 6740, 30e avenue, appt 1, 727-5836. 26-12-64

ROYAL TRUST

CENTRE

Dorchester 2306, 1 pièce $45.00 occupation immédiate. 1½ pièce $85.00 premier décembre, équipé, chauffé.

Ave des Pins, 501, 1 pièce, $50., 1½ pièce, $90, meublées.

Ste-Catherine ouest, 2063, 1½ pièce, $75.00, 3 pièces $85.00 par mois, appartement chauffé, équipé.

ROSEMONT
20e avenue, près Beaubien, poêle, réfrigérateur et chaufferette à l'huile fournis, 3 & 4 pièces, $53. à $60. Concierge RA. 5-0724.

Boul. Pie IX près St-Joseph, 4½ pièces, appartement chauffé, équipé, eau chaude fournie, $115. par mois. RA. 9-7164.

SECTION DE LOCATION ET GESTION
SERVICE DES IMMEUBLES
849-4741 — LOCAL 321
27-11-64

NOUVEAU BORDEAUX, rue Truart (Acadie et Henri-Bourassa), duplex 5½ pièces, chauffé, avec garage. Tél.: 334-1673. 28-12-64

MADERSON Tower, 6275 Sherbrooke ouest, 1½, 2½, 4½, meublé ou non, chauffé, ascenseur, concierge.
IMMEUBLES TANGUAY,
527-4161, de 9 à 5
28-11-64

DUDEMAINE — 4302, Nouveau Bordeaux, près station C.N.R., centre d'achats, 5½ appts, chauffés, deuxième, garage.
IMMEUBLES TANGUAY,
527-4161, de 9 à 5
27-11-64

LASALLE, 81 Orchard, bas 5½ appts, garage, salle de jeu, chauffé, taxe d'eau payée.
IMMEUBLES TANGUAY,
527-4161, de 9 à 5
28-11-64

MADERSON Tower, 6275 Sherbrooke ouest, Penthouse, 3½ appartements, libres.
IMMEUBLES TANGUAY,
527-4161, de 9 à 5
28-11-64

JEANNE-MANCE 4818, près Villeneuve, 6 pièces séparées, peinturées, chauffées par radiateurs. Appeler CR. 7-1459, après 6 hres p.m.; samedi, dimanche toute la journée. 30-11-64

ON DEMANDE

Demandons 5½ pièces, chauffé ou non, dans Notre-Dame-de-Grâce, Outremont et Westmount. Tél.: 728-7552. Pour avril ou mai 28-11-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

VILLE D'ANJOU — Triplex, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage double. Prix: $28,000. Faut voir, 2 à 8 p. m. 7331 boul. Roi-René, 352-3310. 259-5000. J.N.O.

VILLE LEMOYNE — Rue St-Louis, propriété commerciale, revenu net 15%.
MARIEVILLE — Luxueux split-level commercial, bureau, 2 garages, terrain 100x90. Idéal pour professionnels. Besoin d'un médecin dans la place.
CHEMIN CHAMBLY — Maison 10 pièces, terrain commercial 200x178, affaire exceptionnelle, $13,000. Faut vendre, succession.
IMMEUBLES VALVER
courtiers
676-7781
28-11-64

ST-BRUNO

AVENUE DE LA REGENCE
Superbe résidence qui ne laisse rien à désirer. Construite en 1963 sur plain-pied. Façade en pierre des champs, 81 pieds incluant garage double. Chauffage à eau chaude. 4 chambres à coucher, grand salon, cuisine avec dinette et salle à manger séparée. Grande salle de jeu aussi avec foyer. Fini très luxueux. On demande $44,000. Termes raisonnables. Pour plus de détails, appelez M. Ed. Hockenhull, 653-6448.

LES IMMEUBLES BAXTER,

236 Elm, St-Lambert,
671-6111
Courtiers licenciés.
28-11-64

GOUIN OUEST

Duplex détaché 2-5, près O'Brien, vue sur rivière, garage, système. Prix raisonnable. Comptant $3,000. E.V. Ades, RE. 1-3008, Eastern and Chartered Trust Co., 875-2800. 27-11-64

PROPRIETES A VENDRE

PARC LAFONTAINE

5 logis, 1 magasin libre pour acheteur. Revenus : $3,900. Comptant : $5,000. J. Cardinal, 737-6610, Eastern and Chartered Trust Co., 875-2800. 27-11-64

OUTREMONT

Pratt, près Ducharme, duplex semi-détaché, 6-7-2, fini au sous-sol, garage 2 autos, terrain 38 x 119. Comptant $15,000. J. Cardinal, 737-6610, Eastern and Chartered Trust Co., 875-2800. 27-11-64

VILLE D'ANJOU
Cottage, 7 pièces, à vendre ou à louer, salle de jeu, propriété neuve, prix $16,900. Comptant $3,000. Occupation immédiate. Appeler après 4 heures, 352-1785. 3-12-64

VENDOME
Voisinage Villa-Maria, grand cottage, luxueux, idéal pour professionnel, pièces très spacieuses, boudoir adjacent à cuisine moderne, 2 salles de bain, couleur et 2 (powder room), beau sous-sol, garage, jardin, fenêtres aluminium, toit neuf. M.L.S. $46,500.00.

BRILLON
Cottage façade pierres, toit espagnol, 8 pièces, beau salon, salle à manger adjacente, cuisine moderne, spacieuse, buanderie et (powder room), 4 chambres ensoleillées et solarium chauffé, sous-sol sensationnel, coûtant $20,000 et (powder room). Nouveau exclusif $38,000.

MARCIL
Face au parc, cottage, coquet, 7 pièces, boiseries en chêne, salle à manger séparée avec poutres au plafond. Cuisine moderne, poêle et réfrigérateur inclus, 4 chambres à coucher, sous-sol sensationnel, chambre adjacente, nombreux (Built-ins), 2 salles de bains luxueuses, couleurs. Seulement $29,000.00. Avec tapis mur à mur.

VICTORIA
Duplex, voisinage Marie-France, 6 et 7. Occupation du bas, grandes pièces. Aubaine à $29,000.00.

GIROUARD
Près église, école et transport, cottage, vieille maison avec beaucoup de charme, 2 cheminées naturelles, fenêtres dans le plomb, salle à manger avec poutres, nouveau M.L.S. Toit neuf. Seulement $24,000 — $4,000 comptant.

SOMERLED
Duplex 6 et 6, occupation du bas, grandes pièces, récemment décorées, jardin. Seulement $34,000.00. Anxieux de vendre.

Mme Lauzier — HU. 1-0683

ISABELLE LAFRENIERE,
Courtier — WE. 2-6343

Notre intuition féminine vous aidera
27-11-64

AUBAINE, cottage, pierres artificielles, 1½ étage, sous-sol fini, grand terrain clôturé, haies, arbres fruitiers, facilités de paiement. Montréal-Nord. Tél.: 322-5046. 28-11-64

CARTIERVILLE, split-level, 7 pièces 7549 De Villebon, 1½ chambre de bain, foyer, garde-robes en cèdre, chambre froide, 10 minutes CNR. Occupation immédiate. $27,500.00. M. Turcotte, 331-2891. 27-11-64

Désire partenaire pour investir dans une maison neuve de 36 appartements. Revenus assurés de 15% sur argent investi. Tél.: 352-2169. 27-11-64

AHUNTSIC

AUBAINE
Cottage détaché, 6 pièces, salle de jeu, garage, fenêtres et portes d'aluminium. Possibilité de revenus. Cuisine aménagée au 2e plancher. Maison très pratique pour famille moyenne ou couple désirant petit revenu. Evaluation $17,100. Prix demandé $16,500. Comptant minime. Conditions de paiement exceptionnelles.

G. Carignan, 669-8711 — VI. 8-1144

ARMAND DES ROSIERS INC.

Courtier en Immeubles.
27-11-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2532
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or et de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 236 est, rue Ste-Catherine. Tél.: 861-9293. 27-11-64

COMPAGNIE CANADIENNE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1967

Dossier no : 200-369

Fourniture et plantation de gros arbres - Ile Notre-Dame et Ile verte

Le soussigné recevra jusqu'à 3 heures (H.N.E.)

MARDI, le 15 DECEMBRE 1964

des soumissions sous enveloppes scellées, portant à l'extérieur mention du contenu, pour la fourniture et la plantation de gros arbres dans l'Ile Notre-Dame et l'Ile Verte.

On peut consulter les spécifications et les formules de soumissions aux bureaux de l'association des entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Cap de la Madeleine, St-Hyacinthe, Ottawa et Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les soumissionnaires pourront s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville-Marie, ou du Service des plans, 225, rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $25.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

JEAN-CLAUDE DELORME
Secrétaire
24e étage
Place Ville-Marie
Montréal, Qué.

AVIS PUBLIC

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS est donné que le 14 décembre 1964 à 2 h. 30 de l'après-midi, en la chambre 12 du Vieux Palais de Justice, 155 est, rue Notre-Dame, Montréal, l'immeuble suivant sera vendu aux enchères publiques au plus haut et dernier enchérisseur, par Robert Trudel, commis, en conformité avec un jugement rendu par l'Honorable Harry Batshaw, l'un des juges de la dite cour, le 13 novembre 1964, dans une affaire portant le no 2605 des dossiers du département des tutelles de la dite Cour, savoir :

"Cet immeuble qui est situé sur le côté sud-ouest de la 11e Avenue dans le quartier Rosemont à Montréal, connu et désigné comme étant le lot no 173-88 du village de la Côte de la Visitation, portant les numéros civiques 5346 et 5342 de ladite 11e Avenue à Montréal;"

La mise à prix sera de $12,500.00

Toute personne désirant enchérir à ladite vente sera requise de déposer entre les mains du commis avec sa première enchère un chèque visé tiré sur une banque à charte au montant de $1,250.00 et payable à l'ordre du commis, ou en argent, à défaut de quoi son enchère ne sera pas acceptée.

Pour conditions de vente s'adresser aux soussignés.

CHAUSSE, GODIN, DESCHENES & PRAT,
Avocats,
60 ouest, St-Jacques,
Montréal.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AS-6

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE SHAWINIGAN

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 14 décembre 1964, relativement à la fourniture de

Divers compteurs électriques.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Appel d'offres no AS-4".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 novembre 1964.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AQ-4

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU QUEBEC

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 7 décembre 1964, relativement à la fourniture de

Divers compteurs électriques.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Appel d'offres no AQ-4".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE—W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 novembre 1964.

DANMAR INVESTMENTS LTD.

Par les présents, AVIS vous est donné que DANMAR INVESTMENTS LTD., une corporation dûment incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de la province de Québec et ayant son bureau chef à Montréal, district de Montréal, fera une demande au secrétaire de la province de Québec pour permission d'abandonner sa charte en vertu des provisions de la Loi des Compagnies de la province de Québec.

Daté à Montréal, ce dix-huitième jour du mois de novembre, 1964.

Dan RUDBERG,
secrétaire.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que RAY VECTOR LTD une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 4 novembre, 1964 cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 18 novembre, 1964 sous le numéro 1790531.
MONTREAL, le 20 novembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO A-505

Des soumission cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 10 décembre 1964, relativement à la fourniture de

Divers compteurs électriques.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel d'offres no A-505".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 novembre 1964.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NOS AS-4 - AS-5

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE D'ELECTRICITE SHAWINIGAN

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h.30 a.m. heure normale de l'Est, comme suit :

Appel d'offres no AS-4 — le lundi 7 décembre 1964, relativement à la fourniture de 8,200 poteaux de cèdre de l'Est.

Appel d'offres no AS-5 — le jeudi 10 décembre 1964, relativement à la fourniture de gazoline pour 6 mois 1965.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent 10% du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du :

DIRECTEUR des ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, P.Q.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppes fournies à cet effet et sur lesquelles doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel d'offres no AS-4 ou no AS-5, selon le cas.**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 novembre 1964.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

— SOUMISSIONS —

TOITURES
ENTRETIEN POUR 1965
REGION DU GRAND MONTREAL

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI **MARDI LE 8 DECEMBRE 1964** pour l'entretien des toitures pour 1965 à 21 projets d'habitation dans la Région du Grand Montréal.

Les devis et les fromules de soumission requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

LE GERANT
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
2350, CHEMIN MANELLA
VILLE MONT-ROYAL, P.Q.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO AL-1

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le lundi 7 décembre, 1964, relativement à la fourniture de

Divers compteurs électriques.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du :

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel d'offres No AL-1".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson

Montréal, le 23 nov. 1964.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NOS A-506 - A-507

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, comme suit :

Appel d'offres no: A-506 — Le lundi 14 décembre 1964 — la fourniture de gazoline et d'huile combustible pour l'année 1965.

Appel d'offres no: A-507 — Le lundi 14 décembre 1964 — la fourniture de 5,920 gallons de peinture.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du :

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppes fournies à cet effet et sur lesquelles doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel d'offres no A-506 ou no A-507", selon le cas.**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 23 novembre 1964.

AVIS LEGAL

THE FATHER DOWD MEMORIAL HOME

Avis, est par la présente donné, que THE FATHER DOWD MEMORIAL HOME, un corps politique et incorporé, ayant son siège social dans la cité de Montréal, District de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour l'adoption d'une Législation amendant la Section 4, Section 5 et Section 6, de cette Législation d'incorporation, Chapitre 109, 29 Victoria, autorisant une augmentation dans le nombre des fiduciaires de 5 à 10; pour étendre des limites territoriales dans lesquelles lesdits fiduciaires pourront être élus et que toute vacance de n'importe quel fiduciaire se trouve automatiquement remplacée; augmenter les pouvoirs corporatifs de l'institution lui permettant d'hypothéquer, de donner ou engager en nantissement, les biens mobiliers ou immobiliers, actuels ou futurs, de la compagnie; et d'augmenter le montant du revenu annuel, laquelle corporation peut retirer ses propriétés immobilières.

Montréal, 9 novembre, 1964.

J. AUSTIN MURPHY, C.R.
Avocat pour solliciteur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 10,027 ex parte

SAMCO INC., corps politique et incorporé ayant son bureau-chef et sa principale place d'affaires dans la Cité de Montréal, district de Montréal

"Requérant"

vs

L'Héritier ou les Héritiers et/ou l'Etat et/ou la Succession de feu Dame Eliza Robillard dans son vivant, Epouse de feu Albert Alias Ulric, Alias Aldéric Angell, fermier, tous deux de la Paroisse Sainte-Jeanne de l'ILE PERROT, District de Montréal

"Intimés"

et

Le Régistrateur de la Division d'Enregistrement de Vaudreuil

"Mis-en-cause"

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux intimés de comparaître dans les trente (30) jours.

Montréal le 23 novembre 1964
PIERRE ROCH,
Député-Protonotaire
Lapin, Dermer & May
Avocats,
615 boul. Dorchester ouest,
Montréal, 2.

CANADA
PROVINCE DE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 852-054

ETIENNE L'ESPES, chauffeur, domicilié en la cité de Saint - Laurent, district de Montréal,

demandeur,

vs

MATTHEWS S. GRANT, des cité et district de Montréal,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, MATTHEWS S. GRANT, de comparaître d'ici un mois.
Montréal le 20ième jour de novembre 1964.

ANDRE NOEL
Député-Protonotaire

Mes. Beaupré & Trudeau.
Avocats,
10 ouest, rue St-Jacques,
Suite 904,
Montréal, P.Q.
Procureurs du demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 662-622

COLOSSAL FRUIT COMPANY LIMITED, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal,

Demanderesse,

vs

WESTERN TOMATO GROWERS & SHIPPERS INC., corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant un bureau et place d'affaires à Oxnard, Etat de Californie, Etats-Unis,

Défenderesse,

et

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, une banque dûment incorporée selon la loi, ayant une succursale à 805 ouest, boul. Crémazie, dans les Cité et District de Montréal,

Tierce-Saisie.

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 19 novembre 1964.

H. BRODEUR,
Député-Protonotaire

AVIS PUBLIC

SOUMISSION

CORPORATION MUNICIPALE DE HAVRE ST-PIERRE

Projet d'aqueduc et d'égout

Demande de soumissions

Des soumissions scellées, portant clairement sur l'enveloppe la mention "Soumission pour Projet d'Aqueduc et d'Egout", adressées au secrétaire-trésorier, municipalité de Havre St-Pierre, cté de Duplessis, seront reçues jusqu'à 6 heures p.m. le 3 décembre 1964, pour la construction d'un système d'aqueduc avec protection contre les incendies et d'un système d'égout à Havre St-Pierre, cté Duplessis.

Une série complète des plans, devis et formule de soumission peut être obtenue sur demande au bureau du secrétaire-trésorier de Havre St-Pierre ou au bureau de Geo. Demers, ingénieur-conseil, 845 ouest, boul. St-Cyrille, Québec 6, P.Q. moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) qui sera remboursé aux soumissionnaires sur remise en bon état des documents.

Pour être considérées, les soumissions devront être présentées sur la formule officielle prévue à cet effet et devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission payable à la municipalité de Havre St-Pierre. Les dépôts seront remis aux soumissionnaires aux conditions spécifiées dans les devis.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA MUNICIPALITE DE
HAVRE ST-PIERRE

CITÉ DE PIERREFONDS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE le règlement no 330-15 amendant le règlement 330 et concernant le zonage des lots 178-38-2, 178-39, partie 178 et 179-246 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Geneviève de "résidentiel faible densite" à "commercial classe "A", a été adopté à la séance du Conseil tenue le 21 octobre, 1964, et est maintenant déposé à mon bureau.
Conformément à l'article 426, paragraphe premier, de la Loi des Cités et Villes, le dit règlement no 330-15 a été soumis aux électeurs-propriétaires lors d'une assemblée publique tenue le 10 novembre, 1964, au cours de laquelle un nombre suffisant d'électeurs-propriétaires habiles à voter ont requis que le dit règlement soit soumis par voie de référendum à l'approbation des électeurs-propriétaires.
En conséquence, les électeurs-propriétaires d'immeubles situés dans un rayon d'un quart de mille de tout point de tout secteur où le changement de zonage est proposé sont par les présentes convoqués à voter sur le dit règlement no 330-15 vendredi, le 11 décembre, 1964, de 9 heures A.M. à 8 heures P.M., au bureau de scrutin situé à l'Hôtel de Ville, 11072 ouest, boulevard Gouin.
En vertu de la Loi des Cités et Villes, le scrutin pourra se continuer le 12 décembre, 1964, si un tiers du vote en nombre n'a pas été obtenu à la fermeture du bureau de scrutin le jour précédent.
Pierrefonds, 26 novembre 1964.

Gabriel LEGAULT,
greffier.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que ELECTRIC & GAS WELDING CO. LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Quebec, a, le 2 novembre, 1964 cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 18 novembre, 1964 sous le numéro 1790535.
MONTREAL, le 20 novembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que DONA CORPORATION une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 3 novembre, 1964 cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 18 novembre, 1964 sous le numéro 1790534.
MONTREAL, le 20 novembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 16 novembre 1964 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures dues à STEMAC LTD. furent vendues à la BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, fut enregistré le 20 novembre 1964 au Bureau d'Enregistrement Division d'enregistrement de Montréal, sous le no. 1791280.
Montréal, Qué., le 20 novembre 1964
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
DE COMMERCE
par W. Williams
Gérant

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHAMBLY
1330 ouest, Curé-Poirier,
Jacques-Cartier,
P. Q.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la prochaine assemblée en ajournement de l'assemblée régulière du 24 novembre 1964, sera tenue le 3 décembre 1964, à 8 heures de l'après-midi (heure normale), à l'école Gérard-Filion, 1330 ouest, Curé-Poirier, en la Cité de Jacques-Cartier.
Jacques-Cartier, 25 nov. 1964.

Le secrétaire-trésorier,
André CHARTIER

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 4031 expropriation

VILLE DE SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE, corporation légalement constituée ayant sa principale et unique place d'affaires dans ladite ville de Montarville, district de Montréal.

"Partie expropriante"

- VS -

CHARLES KITTANEH, résidant et domicilié à Beyrouth, Liban.

"Partie expropriée".

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR

CHARLES KITTANEH, partie expropriée, il vous est ordonné de comparaître dans les trente (30) jours.
Montréal le 23 novembre 1964.

PIERRE ROCH,
Député-Protonotaire.

Pouliot, Mercure, LeBel & Prud'Homme,
Avocats,
1155 boul. Dorchester ouest,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 661-433

HERCULANO VENTURA, ouvrier, domicilié et résidant au 4374 A, avenue du Parc, en les cité et district de Montréal,

demandeur

vs

JEAN-PAUL CHAREST, anciennement domicilié et résidant au 5353, avenue du Parc, en les cité et district de Montréal et actuellement de lieux inconnus,

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JEAN-PAUL CHAREST de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 23 novembre 1964.

H. BRODEUR
Député-Protonotaire

Akos de S. Muszka
Avocat
332, avenue Wiseman
Montréal 8
Procureur du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 661-432

AVIS

DAME MARIE MARGARIDA GOUVEIA, épouse commune en bien d'Herculano Ventura, et ledit HERCULANO VENTURA, comparaissant afin d'autoriser et assister son épouse dans la présente action, tous les deux domiciliés et résidant au 4877 A, avenue du Parc, en les cité et district de Montréal,

demandeurs

vs

JEAN-PAUL CHAREST, anciennement domicilié et résidant au 5858 avenue du Parc, en les cité et district de Montréal, et actuellement de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur JEAN - PAUL CHAREST de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 23 novembre 1964.

H. BRODEUR
Député-Protonotaire

Akos de S. Muszka
Avocat,
332 Wiseman avenue,
Montréal 8.
Procureur des demandeurs.

Les chèques du SIM... MacEachen ne sait pas où ils se trouvent

OTTAWA. — M. Eldon Woolliams, député progressiste-conservateur de Bow River, a demandé aux Communes, hier, quel sort on avait fait aux chèques oblitérés que Hal Banks aurait fait en faveur de députés libéraux de la région de Montréal. Le ministre du travail, M. MacEachen et le juge Norris ont tous deux déclaré qu'ils n'ont pas été renseignés sur ces chèques que Banks aurait fait parvenir à des députés. Tous les chèques devraient être entre les mains des fiduciaires du Syndicat des gens de mer, nommés par le gouvernement.

Le juge T.G. Norris, qui a mené une enquête approfondie sur Hal C. Banks, a déclaré hier que s'il existe un document prouvant qu'une somme d'argent a été versée par le SIGM à un ancien fonctionnaire du gouvernement, ce document doit se trouver à Ottawa.

Le juge Norris, qui a présidé une commission royale d'enquête sur les affaires du SIGM et en particulier sur les activités de Banks, a déclaré que tous les documents avaient été remis au gouvernement.

Il a précisé qu'il ignorait tout de cette affaire impliquant un ancien fonctionnaire.

Deux avocats chargés d'étudier la possibilité de porter des accusations contre Hal Banks ont déclaré au ministère de la justice, par lettre, au mois de mars dernier, que la preuve était insuffisante dans la plupart des cas.

Cette lettre, donnant l'avis légal des avocats J.-J. Robinette, de Toronto, et Jean Martineau, de Montréal, a été déposée lundi aux Communes, par le ministre de la justice, M. Favreau, devant l'insistance de l'opposition. La presse a pu en prendre connaissance mardi.

M. Robinette, qui a écrit la lettre, y déclare que la seule accusation possible avait été portée contre Banks et qu'en fait il avait été condamné à cinq ans de pénitencier; il s'agissait de conspiration pour causer des blessures à un chef syndical rival.

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18e jour de novembre 1964 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à YOUNG MATES SPORTSWEAR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 20e jour de novembre 1964, sous le numéro 1791157.
Daté ce 23e jour de novembre 1964.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que AUTOMATIC SPINKLER COMPANY (1964) LIMITED une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 10 novembre, 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 19 novembre, 1964 sous le numéro 1791110.
MONTREAL, le 20 novembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 16ième jour d'octobre 1964 à LA BANQUE TORONTO - DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ELMER KRAUS faisant affaire seul sous le nom de LILIAN FUR COMPANY a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18ième jour de novembre 1964, sous le numéro 1790621.
Daté ce 19ième jour de novembre 1964.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que GAGNE AND LAVIOLETTE REG'D. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 9 novembre, 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 18 novembre, 1964, sous le numéro 1790532.
MONTREAL, le 20 novembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que SUN ELECTRIC LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 5 novembre, 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par bordereau dans la division d'enregistrement de Montréal le 18 novembre, 1964 sous le numéro 1790529.
MONTREAL, le 20 novembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que LITO BOOKS LTD. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 14 octobre, 1964, cédé et transféré à la BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 19 novembre, 1964 sous le numéro 1791109.
MONTREAL, le 20 novembre, 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Le gouvernement confie...

(Suite de la première page)

Selon M. Nielsen, M. Denis aurait offert $20,000 au procureur, agissant au nom du gouvernement des États-Unis, afin qu'ils ne s'oppose pas à une cautionnement demandé par Rivard, recherché sous une accusation de trafic de stupéfiants.

Mardi, le secrétaire parlementaire du premier ministre, M. Guy Rouleau, a admis avoir été mêlé à cette affaire et a demandé à M. Pearson de la relever de ses fonctions. Il a également déclaré qu'il était convaincu n'avoir pas mal agi et a demandé de comparaître devant la commission d'enquête afin de dissiper tous les doutes à son égard.

Après la lecture du document, M. Douglas a déclaré qu'il était maintenant évident que l'affaire était fondée et qu'il fallait tenir un débat d'urgence sur la question.

M. Martin est intervenu aussitôt pour dire que la commission étudiera tous les faits.

Il a ajouté que ce serait usurper les droits de la commission que de débattre la question maintenant remise entre les mains d'un juge.

L'opposition a crié : "C'est un non sens" et "Vous avez peur".

M. Eldon Woolliams (PC - Bow River) a repris qu'il n'était pas question de s'aventurer dans un domaine réservé maintenant au juge, mais de savoir si le mandat était assez vaste pour couvrir toute la question.

M. Douglas a ajouté que le premier ministre, mardi, avait dit que le mandat serait assez vaste pour étudier tous les faits relatifs aux accusations portées en chambre, mais qu'il ne voyait rien du genre dans le décret.

M. Martin a suggéré alors que la question soit débattue jeudi à l'occasion de la reprise de l'étude des crédits du ministère de la justice.

"C'est aujourd'hui ou jamais qu'il faut discuter l'affaire, a repris M. Douglas. Demain il sera trop tard puisque l'affaire sera entre les mains de la commission. Il faut dès maintenant prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir la confiance du peuple en la justice canadienne".

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, est intervenu à son tour pour dire que le mandat était trop restreint et que l'enquête se limitera aux documents que le gouvernement voudra bien lui présenter.

Le ministre du travail, M. Allan MacEachen, est intervenu pour dire que la discussion devait porter sur l'urgence du débat et non sur une critique de la conduite du ministre de la justice.

"Nous nous en tiendrons là si le ministre de la justice peut nous promettre que nous pourrons discuter toute l'affaire jeudi, à l'occasion de l'étude de ses crédits", a repris M. Diefenbaker.

"C'est promis, en vertu du règlement", a dit M. Favreau.

"Le ministre se cache derrière le règlement maintenant, a ajouté le chef de l'opposition. Si nous n'en discutons pas aujourd'hui, nous n'en aurons pas la chance demain. On nous masque la vérité".

Et M. Martin a repris: "Que le chef de l'opposition lise le mandat de la commission. Il verra qu'il est aussi large qu'un tel mandat peut l'être".

"On nous refuse de discuter la question alors que nous avons d'autres questions très intéressantes à ajouter", a dit M. Diefenbaker. Je croyais que le ministre de la justice serait le premier à vouloir que justice se fasse".

M. Marcel Lessard (CS - Lac-St-Jean) a mis fin au débat.

"Nous voyons deux partis qui essaient de gagner du capital politique, a-t-il dit. La commission pourra entendre tous les députés qui ont d'autres preuves à apporter. Nous perdons du temps et nous n'avons rien à gagner à ce débat. Je suggère toutefois que les crédits du ministère de la justice soient étudiés immédiatement au lieu d'attendre à demain".

"Je ne refuse pas cette suggestion si les conservateurs et les autres partis croient que cela peut aider la Chambre", a dit le ministre, M. Favreau.

Le président Lucien Lamoureux a enfin déclaré que la motion du chef néo-démocrate était rejetée, vu que la Chambre pourrait étudier les crédits immédiatement et apporter toutes les discussions voulues à ce sujet.

Les pays...

(Suite de la première page)

les attendre. L'un d'eux, M. Donnay, 36 ans, explique : "J'ai encore mal au dos des coups de crosse que j'ai reçus". Une religieuse, soeur Andrea Valcke, déclare : "Nous étions battues régulièrement. Certaines d'entre nous ont même dû se dénuder publiquement".

Une vieille dame aux cheveux blancs, Mme Frère, habitant le Congo depuis 43 ans, raconte calmement : "Je faisais partie des otages qui devaient être fusillés. On nous a fait asseoir sur la route. Un garde a crié "Tirez dedans". Mes voisins de droite et de gauche ont été tués par les balles. Moi j'étais couchée dans la rigole. C'est alors qu'ils avaient commencé à nous abattre un par un que quelqu'un a crié "Voilà les paras" et les rebelles se sont immédiatement enfuis".

Un autre réfugié, M. Dubuisson, nous déclare: "Lorsque la fusillade a éclaté, je me suis couché sur ma petite fille. J'ai vu des femmes et des enfants tués à mes côtés. Si les paras belges n'étaient pas intervenus, nous ne serions plus là pour raconter la scène." Chez tous les rescapés une seule phrase résume le drame: "Nous avons tout perdu: nous avons vécu dans la peur durant un mois, 24 heures sur 24, mais heureusement les paras sont arrivés".

C'est dans la bousculade que les réfugiés, les hommes barbus, les femmes les traits tirés, doivent se frayer un passage dans une marée humaine de curieux et de parents. Ces derniers, les yeux rougis crispant nerveusement leur mouchoir. Au centre d'accueil de la Croix-Rouge où sont distribués vêtements, couvertures, boissons, secours en argent, le prince Albert de Liège, frère du roi Baudouin, son épouse la princesse Paola apparemment très émus et M. Joseph Custers, ministre de la santé publique, s'entretiennent avec les arrivants parmi les allées et venues des infirmières. La princesse Paola avise alors un petit enfant noir dans la cohue et apprend qu'il est perdu. Elle demande alors à M. Custers de faire le nécessaire pour qu'on amène l'enfant au château du Belvédère, résidence des princes de Liège, en attendant que ses parents aient été retrouvés.

Liste des Canadiens en sécurité

OTTAWA — Deux des six fils du Rév. et de Mme Hector McMillan ont été blessés par des coups de feu tirés par les insurgés congolais à Stanleyville mais sont maintenant en sécurité à Léopoldville, a annoncé hier le ministère des affaires extérieures.

Un des garçons a été atteint à la hanche cependant que l'autre a eu une joue éraflée par une balle. Ils ont été blessés lorsque les rebelles ont ouvert le feu sur les otages blancs sur la place principale de Stanleyville.

On croit que M. McMillan a été tué au cours de ce massacre.

Le ministère a annoncé que Mme McMillan et ses six enfants de même que d'autres Canadiens ont réussi à rejoindre Léopoldville.

Le ministère a annoncé que les Canadiens dont les noms suivent sont également en sécurité :

M. et Mme David Grant, de St-Jean, N.-B.;

Mlle Viola Walker, 59 ans, de Vinemount, Ontario;

Mlle Grete Bjerkseth, de Three Mills, Alberta;

Soeur Montford de la Croix (Ida Michaud), 44 ans, de St-Quentin, N.-B.;

Soeur Anne de Ste-Marie (Alberta Verhelst), 46 ans, d'Eastview, Ontario;

Soeur Susanne de Notre-Dame (Susanne Beaudry), 29 ans, de Shelmsfors, Ontario;

Soeur Stanislas (Huguette Veillette), 29 ans, de Gatineau, Québec.

On avait déjà signalé que neuf autres Canadiens avaient échappé aux rebelles congolais : le Dr et Mme Melvin Loewen et leurs cinq enfants, de Steinbach, Manitoba, ainsi que Mme Thelma Southard, 44 ans, et un enfant, de Fort William.

Le ministère est encore sans nouvelle de six Canadiens :

Le Rév. et Mme Chester Buck, de Toronto;

Mlle Muriel Harman, de Victoria, C.-B.;

Soeur Yvonne du Bon Pasteur (Jeannette Vézina), 45 ans, de Montréal;

Soeur Thècle de Marie (Marie-Claire Carrier), 56 ans, d'Edmonton, N.-B.;

Soeur Marie Gaston (Donia Bédard), 56 ans, de Notre-Dame-de-la-Paix, Québec.

2ème Concert Sarah Fischer

Le deuxième concert de la 25e saison des Concerts Sarah Fischer aura lieu le lundi 30 novembre, à 10 h. 15, au Ritz-Carlton. De nouveau, on entendra de jeunes musiciens canadiens qui feront leurs débuts devant le grand public.

Francine Chabot, âgée de 18 ans, sera la pianiste invitée. Elle jouera la Sonate en mi-majeur, de Scarlatti, la Sonate en ré, K. 576 de Mozart ainsi que les "Scènes de la Forêt", Op. 82 de Schumann. Mlle Chabot est élève du Couvent de St-Laurent.

Josiane Roy, violoniste de 14 ans, élève de Calvin Sieb, interprétera le mouvement initial du Concerto no 2, en sol majeur de Haydn ainsi que le premier mouvement de la Sonate en fa majeur de Beethoven. Colombe Pelletier sera au piano.

Films d'art et sur l'art

Une série de trois programmes seront présentés en français les jeudi 3 et 17 décembre à 20 h. 30 dans l'auditorium de la Galerie Nationale du Canada, "L'Art et le monde invisible", "L'Art et l'utile".

Introduction aux divers aspects du film sur l'art, ce Festival est aussi une véritable initiation aux problèmes de l'art. 3 décembre: "Jugendstill", "Le Monde de David Milne", "New York", "Magritte ou la leçon des choses", "Paul-Emile Borduas" et "La réalité de Karel Appel".

Les océaniques sont priés de quitter la Voie maritime le plus tôt possible

OTTAWA — L'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent s'apprête à adresser un "appel d'urgence" aux océaniques leur demandant de quitter la Voie maritime du Saint-Laurent le plus tôt possible afin d'éviter d'être surpris par les glaces.

On craint de plus en plus dans les milieux officiels qu'une soudaine vague de froid ne paralyse le fonctionnement des écluses près de Montréal au cours de la prochaine fin de semaine, immobilisant plus de 100 océaniques dans la Voie maritime.

Mercredi après-midi, on signalait la présence de 123 océaniques en amont de Montréal, dont 86 à l'intérieur ou en amont du canal Welland.

La température de l'eau aux écluses de Saint-Lambert était de 3.5 degrés, soit près de 10 degrés de moins qu'à la période correspondante l'an dernier.

Au cours des derniers jours, six chalutiers se sont engagés dans la voie maritime en direction de ports intérieurs.

La fermeture officielle des écluses de Saint-Lambert a été fixée au 30 novembre, soit la date habituelle et avis en a été donné à qui de droit il y a six semaines.

Au cours des trois ou quatre dernières années, il a été possible de prolonger ce délai de 10 à 15 jours à la faveur des bonnes conditions de la température.

"Pour cette raison, un grand nombre de capitaines semblent vouloir ignorer l'avis qui leur a été donné. Ils pourraient s'en repentir, a déclaré un informateur.

La région de Poirier-Joutel est en vedette

Rio Algom s'y intéresse

A quelques reprises depuis les premières découvertes de cuivre et zinc le long de la rivière Harricana dans les cantons Poirier et Joutel, à environ 70 milles au nord d'Amos, au cours des dernières années, nous les avons tenu le public au courant des résultats obtenus tout en les avisant de surveiller les développements de ce coin.

Ainsi la compagnie Rio Algom Mines Ltd., vient d'annoncer qu'elle effectuera des déboursés de plus de $10,000,000 aux fins de mettre en valeur les propriétés minières détenues par sa filiale Mines de Poirier Inc. Selon un communiqué officiel de M. De George De Young, président de Rio Algom Mines Ltd., les travaux de prospection conduits jusqu'à maintenant, ont indiqué la présence de plus de 3,500,000 tonnes de minerai de cuivre et de zinc d'une valeur récupérable d'environ $22.25 la tone. La compagnie a déjà déboursé $2,275,000 en travaux d'exploration et de forage en surface et sous terre, et elle compte débourser aux mêmes fins une somme additionnelle de $1,300,000 au cours des mois à venir. On conduit actuellement des négociations avec les autorités provinciales pour la construction de routes jusqu'au terrain de Rio-Algom, le transport de l'énergie électrique, et peut-être aussi d'un nouveau village minier sur les bords de la rivière Harricana. Le même communiqué officiel du président De Young, annonce que la compagnie projette la construction sur les lieux d'une usine de concentration de minerai d'une capacité de 1,500 tonnes par jour, et elle négocie présentement les contrats relatifs à la vente des concentrés de minerai qui seront produits à cet endroit. Selon des informations additionnelles recueillies depuis, Rio Algom se propose même de construire un moulin assez grand afin d'en augmenter la capacité au besoin.

Les sondages en profondeur se poursuivent sur Equity, et une deuxième sondeuse au diamant a été ajoutée.

D'autres compagnies sont également très actives dans ce secteur, dont les 2 principales sont Joutel Copper (filiale de Kerr-Addison et Noranda Mines) et Northern Exploration, qui continuent leurs programmes respectifs en vu d'un examen sous-terre des dépôts de minerai déjà repéré. Les nouvelles de Joutel Copper sont plutôt rares.

Outre ces deux compagnies, dans le voisinage immédiat des dépôts de minerai déjà repérés, plusieurs autres sont déjà à l'ouvrage ou se préparent en vu d'exécuter d'autres travaux d'ici la fin de l'année. Parmi ces dernières Mining Corporation (une autre filiale de Noranda) Juma Exporation, Massval Mines (filiale de Rio-Tinto) et Astabrun Mines pour n'en nommer que quelques unes semblent les plus actives.

Plus au nord dans le canton Mongolfier une autre compagnie vient d'être organisée sur un terrain juste au sud de la bande de fer déjà découverte il y a quelques années. Il s'agit de Miro Mines Ltd. dont le président est Monsieur E. C. Lévesque de Toronto, Ont. En plus de ce groupe de claims au nord du secteur Poirier-Joutel-Varennes toujours sur le bord de la rivière Harricana, Miro Mines possède aussi une excellente propriété dans le canton Collett au nord de La Sarre, ainsi que dans le canton Isle-Dieu à ¾ de mille au nord de Mattagami Lake Mines Ltd. Sur ce dernier terrain des travaux de surface se font actuellement, et on projette là aussi de faire des sondages, car en plus d'une excellente location dans le secteur de Mattagami — les indications géologiques et de structure sont excellentes.

La consommation alimentaire au pays

La Banque de Montréal traite de sa composition actuelle et future

La composition de la consommation alimentaire au Canada va "continuer à evoluer dans la direction des aliments riches en protéines et des aliments qui répondent à un besoin grandissant de variété et de commodité," si l'on en croit la *Revue des Affaires* d'octobre de la Banque de Montréal, qui vient de paraître.

La banque fait une revue des changements survenus dans le domaine de l'alimentation depuis dix ans et fait observer que, avec les nouvelles méthodes de préparation et de distribution, la ménagère achVête tout "un ensemble de services qui les accompagnent."

Plusieurs des changements des dix dernières années reflètent aussi la tendance, à mesure que les standards de vie se relèvent, à consommer moins d'aliments à haute teneur en hydrates de carbone.

Compte tenu de tous ces changements ainsi que de la part croissante des repas aux restaurants dans le budget de l'alimentation, la banque écrit qu'une certaine hausse des prix des denrées alimentaires était à prévoir, et c'est ce qui s'est produit.

"Y'étonnant, toutefois, n'est pas que les prix aient monté, mais qu'ils aient monté si peu." La B. de M note qu'en moyenne depuis 1951, les prix des aliments ont effectivement monté moins que les prix des autres biens et services de consommation et beaucoup moins que les revenus per capita.

Pour l'avenir, la B de M dit qu'il y a deux influences opposées qui jouent sur le marché de l'alimentation.

"Les revenus réels dans l'ensemble de la population, note la banque, sont en hausse et la répartition de ces revenus change de telle façon qu'il y a relativement plus de familles qui jouissent de revenus élevés." Et elle ajoute que ces changements indiquent que le pourcentage de dépenses de consommation affectées à la nourriture va continuer à diminuer.

D'un autre côté, la population s'accroit et sa composition par âges se modifie de telle façon qu'il va y avoir relativement plus de "gros mangeurs" (adolescents et jeunes adultes) dans les années qui viennent que ce n'était le cas dans un passé encore récent.

C'est pourquoi, conclut la revue de la B de M, "le total des dépenses alimentaires au Canada, qui en 1963 ont atteint $6.3 milliards, va très certainement augmenter, mais dans une mesure qui dépend de la puissance respective des diverses forces en présence."

Shell Canada Ltd.

Traite du "Rally 4,000" 1965

Les organisateurs du Rallye "4000" se sont apparemment inspirés de la célèbre exhortation d'Horace Greeley "Go West Young Man". Ils viennent d'annoncer le cinquième rallye automobile annuel qui, cette année, aura lieu de Montréal à Vancouver — contrairement aux deux dernières années.

Le "4000" qui s'est acquis, en peu de temps, la réputation d'être à la hauteur de événement sportifs internationaux pour l'automobile se déroulera du 24 au 30 avril 1965. Monsieur Jim Gunn, l'organisateur du rallye pour le compte de la Shell Canada, déclare qu'en renversant le parcours cela lui a permis de dessiner une route substantiellement différente. "Par exemple, dit-il, nous avons trois nouveaux points de relâche pour la nuit : Sudbury, Ontario, Edmonton, Alberta et Kelowna, Colombie-Britannique". Les deux autres points de relâche pour la nuit seront Port-Arthur, Ontario et Regina, Saskatchewan, deux endroits où, en 1964, il n'y a pas eu d'arrêt.

En plus de ces nouveaux détails, la brochure des règlements du rallye de 1965 révèle d'autres changements importants. Le plus important est le fusionnement en une seule catégorie générale de deux catégories de compétiteurs, celle des fabricants et celle des commanditaires. Ce faisant, la Shell a l'impression que la victoire remportée dans une telle catégorie générale sera considérée un événement plus important qu'auparavant, alors que ces deux catégories étaient distinctes.

Bien que la catégorie des "particuliers" soit maintenue, elle sera soumise à des conditions d'inscription plus sévères. Ainsi, les concurrents particuliers et ceux des clubs d'automobiles devront conduire eux-mêmes leur propre voiture.

Les 75 equipages (deux par voiture) que la Shell s'attend d'avoir, se disputeront des prix en argent de plus de $10,000 en plus des trente trophées pour les différentes classes d'automobile, c'est-à-dire, des petites voitures européennes aux grosses voitures nord américaines. Pour les fabricants, le fait de bien arriver dans le Rallye Shell est doublement important puisqu'il y va de leur participation au championnat du rallye international. Cet événement canadien est l'un des cinq rallyes internationaux admis à participer au championnat mondial commandité par le Royal Automobile Club de Londres, Angleterre.

Jim Gunn et le gérant du rallye, Peter Bone, qui viennent juste de compléter le tracé de la route pour 1965 déclarent que les concurrents peuvent s'attendre de traverser dix circuits fermés, soit quatre de plus que l'an dernier, qui mettront sûrement la carosserie de leur automobile à l'épreuve.

Vous pouvez vous procurer les règlements du rallye 1965 en vous adressant au Rallye Automobile Shell "4000", Boîte postale 400, Succursale "A", Toronto, Ontario.

Nécrologie

J. Adrien Boudrias, décédé à l'âge de 61 ans après une courte maladie en sa résidence de Ville Mont-Royal.

Avantageusement connu dans le monde des affaires et plus particulièrement dans le secteur des produits alimentaires.

Ex-vice-président et gérant des ventes de la firme Boudrias Frères Ltée, il était membre à vie du Club Canadien et ancien directeur, membre actif du club Kiwanis St-Laurent, ainsi que gouverneur de l'hopital Notre-Dame.

Il laisse dans le deuil, son épouse (née Thérèse Desmarais), ses fils Pierre et Richard, sa belle-fille Madame Pierre Boudrias (Anita Lemieux) ainsi que ses petits-enfants Lise et Jean; ses frères Paul, René et Gérard; ses soeurs Laurence (Mme P.-A. Lebeau), et Lucille Boudrias; ses beaux-frères, M. P.-A. Lebeau, M. Benoit Masse, M. Lionel Desmarais; ses belles-soeurs, Mme Benoit Masse, Madame Henriette Desmarais, Mesdames René et Gérard Boudrias et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle repose au salon J.-R. Deslauriers, 5650 Côte-des-Neiges.

Les funérailles auront lieu le vendredi, 27 novembre à neuf heures, en l'église St-Joseph de Mont-Royal, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

L'actif de la Banque de N-E excède les $3,000,000,000 pour la 1ère fois

potins financiers

Les cours faiblissaient encore hier sur la Bourse de N.-Y., en dépit de 2 séances de baisse précédemment et, en fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait 5.21 points plus bas à 882.40. Après un début lourd, les Bourses de Montréal et de Toronto faisaient à peine meilleure figure hier, sur la dernière heure. Sur la Bourse de Londres, la tendance paraissait irrégulière.

-O-

Comme la Bourse de N.-Y., l'American Stock Exchange, le marché du blé de Chicago ainsi que les banques américaines seront fermées, aujourd'hui, à l'occasion du Jour d'Actions de Grâces aux E.-U., rien d'étonnant que les activités mobilières aient été au ralenti hier sur les divers marchés.

-O-

Comme Noël et le Jour de l'An tombent un vendredi cette année, les Bourses et les Banques du Canada fermeront durant 3 jours, mais elles fonctionneront aux heures normales la veille de ces grandes fêtes.

-O-

M. D. Pappas, de Gairdner & Co. Ltd membres de l'IDAC, adressera la parole cet après-midi devant les élèves du High School de Montréal et il parlera du "placement sur un budget". Cette causerie est en coopération avec le comité des orateurs de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières du district de Québec.

-O-

Charleson Iron Mines a décidé de suspendre ses activités en Ontario et 80 personnes perdront leur emploi.

-O-

Les actionnaires de Copper Corp. Ltd. ont approuvé un accord permettant à Vauze Mines de mettre en production la propriété du district d'Algoma.

-O-

Alliance Credit Corporation a haussé son dividende trimestriel de 12½ cents à 15 cents par action A, payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 du même mois.

-O-

Les actions de Golden Age Mines Limited seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière demain, à la demande de la compagnie.

La vogue des actions de Brinco à 6¼ hier est attribuable aux rumeurs que la route par les Maritimes, pour le transport de l'énergie provenant des chutes Hamilton était possible et rentable. Heureusement que Québec n'a pas encore dit son dernier mot...

-O-

Au dire du président de la Chase Manhattan Bank "il ne faudrait pas s'attendre à une récession modérée avant le milieu de 1966."

-O-

La hausse des taux d'escompte aux E.-U. et en Angleterre continue de faire baisser les prix des bons du trésor de Washington.

-O-

La demande pour les chemises rayées a augmenté de 30 à 40 pour cent, et les fabricants ne peuvent remplir les commandes, au dire du président de Tooke-Van Heusen.

-O-

Davidson & Company vient de publier en français une intéressante étude sur Corporation de Montréal et Canadienne.

-O-

Le dernier bulletin de L.-G. Beaubien & J.-L. Lévesque Inc. laisse voir une liste de valeurs rapportant entre 3.84 % et 6.36%. On n'a donc que l'embarras du choix.

-O-

Graham, Armstrong Securities Ltd. vient de publier une étude de 3 pages non interlignées sur Noranda Mines, une valeur intéressante pour son revenu et ses possibilités de croissance. Elle permet à ses détenteurs de participer aux progrès du pays, vu l'importance de sa diversification. Son prix ne serait pas trop élevé, vu ses recettes potentielles, y mentionne-t-on.

-O-

Il faudrait s'attendre à une meilleure demande pour les titres aurifères, dit-on.

-O-

Inspiration Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a consenti une option à un membre de l'exécutif de la compagnie, lui permettant d'acheter 50,800 actions à $1.-50, susceptible d'être exercée dans une période de 5 ans, à partir du 1er octobre 1965.

-O-

Selon le Times de Londres, "l'Angleterre traverse présentement une crise de confiance financière."

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les droits de Home Oil Company Limited maintenant négociables en bourse

Home Oil Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que l'enregistrement de leur bilan est entré en vigueur aux E.-U. et que le prospectus a été présenté au Canada. Les détenteurs d'actions des classes A et B, immatriculés le 19 novembre 1964, recevront des droits de souscrire à des débentures subordonnées, 5½ %, convertibels de la compagnie. Chaque actionnaires recevra 1 droit pour chaque action de la classe A ou de la classe B et 25 droits seront requis pour acheter $100.00 de débentures, au prix de $100 en fonds canadiens ou de $93.17 en fonds américains. Les débentures seront convertibles jusqu'au 1er décembre 1984 ou, si elles sont appelées au rachat, jusqu'au 10ième jour avant la date de tout remboursement des débentures appelées au rachat à la dite dite, en actions de la classe A, au prix de $20.00 l'action. Les droits expireront le 11 décembre 1964 et les actions des classes A et B se sont vendues ex-droits à l'ouverture mardi. Les droits seront négociables sur une base conditionnelle à leur émission à l'ouverture de la Bourse précitée avant-hier. Leur symbole sur le télescripteur est "H G Rts".

Séminaire Montfort Inc, emprunte $1,400,000 par l'intermédiaire de Marc Carrière Limitée

Marc Carrière Limitée offrira officiellement en souscription demain une nouvelle émission de $1,400,000 d'obligations, 1ère hypothèque, série A, du Séminaire Montfort Inc., sous la direction de les Pères Montfortains. Cette émission comprend une tranche de $275,000, à 5½ %, et une autre de $1,125,000, à 6%. Elles écherront semestriellement les 1er mai et 1er novembre, à partir du 1er mai 1965 jusqu'en novembre 1974 inclusivement. Le Trust Général du Canada agira comme fiduciaire dans cette émission. Offertes au pair, elles rapporteront donc exactement du 5½ et du 6%; ce qui sera d'autant bien vu des souscripteurs potentiels que de l'avis des conseillers juridiques, elles constitueront un placement légal pour les fonds des compagnies d'assurances enregistrées au pays. Le produit de cette émission servira à rembourser des emprunts de banque au montant de $832,000, à payer les travaux de construction sur l'édifice de la Corporation à Papineauville pour une somme de $350,000 ainsi qu'à défrayer le coût de l'aménagement des dits édifices au montant de $60,000. Le solde, soit $88,000 servira aux besoins généraux de la Corporation, affichant un actif global de $3,182,564.73, selon le bilan pro forma au 30 septembre 1964, selon ce qui appert du prospectus rendu public à l'occasion de cet emprunt, garanti par 1ère hypothèque sur les biens immobiliers, présents et futurs, de la corporation précitée.

Canadian Delhi Oil Ltd reoit une offre de Nesbitt Thomson & Compagnie Ltée

Nesbitt, Thompson and Company Limited se propose de faire une offre, sous peu, pour toutes les actions de Canadian Delhi Oil Ltd au prix de $10.12 l'action, en fonds canadiens. L'offre sera sujette à l'acceptation par au moins 70 p.c. des actionnaires avec option pour Nesbitt d'accepter un pourcentage moindre. L'offre sera aussi sujette à certaines clauses et conditions y insérées, entre autre (1) la liquidation par Canadian Delhi de ses placements dans Candel International Ltd, sa filiale aux Bermudes, avant l'acquisition par Nesbitt et le produit de la dite liquidation appartiendra à la Canadian Delhi et (2) à l'appr bation par les actionnaires de Canadian Delhi et par la Cour Suprême de l'Alberta et autres autorités gouvernementales et corps publics, stipulant une distribution, au prorata, aux actionnaires de Canadian Delhi de toutes ses détentions de titre dans Trans-Canada Pipe Lines Limited, la dite distribution aura lieu après l'achat par Nesbitt Thompson and Company. Le gros des actions de Trans-Canada Pipe Lines, qui seront distribuées à Nesbitt, conformément à l'accord mentionné, ont été placés avec certaines institutions canadiennes de placement, sous l'acceptation de l'offre et du complément de l'accord. Après la distribution des actions de Trans-Canada Pipe Lines, Nesbitt Thompson vendra toutes les actions de Canadian Delhi, acquises par la Standard Oil Company of Ohio. C'est aussi une condition de l'offre que les actionnaires de la Canadian Delhi autorisent ses administrateurs, après la distribution des actions de Trans-Canada Pipe Lines, conformément à l'accord précité, de réduire le prix auquel ses "warrants" d'achat d'actions peuvent être exercés afin de refléter la réduction du capital résultant de la distribution des actions de Trans-Canada Pipe Lines. On s'attendrait que l'offre, lorsqu'elle sera faite, demeure ouverte, sous les réserves et conditions mentionnées, jusque vers la fin de l'année. Les administrateurs de Canadian Delhi se sont engagés à accepter l'offre pour leurs propres actions et ils en recommandent l'acceptation par les autres détenteurs d'actions.

Marcel CLEMENT

SICO INC.

La direction de Sico Inc. annonce la nomination de M. Pierre Chamberland au poste de directeur de la publicité. M. Chamberland est un licencié en sciences commerciales de l'Université Laval et il était auparavant gérant du Service de publicité et d'information à la Compagnie Québec Power.

Bourse de New York

Wall Street a fluctué dans les deux sens hier

NEW YORK — Le marché a fortement décliné hier en raison du climat d'incertitude qui règne au sujet du taux d'escompte, de la situation monétaire et des tensions qui existent à l'étranger.

Il n'y aura pas d'activité boursière aujourd'hui jeudi à cause de la Fête de l'action de grâces.

Dans la première partie de la séance, la cote a fait bonne contenance, présentant une allure irrégulière.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 5.21 à 882.40.

Le virement a été de 4,780,000 actions au regard de 5,090,000 mardi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 1.3 à 329.1. Les sidérurgiques, les automobiles, les produits chimiques, les transports aériens et la majorité des chemins de fer accusaient des pertes légères.

Radio Corp. a été la valeur la plus active, gagnant 5-8 à 35 3-8 sur un déplacement de 145,600 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a cédé 3-4, McIntyre Porcupine 1-2 et Granby Mining 3-8 cependant que Distillers Seagrams a gagné 1-4 et Dome Mines 1-8.

Le marché présentait une allure irrégulière à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,710,000 actions au regard de 1,530,000 mardi. Scurry Rainbow Oil a gagné 2 1-4 et Canadian Marconi 1-8 cependant que Canadian Javelin a perdu 1-8.

COURS du DOLLAR

NEW YORK — Le dollar canadien était inchangé hier à 93 15-64 au regard de 93 5-32 mercredi dernier.

La livre sterling a gagné 1 3-64 à $2.79 7-64.

MONTREAL — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 1-4.

La livre sterling a gagné 1-2 à $2.99 3-8.

À noter...

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à demain le rapport de Casavant Frères Ltée. Il indiquerait une légère contraction.

-O-

La Bourse de Montréal a accepté l'avis de la Dominion Lime Limited, consentant une option au gérant de la compagnie, lui donnant le privilège d'acheter 500 actions à $5 chacune, dans chacune des périodes annuelles, se terminant les 1er février 1965, 1966 et 1967.

-O-

Le profit net avant taxes, consolidé de Les Laiteries Mont-Royal & Compagnie Limitée pour la période de six mois terminée le 30 septembre 1964, se chiffre à $262,883., comparativement à $172,146. pour la période correspondante l'an dernier. Les charges de dépréciation se totalisent à $182,778., comparé à $156,911.

-O-

La production d'or a totalisé 310,174 onces troy en septembre, soit 5.4 p. 100 de moins que les 327,497 d'un an auparavant. Le total de la production de janvier-septembre a été de 2,836,427 onces troy, baisse de 5. 100 sur le chiffre correspondant de 1963 (2,984,572).

-O-

La Bourse de Montréal a été notifiée par Husky Oil Canada Limited que l'offre, faite à cette compagnie d'acheter les actions en circulatoin de Sarcee Petroleums Limited au prix de $2.30 chacune, a été approuvée par les détenteurs représentants au moins les 9/10e en valeur des actions de Sarcee et que Husky a donné avis, le 12 novembre 1964, aux actionnaires dissidents, en vertu des clauses de la section 138 de la loi des compagnies de l'Alberta qu'elle désire acheter les actions qu'ils détiennent. A moins d'une demande à la Cour par ces actionnaires dissidents dans un mois ou toute période qu'elle fixerait, Husky aura le privilège et sera obligée d'acquérir les actions qui restent de Sarcee, conformément aux clauses de l'offre faite aux actionnaires.

-O-

M. Richard E. Welch, jr., président de The Welch Scientific Company of Canada, parlera le 2 décembre devant les analystes réunis à 4h.30 p.m., à l'hôtel Reine-Elisabeth.

14% de plus

Le total de l'actif de la Banque de Nouvelle-Ecosse vient de dépasser, pour la première fois de son histoire, la somme de $3 milliards. La Banque de Nouvelle-Ecosse précise dans son rapport annuel couvrant l'exercice financier terminé le 31 octobre 1964 que son actif a augmenté de 14%.

Le total des comptes personnels d'épargnes (canadiens) a accusé une augmentation de presque 6½ % pour atteindre la somme de $1,024 millions, en comparaison de $962 millions à la fin de l'exercice précédent. Le total des dépôts, $2,855 millions, représente une augmentation de 14.65% du total de l'exercice précédent.

L'état financier montre également que les prêts ont augmenté d'une façon substantielle. Le total des sommes prêtées a augmenté de $307 millions, soit de 18% au cours de l'exercice, pour presque atteindre $2 milliards.

Le total des valeurs a accusé une baisse de quelque $40 millions, principalement dans le domaine des titres étrangers.

Le profit net de $9.7 millions représente un gain de 11½ % par rapport à l'exercice précédent, soit $3.24 l'action, en comparaison de $3.03 pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1963. Après le paiement des dividendes se chiffrant à $2.55 par action — soit 10 cents de plus que l'année précédente, un peu plus de $2 millions fut reporté aux profits non-répartis, lesquels ont atteint environ $3 milions. De ce montant, $2 milions fut transporté à la réserve générale, portant ainsi le total du capital et de la réserve générale de la Banque à $139 millions.

Comparaison des chiffres de l'exercice financier terminé cette année et ceux de l'exercice précédent

	1964	1963
Actif total	$3,050,998,044	$2,674,396,241
Total des dépôts	2,855,664,056	2,490,819,333
Dépôts aux comptes personnels d'épargne	1,024,156,025	962,084,555
Autres dépôts	1,831,508,031	1,528,734,778
Virements au comptant et soldes bancaires	443,504,258	346,455,869
Obligations du Gouvernement du Canada	356,686,290	371,470,858
Autres valeurs	164,674,928	190,091,288
Prêts à vue	223,766,256	215,737,806
Autres prêts et hyp.	1,764,748,289	1,465,804,826
Lettres de crédit	43,253,265	35,135,927
Locaux de la banque	43,079,911	38,640,084
Sociétés dépendantes	10,547,371	10,361,822
Profits avant déduction de l'impôt	20,227,725	18,224,015
Impôts	10,500,000	9,500,000
Profits nets	9,727,725	8,724,015
Dividendes	7,649,141	7,135,170
Montant reporté	2,078,584	1,588,845
Montant transféré à la réserve générale	2,000,000	1,000,000
Solde des profits non-répartis en rapport au passif	1,213,532	1,134,948
Capital	30,000,000	29,967,578
Réserve générale	109,000,000	106,886,525
Disponibilités de caisse en rapport au passif envers le public	15.24%	13.66%
Actif rapidement réalisable envers le public	40.84%	44.31%

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à un autre jour les remarques du président, accompagnant le rapport annuel.

Bourse de Montréal

La liste locale tergiverse quelque peu

MONTREAL — Le marché a légèrement progressé hier en Place locale à la faveur d'une reprise de dernière heure. Le virement industriel a été de 160,600 actions et celui des mines et pétrolières de 872,600.

L'indice composé a gagné 0.2 à 156.5 et les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 115 contre 75.

L'indice des papeteries a gagné 2.7 à 136.4. MacMillan a pris la vedette, gagnant deux points à 33 3-4. D'autre part, Price Bros a gagné 5-8 à 41 3-4 et Consolidated 1-2 à 40 cependant que Domtar a cédé 1-2 à 30 3-4.

Les services publics ont progressé. B. C. Telephone a été particulièrement en faveur, gagnant 3 1-8 à 68. Bell a gagné 1-2 à 61 1-4. Par contre, Quebec Telephone a cédé 3-4 à 25 1-4.

Aux industrielles : Asbestos a gagné 7-8 à 22 et Imperial Tobacco 1-4 à 14 3-4. Rothmans a cédé un point à 21 cependant que Moore Corp. et Southam ont perdu 1-2 à 6 et 32 1-2.

Les banques ont décliné. Toronto-Dominion a cédé 5-8 à 70 3-8 cependant que Commerce et Royale ont baissé de 3-8 chacune à 67 5-8 et 78 3-8. Canadienne Nationale par contre a gagné 1-2 à 76.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, New Imperial a gagné neuf cents à $2.50, Stairs Exploration sept cents à $1.30, Newrich quatre cents à 87 et Transterre trois cents à 67. D'autre part, Camflo a cédé quatre cents à $3 et Louanna Gold trois cents à 25 cependant que Bruneau et Nassval ont perdu 2 1-2 cents chacune à 25 et 11.

Bourse de Toronto

Le marché minier connait des soubresauts

TORONTO — Les industrielles ont légèrement progressé hier, reprenant une partie du terrain perdu au cours des deux séances précédentes. Les valeurs spéculatives ont suscité un vif intérêt mais le virement a été inférieur à ceux enregistrés au cours des dernières séances.

Le volume des affaires a atteint 7,409,000 actions au regard de 9,562,000 mardi.

Aux industrieles: MacMillan Bloedel a gagné 1⅞ à 33¾, Banque de Nouvelle-Ecosse 1⅞ à 78⅜ et Canada Cement 1¼ à50¼.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, McWatters a gagné 13 cents à $1.51 sur un déplacement de 58,000 actions. Chimo a haussé de 13 cents à $1.15, Min-Ore Seven de 18 cents , Silvermaque de 3½ à 26 et Quebec Manitou d'un cent à 55.

Les métaux non ferreux ont fait piètre contenance. Hudson Bay a cédé 1⅛ à 71 et Cominco ⅛ à 42⅛. D'autre part East Sullivan a perdu 25 cents à $4.30.

Les pétroles de l'Ouest ont fléchi . Home A a perdu ⅝ à 18. Dome a gagné ¾ à 34½ dans le secteur des aurifères.

INDICES à TORONTO

	in	ut	bm	huile	ind.G
Mercredi	165.49	154.36	71.46	94.36	154.62
Mardi	165.23	153.56	71.92	94.64	154.43
Sem. p.	169.00	153.07	72.57	96.99	157.91
Mois p.	165.05	149.29	71.62	91.82	154.08
An p.	123.42	131.83	58.04	123.07	79.71
1964 ht	170.05	159.76	73.96	103.02	157.42
1964 bas	137.73	129.30	58.82	81.00	138.73
1963 haut	137.49	149.04	62.33	92.43	129.46
1963 bas	124.49	120.56	56.66	77.52	117.80

Indice Dow Jones

	45in	13ut	7ba	85co	8pa	
30 Inds.	885.75	890.00	880.06	882.40	—5.21	
20 C.fer	216.41	217.60	214.53	215.75	—0.53	
15 Utilit	154.42	155.09	153.42	154.14	—0.44	
65 Stcks	311.93	313.46	309.76	310.92	—1.39	

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cam Net
Abitibi	7760	$13½	13¾	13½	
Algoma	640	$70¼	69½	69½	— ½
Alliance	3425	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
Alumin	2365	$33	31¾	31¾	— ⅛
Alcan 2pr	200	$49½	49	49½	— ¼
Argus	250	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Arg C pr	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Asbestos	4045	$22	21½	22	+ ⅜
Atl Sug	100	$18¼	18¼	18¼	
Bank Mont	610	$69¼	68¾	68¾	— ¼
Bank NS	60	$78	78	78	
Banq CN	2801	$76	75½	76	+ ⅛
Banq PC	31	$56	56	56	
Bath P	540	$24	24	24	— ¼
Bath P A	860	$63	62¾	62¾	— ¼
Bell Phone	2934	$61⅜	61	61¼	+ ⅛
Brazil	310	465	465	465	
BA Oil	530	$34⅜	34½	34½	— ⅜
B CForest	3105	$29	28½	28¾	— ¼
BC Pow	200	48	48	48	+3
BC Phone	125	$68	67½	68	+3½
Cal Pow	1110	$23¾	23½	23½	— ⅛
Can Cem	225	$50	49¾	50	
Can Cem pr	225	$29½	29¼	29¼	— ½
C Dom Sug	50	$26	26	26	— ¼
Can Iron	300	$44	43¾	43¾	— ½
CSL	500	$32⅛	32	32⅛	— ⅛
CAE	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cdn Brew	905	$10½	10½	10½	— ¼
Cdn Br pr	50	$50½	50½	50½	
C Chem wts	100	920	920	920	—5
C Fndtn	320	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
C Imp Bk C	410	$68	67⅝	67⅝	— ⅜
C Marconi	125	495	495	495	—30
CIL	220	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Ci Pow	230	$20½	20½	20½	
Ci Pow pr	45	$50½	50½	50½	
CPR	3290	$52¾	52	52⅜	— ⅛
Cdn P Fina	300	$13⅛	13	13⅛	
C P P Sec A	25	$25	25	25	+ ⅛
Chemcell	845	$17⅜	17¼	17¼	
Coghlin	225	$14⅛	14	14	— ⅛
Con MS	1375	$42¾	42	42¼	— ⅜
Con Paper	3470	$40	39⅝	40	+ ⅛
Cr Zell A	440	$32	31½	32	+ ⅛
Crush Int	100	$12½	12½	12½	+ ⅜
Dist Seag	1995	$34½	34⅜	34⅜	— ⅛
D Bridge	1036	$22¼	21⅞	21⅞	— ⅛
D Coal pr	125	$9	9	9	
Dofasco	1925	$23⅛	22½	23⅛	+ ⅛
D Glass	410	$17½	17½	17½	
D Lime	150	$6⅛	6¼	6⅛	+ ⅛
Dosco	402	$14⅞	14¾	14⅞	
D Stores	900	$22⅞	22	22¾	— ⅛
Dom Tar	7628	$21	20½	20¾	— ⅛
Dom Text	200	$30¾	30¾	30¾	— ⅛
Dom Text	200	$30¾	30¾	30¾	— ⅛
Donohue	1625	$10	9½	10	+ ⅛
Du Pont	25	$56¾	56¾	56¾	
Enam A pr	800	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Enam B pr	100	$8	8	8	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cam Net
Falcon xd	2171	$86¾	86¼	86¼	—1¼
Fleetwood	200	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Fraser	125	$32½	32½	32½	— ⅜
Hollinger	340	$34½	33½	34	+ ⅜
Horne Pf	600	330	325	330	+10
Horne rts	6257	85	78	83	+3
Hud Bay	100	$72½	72	72½	+ ½
Hud Bay Co	500	$16	15¾	16	+ ¼
Husky Oil	2630	$11¼	10⅞	11¼	+ ⅜
Imp Oil	2249	$55¾	54¾	55¼	— ¼
Imp Tob	420	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Imp Tob pr	500	$6¾	6¾	6¾	
Ind Accep	1480	$25½	25	25	
Inlnd gas	300	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Int Nickel	1170	$93¼	92¾	92¾	
Int Pap	1211	$36⅛	36⅛	36¼	+ ⅛
Int Util	2400	$28⅝	28¼	28⅝	+ ⅛
Inter PL	465	94	94	94	—1
Labatt	365	$21½	21	21½	+ ½
Loblaw A	300	$8⅜	8½	8⅜	— ⅛
Loblaw B	300	$8⅜	8⅜	8⅜	
MB PR	4160	$33¾	31⅞	33¾	+2
Mtime Tel	836	$21¾	21½	21½	
Mass F	1185	$30⅛	29⅝	29⅝	— ⅜
Miron 6 pr	425	$14½	14⅜	14⅜	
Molson A	402	$37	37	37	
Molson B	250	$40	40	40	+ ¼
Mont Loco	300	$16½	14¼	16¼	—1⅛
Moore Corp	125	$60½	60	60	— ½
Nat Contain	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Nfld Light	2005	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Noranda	2325	$50	49½	49½	—
NS LP	175	$29¼	29¼	29¼	—
Ogilvie	500	$15	15	15	
Pac Pete	1390	$12¼	12	12	— ¼
Penmans	100	$34	34	34	
Pow Corp	2725	$15¼	15	15⅛	
Price Br	1760	$42	41⅛	41¾	+ ⅜
Que Phone	150	$25¼	25¼	25¼	— ⅜
Rolland A	510	$11	11	11	— ⅛
Rothmans	900	$22	21	21	—1
Royal Bank	350	$78⅞	78⅜	78⅜	— ⅜
StL Cem A	150	$33½	33½	33½	
Salada F	980	$12	11⅞	12	
Shell Can	425	$20½	20⅜	20⅜	+ ⅛
Shop Save	200	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Sicard	800	$7	7	7	— ⅛
Simpsons	325	$28	27¾	28	— ¼
Southam	100	$32½	32½	32½	— ½
Steel Can	13163	$25	24¾	25	— ¼
Steinbg A	200	$34¼	34	34	— ¼
Tor Dom	350	$71	70¾	70¾	— ⅜
T Fin A	400	$14½	14⅜	14⅜	+ ⅜
Tr C Corp	4375	$10⅛	10	10	
Tr Can PL	640	$40½	40⅜	40⅜	+ ⅛
Tr Mt PL	925	$19⅜	19⅛	19⅛	
Un Carbide	500	$26¾	26¼	26¼	+ ¼
Un Steel	100	470	470	470	
Walk GW	395	$36⅞	36½	36⅜	
Weldwood	130	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅜
Zellers	525	$14⅞	14¼	14⅜	+ ⅛

Vice-président de Place Bonaventure

Il s'agit de M. Jacques-E. Hébert

Le Brigadier J. Guy Gauvreau, président et directeur général de Place Bonaventure Inc., annonce la nomination de M. Jacques E. Hébert au poste de vice-président de la compagnie. M. Hébert qui occupait les fonctions de vice-président, Mine en marché à la Brasserie Dow Limitée possède une vaste expérience dans les domaines de la vente et de promotion des ventes.

Présentement en construction en plein coeur de Montréal, Place Bonaventure sera le plus grand centre de commerce au Canada. L'édifice comprendra des salles d'exposition permanentes destinées au commerce en gros, un hôtel, une galerie de boutiques ainsi que d'autres salles pour expositions et congrès. Au coût de $75 millions Place Bonaventure est un projet de "Les Domaines Concordia Limitée."

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	60stks
Mercredi	472.5	177.4	164.9	329.1
Mardi	474.7	177.9	165.4	330.4
Sem. pass.	475.6	181.6	165.9	332.4
Mois pass.	464.4	188.3	164.1	329.6
An pass.	393.6	143.3	147.1	277 0
1964 haut	475.8	189.6	166.7	332.6
1964 bas	406.6	150.7	148.9	286.7
1963 haut	407.1	152.5	151.1	286.8
1963 bas	341.1	121.8	134.9	242.7

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10trn	10ty
Mercredi	82.5	101.5	88.4	91.6	93.5
Mardi	82.6	101.6	88.3	91.7	93.7
Sem. pass.	82.8	101.9	88.5	91.7	94.0
Mois pass.	82.8	101.3	88.3	91.7	93.8
An pass.	80.8	102.4	88.2	90.7	93.9
1964 bas	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
1963 haut	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
1963 bas	79.7	99.5	87.5	88.4	92.1

INDICES à MONTREAL

	45in	13ut	7ba	85co	8pa
Mercredi	161.5	148.6	132.7	156.5	136.7
Mardi	161.5	148.4	133.2	156.3	133.7
Sem. p.	165.4	151.2	134.3	159.7	140.0
Mois p.	161.9	146.4	131.9	156.1	145.9
1964 ht	166.7	151.2	134.8	160.6	150.8
1964 bas	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2
1963 ht	131.2	124.1	133.5	129.1	117.4
1963 bas	115.9	111.8	119.7	116.2	95.5

NOMINATIONS A WAWANESA

John Fisher — J.-C. Poirier

Monsieur M. C. Holden, président et directeur-gérant de The Wawanesa Mutual Insurance Company annonce la nomination de M. John Fisher au nouveau poste d'administrateur-délégué de la province de Québec, et M. J. C. Poirier au poste de gérant, province de Québec, pour succéder à M. Fisher. M. Fisher a dirigé les affaires de la compagnie dans la province de Québec pendant plus de trente ans. M. Poirier a rempli plusieurs postes importants durant les quinze dernières années, le dernier étant celui de gérant-adjoint pour la province de Québec.

La Royal Trust Company Mortgage Corporation

Augmente son capital-actions de $2,500,000

La Royal Trust Company Mortgage Corporation annonce aujourd'hui qu'elle augmente son capital-actions de $2,500,000 en émettant 125,000 parts privilégiées, série A à intérêt cumulatif de 5% (non rachetables) à raison de $20. l'unité au pair.

Les parts porteront un dividende cumulatif au taux de $1.00 par an la part, payable semi-annuellement le 2 janvier et le 2 juillet, les dividendes de la présente émission courant à compter du samedi 2 janvier 1965.

C'est la première fois que la Mortgage Corporation, une filiale à part entière de la Compagnie Trust Royal, lance une émission publique. Le but de cette émission est d'accroitre la disponibilité financière de la Corporation, ce qui reflète son expansion considérable dans le domaine hypothécaire.

A.E. Ames & Co. Limited agissent comme courtiers au nom de la Mortgage Corporation pour l'émission et la distribution de ces parts. Les modalités de l'émission prévoient que jusqu'à la date de fermeture de leurs bureaux le vendredi 4 décembre 1964, on donnera priorité aux actionnaires enregistrés de la Compagnie Trust Royal.

La Royal Trust Company Mortgage Corporation, incorporée en vertu de lettres patentes sous la loi des compagnies du Québec, opère dans le domaine hypothécaire depuis 1959. Au 30 septembre 1964, la Corporation détenait $39,890,107 en premières hypothèques. Les prêts sont consentis contre la garantie d'une première hypothèque, j'usqua concurrence de 66⅔% de la valeur immobilière de la propriété. La moyenne des emprunts est d'environ $11,780 et la période d'amortissement est de 20 ans.

CRÉDIT DU NORD INC.
844-9371 COURTIER en VALEURS
57 ouest, rue ST-JACQUES, MONTRÉAL

J.T. GENDRON INC.
SERVICE COMPLET DE PLACEMENTS
Obligations Gouvernementales, Municipales et de Corporations.
Actions
Fonds Mutuels
Membres :
Bourse de Montréal
Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières.
500 Grande-Allée E. — Québec 4, P.Q.
Tél. : 529-2965

Vous êtes cordialement invité
à une présentation spéciale
sur l'excellence de l'automobile,
exposant une collection complète
des modèles de luxe
MERCEDES-BENZ
les 26, 27 et 28 novembre
MERCEDEZ-BENZ
SALES & SERVICE CENTRE
3475 avenue du Parc Montréal, Qué.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
INDUSTRIELS					
Abacon	4700	95	85	90	+6
Abitibi	15852	$13½	13¼	13⅜	— ¼
Ackind pr	50	$25	25	25	
Alta Gas	1047	$35½	35⅛	35⅛	— ⅜
Alta Gas w	545	980	950	980	+20
Alta Nat	330	$21	21	21	—1
Alg Cen	130	$40⅜	40	40	
Alg Cen w	105	19	19	19	
Algoma	1075	$70	69½	69½	— ½
Aluminl	5145	$32⅛	31⅞	31⅞	
Alum 4¼pr	480	$44⅜	44¼	44¼	— ¼
Alum 2pr 4½	650	$49½	49	49½	+ ¾
Analog	1450	$5¼	5⅛	5⅛	
Analog wts	400	130	120	130	+5
Anthes A	1405	$29¼	29	29	
Anthes Cpr	25	$104	104	104	
Argus	290	$17⅜	16⅞	16⅞	
Arg Bpr	225	$54	53⅜	54	
Arg Cons pr	1700	$13¾	13½	13½	
Arg 250 pr	100	$53	53	53	— ½
Arg 260pr	107	$53	53	53	— ½
Atlan Acc	415	$20¼	20⅛	20⅛	— ¼
Atl Sugar	825	$18¼	18	18¼	+ ⅛
Atl Sug A	200	$24¼	24¾	24¾	— ⅛
Auto El	400	445	445	445	
Bank Mont	359	$69¼	68¾	69	+ ¼
Bank NS	879	$78⅝	78	78⅝	+1⅛
Bath P	750	$24	23¾	24	+ ⅛
Bath P A	450	563	62¾	63	
Beatty N	2250	$14¾	14½	14½	
Bell Phone	9749	$61½	60¾	61	+ ¼
Bow Valley	250	$63⅜	63⅛	63⅜	
Bramalea	325	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Bramalea wt	225	375	375	375	
Brazil	2250	470	465	470	
B Am Bank	25	$72	72	72	
BA Oil	1284	$34⅝	34½	34⅝	+ ⅛
BC Forest	3500	$29	28¾	29	+ ⅛
BC Pack A	225	$19	19	19	
BC Pack B	250	$19⅛	19⅛	19⅛	
BC Pow	8511	50	48	50	+2
BC Sugar	230	$47	47	47	
BC Sugar pr	370	$20	20	20	+ ⅛
BC Phone	749	$68	67	67	
BCPh 4¾ pr	25	$101¾	101¼	102¼	— ¼
BCPh 4¾ 56	25	$101¾	101¾	101⅜	+ ⅛
Brockville	220	$7¾	7¾	7¾	
Bruck B	100	$11½	11½	11½	
Bulolo	725	$6⅞	6⅞	6⅞	
Burns	595	$15¾	15½	15½	— ⅛
Burrard A	211	$7¼	7¼	7¼	
Cabol	2250	32	32	32	+3
Cal Pow	2155	$23⅜	23½	23⅜	— ⅜
Cal P 5pr	20	$104½	104½	104½	+ ½
Can Bread	100	$9½	9½	9½	— ¼
Can Cem	486	$50¼	49¾	50¼	+1¼
Can Cempr	26	$29¼	29¼	29¼	— ¼
CD Sug	210	$26	26	26	
Cl Fndry	280	$44⅛	43¾	43¾	— ⅛
Can Malt	550	$25¾	25½	25½	
C Pack A	300	$75½	74½	75½	+1½
C Pack B	25	$75	75	75	—1
Can Perm	100	$73	73	73	
C Safe 4pr	10	$99¼	99¼	99¼	
CSL	1550	$33	32⅛	32½	+ ⅜
CSL pr	100	$6⅞	6⅞	6⅞	
Can WireB	400	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
CAE	110	$10	9⅞	10	
C Screw	10285	$10⅜	10⅛	10½	— ⅛
C Brew Apr	215	$51	50½	51	+ ½
C Brew Bpr	300	$54	54	54	— ¼
C B Alm A	100	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
C B Al A w	2080	245	230	240	+10
C B Al B w	300	240	240	240	—30
Cdn Can Z	350	$15⅛	15⅛	15⅛	
C Chem w	1130	935	920	920	—5
C Dredge	590	300	295	300	+10
C Foundpr	25	$18	18	18	
CGE pr	25	$42	42	42	
Cdn G Inv	25	$60	60	60	
CG Sec A	275	$14⅞	14⅝	14⅝	
C Hydro	208	$24	24	24	— ⅛
C Imp Bk C	1600	$68	67⅝	67⅝	
C Ind Gas	8400	$11½	11⅛	11⅛	— ⅛
C Ind Gaspr	965	$14¼	14¼	14¼	
CIL	773	$23½	23⅛	23⅛	— ⅛
C Marc	100	500	500	500	— ⅛
CPR	12964	$52⅜	51⅞	52¼	— ¼
Cdn Pet	700	$13⅛	13	13⅛	
C Refract	685	$18¼	18	18	— ⅛
C Tire A	510	$42	41	42	
C Westng	100	$46	46	46	
CW Prop	200	425	425	425	—35
Caribbean	500	$8⅞	8⅞	8⅞	
Chemcell	2120	$17½	17¼	17¼	— ¼
Chemcel 1pr	225	$22⅜	22⅜	22⅜	
Chemc 175p	100	$39¾	39½	39½	— ¼
Chrysler	225	$61	61	61	
Clairtone	630	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Clairton w	500	415	405	405	—10
Col Cell	490	$10¼	10⅛	10⅛	
Conduits	100	$7½	7½	7½	
Con Baks	200	$6	6	6	
Con Bldg	900	$8½	8½	8½	
Con Bldg pr	800	$8½	8½	8½	+ ⅛
Con Bldg w	501	560	560	560	—5
Con M S	3970	$42⅜	41⅝	42⅛	— ⅜
Con Paper	9145	$39⅜	39⅛	39⅞	+ ⅜
Con Gas	6345	$12⅞	12⅜	12⅜	— ⅛
Con Gas B	55	$108	108	108	
Corby vt	375	$20½	20½	20½	— ½
Corby B	100	$20	20	20	— ¼
Coronation	650	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Coronin pr	320	$25½	25½	25½	— ½
Coron 2pr	200	$8½	8½	8½	
Coron 120 pr	100	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Cosmos	200	$12⅜	12⅜	12⅜	
Craig Bit	100	205	205	205	+10
Crain RL	250	$20	19¾	20	
Cre tbrk	220	460	460	460	
Crow's N	370	$16¼	16⅛	16⅛	
Crush Int	1203	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Cygnus A	425	425	420	420	—10
Cygnus B	465	465	460	460	—5
Dale	562	165	165	165	—5
Delta Acc	25	$23	23	23	
Delta Bpr	20	$116	116	116	
Dist Seag	4170	$34½	34⅛	34⅜	+ ⅛
D Bridge	662	$22	22	22	— ¼
D Coal pr	235	$9	8½	9	
Dofasco	3351	$23½	22½	23⅛	+ ⅛
D Scot pr	210	$50½	50½	50½	
Dosco	950	$14¾	14¾	14¾	
Dom Stores	1555	$22⅝	22⅛	22⅞	— ⅛
Dom Tar	2104	$21⅛	20⅝	20⅞	— ¼
Dom Text	175	$30¼	30¼	30⅝	— ¼
Du Pont	61	$57	57	57	+ ¼
East Ch Tr	100	$49	49	49	+ ¼
Econ Inv	100	$13	13	13	+ ½
Emco	260	$17½	17½	17½	
Emp Life	25	$355	355	355	
Exquisite	100	$7	7	7	— ¼
Exquite A	w1500	150	150	150	
Falcon xd	6168	$86⅝	86¼	86⅝	—1¼
Fam Play	300	$22⅞	22	22¼	
Fed Farms	600	$6⅝	6⅜	6⅜	+ ⅛
Fed Grain	220	$86¼	86¼	86¼	
Fleet Mfg	3000	72	71	71	—1
Fleetwood	700	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Ford US	110	$61	61	61	—1¾
Ford Cda	315	$178	176	177	—4
FPE Pion pr	50	$55½	55½	55½	+ ½
Fraser	25	$32½	32½	32½	
Freiman	25	$5¼	5¼	5¼	
Gen Bake	255	$6½	6½	6½	
Gen Dev	2300	450	440	450	—20
GMC	153	$104½	104½	104½	— ¼
GP Mfg A	100	$30	30	30	
GS Wares	217	$14⅜	14⅜	14⅜	
Globe A	400	$14	13½	14	+ ½
G Mack A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
G Mack B	100	$11½	11½	11½	
GL Paper	3543	$25¼	25	25	— ½
GL Power	125	$27½	26½	26½	—1
GN Cap	200	$8¼	8	8¼	+ ¼
GN Cap Bw	500	45	45	45	
GW Coal A	600	495	495	495	
Gr Wpg G	1050	$20¾	20½	20⅝	+ ⅛
Greyhnd	550	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Guar Tr	147	$60½	60½	60½	— ¼
Hardee	900	80	80	80	+4
Hard Carp	100	$23	23	23	— ⅛
Hard Carp A	800	$20⅞	20¾	20¾	
Hawker-S	650	$7	7	7	— ⅛
Hawker pr	10	$100¾	100¾	100¾	
Hayes Stl	250	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Home A	3794	$18¾	18	18	— ⅜
Home B	388	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅜
Home rts	88647	85	80	83	+3
Horne Pf	2750	330	325	325	—5
H Smith pr	40	$44⅛	44⅛	44⅛	+ ⅛
HBC	1300	16	15¾	16	+ ¼
H B Oil G	860	$16⅜	15⅞	16¼	+ ⅜
Hur Erie	50	$64	64	64	
Husky w	220	2	2	2	
Husky C w	10000	2	2	2	
Husky D wts	635	465	460	460	+10
Husky A pr	210	$52¾	52¾	52¾	
Imp Life	73	$238	219	230	—10
Imp Oil	5291	$55⅞	55	55½	
Imp Tob	22955	$14⅞	14½	14⅞	+ ¼
Ind Accep	2198	$25⅜	24¾	25⅛	+ ⅜
I Ac 450 pr	210	$99½	99½	99½	
Ind Wire	700	165	165	165	—5
Inland Gas	1670	$9½	9¼	9¼	— ⅛
Inland Gw	1200	88	85	88	—2
Int-City Gas	200	$9½	9½	9½	+ ½
IBM	22	$444	444	444	
IMC	385	$43½	43	43	
Int Nickel	2643	$93¼	92¾	92¾	
Int Util	1476	$28¾	28⅜	28½	
Int Util pr	115	$57	56¾	57	+ ⅜
Inter PL	835	$94½	93¾	94½	+1
Int Stl P	6250	410	400	410	
Inv Grp A	1100	$13¼	13	13⅛	
ITL Ind	175	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Jamaica PS	350	$13½	12¾	13½	+ ⅜
Jefferson	910	$8⅞	8¾	8¾	
Jockey C	5135	470	460	465	
Jock C B pr	700	$10¾	10¼	10¼	
Jock 2pr	800	$10¼	9⅞	10¼	+ ⅜
Jock wts	200	53	50	50	
Kelsey Co	225	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
Labatt	615	$21	21	21	+ ¼
Lafarge	1050	$12¾	12¾	12¾	
Lafarge A	1000	$13	13	13	
LOnt Cem	3400	400	385	400	+5
LOnt Cemp	100	$14½	14½	14½	+ ¼
L O Cem q	1000	90	87	89	+3
Lakeland	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Lakeland w	2100	400	400	400	
Lambtn Ln	228	58	8	8	
Laura Sec	400	$21¾	21½	21¾	+ ¼
Lau Fin	600	$16½	16¼	16¼	
Lau Fin 300	80	$43	43	43	+ ⅜
Lau Fin 140	250	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Lau F 125	175	$22	22	22	
Lau Fin 63w	400	425	420	420	+5
Leland	200	25	23	23	
Levy	687	$14⅜	14½	14⅜	— ⅛
Levy A pr	125	$12¼	12¼	12¼	
Levy B pr	550	$20¼	20½	20¼	— ⅛
LobCo A	3695	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅜
LobCo B	575	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
LobCo pr	185	$50	49¾	50	+ ¼
LobG 1pr	300	$32¾	32¾	32¾	
Lob Inc	225	$7½	7½	7½	
Loeb M	2340	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Maclaren A	300	$21½	21½	21½	
Maclaren B	100	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
MB PR	11645	$33¾	33¾	33¾	+1⅜
Magna El	25	300	300	300	
Maher	250	$39¾	39⅝	39⅝	+4¾
Manoir	725	205	180	185	+10
M Leaf Mill	260	$16⅜	16⅜	16⅜	
M Lf M pr	65	$108	108	108	
Mass-F	13610	$30¼	29⅝	29¾	— ⅜
Met Stores	330	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Mid Pac	220	$5⅜	5¾	5¾	
Mid-West	400	335	335	335	+10
Molson A	150	$36½	36½	36½	— ¼
Molson B	227	$40	40	40	+ ¼
Mon Foods	175	$8¼	8¼	8¼	
Mont Loco	1400	$16½	16	16¼	— ¼
Mont Trst	10	$101	101	101	+1
Cowich	6000	44	41	44	
Craigmt	125	$17¼	17¼	17¼	
Crolnor	25000	12½	11½	11½	— ½
Crowpat	11000	8½	8	8	
Cusco	17500	11½	10	10	— ½
Daering	3000	13½	13	13	— ½
D'Aragon	4000	19	18½	19	
D'Eldona	21073	10	9½	10	+1
Delhi Pac	13000	22½	19½	21	+2
Denison	945	$17	16¾	16¾	— ¼
Dicknsn	488	495	495	495	—5
Discovery	2060	325	310	325	
Dome	1060	$35	34	34½	+ ¾
Donalda	2400	9	9	9	— ½
Duvan	1000	12½	12½	12½	+1½
E Amphl	3000	6½	6½	6½	+ ½
East Sull	3660	455	415	430	—25
F'west T	3000	14	13	14	+1
F Mar	12270	305	295	305	+10
Frncoeur	1500	15	14½	15	
Frobex	1230	85	85	85	
Gaitwin	1000	5	5	5	+ ½
Geco Mines	2597	$42⅛	42	42	+ ¼
Genex	22500	25½	24	24½	—1½
Gnt Masct	1777	145	134	145	
Glant YK	4420	$15⅝	15½	15⅝	
Glenn U xd	19500	15½	13	14½	—1
Goldale	3000	27½	27	27	—1
GF Mining	9140	42	40	40	
Goldray	15000	56	54	56	
Grandroy	4500	16½	16	16½	+1
Granduc	9425	660	645	645	—5
Gulf L	11000	18½	17½	17½	+1
Gunnar	2529	495	485	485	—5
Hard Rock	1700	11	11	11	
Har-Min	13000	8	7½	7½	
Hasaga	1000	12½	12½	12½	
Hastings	8000	385	355	385	+25
Headway	500	17	17	17	
Heath	6000	6	5	5½	+ ½
High-Bell	3270	865	840	850	
Hollinger	4982	$34½	33¾	34	+ ¾
Hud Bay	1783	$72¼	71	71	—1¼
Hu-Pam	1000	11	10½	11	+ ½
Hydra Ex	500	24	24	24	+1
Inf Helium	3400	135	134	134	
Irish Cop	18500	35	31½	34	+1½
Iso	1200	275	271	275	+4
J Waite	9000	15	15	14½	—1
Jacobus	5000	15	15	15	
Jaye Expl	603225	35	31	33½	—1½
Jelex	11000	25	24	24½	+1
Joburke	5500	9½	9	9½	
Joliet	1000	34	34	34	+1
Jonsmith	33200	26	24	25½	+1
Joutel	3000	108	100	100	—10
Jowsey	4833	58	58	58	
Kerr Add	2664	815	800	810	+5
K Anacon	4731	200	185	200	+10
Kilembe	1656	945	930	945	+15
Kirk Min	3000	15	15	15	—2
Lab Min	230	$40¼	40½	40½	+ ¼
L Dufault	5585	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Lakehead	7500	20½	20	20	
L Osu	10000	16	16	16	
L Shore	100	230	230	230	
La Luz	22052	$12	11¾	12	+ ¼
Langis	600	34½	34½	34½	— ½
Latin Am	7000	14½	13½	13½	— ½
Leitch	7150	570	535	540	
Lencourt	11500	7½	7½	7½	
Liberian	100	$13	13	13	+ ¼
LL Lac	800	181	181	181	+1
Lorado	5000	156	154	154	—5
Louvicr	8500	20	19	20	
Lyndhst	2150	7½	7	7	
Macassa	700	239	239	239	—1
Macdon	9500	38	32	34	—1
MacLeod	2000	87	84	85	—2
Madsen	2600	208	200	200	
Magnet	5500	8	7	8	+ ½
Malartic	500	65	65	65	
Man Bar	2000	21½	21	21	+ ½
Manoka MS	2500	19	19	19	+1
Marboy	2200	14½	14½	14½	
Marchant	3500	165	160	160	
Marcon	49000	14½	13	13½	—1½
Martin	500	61	61	61	
Matatch	44000	14	12	14	+ ½
Mattgmi	26525	$20⅜	20¼	20¼	
Maybrun	307400	25	17	23	+6
McAdam	34700	94	87	94	+2
McIntyre	210	$65	65	65	
McKen	14300	12	11	11	
McMar	7000	10½	10	10	
McVat	672400	137	135	151	+13
Mentor	2100	38	37	37	—1
Merrill	5500	58	57	58	+2
Meta Uran	8600	12½	12½	12½	+ ½
Metal Mine	6607	150	142	150	+7
Min-Ore	352700	20	15½	18	+7
Moneta	10100	110	105	110	+10
Mt Wright	9562	60	58	60	
Multi-M	1000	28	27	28	—1
Nat Expl	21000	17½	15	16	—1½
Nealon	1000	9	9	9	+ ½
New Alger	4000	5	5	5	
New Ath	3500	26	26	26	
New Bid	1005	5	5	5	
New Cal	18100	127	122	125	+3
Newconex	700	455	440	440	—10
Nconex w	1300	120	115	115	—5
N Harri	3638	7½	7	7½	+ ½
N Hosco	10025	330	320	320	—10
N Jason	13500	11½	10	10	—2
N Mylama	9500	14	12½	14	+ ½
Newnor	6000	14½	14	14	—1
N Rouyn	72500	15	12	15	+3½
N Senator	6000	16	16	16	—1
Nick Rim	2100	14½	14	14½	+ ½
Nisto	97600	19	17	19	+2
Nor-Acme	3000	14	13½	14	+1
Norbeau	27400	175	165	174	+13
Norgold	8850	10	10	10	+ ½
Norlartic	4000	9½	9½	9½	
Norlex	179200	25	20	25	+3
Normetal	3800	415	405	405	—8
Norpax	5500	14	13	14	+1
N Coldstm	2300	85	85	85	
North Exp	900	148	142	142	—8
N Rank	7500	32	31	32	+ ½
Northcal	15650	93	90	90	—8
North Can	2500	140	136	140	
Northgate	15400	660	630	655	+10
Norvalia	3000	10½	10½	10½	—1½
Nudul	1000	14	14	14	+1
Obaska	11500	11½	11	11½	+
O'Brien	3500	69	68	68	—3
O'Leary	54000	19	16½	17½	+ ½
Opemisk xd	2200	875	870	870	—8
Orchan	3450	680	660	660	—5
Orenada	2500	8	8	8	+1
Osisko	3500	45	44	45	+2
Pamour	2400	160	155	155	
Paramaq	56900	19	15½	16½	
Patino xd	4674	910	895	900	—10
Pax Int	13842	51	49	49	—1
Pce Expl	12500	20½	20	20	
Peerless	144800	19	17	19	+2
Pick Crow	7430	55	51	55	+3
Placer	623	$49½	49	49½	+ ½
Porc Pay	3100	32	31	31	—1
Pow Rou	3000	64	63	63	+1
Preston	296	610	600	600	—10
Purdex	29000	14	13½	14	+1
Que Ascot	566	7	7	7	+ ½
Que Lith	700	350	340	340	—10
Que Man	331250	57	46	55	+1
Q Mattgmi	2000	15	14½	15	+1
Que Sturg	3175	33	32	32½	— ½
Qunston	12000	14	12½	14	+ ½
Quemont	780	1000	990	1000	+10
Quento	2000	11½	11½	11½	+ ½
Radiore	4100	44	42	42	
Raglan	25400	100	95	99	
Rayrock	1100	88	85	88	+3
Rexspar	10000	9½	9½	9½	
Rio Algom	699	990	990	990	+10
Rockwin	12000	44	42	42	—1½
Rowan Con	2000	9	8½	8½	
Ryanor	5000	13½	13	13	— ½
Salem	2026	23	23	23	
San Ant	4711	20½	20	20	
Sarimco	2400	20	20	20	— ½
Satellite	2000	12	11	11	
Sheep Cr	4800	180	138	180	+40
Sherritt	10100	490	475	475	—15
Silvmag	285596	29	22	26	+3½
Sil Miller	1500	16	16	16	
Sil Stand	600	74	74	74	—1
Siscoe	1150	258	255	258	+3
Stanrck	870	160	155	155	+5
Steep R	4735	635	615	630	+15
Sud Cont	5100	15	15	15	
Sullivan	2100	320	315	315	—15
Sunburst	11400	14	13	14	+1½
Temag	1000	125	125	125	+5
Texmont	164300	68	60	64	+2
Texore	4000	52	52	52	
Texsol	37525	83	81	83	—2
Thom L	4700	49	47	49	
Tombill	3500	125	116	125	+5
Tormont	144365	37	35	35½	— ½
Towag	500	10	10	10	
Trans Can	1300	142	140	140	—2
Tribag	48860	265	253	257	—3
Trin Chib	3000	12	12	12	
Tundra	1000	81	81	81	—4
U Mining	500	26	26	26	— ½
U Asbestos	3200	280	270	270	—10
Un Buffad	11520	66	65	65	—1
UCL Mine	17500	32	30½	30½	—2½
Un Keno	1730	890	850	860	—45
Un Macfle	1200	24	23½	24	+1
Un Fort	5000	10½	10½	10½	
Utd Porc	8050	18	18	18	
Upp Can	1500	135	135	135	—5
Urban Q	45700	32½	28½	31	+1½
Vauze	4900	72	72	73	+1
Vespar	25833	37	34	37	+3
Violam	6000	237	230	230	
Wasamac	733	180	179	180	+12
Weedon	22500	5½	5	5½	+ ½
Werner	19000	8	7	7½	+ ½
W Malar	4000	6½	6	6	
W Beaver	9500	13	12½	13	
West Mines	1050	480	470	470	—10
W Surf 1	4000	24	24	24	— ½
Willroy	4900	155	150	150	—3
Willsey	15500	10½	10	10½	
Winch	2000	10	10	10	
Windfall	10500	33½	32	33½	+ ½
Wr Harg	700	70	70	70	—2
Yale Lead	82100	18	16	16	+ ½
Yk Bear	300	142	142	142	
Young HG	1000	7½	7½	7½	+ ½
Yukeno	5000	8½	8	8	— ½
Yukon	4500	40	38	38	— 1
Zenmac	83600	39½	37	39½	+ 1½
Zulapa	16000	22	20	22	+1

HUILES

Acme Gas	9000	16	14½	16	+ ½
Alminex	2700	395	390	395	
Am Leduc	7500	12	11½	11½	— ½
Anchor	500	17½	17½	17½	+ ½
Ang U Dev	4500	30	28	30	+1
Asamera	1200	73	71	71	—8
Bailey Spr	220	$24½	24½	24½	
Bail 5¾pr	395	$26	26	26	
Bata	1000	6½	6½	6½	
Cal Ed	340	$19¾	19⅜	19¼	— ¼
Calvert	3000	24½	24	24½	
Camerina	700	310	300	305	
CS Pete	3200	310	300	305	
C Delhi	5900	975	965	965	+5
C Delhi w	100	100	100	100	—10
C Ex Gas	1000	156	156	156	—3
C High Cr	500	23	23	23	—2
C LI Pete	1590	16½	16½	16½	
Cdn Sup Oil	750	$17¾	17¼	17¼	— ¼
Cent Del	1200	80	815	815	
Charter Oil	200	255	255	255	+5
C Dragon	1000	20	20	20	
C West P	357	141	140	141	—2
Dev-Pal	200	104	104	104	—1
Dome Pete	200	$18⅛	18⅛	18⅛	
Dynamic	1000	18	18	18	
Fr Pete pr	300	335	355	355	
Glacier	25500	13½	13	13	— ½
Gr Plains	290	$11	11	11	
Gridoil	19662	96	93	95	—1
Landa	200	800	800	800	
Midcon	2000	48	48	48	
Mill City	500	48	48	48	
Murphy	200	350

les compteurs de la **L.H.N.**

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	14	6	20
Mikita, Chicago	6	13	19
Ullman, Détroit	8	10	18
Provost, Can.	7	7	14
Henry, NY	7	7	14
Pulford, Toronto	7	6	13
Howe, Détroit	4	9	13
Bathgate, Toronto	7	5	12
Mahovlich, Tor.	4	8	12
Rousseau, Can.	3	9	12
Hay, Chicago	1	11	12
Smith, Détroit	5	6	11

Bob Swift, un gros atout pour les Lions

TORONTO — L'instructeur en chef des Lions de la Colombie-Britannique, qui affronteront samedi les Tiger-Cats de Hamilton, a déclaré hier que son équipe n'est pas plus forte offensivement que l'an dernier.

Il a précisé que le Hamilton a fait preuve de plus de cohésion que son équipe cette année.

Dave Skrien, qui allait présider à une séance de pratique des Lions à Toronto, a ajouté que sur le plan défensif les deux équipes se valent sans doute à peu près.

Sans doute pour stimuler ses joueurs, qui ne sont pas favoris pour remporter la coupe Grey, il a déclaré que "l'instinct tueur" leur fait défaut offensivement et qu'ils ne désirent pas assez accumuler les points lorsqu'ils ont la joute en main.

L'on considère que Bob Swift, arrière âgé de 20 ans qui a fait son apparition cette année à la faveur de la retraite de Nub Beamer, sera l'un des atouts des Lions samedi. "Nous n'aurions pu nous classer pour la coupe Grey sans lui", a déclaré Skrien.

Il a compté 11 touchés cette année et a été en possession du ballon 229 fois, progressant de 1,054 verges, mais il a commis quelques erreurs en fin de saison contre les Stampeders de Calgary dans des situations qui revêtaient une importance particulière.

Club Olier 4 St-Denis 1

Dans la ligue intercollégiale de hockey, le collège Olier a eu raison du club du collège St-Denis, par 4-1. Bernard Brodeur s'est signalé avec deux buts. Richard Thibault et Rol. Dulude ont réussi les autres buts. Paul Cusson a évité le blanchissage au St-Denis.

Dans une autre partie, le Bréboeuf a défait Ste-Marie, 5-1.

En juvénile, le club du collège des Eudistes a blanchi le St-Paul, 3-0. Lucien Régimbald, Don Gilbert et Claude Hamelin ont compté. C'était le premier blanchissage de Jean Marceau.

Cet après-midi, en sénior, le Ste-Marie visite le club du Mont-Saint-Louis au centre Marquette à 4h. p.m.

SAWCHUK EST DÉJOUÉ 6 FOIS PAR LES RANGERS

NEW YORK — Les Maple Leafs de Toronto ont subi une amère défaite, hier soir, aux mains des Rangers de New York. Les Rangers qui ont excellé dans tous les départements, ont mis fin à la série de victoires des Leafs et de belle façon, en déjouant Terry Sawchuck à six reprises, pour finalement jouir d'une victoire bien méritée au compte de 6 à 3.

Phil Goyette et Don Marshall ont marqué quatre des filets des Rangers, les autres furent l'oeuvre de Nevin et Ingarfield. Les filets des Leafs furent marqués par George Armstrong, Jim Pappin et Alan Stanley.

A la seconde période, les buts de Marshall et de Ingarfield ont été marqués en l'espace de 13 secondes seulement. 15 secondes ne s'étaient pas écoulées par la suite que Nevin trompait à son tour la vigilance de Terry Sawchuck qui, jusqu'à hier soir, avait connu de doux moments dans les filets du Toronto, remplaçant Johnny Bower, malade.

De son côté, Jacques Plante qui a retrouvé sa forme des meilleurs jours n'a laissé aucune chance aux Leafs d'ajouter à leur pointage.

Plante a effectué des arrêts merveilleux à quelques occasions, ce qui permettait aux Rangers de contr'attaquer en y mettant toute la pression possible, les avants n'étant pas obligés de se replier à toute allure pour protéger leur gardien plus que nécessaire.

Pour Sawchuck, c'était sa première défaite dans la cage des Leafs en neuf parties.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—New York: Goyette (3) (Henry) 8:01
Punitions: Fonteyne 9:21, Stanley 11:41, Pulford 12:39, Horton 16:12

DEUXIEME PERIODE

2—Toronto: Armstrong (2) (Harris, Brewer) 4:07
3—New York: Marshall (3) (Ratelle, Hadfield) 8:45
4—New York: Ingarfield (5) (Duff) 8:58
5—Toronto: Pappin (4) (Pulford) 9:35
6—New York: Nevin (6) (Ingarfield, Duff) 19:45
Punitions: Cahan 0:24, Nielson 12:15.

TROISIEME PERIODE

7—New York: Marshall (4) (sans aide) 3:21
8—New York: Goyette (4) (Henry, Gilbert) 5:12
9—Toronto: Stanley (1) (sans aide) 12:10
Punitions: Hadfield 2:15, Baun 4:21, Howell 18:49

ARRETS:

SAWCHUK	14	13	5—32
PLANTE	12	17	15—44

Assistance: 15,925

Une lutte contestée

Trois clubs se livrent une lutte excitante dans la course au championnat de la ligue Sanspression. Après neuf parties le Frontenac et le Concorde se partagent le premier rang avec onze points chacun et le Champlain suit avec dix. Ce soir le Concorde se mesurera au Frontenac dans une partie qui promet de fournir du jeu enlevant. Dans la seconde rencontre Le Hauterive recontrera le Champlain.

BOXE

JOHANNESBURG. — Joe Brown, de Houston, Texas, l'a emporté aux points sur Levi Madi, d'Afrique du Sud, en 10 rounds d'un combat de poids légers.

BUENOS AIRES. — Ramon la Cruz, 148, d'Argentine, et Joarez de Lima, 149, du Brésil, ont fait partie nulle en "un round".

TOKYO. — Mitsunori Seiki, 129 3-4, du Japon, a knockouté Somsak Laemfapha, 129 3-4 de Thaïlande, au deuxième quart.

NEW YORK — Bobby Iassidy, 155 1-2, de Levittown, N.Y., a arrêté Tommy Haynes, 156, de New York, au 8e round.

MIAMI BEACH. (Floride). — Duke Johnson, 195 3-4, de Paterson, N.J., l'a emporté aux points sur Roger Whitley, 198, de Miami Beach.

HONOLULU. — Hurricana Kid, 155, de San Francisco, a knockouté l'Irlandais Billy Collins, 155, de Memphis, Tennessee, au 3e round.

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

Jewsell	8.00	3.80	3.10
Mitzi		5.60	4.00
Kim Grattan			2.80

Temps 2:13.1

DEUXIEME COURSE

Chief's Royal	5.40	3.60	2.90
Lucky June		5.00	3.70
Darwin G			5.10

Temps 2:12.2
Pari double: $25.70

TROISIEME COURSE

Wesley G	8.50	4.90	3.20
Silver's Bullet		4.50	2.90
Active Van			2.90

Temps 2:12.1

QUATRIEME COURSE

Johnny Grattan H	9.30	6.60	4.90
Baby Brother		12.70	5.70
Irene Mir			6.10

Temps 2:11
Quinella: $101.40

CINQUIEME COURSE

Dickey Dares	11.60	4.90	3.40
Royal Alex		4.60	3.50
G. M. See			4.90

Temps 2:09.1

SIXIEME COURSE

Tommy K	7.50	4.30	3.40
Singing Heather		5.00	3.80
Gene Ike			3.70

Temps 2:10.3

SEPTIEME COURSE

Riverdale Bob	19.80	7.90	5.70
Archie Mon		4.50	4.10
Duchess Song			5.00

Temps 2:13
Quinella: $59.30

HUITIEME COURSE

Hobo Lem	12.10	5.70	4.20
Reed's Dream		4.00	3.00
Gem Direct			4.50

Temps 2:09.4

NEUVIEME COURSE

Flying Raid	15.40	7.30	4.60
Armbro Champ		5.70	3.90
Northwood Baldy			3.30

Temps 2:07.4

DIXIEME COURSE

Success Stormy	4.10	3.00	3.00
Bobby Sage		5.10	3.60
Katie Dares			3.80

Temps 2:12.3
Exacta: $19.90

Par l'entremise de MM. Jean et Jacques Bélanger

Le Canada pose sa candidature pour l'obtention des championnats du monde cyclistes de 1967!

PARIS — De passage à Paris, venant de Québec et se rendant à Zurich pour le congrès de l'union cycliste internaitonale, MM. Jean et Jacques Bélanger, organisateurs du tour du Saint-Laurent cycliste, ont fait part de leurs projets:

"Nous avons le désir, de donner une grande importance internationale à notre épreuve qui se déroule depuis douze années.

Mais nous venons nous présenter au congrès de l'U.C.I., pour poser la candidature du Canada en regard des championnats du monde cyclistes 1967.

Nous voulons profiter de l'exposition internationale qui doit se dérouler cette même année à Montréal pour envisager ces compétitions mondiales afin que le cyclisme, en pleine évolution dans notre pays, trouve une grande et définitive consécration.

Jean et Jacques Bélanger ont également l'intention de s'intéresser au rugby à XIII. A cet effet, ils ont pris contact avec Maurice Tardy et avec l'animateur du Celtic XIII de Paris pour envisager une première tournée qui se déroulerait en mai prochain et qui pourrait opposer dans différentes villes du Canada deux sélections franco-britanniques.

HOCKEY

HIER

LIGUE NATIONALE
Toronto 3 New York 6

LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh 4 Buffalo 1
Cleveland à Hershey
Providence à Springfield

LIGUE JUNIOR ONTARIO
Kitchener à Toronto

LIGUE INTERCOLLEGIALE
St-Denis à Olier
St-Paul à Eudistes
Brebeuf à Ste-Marie

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Montréal à Détroit
Toronto à Chicago
New York à Boston

LIGUE AMERICAINE
Hershey à Baltimore
Springfield à Providence
Québec à Rochester

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	18	9	6	3	45	37	21
Toronto	18	8	6	4	48	42	20
New York	17	7	6	4	40	39	18
Montréal	16	6	5	5	43	37	17
Chicago	16	8	7	1	45	40	17
Boston	17	3	11	3	30	56	9

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	19	14	5	0	82	42	28
Hershey	18	11	6	1	64	44	23
Springfield	20	9	10	1	61	81	19
Baltimore	17	5	10	2	52	53	12
Providence	18	5	13	0	46	70	10

DIVISION OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	19	11	6	2	56	49	24
Buffalo	15	8	5	2	51	46	18
Pittsburgh	16	7	8	1	46	55	15
Cleveland	16	3	10	3	42	60	9

Ottawa fera tout en son pouvoir pour conserver les services de Frank Clair

OTTAWA — L'instructeur Frank Clair se verra offrir une augmentation de salaire et des avantages marginaux additionnels lorsqu'il rencontrera aujourd'hui à Toronto le directeur général Red O'Quinn des Rough Riders d'Ottawa.

Mais l'augmentation de salaire laissera le traitement de Clair à un niveau inférieur à celui de $30,000 que les Argonauts de Toronto seraient disposés à lui donner s'il consentait à passer à leur équipe.

Clair, dont l'équipe a été écartée samedi dernier pour la deuxième saison d'affilée des finales de la conférence de l'Est par les Tiger-Cats de Hamilton, a demandé un vote de confiance sous la forme d'un nouveau contrat, l'entente de cinq ans le liant aux Riders expirant la saison prochaine.

Les Riders ne sont pas disposés à lui accorder un contrat à long terme. O'Quinn a indiqué qu'il ne saurait être question de plus de trois ans, expliquant que l'équipe a connu quelques mauvaises expériences en accordant des cantrats à long terme.

Il a cependant ajouté que les directeurs de l'équipe sont convenus de faire tout ce qui est possible pour garder Clair.

Depuis son arrivée à Ottawa en 1956, Clair n'a jamais manqué de mener les Riders aux éliminatoires. Il a remporté une coupe Grey en 1960 et l'équipe n'a perdu que trois joutes sur son terrain au cours des deux dernières saisons.

O'Quinn a déclaré qu'il ne sache pas que les Argonauts ont pressenti Clair, ajoutant que la pratique veut, dans la ligue Canadienne, qu'une équipe demande la permission à l'équipe d'un joueur avant de parler contrat avec celui-ci.

Il a cependant concédé que cela n'écarte pas la possibilité d'offres non officielles faites à Clair pendant son séjour à Toronto.

O'Quinn, qui a indiqué qu'il n'était pas intéressé à faire de la surenchère contre les Argos pour garder Clair, ne désespère sans doute pas de l'affaire néanmoins, car les Riders croient qu'il est d'autres avantages que le chèque de paye pour retenir un instructeur, notamment l'entière liberté que l'équipe accorde à l'instructeur sur le choix des joueurs.

Contrôle de BCP sur les droits de télé

TORONTO — La ligue Canadienne de football a annoncé hier la vente des droits de télévision pour les joutes de la coupe Grey 1965 et 1966 à la BCP Advertising Limited de Montréal.

Le commissaire G. Sydney Halter de la ligue a refusé de divulguer la somme à laquelle la transaction a été conclue.

L'agence de publicité, fondée en janvier dernier, a également acquis les droits des conférences de football de l'Est et de l'Ouest pour les mêmes années.

Halter a déclaré qu'il semble préférable que les droits de télévision pour tout le football professionnel canadien soient détenus par la même organisation.

Le président de la BCP, M. Jacques Bouchard, a fait savoir, dans un communiqué, que sa compagnie est en voie de négocier avec les réseaux Radio-Canada et CTV.

Parce que ... "Nous refuserons de vous le laisser porter ... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

Très beau vêtement conçu et dessiné exclusivement par A. GOLD & SONS pour le "CLUB DES MOINS DE 21 ANS", qui peut vous attirer l'admiration des jeunes filles et le succès dans votre travail.

NE COMMETTEZ PAS D'ERREURS!
REGARDEZ LES CHOSES BIEN EN FACE!

Certaines choses sont importantes, certaines choses méritent une attention particulière dans la vie de chaque JEUNE HOMME DE MOINS DE 21 ANS et dans la vie de CHAQUE ETUDIANT A L'UNIVERSITE.

Si vous êtes âgé de moins de 21 ans et travaillez
(ou si vous fréquentez l'université)
"LE CLUB DES MOINS DE 21 ANS" A.Gold & Sons peut vous aider
(Une division A. Gold & Sons)
VOUS atteindrez plusieurs objectifs que vous aviez visés.

PARLONS FRANCHEMENT DE VOUS ET DU "CLUB DES MOINS DE 21 ANS" A.Gold & Sons

Une belle coupe dans les vêtements est l'un de vos plus grands désirs. Il est naturel que vous vouliez ressembler à un homme bien habillé, de vouloir toujours paraître sur votre plus beau jour. C'est normal. Ça respire la santé. C'est ce qui devrait se produire. La belle coupe dans le vêtement peut vous faire remarquer dans votre emploi, dans la vie sociale et à des conférences. Les beaux vêtements vous aident à conserver votre confiance et vous apportent le succès. Succès avec le "patron". Admiration parmi les jeunes filles. Vous donnez vos meilleures performances dans de beaux vêtements. Vous accomplissez des choses, des choses merveilleuses. Votre vêtement joue un grand rôle pour vous.

"LE CLUB DES MOINS DE "21 ANS" A.Gold & Sons VOUS PERMET DE POSSEDER FACILEMENT DES VETEMENTS BIEN TAILLES ET QUI VOUS APPORTERONT SUCCES ET ADMIRATION.

Si vous êtes âgé de moins de 21 ans et sans emploi ou (si vous fréquentez l'Université), nous vous invitons cordialement à ouvrir votre compte personnel de crédit dans notre "Club des moins de 21 ans" exclusif. Vous n'avez qu'à apposer votre signature. Vous n'avez pas besoin d'un endosseur. Vous n'avez pas besoin de la permission de vos parents.

Vous n'êtes pas embarrassé à votre place de travail. On n'interroge pas les autorités de l'Université. Vous seul décidez de tout. Vous choisissez les conditions de paiement qui font mieux votre affaire.

Souvenez-vous que chez A.Gold & Sons vous n'avez qu'à dire: "Chargez-le sur ma seule signature".

CECI SERA FAIT INSTANTANEMENT!

QUE LE PROCHAIN NOEL SOIT CELUI OU VOUS AYEZ ETE LE MIEUX HABILLE

Joignez-vous au "Club des moins de 21 ans"

A.Gold & Sons

C'est un moyen facile... en visitant nos magasins personnellement ou en postant ce coupon.

Ayez le plaisir de porter un de nos nouveaux habits BLACK CAVIAR with Old Gold, de belles chemise importées, nous avons toutes les grandeurs d'encolure et les différents styles, souliers italiens ou suisses, vêtements exclusifs pour le ski, cravates, bas, 101 item différents dans le vêtement, qui feront de vous l'homme fructueux, le jeune homme le mieux habillé en ville, à Noël et n'importe quand.

VISITEZ NOS DEUX MAGASINS PERSONNELLEMENT OU BIEN POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI!

ADRESSEZ-LE A
A.Gold & Sons 388 ouest, rue Ste-Catherine (angle St-Alexandre)
960 ouest, rue Ste-Catherine (près du théâtre Loew's)

J'aimerais me joindre au "Club des moins de 21 ans" ou ouvrir un compte "Université". Envoyez-moi s'il vous plait ma carte de crédit personnelle et ouvrez un compte particulier pour moi, afin que je puisse charger la marchandise sur ma seule signature quand je le désirerai. Je comprends que je ne suis pas obligé d'acheter.

NOM ..... AGE .....
ADRESSE .....
EMPLOYE CHEZ .....
A L'UNIVERSITE .....

Nous vous enverrons votre carte de crédit demain.

CARTE A.Gold & Sons DE CREDIT
SIGNEZ ICI →
M. ROBERT GINGRAS, 2127-39, DE MARICOURT, MONTREAL, QUE.
"CLUB DES MOINS DE 21 ANS"

N.B. — "Le Club des moins de 21 ans" est une division A. Gold & Sons et le nom de commerce enregistré.

LIRE chez marabout

le Judo

BEST SELLER EN VENTE PARTOUT

N'ECHANGEZ PAS VOTRE AUTO... FAITES REPARER VOTRE TRANSMISSION

2 endroits pour vous servir
2 endroits pour votre garantie
2 endroits pour votre inspection

527-3641

5529 PAPINEAU (près du tunnel)
6320 UPPER LACHINE ROAD

TRANSMISSION SPECIALTY LTD
(pas de comptant $1.50 par semaine)

PROCLAMATION
concernant whiskys, bouteilles, etiquettes, etc.

Un beau jour, nous contemplions quelques-uns de nos whiskys Wiser, dans des bouteilles différentes, chacune brillamment étiquetée et identifiée, lorsque soudainement tout cela nous parut quelque peu ridicule. En effet, nous ne vendons pas des bouteilles ou des étiquettes, mais de l'excellent whisky canadien Wiser.

Nous avons donc décidé de choisir une seule bouteille et de nous en servir pour la plupart de nos marques. Nous avons choisi cette bouteille carrée, élégante et attrayante qui s'apporte aisément en voyage. Somme toute, c'est une bouteille à la fois pratique et de bon goût.

Ce whisky, comme tous les whiskys Wiser, est le plus vieux de tous les whiskys de prix comparables. Si vous aimez un whisky velouté, vieilli en fût, vous constaterez que Wiser vous offre les meilleurs whiskys du monde.

Si vous aimez les whiskys bien vieillis, en voici d'excellents: Wiser's De Luxe, âgé de 10 ans; Wiser's 101, âgé de 6 ans; Wiser's Special Blend, âgé de 4 ans.

Emballage-Cadeau des Fêtes.

WISER'S
WISER'S DISTILLERY LIMITED, MONTREAL

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Si la course au championnat de la ligue Nationale doit continuer, aussi contestée, jusqu'à la fin de la saison, ce n'est pas de bon augure pour la santé des instructeurs. En effet, cinq points seulement séparent les meneurs des Rangers de New York, qui sont au cinquième rang, mais ces derniers ont deux parties de plus à jouer. Les Bruins de Boston, dans cette perspective, paraissent loin mais il n'est pas dit qu'ils ne s'amélioreront pas. Ils n'ont peut-être que trois victoires à leur fiche, mais ces gains ont été enlevés aux Black Hawks et aux Maple Leafs.

■ ■ ■

Il y a, cette année, un équilibre rarement vu dans le circuit professionnel. La production de buts est à peu près identique partout. Détroit, Toronto et Chicago ont compté 45 buts et le Canadien 43. A la défensive, même équilibre. Rangers et Toronto ont été déjoués 36 fois ; Détroit et Canadien 37 fois. On a compté 40 buts contre Chicago. Les pointages sont moins astronomiques et toutes les parties sont très serrées. On a déjà joué 10 matches nuls.

■ ■ ■

Il ne faut pas s'étonner de la tenue des Red Wings. Contrairement à ce qu'on est porté à croire, ce n'est pas le remplacement de Terry Sawchuk par Roger Crozier qui est la cause des succès de Détroit. Même si Roger Crozier s'est considérablement amélioré sur l'an dernier, Sawchuk est encore un des meilleurs gardiens de buts du hockey majeur et il le prouve dans un nouvel uniforme, celui des Leafs. Un gardien de buts qui peut tenir Chicago à 1-0 n'a pas besoin d'autre réclame.

■ ■ ■

Détroit gagne, cette année, parce que ses joueurs patinent, ne se laissent pas manger la laine sur le dos et que les vétérans aussi bien que les jeunes fournissent un effort soutenu, pendant soixante minutes de jeu. On ne peut oublier, incidemment, la défaite du Canadien, contre Toronto, par 3-1, alors que les Leafs ont réussi leurs trois buts dans la dernière minute de chacune des périodes du match. On a pu dire que si le Canadien avait, ce soir-là, joué des périodes de 19 minutes, il aurait remporté la victoire par 1-0.

■ ■ ■

Toronto et Canadien restent redoutables même s'ils sont affligés de nombreuses blessures. On ne peut prétendre le contraire. Si Toronto avait eu Dave Keon et Frank Mahovlich à plein temps; si le Canadien avait aligné depuis le début de la saison, à chaque partie, Henri Richard, Jean Béliveau, Jacques Laperrière, les résultats eussent pu être différents. Que les joueurs de Toe Blake restent dans la lutte, dans les circonstances, est méritoire. Mais Toe Blake ne peut se satisfaire de demi-victoires ou de victoires morales et c'est facile à comprendre.

■ ■ ■

Pour revenir au Canadien, il faut se demander pourquoi toujours, bon an mal an, il est le club qui a le plus d'accidents et le plus de blessures sérieuses. Les entraîneurs d'autres sports soutiendront qu'il n'y a qu'une raison : manque d'entraînement. Il est un fait admis, en sport de contact, que pour résister aux assauts de l'adversaire, il faut être continuellement en grande forme physique. Certains clubs n'ont presque jamais d'accidents graves. Gordie Howe en est un exemple frappant. Depuis le début de sa fabuleuse carrière, savait-on qu'il a joué 12 saisons dans la ligue Nationale, sans manquer une seule partie.

■ ■ ■

Je pose la question tout simplement, parce que j'ai l'impression que si les joueurs du Canadien pouvaient tous rester en activité pendant une saison entière de 70 parties, ils seraient difficiles à battre. Un Henri Richard et un Jean Béliveau en grande forme ainsi qu'un Jacques Laperrière en santé, voici qui forme une base solide pour la conquête du championnat, surtout quand les autres joueurs du club produisent comme ils le font, chacun à son tour, pour confondre les adversaires. Je puis me tromper, mais j'ai l'impression que si l'on pouvait prolonger la présence des Canadiens sur la glace, Toe Blake aurait moins de risques de développer des ulcères.

Hamilton est favori pour gagner par 10 points

● Les Tiger-Cats ont une bonne réserve
● Ralph Sazio prévoit un compte élevé
● Les Lions sont en meilleure forme

Le pilote Ralph Sazio a réfuté toute rumeur voulant que les blessures handicapent ses Tiger-Cats de Hamilton contre les Lions de la Colombie-Britannique lors de la classique de la coupe Grey samedi.

"Les seules blessures graves qui pourraient handicaper cette équipe sont celles qui empêcheraient un joueur d'évoluer, non des malaises".

Ces derniers continuent de s'entrainer secrètement jusqu'à leur départ pour Toronto, où ils affronteront les champions de l'Ouest.

"Nous avons prouvé contre Ottawa, samedi dernier, que cette équipe possédait une solide réserve. Nous n'avons jamais négligé cet aspect de l'équipe et c'est pourquoi nous en sommes là."

Art Baker et Jackie Simpson étaient absents samedi dernier, mais Bobby Kuntz a bien joué à l'offensive tandis que Ed Hoerster remplaçait bien Simpson à la défensive, en plus de partager la besogne de Mosca à l'offensive. Baker et Simpson seraient prêts samedi.

On sait que les Cats ont vaincu les Lions 21-10 dans la finale canadienne l'an dernier, mais Sazio admet que les Lions seront plus confiants et en meilleure santé cette année.

Sazio a ajouté que les siens étaient confiants de contenir l'offensive aérienne du quart rival Joe Kapp.

Record

Depuis 1950, les Cats ont atteint la finale canadienne à huit reprises, affichant un record de 3-4. Sazio a prédit que les Cats égaliseraient la fiche en supplantant les Lions dans un match au pointage élevé . . . "selon les conditions atmosphériques".

Les joueurs eux-mêmes sont tenus à l'écart du public, car Sazio tente de leur faire conserver l'élan qui leur a permis de revenir de l'arrière samedi dernier.

Les Lions

Les Lions participeront à la classique, cette année, en bien meilleure santé que l'an dernier, y compris le flanqueur Sonny Homer.

Ce dernier souffre toutefois d'une dislocation costale, mais le pilote Dave Skrien croit qu'une injection lui fera oublier son malaise lors du match-revancre contre les Cats.

On se rappellera que Homer, Ron Morris, Wellie Fleming et Pat Claridge souffraient de blessures l'an dernier. Tous sont maintenant en bonne santé, à l'exception de Homer.

Favoris

Les Cats, qui étaient favoris par six points en 1963, le sont par 10 cette année, mais Skrien croit aux chances des siens d'autant plus qu'ils sont plus confiants que l'an dernier.

Les joueurs semblaient très détendus à leur arrivée de Vancouver par jet, et ils étaient sur le terrain d'entraînement à peine deux heures après avoir mis pied à terre.

Le pilote démissionnaire du Calgary, Bobby Dobbs, était le sujet de leurs conversations.

L'assistant instructeur Jim Champion a confirmé qu'il était intéressé au poste vacant à Calgary ainsi qu'à celui de Toronto.

"Tout assistant désire obtenir un poste de pilote, sinon il manque d'ambition", a déclaré Champion. Il a refusé d'afficher une préférence pour l'une ou l'autre équipe, "car il pourrait bien aboutir avec celle qu'il n'a pas choisie".

Champion a ajouté que son désir ne causait aucune mésentente entre lui et le pilote Skrien, "car Dave veut m'aider dans la mesure du possible".

Champion est reconnu comme l'homme qui a développé la défensive des Lions, laquelle n'a alloué que 18 touchés en 16 parties à ses rivaux cette saison.

Compteurs de l'Américaine

	B	A	Pts
Hicks, Québec	14	14	28
Sutherland, Québec	9	16	25
Hoekstra, Québec	5	19	24
Szura, Cleveland	12	8	20
Gray, Québec	11	9	20
Morrison, Québec	9	11	20
Schinkel, Baltimore	9	10	19
Kilrea, Springfield	5	14	19
Stratton, Buffalo	3	15	18
Horvath, Rochester	8	9	17
Stankiewicz, Hershey	7	10	17
Hampson, Pittsburgh	6	11	17
Foley, Springfield	5	12	17
Morrison, Québec	3	14	17
Anderson, Springfield	12	4	16
Melnyk, Buffalo	8	8	16
Olson, Springfield	7	9	16
Boyer, Rochester	6	10	16
Litzenberger, Rochester	6	10	16
Ehman, Rochester	5	11	16
Lunde, Buffalo	7	8	15
Rousseau, Québec	6	9	15
Smrke, Rochester	6	9	15
Keller, Hershey	1	14	15
McCreary, Hershey	9	5	14
Gamble , Rochester	7	7	14
Sweeney, Springfield	7	7	14
Rivers, Hershey	6	8	14
Gilbert, Providence	6	8	14
Ranieri, Providence	5	9	14
Hanna, Québec	4	10	14
Marshall, Providence	4	10	14
Ratelle, Baltimore	9	4	13
Larkin, Cleveland	8	5	13
Laforge, Pittsburgh	8	5	13
Bartlett, Providence	7	6	13
Hextall, Baltimore	6	7	13
Cline, Hershey	6	7	13
DeJordy, Hershey	5	8	13
Dea, Buffalo	3	10	13
Harvey, Hershey	3	10	13
Nykoluk, Hershey	2	11	13

A BLUE BONNETS

Décisions des juges

VICTOR LAROSE, permis no 507525G. Suspendu pour 7 jours du 25 novembre au 1er décembre inclusivement. Dans la 4e course, mardi, 24 novembre, il a laissé passer un cheval à l'intérieur du sien, dans la ligne droite, et aussi a nui à un autre cheval en plaçant une roue sous lui, commettant ainsi une infraction au règlement 18, section I-F, et aussi au règlement 18, section 1-E.

x x x

ALBERT ROGERS, permis no 508434G. Suspendu pour 7 jours du 26 au 30 novembre inclusivement. Pour avoir retardé le peloton dans la sixième course, avec son cheval Mighty Rich, en ne tentant pas de rejoindre le leader Stormy M. Infraction au règlement 18, section I-F.

x x x

GEORGE OSWALD, permis no 512571E. Suspendu pour 5 jours du 25 au 29 novembre inclusivement. Avoir nui à un cheval, au cours de la 10e course de mardi, 24 novembre, en plaçant une roue sous lui, infraction au règlement 18, section I-E.

Trois joueurs des As de Québec en tête de la ligue Américaine

Trois joueurs des As de Québec sont entête des compteurs de la ligue Américaine de hockey. Wayne Hicks a maintenu une avance de deux points avec son total de 28, dont 14 buts. Il mène la ligue pour les buts.

Les As ont perdu leurs trois dernières parties tandis que les Bears de Hershey sont à leur meilleur, avec huit parties sans défaite.

Bill Sutherland est au deuxième rang, avec neuf buts et 16 aides, pour un total de 25 points, un de plus que son coéquipier Ed Hoskstra.

Jean Ratelle, rappelé depuis par les Rangers, a été la vedette de la ligue, la semaine dernière, avec un but décisif, samedi, contre les Reds et un truc du chapeau dimanche également contre Providence.

Fred Glover, des Barons de Cleveland, mène au chapitre des punitions avec un total de 60 minutes. Gerry Cheevers, de Rochester et Lorne Worsley, des As, ont chacun deux blanchissages à leur crédit.

Les As ont compté le plus de buts, 82 ; ils ont obtenu le puls grand nombre d'assistances, 145. Les Reds sont le club le plus puni avec un total de 286 minutes.

Il y a eu six matches nuls depuis le début de la saison.

Les tours du chapeau réussis appartienent à : Ray Cullen, des Bisons de Buffalo ; Bronco Horvath, de Rochester ; Gerry Foley, des Indien sde Springfield ; Brian Smith, du même club ; Wayne Hicks, des As de Québec ; Danny Poliziani, des Bears de Hershey et Jean Ratelle.

Northern Dancer, cheval de l'année

NEW-YORK — Northern Dancer 'est mérité le titre de cheval de l'année chez les chevaux de trois ans, selon l'Association des pursang de courses.

Ses triomphes du début de la saison lui ont mérité l'honneur aux dépens de Quadrangle et Roman Brother.

On sait que Dancer n'a pas couru depuis juillet en raison d'un tendon arqué et sera envoyé à l'élevage en 1965.

Il est le premier cheval non américain à se mériter cet honneur.

Après un premier revers en Floride, Northern Dancer est demeuré invincible jusqu'aux stakes Belmont, où il a tenté sans succès de s'assurer la triple couronne.

Il a ensuite triomphé facilement au Queen's Plate, sa dernière course. Il s'est ensuite blessé à l'entrainement à Belmont.

Il a récolté des bourses totales de $49,171 pendant l'année, après avoir amassé seulement $90,635 chez les chevaux de deux ans.

Qu'est-ce qui se cache derrière un nom irlandais?
Un grand cognac français!

HENNESSY
HENNESSY

COGNAC HENNESSY
LE PRÉFÉRÉ DES CANADIENS

Prenez la route de

Nous vous présentons aujourd'hui un véritable paradis pour les chasseurs — pour ceux, en tout cas, qui aiment le faisan. Itinéraire: à la sortie de Montréal par le pont Champlain ou Mercier, vous empruntez la route 9 ou 9C jusqu'au carrefour des routes 9 et 52, d'où vous vous dirigez vers Hemmingford. Et c'est là que vous trouverez le paradis promis, une ferme de chasse nommée "Happy Hunting Kennels" où tout est préparé pour le chasseur. La ferme couvre en effet quarante acres de terres. On y fait des lâchers de faisans, et tout le monde, contre une modeste rétribution, peut aller y tirer son faisan. Cinq dollars pour tuer et emporter votre faisan, avec l'aide d'un guide et de ses chiens! Vous pouvez aussi vous exercer au pigeon d'argile (installation "trap" et "tour d'horloge"). Et dans la région, vous trouverez aussi faisan à collier, colin de virginie, lièvre, perdrix, et, pour terminer sur une note poétique et mélancolique, la tourterelle triste.

Il y a plus de 600 détaillants CHAMPLAIN dans la province de Québec, et tous sont à votre service!

CHAMPLAIN
PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN, LIMITÉE

Tous les jeudis matins, "PRENEZ LA ROUTE" avec Serge Deyglun et Paul Dupuis, à 7h.30 (CKVL) et 7h.35 (CKAC)

Lubrifiez votre moteur avec les excellentes huiles à moteur CHAMPLAIN: Citadel HD et Citadel 4 saisons.

Au Québec...la Kébec

la nouvelle bière douce à la saveur unique

on peut chercher longtemps avant de se faire surprendre par la saveur unique, mais quand on goûte à la Kébec douce et appétissante...c'est une surprise qui se prend bien

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

Beaucoup plus pour Noël chez EATON

Le magasin des fêtes au Canada

VENDREDI, LE 27 NOVEMBRE

C'est la "Journée des Dames" à la boutique P.H.S. EATON

La Boutique de Noël POUR HOMMES SEULEMENT !

Joignez-vous à nous et déguster un bon café ! C'est la seule et unique journée où les dames sont invitées à la Boutique P.H.S., cette charmante boutique spéciale que nous avons créée pour faciliter les achats de cadeaux aux messieurs. Vous trouverez une profusion d'idées dont vous pourrez faire profiter votre liste de magasinage.

N.B. — Vendredi, le 27 novembre, c'est la SEULE journée des dames! de 9 h. 30 du matin à 9 hres du soir.

Ouverture officielle pour les messieurs — samedi 28 novembre

En une journée... vous pouvez résoudre vos problèmes de cadeaux

Réservez-vous des journées pour vous reposer avant les fêtes et faites vos achats de cadeaux facilement chez EATON où tout a été centralisé dans de petites boutiques. Au rez-de-chaussée, vous avez à l'arrière du magasin **la Boutique des cartes de souhaits personnalisées** et dans l'allée centrale un comptoir de **certificats-cadeaux** (disponibles aussi au bureau des comptes) . . . au deuxième étage, **le Petit Panier Rouge** pour vos emballages-fantaisie . . . au troisième étage . . . la scintillante **Boutique des décorations de Noël** . . . au quatrième étage **la Boutique du cadeau** . . . au cinquième c'est la Ville des Jouets et sa **Boutique des petits** pour les jeunes . . . au sixième vous pouvez d'avance équilibrer vos achats par des **coupons-budget** . . . deux autres boutiques pour une sélection de cadeaux de bon goût **"Noël chez soi"** au septième étage . . . **"Chez elle"** au deuxième. Et terminez par un emballage professionnel au quatrième.

ORGANISEZ VOS ACHATS . . . avec EATON, le Magasin des Fêtes au Canada.

Avec de telles offres c'est le moment d'équiper vos fils!

VESTES DE SKI REVERSIBLE — Tout nylon d'un côté et peluche d'"Orlon" fantaisie de l'autre. Capuchon à cordon coulissant se roulant sous le col. 2 poches de nylon à glissière sur le côté pelucheux ; 2 poches bordées sur le côté nylon. Cordon coulissant à la taille, grosse glissière devant et poignées de tricot. Noir seulement. Tailles 8 à 18. **10.95**

Ord. 16.95 — Spécial vendredi

Pantalons velours côtelé doublé

Velours de coton côtelé de Tchécoslovaquie. Modèle à demi-ceinture élastique avec incrustation d'élastique au dos et passe-ceinture tout le tour. Genoux doublés. Doublé de finette de coton quadrillée, pré-rétrécie. Anthracite, brun, marine. Tailles 8 à 14. **3.99**

Spécial vendredi

VETEMENTS POUR GARÇONS, (rayon 232), au deuxième étage, chez EATON

A compter de mardi, 1er décembre jusqu'à Noël

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQUÀ 9 H.

(excepté le samedi)

Le magasin ouvre tous les jours à 9h.30 du matin.

A) OPTINA 500 POUR DIAPOSITIVES 35 mm

Un appareil de marque EATON de grande précision. Fréquence de projection contrôlée à distance par un cordon à 3 boutons (marche avant, arrière et mise au foyer). Peut prendre les diapositives de 35 mm et les diapositives 127. Adaptable aux magasins à diapositives chargées individuellement ou en séries ou aux magasins rotatifs. **104.95**

B) Table de projection "OPTINA"

Le choix du photographe amateur. Table métallique, haute d'environ 30". 3 prises de courant, commutateur "allumé", "éteint". Visionneuse d'essai incorporée. **19.95**

C) TREPIED OPTINA d'EATON

Très robuste et ferme, pratique pour les prises de vue et photos. Support inclinable à manche. Centre extensible par levier. Pattes à embouts caoutchoutés, éliminant les oscillations et les glissements. Le trépied s'allonge jusqu'à 48". **13.95**

(D) Lampe sur support

Par Smith-Victor. Construction entièrement métallique, livrée avec un cordon de rallonge de 10'. Permet de meilleurs résultats pour les prises de vue à l'intérieur en plan courant, panoramique ou gros plan. Lampe D. W. A. pour une durée de 8 heures consécutives. **12.95**

(E) Jumelles Carl Wetzlar 7" x 35"

De très grande précision et à tous les usages (vacances, sports). Moulées en une seule pièce, elles possèdent un système optique totalement enduit et poli pour une vue claire et nette. Molette centrale avec oculaire droit correcteur. Champ visuel d'environ 358' à 1,000 verges. Etui en cuir et bandoulière inclus. **34.95**

(F) Jumelles "Opéra"

Elégantes, compactes et puissantes avec un pouvoir de grossissement de 2½ fois. Système optique conçu pour apporter une vision nette et précise. Fini brocart vitrifié, étui inclus. **14.95**

(G) Classeur OPTINA

Une marque EATON. Eliminez les dégâts dus à la poussière et mettez vos diapositives bien à l'abri dans ce classeur en métal très pratique. Peut contenir soit 300 diapositives sous carton ou 150 diapositives sous verre ou métal. **2.95**

(H) Flash "ULTRABLITZ"

Modèle électronique. Fonctionne avec 2 piles du type "C" ou branché sur un courant 110 volts. Durée de recharge 10 à 15 secondes. Idéal pour les films noir et blanc ou diapositives de couleurs. Guides 40 - 50. **29.95**

Caméra "OPTINA" 1" 35 mm

(non illustré)

Un modèle 35 mm par AGFA entièrement automatique. Avec une lentille très sensible aux couleurs. Objectif F 2.8 "AGNAR". Dispositif spécial vous prévenant en cas de mauvaises ouvertures d'objectif. Etui en cuir inclus. **49.95**

Appareils Photographiques (Rayon 512), au rez-de-chaussée

DES RÉSULTATS AMÉLIORÉS AVEC LES FILMS "OPTINA" D'EATON

Films OPTINA 35mm
Une marque EATON de première qualité. Film noir et blanc. Vitesse ASA 125 pour vos photos d'intérieur et d'extérieur. 20 poses.
.85 chacun

OPTINA noir et blanc
127 — 620 — 120 — ASA vitesse 125.
.35 chacun
3 pour **.99**

OPTINACHROME 8mm
Pellicules pour vos prises de vue en couleur à l'extérieur ou l'intérieur.
Vitesse 25 ASA pour extérieur
Vitesse 40 ASA pour intérieur
Bobine de 20 chacune
3.19 chacune

OPTINACHROME 35mm
Film de marque EATON pous vos photos et diapositives en couleurs. 20 poses ASA, vitesse 25. Frais de développement inclus.
2.89

AMPOULES DE FLASH

OPTINA d'Eaton	votre meilleur achat pour flash	
AG 1	la douzaine	1.27
AG 1B	la douzaine	1.57
M 2	la douzaine	1.25
M 2 B	la douzaine	1.57
No. 5	la douzaine	1.57
No. 5 B	la douzaine	1.77

L'Immuable garantie Eaton : ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS

Composez 842-9211
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES, (rayon 512), au rez-de-chaussée, chez EATON

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9H.30 À 6H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9H.30 À 9H. — LE STANDARD DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES OUVRE À 8H.30 TOUS LES MATINS — 842-9211 — POUR UN RAYON DÉTERMINÉ — 842-9331

T. EATON Co OF MONTREAL